LES SABLES MOUVANS [1]

QUATRIÈME PARTIE (2)

X

C'était un soir d'août. Les Fontœuvre, qui n'avaient le droit de songer à nulle villégiature, alors que la plupart des artistes délaissaient Paris pour la mer ou la montagne, s'apprêtaient à dîner. On attendait Marcelle ; Hélène, qui devait manger en hâte pour retourner à son officine jusqu'à dix heures du soir, devenait fiéveuse et s'inquiétait de ce retard.

— Bast ! dit François, Marcelle aura été retenue chez les Houchemagne. Elle n'en sort plus depuis qu'elle est devenue idéaliste.

Jeanne et Nicolas, qui chaque été voyageaient pendant deux ou trois mois, étaient aussi demeurés chez eux : elle, dans un mauvais état de santé; lui, cloué à son œuvre qu'il ne pouvait interrompre, disait-il.

— Mon vieux patron me grondera, reprit Hélène, car nous avions justement ce soir une ordonnance intéressante.

Jenny Fontœuvre laissait dire, très absente de là, absorbée depuis trois jours par la composition d'un linteau de porte que les Dodelaud lui avaient commandé pour leur magasin. On profitait des vacances pour l'aménager à neuf; on voulait une décoration du XVIIIe siècle, mais dans une note un peu sévère.

(1) *Copyright by* Colette Yver 1912.
(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 octobre et 1er novembre.

Elle cherchait depuis le matin son premier croquis : une corbeille renversée laissant choir et rouler des poires, des pêches et des raisins. Mais il lui fallait des fruits d'une maturité, d'une qualité parfaites ; elle ne pouvait se contenter des malheureux avortons achetés par Brigitte, le matin, à un marchand des quatre saisons. Elle le lui dit encore quand la vieille bonne vint se plaindre de ce que le potage refroidissait.

— Je ne vous comprends pas, Brigitte ; vous qui êtes un peu du métier, que voulez-vous me voir faire avec ces fruits de gueux !

— Tiens, nous les croquerons ! reprit Pierre Fontœuvre avec son accent méridional.

Lui se trouvait fort heureux. Les vacances avaient suspendu ses cours dans les pensions suburbaines, et, au Jardin des Plantes, venaient de naître trois petits léopards dont les grâces l'avaient séduit. Du coup, il tenait son Salon pour l'année prochaine, avec cette famille de félins qui ravirait le public.

— Mettons-nous toujours à table, dit Hélène, Marcelle prendra le repas où il en sera.

Tous se laissaient un peu guider par cette raisonnable Hélène qui en eût remontré à chacun d'eux pour le sens pratique et l'équilibre. On la suivit dans la salle à manger. Brigitte servit.

— Madame la soupe sera froide, n'est-ce pas ? interrogea François.

Chacun gardait ses préoccupations. Fontœuvre voyait ses panthères, Jenny, son dessus de porte, Hélène, l'ordonnance dont elle s'inquiétait, avec ses formules et ses hiéroglyphes, François, sa fade et impérieuse maîtresse qui l'exigeait dès huit heures du soir. On apportait les légumes lorsque Marcelle entra. Son visage toujours fermé, presque hiératique, avait pris ce soir une animation extraordinaire, elle était toute rose et le feu de ses prunelles disait son agitation.

— Je reviens de chez Nelly Darche, fit-elle d'un ton bref en dépliant sa serviette.

Le silence continua. Fontœuvre souriait, de souvenir, aux jeux de ses petits fauves. Hélène pensait au mortier oublié sous la table des manipulations, au laboratoire. François avait de lourds soucis d'argent, et redoutait, pour ce soir, les plaintes de son amie. Enfin, la mère demanda :

— Quoi de neuf chez Darche ?

— Quoi de neuf ? répéta Marcelle d'une voie courroucée et qui tremblait, eh bien ! j'y ai encore trouvé Vaupalier, chez Darche, et tu sais, j'en ai maintenant l'assurance, il est son amant.

Si vif est l'intérêt qu'éveillent en nous les récits où l'amour entre en jeu, que soudain toute la famille captivée dévorait des yeux la jeune fille. Mais elle, comme pour dissimuler son indignation, avalait maintenant le potage à petites cuillerées rapides.

— Si elle continue, reprit Fontœuvre en faisant cascader les mots, comme toujours lorsqu'il plaisantait, tout Paris y passera chez cette chère amie !

Mais Hélène était devenue très rouge. Toutes ces histoires de liaisons irrégulières, dont à Saintes elle n'avait jamais entendu que des échos — et encore voilés de quelles métaphores ! — la troublaient extrêmement. Certes, elle n'ignorait pas grand'chose de la vie, mais certaines faiblesses restaient à ses yeux abominables, presque irréelles, enveloppées d'un nuage que ses réflexions n'avaient jamais percé. De tels drames lui semblaient ne devoir se passer que dans les romans, pas, Dieu merci, dans le cercle des gens qu'elle pouvait fréquenter.

— Cette pauvre Darche ! dit Jenny avec indulgence, elle a un cœur si tendre, elle ne peut vivre sans amour.

Marcelle se redressa et sa main qui tenait la cuillère s'agitait fébrilement quand elle dit :

— Lorsqu'on a aimé un homme, comme elle paraissait aimer le petit Fabien, on ne l'oublie pas au bout de trois mois pour se jeter dans les bras d'un autre !

— Oh ! prononça François avec lassitude, ma pauvre Marcelle, tu attaches une importance à ces choses !

— Quand on aime vraiment un homme, dit Marcelle lentement, presque religieusement, c'est pour toujours.

Nul ne fit attention au ton singulier dont la silencieuse fille, qui n'exprimait jamais un sentiment, avait articulé cette phrase ; seule Hélène, qui étudiait avec une curiosité passionnée sa mystérieuse sœur, le nota et en conçut une inquiétude imprécise. Mais Marcelle, de plus en plus excitée, continua :

— J'avais vu Nelly pleurer son abandon, je l'avais vue souffrir. Je n'aurais pas cru cela d'elle ; oh ! non, je ne l'aurais pas cru.

— Tu avoueras qu'un Fabien ne méritait pas une éternelle fidélité, remarqua Jenny.

— Mais elle, sa conscience, sa dignité de femme méritaient plus de retenue, déclara Marcelle sévèrement.

— Marcelle a raison, appuya le père ; cette sacrée Darche est une...

Et il fit claquer ses doigts en l'air pour achever sa pensée.

Alors François, de son air éternellement fatigué :

— Mais, papa, selon ta morale, à combien d'amans une femme a-t-elle droit ?

Et Fontœuvre, riant de bon cœur, eut un geste évasif pour dire qu'il ne s'attarderait pas à résoudre le problème. Puis on se mit à s'occuper de Mme Vaupalier, l'épouse légitime. Mais elle n'inspirait aucune compassion. La frêle Dudu, l'ancien petit modèle montmartrois, aux pattes de sauterelle, était devenue une grosse dame officielle, qui ne prenait plus la peine de retenir ses propos; toute son hérédité lui remontait aux lèvres dès qu'elle s'échauffait en paroles. Et elle avait les susceptibilités haineuses du peuple, qui semaient des ennemis pour Vaupalier dans tous les salons où elle passait. Que son mari la trompât semblait bien naturel. Mme Fontœuvre trouvait seulement admirable que Nelly Darche eût agréé Vaupalier. On s'en félicitait pour lui comme d'une chance inespérée.

— Pensez donc, disait Jenny, une si grande artiste! Lui ne lui vient pas à la cheville.

C'était plus honorable que s'il avait été admis à l'Institut.

Lorsque, à dix heures un quart, la ponctuelle Hélène rentra de sa pharmacie, Marcelle se déshabillait pour la nuit. Les deux sœurs se retrouvèrent au cabinet de toilette qui leur était commun, et les yeux curieux d'Hélène ne pouvaient se retenir de scruter le visage hermétique de sa cadette. Elle était son aînée de deux ans, mais combien elle se sentait ignorer de choses auxquelles cette petite Marcelle était depuis longtemps initiée! Que de pensées sous ce front illisible, dont Hélène ne pouvait même pas soupçonner la nature. Et cet impérieux besoin de toujours savoir, qui dès l'enfance avait marqué sa personnalité, qui avait si fort inquiété jadis la bonne Mme Trousseline, la tourmentait de nouveau devant ce monde inconnu qu'était l'âme de Marcelle.

— Cette demoiselle Darche, alors, tu la voyais souvent ? Tu allais chez elle, tu y trouvais ses amis ? demanda-t-elle.

— Oui, répondit Marcelle, amusée du scandale qu'étaient pour sa sœur toutes ces révélations.

— Maman te le permettait, et cela ne te gênait pas de savoir que cette personne vivait de cette manière ?

— De quelle manière ?

— De celle... que tu disais tout à l'heure, expliquait la pauvre Hélène, fort embarrassée de s'exprimer sur ces choses.

Marcelle ne répondit rien. Il y eut entre elles deux un silence. A son tour, elle considérait Hélène. Celle-ci n'était pas moins mystérieuse à ses yeux, que Marcelle ne l'était à ceux de sa sœur. Cette fraîche et forte fille demeurée une enfant, alors qu'elle était déjà femme, attendrissait son cœur froid. Elle pensait à Nicolas, à leur triste amour, à l'affreuse journée de baisers et d'amertume qu'ils avaient passée ensemble rue de l'Arbalète, où Nicolas, ravagé de remords, l'avait torturée tout d'abord en ne parlant que de Jeanne, puis étouffée sous ses caresses pour retomber ensuite dans son désespoir. Comme Hélène, sereine et ignorante, lui paraissait heureuse ce soir ! Elle refoula les larmes qui lui perlaient aux paupières et murmura :

— Ma pauvre Hélène, on ne peut empêcher une femme d'aimer !

Mais, si vite qu'elle eût dissimulé ses larmes furtives, Hélène, en sa subtilité, les avait aperçues. A force d'exercer sa divination pour le plaisir de percer des secrets, elle était devenue presque une voyante. Et tout d'un coup, une idée la fit frémir. Est-ce que Marcelle, sa petite Marcelle...

Mais elle ne formula pas l'idée qu'elle se reprocha tout de suite comme un péché. N'y a-t-il pas des choses impossibles simplement parce qu'elles sont *impossibles ?* Est-il raisonnable seulement de les supposer ?

Et s'avançant, elle lui tendit sa joue. Alors, pour la première fois, Marcelle si froide, si sèche d'ordinaire, serra convulsivement sa sœur en pleurant un peu. Mais elle ne dit que ces mots :

— Comme nous avons été élevées différemment, Hélène !

A partir de ce jour, comme en dépit d'elle-même, Hélène, saisie d'une inquiétude singulière, ne cessa d'épier sa cadette.

La nuit, elle écoutait les bruissemens venus du cabinet voisin où dormait Marcelle. N'était-elle pas agitée? Reposait-elle tranquille comme une gamine de dix-sept ans sans soucis? Au réveil, elle scrutait sa mine; à table, les jeux imperceptibles de sa physionomie muette. Puis, à la fin des journées, sans l'interroger directement, elle essayait de reconstituer l'emploi de son temps. Marcelle disait avoir été au Louvre, chez Blanche Arnaud, puis chez cousine Jeanne pour la leçon d'Houchemagne, ou bien avec la Russe, sa compagne d'atelier, pour des études de plein air à Meudon, à Saint-Cloud. Si, au lieu d'aller à la pharmacie, Hélène avait pu la suivre!... Et Marcelle lui semblait plus triste que jamais; plus belle aussi; les épaules frêles s'élargissaient, le col si long de fine statuette prenait une rondeur, une noblesse parfaites, une chair de neige; et par momens les yeux verts s'alanguissaient, se fixaient dans l'espace, et Hélène y retrouvait déjà un passé douloureux comme il y en avait un dans les yeux flétris de sa vieille grand'mère. Mais le monde inconnu qui était au fond, Hélène n'y pouvait pénétrer.

Quelquefois cousine Jeanne venait après dîner et restait tard pour attendre Hélène qu'elle affectionnait particulièrement. Elle souffrait d'un mal dont elle ne se plaignait pas, qu'on voyait seulement à sa pâleur, à l'amaigrissement de ses traits. Mais son divin sourire était toujours le même, en sa douceur, en sa délicatesse, et elle souriait encore plus qu'autrefois à ses jeunes cousines, à Jenny dont elle s'inquiétait davantage, lui demandant sans cesse si elle n'avait pas besoin d'argent.

— Pardonne-moi si je n'ai pas toujours été assez attentive à tes soucis, lui disait-elle. Je suis éternellement dans les nuages, mais il ne faut pas me priver pour cela du plaisir d'être avec toi tout à fait fraternelle. Des besoins, Nicolas et moi nous en avons si peu! Donne-moi l'illusion que tes filles sont mes enfans.

— Eh bien, répondait la petite Fontœuvre, puisque ton mari n'a jamais fait ton portrait, je te le ferai, moi, avec mes petits moyens, quand il me faudra beaucoup de sous.

Alors Jeanne, qui avait toujours été si secrète pour tout ce qui concernait le travail d'Houchemagne, se laissait aller aujourd'hui à répliquer, comme si elle y trouvait un délice :

— Nicolas n'a jamais fait mon portrait, c'est vrai; mais combien de fois ai-je posé devant lui, si tu savais!

On disait d'elle:

— Comme cousine Jeanne a changé depuis la mort de son père!

Elle endurait un martyre. Nicolas ne l'aimait plus. Il le lui avait dit avec brutalité, le soir de son retour, et elle avait alors subi le coup stoïquement, sans larmes, sans scène, sans une question, respectueuse seulement de la crise inexplicable dont elle voyait souffrir son idole. Et c'était seulement au bout de deux jours que, trouvant son mari plus calme et plongé dans une sorte de coma douloureux, elle lui avait demandé :

— Qu'as-tu donc ?

— Je ne sais pas, avait répondu Nicolas; j'ai le cœur et le cerveau malades. Tu en es témoin, je ne peux plus rien faire. Ma palette est brisée! je ne peindrai plus.

— Tu ne peindras plus! cria Jeanne.

— Laisse-moi. Ne te fais pas de chagrin. Il faut subir la fatalité. Aie seulement pitié de moi comme d'un malade. Tu es une femme admirable; tu peux tout supporter. Tu me supporteras moi-même, comme un frère blessé.

— Mais qu'est-il arrivé? suppliait Jeanne en se tordant les mains, que s'est-il passé? Je ne t'ai fait nulle peine; qui t'a transformé?

— Je ne sais pas, répétait-il obstinément. Ne te fais pas de chagrin.

« Ne te fais pas de chagrin. » C'était la phrase qu'il avait toujours aux lèvres maintenant. Et la pauvre femme, y voyant encore un reste de sollicitude, arrivait à s'en contenter, à y trouver une consolation aux rebuffades qu'elle endurait sans cesse de Nicolas irritable et nerveux.

Elle voulut lui amener un médecin célèbre. Il refusa de le recevoir. Elle lui proposa de voyager. Il entra dans une colère effrayante. Alors elle dit à Marcelle : « Viens plus souvent lui demander conseil ; viens le faire causer de son art; ta présence le rassérène; il n'y a que ta jeunesse qui lui agrée. »

Mais ce qu'elle dérobait farouchement à tout le monde, c'était cette inertie passagère où il était tombé. Elle en rougissait comme d'un opprobre ; que le demi-dieu connût la lassitude, l'incapacité, et que le public, l'apprenant, conçût pour lui de la pitié, était-ce possible? Même chez les Fontœuvre, elle mentait, racontant qu'il était de plus en plus absorbé dans son œuvre gigantesque.

Près de Nicolas, elle tenait son rôle d'épouse rebutée avec une dignité, un tact qu'il analysait en se maudissant davantage. Elle cachait ses larmes, s'écartait de lui sans ostentation, lui ménageait des heures de solitude, se retenait même de l'exhorter, ne lui rappelait pas l'œuvre abandonnée. Elle s'effaçait humblement. Elle n'était plus dans la maison qu'une ombre discrète, présidant en silence au fonctionnement matériel des choses. Seulement sa santé s'altérait et aussi sa divine beauté qui semblait n'avoir fleuri que pour le plaisir de l'Idole, et destinée à s'effacer dès que l'Idole s'en détournerait.

Cependant sa désolation n'échappait pas à Nicolas. Plus cette douleur était muette et cachée, plus elle le torturait, au contraire de ce qu'on aurait pu croire. Cette patience supérieure le mortifiait plus qu'aucun sarcasme, l'atteignait à la plaie même de son âme. Alors, il devenait dur et cruel, reprochant à Jeanne des reproches qu'elle n'avait pas proférés, fouillant jusqu'à ses pensées pour lui faire un grief de celles qu'il lui supposait : et quand il l'avait ainsi abreuvée d'amertume, il arrivait près de Marcelle dans une exaltation qui confinait à la folie.

— Tu sais, je tue Jeanne; je la tue lentement, mais elle mourra de ce qu'elle endure.

— Oublie Jeanne au moins pendant que tu es à moi, disait Marcelle.

Souvent ils pleuraient ensemble sur la misère de leur malheureux amour. Car les remords de son amant avaient peu à peu amolli l'inconsciente Marcelle. La souffrance de Nicolas, à pénétrer sa passion d'abord rudimentaire en sa sensualité, l'avait comme organisée, compliquée, adoucie. Marcelle n'était plus la même. Sans regretter rien encore, elle pleurait au moins le radieux bonheur qu'ils auraient eu s'ils avaient eu le droit de s'aimer; et plus elle chérissait Nicolas, moins elle haïssait Jeanne qui, elle aussi, aimait dans la douleur.

Quand Marcelle venait rue Visconti, elle montait droit à l'atelier. La grande toile, où la composition s'esquissait au fusain, n'avait pas progressé, et au chevalet, on voyait toujours le Christ sans visage. Nicolas regardait Marcelle avec pitié.

— Pauvre petite, tu viens docilement prendre ta leçon, tu viens t'éclairer aux lumières de l'artiste... Mais ne sais-tu pas que je suis fini, incapable; je suis l'arbre stérile, bon à jeter au feu.

— Oh ! Nicolas ! prononçait-elle avec une admiration qui la transfigurait, un génie comme le tien ne peut devenir stérile !

Pour elle, rien ne l'inquiétait dans cette impuissance. Elle en était fière plutôt, l'attribuant à la violence de l'amour qu'elle avait inspiré. Et elle ouvrait ses cartons, montrait ses études de Meudon, de Chaville, faites avec la Russe, disait ses projets de composition pour l'avenir. Nicolas la reprenait, dirigeait sa flamme, lui donnait à lire à haute voix des pages de la *Légende Dorée*, et souvent, au milieu de la lecture, il l'interrompait :

— Tu es ma fille, tu sais ; je sens que je te fais avec la substance de mon âme.

Jamais, quelque désir qu'ils eussent l'un de l'autre, ils n'échangeaient même un baiser dans cet atelier où ils s'étaient appartenu pour la première fois. C'était la pudeur de leur faute de respecter ce lieu comme un sanctuaire, à cause de Jeanne, à cause de l'Art, à cause de toute l'œuvre passée suspendue aux murailles blanches : le *Triptyque de Saint François*, le *Centaure*, le *Sphinx* colossal, le terrible *Taureau ailé*, surtout le Sauveur dont Nicolas n'avait pas été assez pur pour peindre le visage... Leurs mains se prenaient, leurs yeux se pénétraient, et après s'être privés de toutes caresses, ils emportaient de ces rencontres mystiques une douceur qui se répandait sur toutes les journées de Nicolas.

Ce fut au soir d'une de ces journées que Jeanne, rentrant de courses, s'approcha de son mari toute frissonnante, avec une humilité, une crainte qui emplit de pitié Nicolas.

— Ma pauvre Jeanne, qu'as-tu donc ? dit-il affectueusement.

Alors, il s'aperçut qu'elle portait un paquet, une sorte de boîte. Elle le lui donna. Il l'ouvrit, c'était une palette. Il ne s'emporta pas comme elle le redoutait ; il lui demanda seulement, d'un air accablé :

— Tu veux donc que je recommence à peindre ?

Elle joignit les mains d'un geste de prière, mais ne put répondre, tant sa gorge se serrait. Alors, le souvenir revint à Nicolas des années sereines où elle avait été son inspiratrice, la gardienne de son œuvre, l'aiguillon de son labeur, l'idéal de son esthétique, la tutrice de son génie. Pouvait-il oublier tout cela ? Pouvait-il refuser à la pauvre sacrifiée un geste de bonté tar-

dive? Et il lui promit spontanément d'essayer une reprise de travail.

— Pour te faire plaisir, tiens, je tenterai demain une nouvelle expérience.

C'était plus qu'elle n'espérait. Il était sauvé s'il reprenait ses pinceaux. Car elle ne pouvait admettre qu'un tel génie pût subir plus qu'une transitoire éclipse. Sa joie était telle, qu'Houchemagne, à la contempler, retrouva une heure de paix.

Le lendemain il sortit, sous le prétexte de chercher un modèle nouveau pour son Christ. En fait, il se rendait rue de l'Arbalète. Marcelle l'y attendait, toujours la première au rendez-vous, quoi qu'il fît pour la devancer. Il arrivait, en ce jour d'exception, allègre et serein, exonéré de remords par la concession qu'il avait faite à Jeanne. Il s'amusait à soulever Marcelle dans ses bras, comme un petit enfant, à la porter d'une chambre à l'autre, en riant de sa folie. Il lui disait :

— Est-ce que tu ne me trouves pas vieux? Ah! que j'aurais voulu, à cause de toi, avoir l'âge de Daphnis, avec le sourire de ton adolescence; tandis que, regarde, ma barbe grisonne, des rides me brident les yeux. Je suis ton amant, pourtant, ton amant plus tendre et plus conscient que je ne l'aurais été à vingt ans. Je t'aime avec tout mon passé.

Elle le contemplait, toute frissonnante.

— Oh! Nicolas, je ne souhaiterais pas que tu fusses autrement.

Il lui disait encore :

— Mon passé, je voudrais te le faire connaître ; il a été étrange et comme cloîtré dans un long rêve. A partir de treize ans, j'ai vécu dans une ivresse qui me séparait du monde. Et avant treize ans, je n'avais eu que le goût des oiseaux. La vue d'un oiseau me ravissait. En ai-je déniché dans les bois de Triel, pour le plaisir de les sentir palpiter dans ma main, de les toucher! J'étais alors un gamin boueux, tu sais, un gamin en galoches, en sarrau bleu rapiécé. Oh! Marcelle, voudrais-tu qu'un jour nous retournions ensemble dans ce pays qui m'est si cher?

A cette pensée, Marcelle, si sérieuse et si grave d'ordinaire, ne contint plus sa jubilation. Il ne fallait pas attendre, c'était tout de suite, au plus tard demain, qu'il fallait accomplir ce joli pèlerinage.

— Songe, Nicolas, une promenade à nous deux, une promenade d'amoureux comme les autres !

Il fut ainsi décidé qu'ils iraient le lendemain déjeuner chez le père Houchemagne, et que l'excursion se ferait très ouvertement, au vu et au su de toute la famille. Nicolas se réjouissait follement ; il en était transformé quand il rentra chez lui, et toute l'après-midi il travailla facilement d'après ce modèle qu'il avait ramené, s'étant souvenu tout à coup de son adresse. Il avait pris une toile neuve et s'était avisé de recommencer, dans une idée tout autre, sa figure du Christ. Jésus apparaissait maintenant de face, montrant seulement des deux mains la foule dont il avait compassion. Et ce mouvement, Nicolas en était heureux comme d'une trouvaille ; il le préférait cent fois au précédent. Quant au visage, il crayonna seulement en partie les traits du modèle, pour la construction de la face que celui-ci avait admirable.

— Ta palette m'a porté bonheur, vois-tu, dit-il le soir à Jeanne. Je vais peut-être reprendre mon œuvre.

Elle lui aurait baisé les pieds.

Ce fut lui qui, de bonne heure, le lendemain, alla chercher Marcelle quai Malaquais. Elle joua la surprise. Hélène mettait son chapeau pour se rendre à sa pharmacie. Elle dit avec sa jovialité de bonne fille, en les regardant tous deux :

— Ah ! vous avez de la chance, vous autres, d'aller vous promener à la campagne !

Marcelle et Nicolas se sourirent longuement, sans répondre à la jeune fille. Et quand ils tournèrent les yeux vers elle, ils s'aperçurent qu'elle les contemplait, toute blanche, toute crispée.

Nicolas, qui ne comprenait pas son trouble, lui demanda :

— Pauvre petite Hélène ! vous aussi vous aimeriez bien venir voir les beaux paysages de la Seine ?

Hélène resta muette. Le sourire de Marcelle à son amant venait de l'éclairer. « On ne peut empêcher une femme d'aimer. — Quand on aime vraiment un homme, c'est pour toujours. » Comme ces phrases de sa cadette s'expliquaient maintenant, ainsi que l'emploi secret de ses heures, et son épanouissement de femme, et sa beauté, et ses métamorphoses morales que l'aînée notait attentivement ! Elle savait désormais, et son cœur se serrait atrocement. Sa petite Marcelle si puérile, si fine, et en même temps

si altière, cette cadette dont elle était si orgueillense, l'aimant déjà pour sa gloire future, elle était tombée dans cette existence innommable, elle s'était enlizée à son tour dans ce que Mme Trousseline appelait souvent les sables mouvans de la vie parisienne!

— Comme tu es étrange ce matin, Hélène, s'écria Marcelle en tâchant de masquer son inquiétude.

— Je ne suis pas étrange, je suis triste, murmura Hélène encore toute haletante.

Le bonheur transfigurait Marcelle ; elle ne pensait plus à dissimuler. Elle courut chercher son grand chapeau de paille noire, se noua à la taille une ceinture en filigrane d'or, fort à la mode cette année-là aux Beaux-Arts, puis prenant la main de Nicolas :

— Je suis prête, nous pouvons partir.

Elle vint ensuite embrasser Hélène. Mais Hélène se recula instinctivement. Tout le péché de sa sœur lui devenait apparent, dans la beauté de Marcelle, dans la fraîcheur de sa joue, dans ses yeux chargés d'une expérience inavouable. Et il y avait moins chez Hélène la sévérité impitoyable de la jeune fille vertueuse, que l'étonnement douloureux d'une vierge très candide, mise pour la première fois en présence du mal. Marcelle l'entendit murmurer :

— Jamais je ne t'embrasserai plus.

Et afin de ne pas voir les amans s'éloigner ensemble, Hélène s'enfuit dans sa petite chambre, où elle put cacher les larmes intarissables de son premier désenchantement.

— Hélène m'excède, dit Marcelle à Nicolas dans la rue; depuis son retour elle m'espionne, et je sais maintenant qu'elle a deviné notre amour.

— Comment l'aurait-elle pu si tu n'en as rien dit?

— Ah! tu ne connais pas Hélène!

Cette pensée assombrit le début de leur fête. Mais leur fête était trop magnifique et trop ardente pour ne pas noyer tout souci dans sa lumière. Quand ils se virent dans le train, seuls dans leur compartiment, ils eurent un moment d'ivresse enfantine, presque populaire. Elle le traitait comme un compagnon de jeu; lui la taquinait comme il eût fait d'une grisette. Elle n'interrompait son rire que pour demander :

— Est-ce bientôt Triel?

Enfin la Seine apparut et le train côtoyait sa rive droite ; on

la voyait fuir au loin vers une région brumeuse et bleuâtre. Ses bords et ses îles portaient des peupliers abondans ; et une atmosphère légère et tendre régnait sur toute cette campagne sereine, fleuve, champs et bois, déjà touchés par l'automne. Alors Marcelle et Nicolas devinrent attentifs à la nature dans laquelle ils pénétraient. Leur rire cessa. Ils ne se parlèrent plus, penchés vers la portière, les mains serrées, assagis et pensifs.

Il la regardait avec émoi. Elle jouissait de se sentir admirée, elle en palpitait de plaisir comme une fleur dont on respire le parfum.

— Ah ! que je suis heureuse ! soupira-t-elle oppressée. Que va-t-il donc nous arriver aujourd'hui ?

— Oui, que va-t-il nous arriver aujourd'hui ? reprit Nicolas très grave.

Ils descendirent à la petite gare proprette et minuscule, enfilèrent une allée de platanes si taillée, si régulière, si bien environnée de villas luisantes qu'on se serait cru dans un jardin de riches bourgeois. Mais déjà l'église se montrait entre les arbres, d'une architecture diverse et tourmentée, avec son toit vétuste et la coiffe noire de son clocher en pyramide. Et, tout alentour, les très vieilles maisons de l'ancienne ville se massaient d'un air de dévotes personnes qui s'accotent à la grande Protectrice. Alors, Nicolas fut pris d'une indéfinissable émotion en amenant à ces lieux familiers son tragique amour. Ces vieilles rues, ces murs décrépits, ces façades grignotées par le temps qui l'avaient connu tout petit et pur, faible et paisible, il leur revenait aujourd'hui avec son adultère. Il avait trompé la plus noble des femmes, et il serrait contre lui cette fragile maîtresse qui aurait pu être son enfant. Pourtant, ce n'était pas de honte qu'il frémissait, c'était d'un bonheur éperdu.

— Ah ! disait Marcelle, que j'aurais voulu connaître le petit garçon que tu as été ici !

D'abord, il l'entraîna vers la Seine, car c'était là que reposaient ses souvenirs les plus vifs. Elle est, à cet endroit, large et rapide. Le dernier des ponts à péage pose au fond de son lit, en faisant mille remous à la surface, les jambages de ses piles, dresse au-dessus des eaux l'arc détendu de son tablier, et encore au-dessus, élève son aérienne armature, semblable à un dais à jour d'où retombent des cordons d'acier. Au loin, sur l'autre rive, on aperçoit les collines bleues à la courbe molle et douce ;

et, ce matin-là, le soleil discret de l'automne poudrait d'or, sans les transpercer, les vapeurs des lointains où se perdaient les berges vertes.

— Tu vois, disait Nicolas, dès sept ans je venais ici, les matins d'été, me baigner tout nu avec les autres gamins de l'école :

Marcelle, pensive, souriait en regardant l'eau.

— Quelles étaient tes idées alors ? demandait-elle, à quoi rêvais-tu ? que désirais-tu ? Pour moi, quand je me reporte à cet âge, je retrouve un immense tourbillon d'envies, de curiosités, de vanités. L'ambition d'être jolie, qui m'attardait indéfiniment devant la glace, était le sentiment le plus continu; mais les autres se chevauchaient, se pourchassaient, se succédaient, sans consistance, comme des flocons de neige qui se harcèlent, s'empressent tant, et finissent par s'évanouir si vite. C'est drôle une petite fille.

— Moi, j'avais des idées fixes et tenaces, disait Nicolas. Par exemple, l'espoir d'une baignade m'occupait deux jours. Ou bien je fabriquais un sabre avec deux morceaux de bois, je mettais une ceinture à ma blouse, un bonnet de papier sur ma tête, je suivais, avec cinq ou six autres polissons, le plus grand d'entre nous qui avait un clairon, et nous faisions résonner du bruit de nos galoches le pavé inégal de la Grande-Rue. Alors je ne pensais à rien; seulement un instinct violent et énorme me remplissait de jouissance; c'était un désir indéfini de bataille, comme une rêverie dans le tonnerre. Les jours où le fils de l'épicier me prêtait son tambour, j'allais droit devant moi, jouant des baguettes, répandant par les rues un tapage infernal. Encore là je ne pensais à rien; mais ce tintamarre qui me semblait sortir du bout de mes doigts, qui émanait de moi et remplissait toute une ville, c'était une volupté, un triomphe de petit chef. Si je n'avais craint d'être fessé pour arriver en retard, je ne me serais pas arrêté. Au printemps, je pensais à posséder les nids des oiseaux, et c'était un désir latent qui me faisait souhaiter constamment la fin de la classe. Ah! je n'étais pas compliqué!

Il se perdait dans ce passé lointain. Puis, tout à coup, saisissant le bras de Marcelle :

— Viens voir maintenant ma maison.

Il lui fit monter une des rues étroites qui escaladent l'am-

phithéâtre de la petite ville; l'église à la pierre jaunâtre, aux murailles rongées, leur barrait la route; mais la rue s'y creusait une voûte et passait sous l'édifice avec sa chaussée boueuse, ses ruisseaux noirs. Le cintre de cette voûte encadrait alors la vision d'une rue de village ancien, avec ses maisons à poutrelles. Nicolas désigna l'une d'elles, dont on voyait d'ici le grenier à foin avec sa poulie et dit :

— C'est là que je suis né.

Marcelle gardait le silence.

En arrivant, Nicolas poussa la grande porte charretière. La cour apparut avec son fumier, ses poules. A gauche, il y avait d'abord la charretterie et l'écurie, surmontées du grenier à foin qui se voyait de la rue, puis la petite maison d'habitation faisait suite. Un grand vieillard se montra sur le seuil de la porte. Il avait des galoches, un tricot de laine bleue, et à la main une poignée d'oignons. En apercevant Nicolas, il cria simplement :

— Ah! te voilà.

Et il dévisagea Marcelle en fronçant les broussailles de ses sourcils.

Nicolas l'embrassa en lui demandant :

— Tu ne reconnais pas Marcelle Fontœuvre, la petite cousine de Jeanne, que tu as vue chez moi tout enfant?

— Ah! bon! fit le vieux, je me disais aussi...

— Je lui donne des leçons de peinture, continua Nicolas, et aujourd'hui nous sommes venus te demander à déjeuner.

— Ça tombe bien, répliqua le père Houchemagne tout épanoui. Comme c'est là, j'ai tué un lapin ce matin; le voici qui cuit dans la casserole avec une sauce au vin.

— Votre cuisine sent bon, monsieur Houchemagne, dit Marcelle.

Elle surprenait Nicolas. Lui qui ne l'avait pas conduite ici sans appréhension, redoutant son mépris de petite bourgeoise, ses moqueries même, la voyait empressée autour du bonhomme, se proposant pour l'aider aux soins du ménage. Elle avait ôté son chapeau et ses gants; déjà elle disposait, sur la toile cirée brune ornée d'une carte de géographie, une pile d'assiettes prise au buffet. Et il s'attendrissait; car il savait bien comme, chez sa mère, elle répugnait à tous ces travaux, refusant même d'alléger le service de la pauvre vieille Brigitte.

C'était pour lui qu'elle s'y abaissait aujourd'hui, c'était pour lui qu'elle devenait bonne; cette transformation qui en faisait une créature nouvelle, c'était une opération de l'amour dans cette âme...

— Mademoiselle n'est pas fière, cela se voit bien, disait le vieux paysan.

Et, bas à son fils :

— Eh bien! tu as hérité? C'est-il bon ce qu'a laissé ton beau-père?

Et ses yeux se plissaient; ses joues rasées où le poil gris, dru et raide affleurait, avaient de petits frémissemens de curiosité, et il contemplait, avec un contentement surabondant, ce fils supérieur que favorisaient toutes les prospérités.

Nicolas souriait tristement. Était-ce donc vrai qu'il fût né de cet être rustique qui ne connaissait rien, qui ne pouvait rien connaître de son âme véritable? Combien de générations semblaient l'en séparer! Cependant, il sentait impérieusement cette paternité bienfaisante, il comprenait toute sa dette envers ce pauvre homme dont le dévouement l'avait donné à l'art, et dans son trouble d'aujourd'hui, volontiers il se serait jeté contre cette poitrine de vieux paysan probe, pour y oublier le poison de sa vie. Mais pour donner une joie de plus au vieillard, il répondit :

— Oui, père, ma femme a maintenant une belle propriété.

— Et la terre vaut-elle là-bas autant que chez nous?

— Non, père, mais dans ce bien-là, il se trouve un des plus admirables châteaux de France.

— Diable! fit le père Houchemagne avec un petit rire satisfait.

Et plus porté encore à la vanité qu'au lucre, en ce qui concernait son enfant, élevé déjà d'un échelon au-dessus des autres rustres par le fait de sa paternité glorieuse, il caressait ce fils d'un regard ineffable qui pénétrait celui-ci jusqu'à l'âme, et il disait :

— Hein! mon Nicolas, tout de même! A peine si tu aurais besoin de travailler maintenant!

Marcelle, qui avait trouvé dans un tiroir les fourchettes de fer et finissait de dresser la table, les écoutait en allant et venant. A ce mot-là, elle vint s'asseoir sur une chaise de paille, auprès d'eux.

— Mais, monsieur Houchemagne, mon cousin ne travaille pas pour s'enrichir. Les œuvres qu'il fait sont non seulement

son bonheur, mais celui de tout un monde; il vient des gens de tous les pays pour les voir; on les aime; on aime Nicolas pour les avoir faites: croyez-vous qu'il ne soit pas déjà payé?

— Quelques billets de mille en plus ne nuiraient pas, fit le bonhomme très grave; mais je sais que Nicolas n'est pas « intéressé. » Puis, il a beau être plus grand que moi, il est de mon sang, n'est-ce pas; et moi aussi, je travaillerais pour le plaisir, quand cela ne devrait pas me rapporter un centime.

— Je ne suis pas plus grand que vous, père, riposta Nicolas, que l'émotion gagnait de plus en plus.

A ce moment, le vieux s'en alla au fourneau : « Il ne faut pas laisser brûler la fricassée, » disait-il d'un air recueilli. Et toute sa vie limpide se représentait d'un coup aux yeux de Nicolas qui le revoyait jeune, beau paysan de trente ans, aux côtés de sa femme, cette jolie brune potelée, un peu indolente, ne se plaisant qu'à coudre sur le seuil de sa porte. Jamais le père ne l'avait emmenée aux vignes pour tenir le cheval lors des « rabourages, » selon la coutume des autres cultivateurs. Jamais elle n'allait, comme les autres femmes, sous le soleil, une large cornette empesée sur la tête, ébourgeonner, sarcler, sulfater, arracher les échalas. Le vigneron, acharné au travail, y suffisait seul. Elle ne participait qu'à la vendange, qui est une sorte de fête. Et Nicolas, qui dans son enfance n'avait vu entre ses parens nul échange de tendresses, comprenait aujourd'hui le taciturne amour de paysan, ce culte muet d'un homme simple, pour une femme secrètement adorée. Il se rappelait les soirées d'hiver qui s'écoulaient dans cette salle, toujours semblable, et quel bien-être il éprouvait quand il apprenait ses leçons sous la lampe, pendant que son père décortiquait les haricots secs, et que sa mère cousait, avec des mines coquettes pour admirer son ouvrage. Ils ne se disaient jamais rien ; aucun des trois ne parlait; mais l'admirable cohésion de la famille, comme il la voyait aujourd'hui, puissante et sacrée, entre eux trois ! Que de bonheur et de sainteté dans ce foyer !

Celle dont il tenait sa nature, qui, en l'enfantant, l'avait placé comme hors de sa race, il l'avait perdue toute jeune encore, avant même d'avoir pu connaître son âme mystérieuse. Et il savait que son père avait eu là une douleur peu commune chez un paysan; il savait aussi que le vieillard avait gardé à la morte une stricte fidélité. Un jour de vendange, comme celui-ci,

la langue déliée par le vin, parlait librement à son fils de vingt ans, il lui avait dit :

— J'ai eu une bonne femme, vois-tu, et je n'en ai point voulu d'autre; ce que j'ai gagné avec ta mère, qui était économe, ç'aurait-il été bien de le manger avec une gueuse qui ne l'aurait point value? Non, je n'ai plus besoin de cette engeance, ni de jeune, ni de vieille. Quand je ne pourrai plus faire mon tripot, je prendrai un gosse pour m'aider.

La maison paternelle, en reprenant Nicolas dans sa maturité, lui redisait toutes ces choses qu'il pouvait entendre complètement aujourd'hui. Et il lui semblait qu'elle lui demandait compte de sa vie, de tous les bienfaits moraux dont elle l'avait enrichi. A ce moment, le père Houchemagne, déposant sur la table la casserole fumante, disait :

— Si ma bru était venue avec toi, ça aurait encore été mieux, mon fils.

Alors Nicolas, qui, juste à ce mot-là, faisait asseoir près de lui sa jeune maîtresse, éprouva soudain une angoisse mortelle. Qu'avait-il fait! Voilà donc la réponse qu'il apportait à la grande voix familiale qui, brusquement, l'interrogeait par tous les souvenirs, tous les objets, par le seul aspect du vieux vigneron à la rude honnêteté? Il amenait ici son adultère, son péché. A la table de famille, à cette table maternelle, témoin de toute son enfance et de la dignité de tous les siens, il imposait Marcelle!...

— Car, vois-tu, continuait le bonhomme en distribuant, d'un geste presque noble de patriarche, la nourriture dans les assiettes, ma bru, pour moi, c'est une autre enfant. Et moi qui suis vieux, je peux bien dire que je n'ai pas rencontré chez les bourgeois une femme qui lui ressemble. Tu as eu tous les bonheurs, Nicolas, car ta femme, il n'y en a pas de plus belle ni de meilleure. D'abord, pour la figure, c'est un vrai portrait; et pour la douceur, c'est un ange. On n'a qu'à l'écouter parler pour se sentir tout remué. Ah! je me rappelle le grand dîner où tu m'as invité chez toi. Jamais je n'avais été dans ce monde-là; eh bien! quand ma bru était près de moi, j'étais aussi à mon aise que le dimanche, quand je vais faire une partie à l'Image.

— Oui, Jeanne est bien digne de votre affection, père.

Mais l'excitation du repas, la joie profonde de recevoir son

enfant, animait de plus en plus le vieillard; et, le souvenir de Jeanne se précisant dans son esprit à mesure qu'il en parlait, il ne tarissait plus. Cette grâce d'une femme exquise l'avait charmé; il trouvait pour la louer des expressions pittoresques ou touchantes. Durant tout le repas, il ne fut question que d'elle. Marcelle était silencieuse. Nicolas écoutait douloureusement, avec une ancienne habitude de docilité, cette parole paternelle qui, à son insu, s'imposait à lui impérieusement. Et peu à peu, la figure de la femme trahie et délaissée se dressait devant lui plus belle, plus grande qu'il ne l'avait jamais vue.

Au dessert, comme il se retournait vers Marcelle, il lui vit les yeux pleins de larmes qu'elle retenait. Alors il éprouva une telle pitié pour cette malheureuse petite fille, qu'il n'eut plus qu'une idée, l'emmener d'ici, l'emmener avec lui dans le grand paysage apaisant de son enfance, la consoler.

Quand le père eut achevé son café, qu'il buvait religieusement, sans mot dire, comme font les paysans, ils le quittèrent, et Nicolas fit gravir à Marcelle le chemin du cimetière, puis d'autres routes montantes, isolées dans la campagne. Il avait pris son bras, il la serrait contre lui sans rien dire. En arrivant à une plate-forme, reste d'anciennes carrières épuisées, ils s'arrêtèrent. Au-dessus d'eux, c'étaient les bois. Au-dessous, la colline dévalait jusqu'au fleuve, dont on voyait les méandres, les îles, sur une longueur de plusieurs kilomètres. Le temps était devenu parfaitement clair. Sur les coteaux de l'autre rive, on distinguait pour le moins cinq ou six villages dispersés.

Nicolas s'assit sur un bloc de pierre abandonné au fond de la carrière; Marcelle était demeurée devant lui; elle lui demanda :

— Pourquoi m'aimes-tu ?

La poitrine oppressée, il la regardait. Il répondit en se contenant :

— Je t'aime parce qu'il y a en toi une gloire qui m'éblouit, la gloire de ta fraîcheur, de ta jeunesse, de ton amour.

Elle reprit :

— Je ne suis pas belle, moi; je ne suis pas bonne, moi; je ne suis pas vertueuse, moi; je suis une fille perdue; et j'ai bien senti tout à l'heure, chez ton père, que, dans le fond de ton cœur, tu me reniais. Oui, tu m'as reniée, Nicolas; ne t'en défends pas.

— C'est notre péché que j'ai renié quand je pensais à celle que j'ai abandonnée... Mais toi, je suis orgueilleux de toi, je t'aime tellement, que je me sens comme un dieu en te contemplant.

— Pourquoi m'aimes-tu?

— Je t'aime pour ta souffrance; car je te broie sans cesse. Mon remords, je n'ai pas la force de le garder seul, je le fais peser sur ton cœur. Et je suis seul coupable cependant. Moi, j'étais la conscience. Quand tu m'as aimé, je devais me défendre, t'éclairer, ne pas tomber dans la tentation de ton enfantine tendresse, de ton inconscience.

Elle le vit cacher sa tête dans ses mains, éclater en sanglots. Elle le regardait, les yeux secs, toute pâle seulement et secouée d'un tremblement. Il parlait dans ses larmes. Elle se pencha pour comprendre ce qu'il disait. Elle entendit ces mots entrecoupés de spasmes :

— C'est ici que je venais, — pour un nid de chardonneret, — quand j'avais dix ans. — Je reviens après trente ans, — qu'ai-je fait de ma vie? — Mon œuvre est trahie. — Dieu m'a frappé d'impuissance, — mon honnêteté d'homme est détruite, — et je suis devenu le bourreau de la plus sainte des femmes. — Si tous les vieux vignerons dont je suis l'enfant, — qui sont couchés là, dans le petit cimetière, me voient aujourd'hui, — quelle malédiction ils doivent laisser tomber sur moi, — moi dont j'avais rêvé qu'ils seraient fiers! — Si encore je te rendais heureuse! — mais tu vois, quelle faiblesse, — pas même le courage de souffrir seul...

Elle était toujours debout devant lui, impassible; le soleil faisait étinceler le filigrane d'or de sa ceinture et ses cheveux blonds sous le chapeau de paille, autour de son visage illisible. Sur la route, devant eux, trois femmes passèrent avec des paniers profonds pour la cueillette des prunes. Elles causaient. Elles se turent en apercevant ce couple; un peu plus loin, leur conversation reprit. Dix minutes plus tard, ce fut un vieillard, cheminant lourdement sous un faix de bois, qui, revenant des taillis, passa en sens inverse. Puis la solitude fut complète. Alors Marcelle appela :

— Nicolas!

Il leva les yeux.

— Nicolas, je t'aime assez pour faire tout ce que tu veux.

Il répondit :

— Ah ! ton amour, je le connais, Marcelle.

— Non, tu ne le connais pas, parce qu'il est tous les jours plus fort. Il est aujourd'hui ce qu'il n'était pas encore hier. Et moi aussi, je suis aujourd'hui ce que je n'étais pas hier, parce què ton âme chérie s'impose à la mienne, elle m'impose sa beauté, sa noblesse. Elle habite une région que j'ignorais, mais où tu me fais entrer avec toi. Tu dis que nous avons fait le mal. Je le crois puisque tu le dis. Surtout, tu en souffres ; je ne veux plus que tu souffres. Alors, devines-tu ce que je te propose ?...

— Quoi donc ? demanda-t-il angoissé.

Elle répondit de son air impassible :

— Nous séparer...

D'un bond il fut debout, il cria :

— Marcelle !

Ce fut un rugissement sorti du fond de son être. Et d'un geste d'instinct animal, comme pour l'emporter dans le noir d'une caverne, il saisit sa maîtresse et, la soulevant à demi, la traîna plus loin encore dans la carrière, là où les racines des végétations se suspendaient comme des lianes, devant une excavation.

— Je ne veux pas, je ne veux pas te perdre ! répétait-il de toutes ses forces.

— Tais-toi, lui dit-elle en se dégageant, les paysans vont venir.

Elle l'apaisa par quelques baisers, puis reprit :

— C'est parce que je t'aime beaucoup, assez pour être capable de cela. Tu retourneras à cousine Jeanne ; tu retrouveras le calme, le travail. Cousine Jeanne, tu comprends, je n'ai contre elle nul motif de haine, et tu m'as fait assez sentir qu'elle était meilleure que moi. Moi, je ne vaux pas grand'-chose, mais je t'aime tant, je t'admire tant, que je voudrais être bonne pour te ressembler. Je veux bien cela, te quitter pour que tu retrouves la paix.

— Le pourrions-nous, Marcelle, quand même nous le voudrions ? Tant que nous respirerons et que nous nous sentirons si proches, serons-nous assez forts pour ne pas courir l'un à l'autre ?

— Oui. Tu auras, toi, le sentiment d'une délivrance ; moi, je saurai ta souffrance finie.

— Ah! dit Nicolas, je suis parvenu à un point où l'on voit que joie, plaisir, bonheur, ou bien souffrance, déchirement, mort même, ne sont rien, où il n'y a plus que le bien et le mal. Je vois les valeurs de tout... Souffrir m'est égal, et je ne suis pas un fou. Je ne suis plus qu'une conscience. Oui, tout mon être, toute ma chair, tous mes os, tout mon sang, il me semble, participent à mon discernement impitoyable.

Marcelle était arrivée, par la sympathie de sa passion, à comprendre tout de cet homme si distant d'elle. Elle lui prit les poignets et, l'égalant presque pour la taille, elle plongeait dans les yeux affolés de Nicolas ses yeux ardens.

— Regarde-moi, lui disait-elle, regarde-moi bien. C'est moi le mal : chasse-moi.

Il murmura, dans une sorte d'extase :

— Jamais nous ne nous sommes tant aimés.

— Jamais! répondit Marcelle transfigurée.

— Et jamais plus nous ne nous embrasserons, Marcelle?

— Jamais plus.

— Jamais plus nous ne nous enivrerons l'un de l'autre?

— Jamais plus.

— Nous nous fuirons?

— Nous nous fuirons, oui; jurons-le, veux-tu?

— Oh! frémit Nicolas, le jurer!...

— Moi, je le jure bien.

— Alors, reprit-il en s'exaltant de plus en plus, je jure de te sacrifier, et de vouloir ta souffrance, et de tolérer, après avoir cueilli la fleur de ta jeunesse, que tu demeures isolée dans la vie, sans soutien, sans amour, sans direction. Je permettrai que tu me deviennes étrangère, que le cri de ta douleur ne parvienne même pas jusqu'à moi. J'endurerais même que tu...

Il s'arrêta net, tout blême, tout convulsé.

— Regarde-moi, reprit-il, à son tour, je suis un cadavre.

— Es-tu en paix? demanda Marcelle, les yeux secs.

— Oui, je suis en paix, comme un mort.

— Alors, disons-nous adieu.

Ils se prirent d'abord les mains silencieusement; puis leurs mains, convulsivement, gagnèrent les coudes; puis les épaules; leurs poitrines se touchèrent, et Nicolas sentit Marcelle, tout à coup, sans force contre la sienne. Il espéra qu'elle allait peut-être mourir. Et juste, comme repris par l'immense instinct de

l'amour, il la serrait brutalement contre lui, il l'entendit lui murmurer tendrement :

— N'aie pas peur, Nicolas, je sais ce que tu as redouté... mais je serai toujours telle que tu me vois aujourd'hui : je n'étais que pour toi.

Et ce fut elle qui se dégagea.

Ils étaient rassérénés par l'excès même de leur accablement et de leur douleur. Ils revinrent lentement s'asseoir sur la pierre. Devant eux, au-dessus des bois de Verneuil, de l'autre côté de la Seine, le soleil descendait dans le grand nuage horizontal de brume, et à leurs pieds, le fleuve nacré semblait élargi. Par places, à des lieues de distance, on voyait brûler des herbes; et du brasier s'échappaient des fumées qui s'effilaient en longues traînées dans la campagne.

Ce fut encore Marcelle qui prononça :

— Voici la nuit, il faut descendre à la gare.

Il se leva docilement et la suivit.

XI

Hélène avait passé toute cette journée dans le trouble le plus cruel. Chez son patron, ce n'avait été que par un effort de volonté qu'elle avait pu se livrer aux manipulations ordinaires. En revenant dîner le soir, le cœur lui battait à la pensée de revoir Marcelle. « Marcelle a un amant; Marcelle a trahi cousine Jeanne! » Ces mots qui l'effarouchaient encore par une espèce de crudité, lui revenaient continuellement à la bouche; elle les prononçait à mi-voix, pour être totalement convaincue de la triste vérité qu'ils affirmaient.

Les deux sœurs se rencontrèrent dans l'escalier. Avec une défiance mutuelle, elles se dévisagèrent à la lueur jaune du gaz, sans rien se dire. Hélène fut terrifiée par l'expression farouche du visage de Marcelle, par sa pâleur, l'altération de ses traits. Elle ne lui demanda même pas si sa promenade avait été agréable. Il lui semblait être à côté d'une étrangère; pire, d'une ennemie.

Le dîner fut pénible. Après s'être forcée à avaler quelques cuillerées de potage, pour mieux donner le change sur l'affreux état de son cœur, Marcelle, étranglée par la douleur, dut se retirer dans sa chambre. Jenny Fontœuvre, un peu fâchée,

déclara qu'Houchemagne l'avait sans doute entraînée dans quelque course exagérée, et que c'était une folie de l'avoir fatiguée ainsi. Hélène, pour qui cette journée représentait le troublant mystère de l'amour lui-même, restait distraite, absente, emportée par un sentiment de colère contre la cadette qui l'avait trompée.

— Il n'y a rien à faire ce soir à la pharmacie, dit-elle au dessert, mon patron n'a nul besoin de moi, je reste.

Et elle prit un ouvrage de couture. Au fond, elle n'était retenue que par la dévorante curiosité de déchiffrer Marcelle. Car Marcelle souffrait, elle en était sûre, et une certaine compassion adoucissait même la sévérité, l'indignation de l'aînée.

Quand, avant de se mettre au lit, Jenny Fontœuvre voulut aller voir Marcelle, celle-ci était déjà couchée. Le mince corps s'allongeait sous les draps, rigide, immobile: les bras étaient noués au-dessus de la tête ; les yeux grands ouverts, qui regardaient dans les ténèbres, clignèrent à l'irruption de la lumière dans la chambre. La mère approcha la lampe du visage illisible.

— Quelle imprudence de te fatiguer ainsi! Tu n'iras plus te promener avec Houchemagne ; je m'y oppose. Ma pauvre chérie, tu as l'air exténuée.

— Je le suis aussi, dit Marcelle avec effort.

— Pourquoi ne dors-tu pas ?

— Je ne peux pas. Je voudrais dormir, oh! je voudrais...

— Ferme tes yeux, va, le sommeil va venir ; ce n'est pas long à ton âge!

Hélène, bonne ménagère, employait de son mieux sa soirée aux travaux de lingerie qu'elle avait entrepris. Par momens, l'envie lui venait d'aller surprendre Marcelle, de lui arracher des confidences. Elle s'en défendait par dignité. A minuit, elle cousait encore. Le bruit de l'heure la fit sursauter ; sa rêverie, plutôt que son application, lui avait laissé oublier le temps. Elle commença de se déshabiller avec précaution, songeant qu'une simple cloison la séparait de sa sœur ; elle marchait sur ses pointes, quand soudain, des pieds à la nuque, elle frissonna d'avoir entendu la plainte terrifiante, le soupir douloureux, le soupir d'agonie qui venait de la chambre de Marcelle.

Les sentimens de sévérité qu'elle nourrissait depuis le matin cédèrent vite à son horrible émotion : toute blême et tremblante,

elle écouta quelques secondes, et rien ne l'eût alors retenue de courir à Marcelle. Le temps d'ouvrir deux portes, et elle fut en présence de sa sœur.

Marcelle semblait n'avoir pas fait un mouvement depuis qu'elle était au lit ; pas un pli des couvertures n'était dérangé ; mais ses bras se croisaient maintenant sur sa poitrine, et son visage tuméfié ruisselait de larmes. La même faiblesse qui lui avait laissé échapper tout à l'heure ce cri de détresse, l'empêcha de dérober sa douleur à Hélène ; elle eut en la voyant deux ou trois sanglots, et elle la regardait d'un regard inexpressif. Puis aussi l'habitude déjà profonde qu'elle avait aujourd'hui des caresses d'un autre être, lui rendait plus difficile son stoïcisme ancien, cette opiniâtreté qu'elle avait montrée, tout enfant, à souffrir sans consolation, à taire aux siens toutes ses peines. Quand Hélène affectueusement lui demanda ce qu'elle avait, elle ne fit rien pour repousser cette tendresse ; elle répondit seulement :

— Tu ne peux pas savoir, ma pauvre Hélène...

— Ah ! s'écria, en la couvrant de baisers, la douce Hélène vaincue, je n'ignore plus rien, Marcelle ; tu t'en doutes bien, et je n'ai plus qu'à te plaindre. Ta douleur paraît si grande !...

— Tu savais que j'appartenais à Nicolas ?

— Oui, je le savais ; ou plutôt je m'en doutais ; et ce matin, quand je vous ai vus vous regarder, j'ai compris tout... Quelle révolte j'ai eue contre lui, contre toi !...

Marcelle ferma les yeux, ses traits se détendirent, elle eut un sourire de béatitude.

— Il ne fallait pas, il ne fallait pas regretter ; nous étions si heureux ! C'est si bon de s'aimer ! Oh ! comme nous nous sommes aimés, Hélène !

Hélène, effrayée de sa propre indulgence, l'écoutait, troublée :

— Et maintenant, continua Marcelle, c'est fini ; nous avons juré de nous séparer, nous ne nous reverrons plus.

Hélène eut un sursaut de bonheur. Comment ! il n'était plus question de péché ! Sa sœur et l'artiste ne restaient donc plus liés que par une sorte d'amour mystique, d'autant plus pur qu'il était plus douloureux, sanctifié par le sacrifice ? Elle pouvait donc, sans scrupule, s'intéresser maintenant à la troublante idylle ? Elle prit la main de Marcelle.

— Vous avez enfin compris votre faute, n'est-ce pas ?

— Notre faute? Notre faute ? Quelle était notre faute? Moi, je n'ai jamais su : mais Nicolas était ravagé par un remords insupportable. Je voyais qu'il souffrait. Je n'ai pas voulu être cause d'une si grande douleur ; je l'aimais trop ; j'ai préféré renoncer à lui. C'est fini maintenant. Je ne me tuerai pas, il en aurait trop de peine. Il m'oubliera. Mais moi, je mourrai..., je l'espère du moins...

Et comme Hélène se penchait tendrement vers elle, Marcelle lui crispa ses mains aux épaules :

— Comment veux-tu que je vive sans lui ? Tu ne sais pas, toi, tu ne peux pas savoir...

— Ma pauvre Marcelle, calme-toi. J'essayerai de te consoler, je t'aimerai bien, ma petite Marcelle. Quand je suis revenue ici, j'avais pour toi une grosse provision de tendresse, tu n'en as pas voulu. Tu es froide, peu démonstrative, j'ai pensé que tu n'avais que faire de mon affection. Je me suis tue. Mais aujourd'hui, Marcelle, puisque je sais ton secret et que je ne te gronde pas, — car, tu vois, je n'ai pas un blâme pour ta conduite, — fais-moi confiance, laisse-toi aimer, ma petite sœur, mon chéri...

Et la bonne Hélène pleurait aussi, en serrant contre sa poitrine la fine tête de Marcelle dont elle baisait les cheveux. Marcelle se laissait faire, passivement. De temps en temps, elle répétait cette phrase qui exprimait un peu de sa souffrance :

— Ah ! c'était si bon de s'aimer !

Quand elles se séparèrent, à l'aube, Hélène, toute frissonnante, revint à son lit, désespérée de s'être heurtée une nuit entière à cette morne douleur d'amante.

La nuit de Nicolas avait été aussi tragique dans la solitude de sa chambre. Et ce fut au matin de cette nuit, où il n'avait pas connu même une heure de sommeil, que brisé, et se sentant vraiment le cadavre insensible qu'il s'était vanté d'être la veille, il revint à sa femme pour se remettre entre ses mains et lui confier sa nouvelle destinée.

Jeanne fut terrifiée, tout d'abord, à le voir, car elle était de ces épouses maternelles tout occupées de celui qu'elles aiment et habituées à se désintéresser d'elles-mêmes pour épier chez leur mari les moindres indices de joie, de peine, de santé ou de mal. A peine si ce matin Nicolas était reconnaissable. De plus, l'in-

différence qu'il se sentait à l'égard de celle qui lui coûtait son bonheur, était lisible en sa physionomie déjà éteinte par l'excès de souffrance. Néanmoins, il s'avançait délibérément vers sa femme, avec l'illusion que, de l'acte de sa volonté, dépendait l'abolition de sa faute, et qu'il appartient à l'homme coupable d'annuler les conséquences du mal commis.

Elle lui tendit les bras. Il prit froidement sa main, et il regarda un moment, sans parler, cette main charmante qui était une des perfections physiques de Jeanne, et dans laquelle il voyait, lui, le secours, l'appui d'un être supérieur, s'offrant à lui.

— Jeanne, dit-il enfin, j'ai été bien dur pour toi, veux-tu me pardonner ? veux-tu m'accueillir comme un malade, veux-tu soigner mon âme ?

Jeanne l'écoutait interdite, rayonnante de bonheur, à ce point que, dans l'instant, son visage s'illumina de toute l'ancienne et divine beauté. Elle ne put rien répondre, tant l'émotion la paralysait, mais elle attira la main qui tenait la sienne, la haussa jusqu'à ses lèvres, la baisa en tremblant.

— Pauvre amie, dit Nicolas en qui naissait un peu de compassion, pauvre femme blessée qui ne m'as même jamais montré ta souffrance, — rien que ta douceur !

Jeanne murmura, la voix étranglée :

— Que veux-tu de moi ?

— Ton pardon, ta pitié.

Elle demanda, plus hésitante encore :

— M'aimes-tu, maintenant ?

Il restait silencieux. Alors elle le prit entre ses bras et le serra passionnément sans rien dire. N'était-ce pas déjà beaucoup qu'elle lui pût témoigner sa tendresse ! Et ce fut lorsqu'il sentit complètement cet amour d'épouse inattaquable, indestructible, tout-puissant dans sa générosité, que Nicolas laissa échapper ce cri de faiblesse qui devait briser le cœur de Jeanne en soulageant le sien :

— Pauvre femme que j'ai trahie !

Elle ne proféra pas un mot, mais ses bras se dénouèrent... Elle qui n'avait jamais, dans son admiration pour son idole, permis à son esprit un soupçon, entrevoyait tout à coup les plus banales images de l'adultère, et la conscience de Nicolas souillée par la plus vulgaire des fautes. Elle n'avait cru qu'à une lassi-

tude de l'amour chez cette âme supérieure ; et Nicolas avait été victime d'un entraînement de ses sens! Il avait aimé hors de son foyer; une autre femme le possédait encore! Jeanne était accablée. Lui, sans s'apercevoir de ce qu'elle endurait, continuait :

— Tu peux être le médecin de mon âme malade. Mon âme est encore pleine, oh! toute pleine de mon coupable amour ; et je voudrais te revenir. Je t'offre ma souffrance, Jeanne, je t'offre mon martyre. Je me suis arraché d'elle pour toi, à cause de toi, mais je l'aime encore, tu sais, je l'aime!...

Un sanglot l'arrêta ; il reprit la main de Jeanne, et la serra convulsivement ; mais elle se retira glacée par l'étonnement, par le désenchantement, par la douleur inconnue qui la mordait au cœur.

— Tu es une sainte, poursuivait Nicolas, tu peux tout entendre; veux-tu, sachant ce que je t'ai appris, m'absoudre, m'aider à me relever de mon péché que je porte toujours en moi tout vivant?... Vas-tu me repousser?

Jeanne balbutia enfin d'une voix altérée :

— Qui est cette femme?

Houchemagne refusa de répondre; mais ce fut comme si Marcelle était entrée soudain dans la chambre avec son triomphal sourire d'amoureuse, les caresses de son col flexible, de ses bras tendus, car il mit ses mains devant ses yeux, et cette fois, sans qu'il pût les retenir, ses sanglots éclatèrent. Jeanne ne versait pas une larme. Elle redemanda froidement :

— Dis-moi son nom?

Nicolas fit un geste d'impuissance.

— Que suis-je donc devenue pour toi? dit enfin Jeanne douloureusement.

— La rédemptrice, la confidente unique, mon refuge. Je mettrai mon âme à nu devant toi : tu sauras mes luttes, mes déchiremens. Quand les cris de l'Autre, qui m'appellera secrètement, viendront jusqu'à moi, tu me retiendras dans le devoir, tu m'y retiendras de force, tu me lieras de tes bras, tu entends. Et je t'obéirai parce que je te vénère, parce que tu es demeurée ma compagne incomparable.

Alors Jeanne entrevit ce rôle austère de prêtre qui devenait le sien. Leur amour était à jamais aboli. Celui en qui elle voyait toujours la chair de sa chair n'était plus qu'un corps sans âme

ramené au foyer par les impulsions d'une conscience impérieuse et impitoyable, un farouche pénitent incapable d'étouffer en lui le désir de l'Autre. Et cette Autre, inconnue peut-être abjecte, garderait le bénéfice d'un amour abdiqué en pleine ivresse, tandis qu'elle récolterait toutes les rancœurs que la Règle, même respectée, inspire aux malheureux passionnés qu'elle meurtrit. C'était pour elle la fin de toute espérance. Néanmoins, elle dit à Nicolas :

— Mon pauvre ami, je suis toujours tienne, en toute circonstance. Mais que peut la tendre pitié que je t'offre dans l'état où je te vois?

— Fais de moi ce que tu voudras. Je suis une chose inerte entre tes mains. Je suivrai les impulsions que tu me donneras : ton âme remplacera la mienne, et c'est ainsi que je vivrai désormais.

Jeanne réfléchit un instant, puis, lui saisissant le bras :

— Eh bien ! viens avec moi...

Et comme il se laissait faire, elle le conduisit ainsi jusqu'à son atelier, devant le chevalet où était ébauché le Christ aux deux mains tendues vers la foule, la figure nouvelle, enfin trouvée, que l'avant-veille Nicolas avait conçue dans la joie. Et elle dit :

— Il ne s'agit plus de nous aimer, n'est-ce pas? Il ne s'agit plus d'être heureux. Mais il y a le Devoir. Travaille, Nicolas, pour oublier.

Un jour passa, Nicolas avait repris sa palette et travaillait. Jeanne tenait son triste rôle avec sa délicatesse coutumière. La compassion l'emportait en elle sur les blessures mêmes dont souffrait sa dignité, et Nicolas rencontrait à toute heure la douceur de son regard qui, à chaque fois, l'absolvait. Le second jour, une sorte de paix qui ressemblait à de la stupeur était descendue en lui, et il ne quittait pas son chevalet. D'une peinture tourmentée et inquiète qui lui ressemblait à peine, il construisait un Christ plein de mystère et de douleur, un véritable *Ecce Homo*. Par momens, il s'arrêtait de peindre. Un soupir soulevait sa poitrine, mais sans une larme, sans une minute d'indulgence pour le rêve impérieux qui le sollicitait, il revenait au visage divin, cherchait pour les prunelles l'expression de l'infini, semblait donner à l'image qu'il créait toutes les forces purifiées de son âme victorieuse.

Souvent Jeanne venait lire à l'atelier. Houchemagne lui savait gré de son silence, de sa présence tutélaire. Ce jour-là, vers trois heures de l'après-midi, elle entra brusquement pour lui dire que Blanche Arnaud et miss Spring étaient là, demandant à le voir.

— Descendras-tu? Je les ai averties que tu travaillais et ne pourrais sans doute les recevoir.

Nicolas se recula de quelques pas pour envisager sa toile, sans paraître entendre. Puis, avec cette physionomie d'indifférence et de lassitude qui était devenue la sienne, il répondit à Jeanne :

— Tu peux les faire monter...

Jeanne, stupéfaite, dut le faire répéter. Comment! à ces deux femmes si distantes de lui, auxquelles ne l'attachait nulle amitié particulière, il allait dévoiler le sanctuaire de son labeur, et les tourmens de son enfantement artistique? Elles verraient sa *Multiplication des Pains* à l'état d'ébauche, et son Christ encore informe? Elles connaîtraient le secret de son travail?...

— Oui, reprit Nicolas d'une voix fatiguée; elles peuvent entrer. Tout m'est égal maintenant.

La douce Jeanne obéit, mais d'un cœur désolé, et comme si cette profanation, cette première intrusion de regards étrangers dans l'atelier mystérieux, consacrait la ruine même de l'Œuvre. Elle fut absente à peine quelques minutes. Bientôt la porte s'ouvrit et, sur le seuil, deux formes noires se reculèrent au lieu d'avancer. Il y eut des chuchotemens, des exclamations étouffées, et les deux vieilles artistes, aux modes plus surannées que jamais, les yeux baissés parce qu'elles luttaient contre une curiosité passionnée, intimidées comme de petites filles, marchant sur la pointe des pieds, vinrent à Nicolas.

Il serra leurs mains en s'efforçant de leur sourire. Alors elles osèrent promener leurs regards furtifs sur les murs blancs, s'arrêter aux grands tableaux des génies surhumains, s'approcher du *Triptyque de Saint François*. Blanche Arnaud, à qui une heureuse convalescence avait redonné un embonpoint plus accusé qu'auparavant, élargie encore par une sorte de cape noire à fanfreluches, découvrit la première la *Multiplication des Pains*. Miss Spring était arrêtée devant le chevalet. Ni l'une ni l'autre n'avait encore proféré un mot. Enfin elles s'entre-regardèrent; leurs yeux étaient pleins de larmes, les beaux yeux bruns de la

portraitiste, les yeux de myosotis flétris de miss Spring. Celle-ci joignit les mains.

— Oh! *dear!* nous avons vu! nous avons vu! mais, cher monsieur Houchemagne, il fallait nous avertir par avance que nous verrions. Vous êtes témoin qu'Arnaud et moi nous sommes stupides. Nos pauvres poitrines éclatent par émotion. Si longtemps nous avions désiré voir sans obtenir permission!

— Spring, disait à son tour Blanche Arnaud, dont toute la loquacité renaissait, venez voir cette scène évangélique. Regardez ces groupemens, toutes ces lignes qui chantent comme une mélodie; et ce dessin, oh! ce dessin des visages, la vigueur de ces traits de fusain!

Miss Spring, malgré l'invite, restait en contemplation devant le chevalet, Jeanne, qui se dissimulait un peu plus loin pour les observer, reprise par son orgueil d'épouse, la vit passer sur son front ses doigts blancs sortant de la mitaine, étouffer deux ou trois soupirs, revenir à Houchemagne, lui reprendre les mains et chercher en vain à exprimer son émotion. Alors, un désir la prit de revoir de plus près le travail de la journée. Elle se rapprocha de l'étude. C'était vrai que, jamais encore, Nicolas n'avait atteint d'effet si émouvant. Dans cette figure incomplète où il commençait seulement de peindre les yeux, une terrible majesté allait naître. Le pécheur, encore ravagé par le désir du mal, se trouvait face à face avec son juge, et c'était avec une sorte d'effroi qu'il le créait. Tout son tourment, tout son remords, toute l'énergie déchirante de son ferme propos passaient dans son dessin. Et Jeanne, qui n'espérait plus rien désormais de ce cœur perdu pour elle, fut inondée d'une âpre joie en escomptant l'Œuvre future. Il est vrai que l'Idole ne lui appartenait plus; mais qu'importait, si la plus troublante des œuvres d'art allait être offerte aux hommes!

Miss Spring put dire enfin :

— Véritablement, pour la première fois un homme va peindre Dieu. Jamais encore, ni Véronèse, ni Vinci, ni le Guide, ni même Metsys ne l'ont pu. Mais M. Houchemagne va faire le tableau pour l'agenouillement de la foule. Car il sera impossible de le voir et de pas joindre les mains devant le Sauveur, et de ne pas tomber à genoux. Oh! je suis bien aise, bien aise!

Il lui fallut s'asseoir, car elle se sentait faible. La bonne Arnaud dut excuser cette grande nervosité. Tous étaient émus,

même Houchemagne, en qui l'artiste revivait impérieusement, et qui buvait le baume enivrant de la gloire. Après un petit silence apaisant, Blanche Arnaud demanda :

— Monsieur Houchemagne, comment à de pauvres artistes comme nous, si impuissantes, si ignorées, avez-vous permis ce que vous défendez aux plus grands ?

— Je n'avais plus le droit de vous fermer ma porte, fit Nicolas simplement.

Jeanne, miss Spring, Blanche Arnaud faisaient cercle autour de lui. L'affectueuse présence de ces saintes femmes, leur dévotion à sa personne lui causaient une indicible douceur. Il s'humiliait devant elles ; la patience de Jeanne, la pureté enfantine de l'Anglaise les lui rendaient vénérables. Quant à Blanche Arnaud, il se rappelait ce que Marcelle lui avait rapporté de ses luttes passées. Elle avait eu vingt ans ; la beauté, la jeunesse, le talent et l'amour en avaient fait un être charmant ; et elle s'était laissée vieillir misérablement plutôt que d'entamer la paix de sa conscience. Elle n'avait joui ni de sa beauté, ni de sa jeunesse, ni de son amour, ni de son talent. Elle vivait inconnue, dans la détresse, mais victorieuse de son propre cœur ; et son œuvre s'achevait noblement, enrichie de tous les sacrifices de cette âme austère, soutenue par la sérénité. Et Nicolas pensait à l'avenir de Marcelle. Qu'avait-il fait d'elle ? Quels seraient les chemins de sa vie ? Est-ce que les conséquences d'une faute ne se prolongent pas à l'infini ?

— Mademoiselle Arnaud, reprit-il enfin, c'était l'orgueil qui m'enfermait avec mon œuvre dans ma tanière. Je suis un simple artiste travaillant dans la douleur : j'ai besoin d'être aidé. Oh ! tout le monde n'entrera pas ici ; mais miss Spring et vous, vous êtes deux lumières spirituelles qui ne pouvez que m'éclairer.

Elles le regardaient, anxieuses. Comme il avait changé et pâli, et comme sa barbe grisonnait.

— Vraiment, vous n'êtes pas malade, cher monsieur Houchemagne ? demanda l'Anglaise.

— Mais non, mais non, miss Spring ; j'ai la santé indestructible des vignerons de chez nous.

— Oh ! *dear*, je vous trouvais si fatigué !

— Spring, ma chère, vous vous étonnez ? dit Blanche Arnaud. Vous voudriez qu'il ne soit pas comme une femme qui a enfanté, l'artiste qui, au prix d'un tel effort, vient de jeter sur la toile

une figure pareille? Vous savez bien qu'on ne fait vraiment une œuvre d'art qu'avec des lambeaux de soi-même.

— Comme vous avez bien fait de venir, leur disait-il.

Et pendant que la contemplative Arnaud s'absorbait de nouveau dans le Christ du chevalet, miss Spring entraînait M[me] Houchemagne dans un coin de l'atelier pour lui parler bas. Jamais elle n'aurait osé entretenir un maître tel que M. Houchemagne de sujets si indignes. Mais elle avait rapporté de Londres une recette anglaise pour un vin fortifiant qui serait bien nécessaire à ce cher grand artiste. Et, sur un papier, elle griffonnait son ordonnance, en suppliant Jeanne d'en essayer.

— Oui, chère miss Spring, je vous promets, disait la jeune femme attendrie.

Quand elles furent parties, Nicolas se remit au travail avec une sorte de frénésie. Les yeux divins, encore approfondis, vous scrutaient maintenant, vous dépouillaient de tout mensonge; mais la compassion en adoucissait la force. Bientôt le jour baissa, et Nicolas posant sa palette vint s'asseoir auprès de Jeanne.

— Il me semble, lui dit-il, que la paix me revient à tes côtés. Tiens, en ce moment, je suis presque heureux.

— Ce n'est pas moi qui t'apaise, dit Jeanne, c'est l'Art.

— Je t'admire... prononça Nicolas avec ferveur.

— Oh! mon ami, je ne suis pas aussi admirable que tu crois, soupira la jeune femme.

— Ta douceur est au moins un baume sur mes plaies.

Il la vit bientôt se lever et partir, et ne s'inquiéta pas du drame intérieur qui agitait cette âme si maîtresse, si sûre d'elle-même. Et il demeura encore longtemps dans le crépuscule de ce soir de septembre, entouré de ses œuvres, plongé dans une sorte de bien-être, hors de la vie cependant, mais sûr de créer encore de plus puissantes figures qu'il n'avait fait jusqu'ici.

Puis, tout à coup, l'image de Marcelle surgit devant lui, nette et précise comme il l'avait contemplée sur le coteau de Triel, avec un nimbe de soleil couchant enveloppant sa silhouette, avec le canotier de paille et la petite ceinture en filigrane d'or. Elle le regardait de ses grands yeux douloureux. Les lèvres chéries murmuraient comme alors :

— Plus jamais!...

Son cœur s'arrêta de battre. Marcelle! que faisait-elle, qu'éprouvait-elle dans l'instant où lui avait osé dire : « Je suis

presque heureux ! » Qu'allait-elle devenir? Comment supportait-elle l'affreuse solitude de son cœur succédant à ces semaines d'amour? Oh! comme elle devait souffrir, comme elle devait être broyée! Il avait sondé cette âme précoce, il en avait mesuré la profondeur, il savait de quelle douleur elle était capable. La souffrance de cette enfant impénétrable était plus cruelle qu'aucune autre. Et de quel droit l'avait-il torturée ainsi? C'était pour reconquérir sa paix à lui, sa dignité à lui. Mais le Devoir inexorable n'avait-il pas commandé? Mais Jeanne n'exigeait-elle pas qu'il immolât Marcelle? Et toujours l'implacable loi s'écrivait devant lui : les fatales conséquences du péché devaient être subies.

Alors, dans les ténèbres il appelait à voix basse : « Marcelle! Marcelle!... » Et il tendait les bras, s'imaginant qu'elle allait apparaître. A force de contention d'esprit, il finissait par la voir dans un éclair; elle était en pleurs; et, dans la seconde même, la vision s'évanouissait; de sorte que sa désolation s'exaspérait encore. Il allait au vitrage. Sa pensée cheminait dans l'espace, vers le quai. Marcelle était là, tout près. S'il l'avait voulu, en cinq minutes il l'aurait rejointe. Mais non, il fallait que Marcelle souffrît comme lui.

Jeanne, à la nuit, vint le chercher et le trouva près du vitrage où il s'était traîné de nouveau comme pour y retrouver un peu de celle qu'il pleurait.

— Ce que je redoutais arrive, avoua-t-il, j'entends sa voix qui me crie de revenir!

Et comme Jeanne demeurait silencieuse, sans un mouvement :

— Tu ne me dis rien? Défends-moi donc. Tu es dans la Paix, toi, tu te possèdes entièrement, tu es la Perfection, la Pureté; tu as la force divine des âmes impeccables!

— Que puis-je te dire... je suis celle que tu n'aimes plus!

— C'est pour toi que je suis revenu cependant; c'est pour toi que je laisse l'Autre mourir de douleur.

— Tu n'as obéi qu'aux contraintes de ta conscience, pas à ton cœur.

— Veux-tu que je retourne à celle qui m'appelle? s'écria-t-il en se relevant.

Elle le saisit aux poignets, impérieuse :

— Non!

Des journées affreuses suivirent. Malgré l'expiation volontaire, librement acceptée, toutes les conséquences de l'adultère continuaient à se développer cruellement avec une logique impitoyable. Nicolas, Marcelle et Jeanne enduraient chacun leur martyre. Jeanne, malgré son masque de sérénité, connaissait les pires tourmens de la femme trahie. Sous ses yeux, Nicolas se débattait lamentablement contre la passion qui le possédait; elle devinait toute sa pitié, toute sa tendresse pour l'Autre. Et la noble imagination de cette jeune femme si pure s'épuisait en représentations de la créature indigne, un modèle peut-être, peut-être pire encore.

Un soir, à table, elle dit à son mari :

— J'ai vu les Fontœuvre. Jenny m'avait fait prier de passer chez elle; c'était pour un petit service d'argent. Pierre Fontœuvre ne pense qu'à organiser son exposition chez les fils Vaugon-Denis. Il ne lui manque plus que les fonds, et tu sais qu'à moins d'une générosité particulière, ces messieurs ne cèdent pas leur galerie à prix doux. Jenny également se préoccupait de ce projet, l'idée lui étant venue de joindre ses œuvres les plus récentes, quelques nus, je crois, aux animaux de son mari. Bref, j'ai pu arranger les choses.

— Tu as bien fait, dit Nicolas très attentif; et tous vont bien?

— Ah! leurs soucis les détournent un peu de leurs enfans. Moi, je m'inquiéterais de Marcelle que j'ai vue si mélancolique et si amaigrie. Elle ne se plaint pas, me dit-on; mais c'est une petite fille stoïque et je lui ai trouvé des yeux de souffrance qui témoignent d'une santé bien altérée. Elle n'a point desserré les lèvres. Elle est si peu communicative!

— C'est un sphinx! murmura Nicolas, en maîtrisant son émotion.

— Quant à François, il est survenu pendant ma visite. Il ne paraissait pas gai non plus, dans son désœuvrement. Encore un pauvre enfant qui m'apparaît toujours comme une belle terre en friche, dont personne ne s'est occupé d'exploiter les ressources.

Nicolas n'écoutait plus. Ainsi, Marcelle était bien plongée dans la tristesse mortelle qu'il avait imaginée. Il en conçut d'abord une sorte de joie. Donc, l'impérissable amour subsistait entre eux, surnaturel, inaltérable, meurtri et sanctifié. Elle

était à lui, toujours, unie par la commune douleur. Qu'importe de souffrir quand on s'appartient toujours et qu'on en a la bienheureuse certitude!

Mais à mesure que les heures s'écoulaient, la misère, l'isolement de Marcelle le pénétraient davantage. Il se les représentait mieux depuis qu'on les lui avait dépeints; sa pitié s'appuyait maintenant sur la réalité même. Ah! comme il les voyait, ces yeux, ces pauvres yeux de souffrance, dont le temps serait impuissant à tarir les larmes! Marcelle n'était-elle pas de celles qui, sans se plaindre, peuvent aller bravement jusqu'à la mort!

Il cessa dès lors de pouvoir travailler. De bonne heure, le matin, il sortait, arpentait le quai Malaquais dans l'espoir qu'il l'apercevrait peut-être. Et il faisait des stations prolongées rue Bonaparte, aux vitrines garnies d'estampes. Ou bien il allait au hasard, par toutes les rues qui avoisinaient la maison des Fontœuvre. Mais sans doute, le courage de sortir manquait à Marcelle, ou bien elle avait l'héroïsme, — et c'était encore plus plausible, — de se cloîtrer pour échapper à celui dont elle sentait toujours, autour d'elle, l'inquiétude chercheuse...

Enfin, un jour, il s'en fut rue de l'Arbalète, demander aux deux chambres blanches les souvenirs de l'amour immolé.

XII

Pierre et Jenny Fontœuvre connurent alors une période d'enchantement. On n'entendait dans la maison que le baryton de Pierre, à peine un peu voilé par l'âge, lançant, du matin au soir, ses mélodies passionnées d'opéra. Son exposition, — cette exposition dont il rêvait depuis dix ans, — il allait enfin la réaliser. Sa panthère, ses léopards, ses chevaux, ses bœufs, tout cet ensemble de pelages soyeux, de muscles en mouvement, jouant sur des ossatures bougeantes, de mufles, de griffes, de crocs ou de gueules qui avaient meublé sa pensée, il allait enfin l'offrir au public dans sa véritable signification qu'il expliquait longuement au vieil Addeghem, en vue de la brochure dont celui-ci se chargeait. C'étaient, entre eux, dans l'atelier, de longs conciliabules. Addeghem, étendu sur le divan turc, près des colonnes du Parthénon, cherchait la définition de la grâce, applicable au genre animalier. Debout devant lui, Fontœuvre détaillait tous les gestes des animaux étudiés aux haras, aux abattoirs, au

Jardin des Plantes, il en soulignait les caractères, la souplesse, l'élégance, la sobriété. Il était tour à tour tigre, poulain, taureau, zèbre ou gazelle.

A l'autre bout de l'atelier, Jenny avait modèle. Elle aussi travaillait ferme pour achever à temps son dernier tableau d'après ce beau gars que Nelly Darche lui avait indiqué. Il lui avait servi pour son Faune du dernier Salon. Jenny en tirerait un très intéressant « berger endormi. » Les œuvres de la femme, accompagnées de quelques panneaux décoratifs, compléteraient chez Vaugon-Denis l'exposition du mari. Et Addeghem comptait exploiter, dans sa notice, cette charmante association conjugale dans l'art, qui serait un attrait pour le public.

Entre temps, il fallait courir rue Laffitte où les toiles étaient déjà portées, pour déterminer l'agencement. Seul Fontœuvre pouvait en décider. Il y a des lois de goût qu'on ne saurait enfreindre, et un animalier n'admettrait pas certains voisinages, qu'une vache, par exemple, allât de pair avec une biche.

Le ménage pressentait une prochaine prospérité. Certes, le prix des toiles vendues couvrirait les dettes contractées près de cousine Jeanne, et bien au delà. Ce serait donc fini de l'existence lamentable traînée depuis qu'on était mariés. Pierre exultait. Jenny traversait encore des heures d'inquiétudes, causées par les difficultés d'exécution qu'entraînait la pose du modèle. La fuite du flanc dans le mouvement du berger renversé contre un tertre, elle ne la trouvait pas. La séance finie, elle revenait encore à sa toile, ajoutait de nouvelles touches. Puis les conseils se multipliaient et achevaient de la décontenancer. Addeghem, qui jouait au bon génie dans ce ménage, disait carrément :

— Mais il ne fuit pas, votre flanc, ma petite, il ne fuit pas.

Bientôt c'était Nelly Darche qui arrivait et lorgnait la toile, critiquait la coloration des chairs, les ombres, le fond, enfin s'écriait :

— Mais quelle bizarre anatomie a-t-il, votre bonhomme? lui faites-vous une hypertrophie du foie? Mettez-moi donc un peu de vert sous ses fausses côtes, et fabriquez-lui vraiment un sternum et une hanche!

Une autre fois, c'était la vieille Angeloup, alourdie par l'âge, le rhumatisme, l'obésité, qui arrivait au chevalet et relevait les défauts de l'œuvre. Pour elle, tout dérivait du manque de lumière dans les premiers plans.

— Ah! mon petit, faisait-elle, d'une voix grave, si tu avais entendu Manet nous expliquer tout ce qu'on peut tirer de la lumière!

Mais elle se désintéressait bientôt de la peinture. Depuis que ses doigts engourdis ne lui permettaient plus de travailler, elle devenait parfois une vieille femme casanière et occupée d'intrigues. Elle questionna Jenny à brûle-pourpoint :

— Qu'est-ce qu'a donc François tous ces temps-ci? Vous savez qu'il n'est guère gentil pour ma pauvre petite. On ne le voit plus, et il est, quand on le voit, d'humeur intraitable.

— Ah! si vous croyez que François me fait ses confidences, vous vous trompez bien, mademoiselle Angeloup!

Pendant ce temps, Marcelle pleurait seule dans sa chambre. Elle pleurait à petits sanglots, sans tapage, sans violence, sans rien qui excitât la curiosité de personne. On ne l'entendait pas, et comme on avait mieux à faire qu'à s'occuper d'elle, l'indiscrétion des siens n'était pas à craindre. Elle ne touchait pas un pinceau, pas un crayon. Elle restait absolument oisive du matin au soir, perdue dans le souvenir de Nicolas. Chaque jour elle descendait un peu plus dans les régions profondes de la douleur, et connaissait des tourmens nouveaux. Parfois son jeune sang avait de terribles révoltes, et d'autres fois, elle pleurait d'un cœur doux et soumis l'abandon de Nicolas. Mais le plus puissant de tous les sentimens qui bouillonnaient dans son âme, c'était la stupeur, une stupeur qui la clouait sur place, comme foudroyée par un orage soudain, une stupeur à chaque minute renouvelée, dès que lui revenait cette idée : Nicolas m'a abandonnée.

Il avait consenti à la perdre parce qu'il avait honte de leur amour. Mais avait-il honte quand il la soulevait dans ses bras d'une chambre à l'autre, qu'il la caressait comme un petit enfant? Elle était sûre de son amour ; de l'amour le plus absolu, le plus magnifique. Comment avait-il cédé à ce qu'elle proposait par générosité? Il était si bon, il n'aurait pas dû. Si elle ne mourait pas bientôt, comment ferait-elle pour vivre ainsi?

Son unique joie était le retour d'Hélène, le soir. Que ces baisers de sœur lui paraissaient tristes, pourtant, en lui rappelant ceux dont elle était pour toujours sevrée! Mais la pauvre Hélène était compatissante et tendre ; elle laissait la cadette revenir interminablement à son péché ; et Marcelle se satisfaisait enfin

à parler de Nicolas. Hélène pouvait maintenant entrevoir les remords de l'artiste, les propos de son amour, et jusqu'à la direction morale que, du fond même de l'abîme, il essayait d'inculquer à Marcelle.

Un soir, le désir de Marcelle fut trop fort. Elle s'habilla, descendit et gagna la rue Bonaparte pour tâcher d'apercevoir Nicolas. Elle aussi errait de vitrine en vitrine, avec de furtifs regards sur tous les passans. Les stations se prolongeaient ; elle tournait autour de l'École, allait de la rue des Beaux-Arts à la rue Visconti. Et, dans le même instant, Nicolas, par d'autres rues voisines, poussé par une même angoisse, la cherchait également... Tous deux avaient fait vœu de n'échanger qu'un regard. S'entrevoir une seule minute, reprendre, le temps d'un éclair, la possession totale l'un de l'autre, se contempler silencieusement, se comprendre, pour deux êtres qui se sont perdus, n'est-ce pas le rêve unique ! Ils succombaient, épuisés, à la tentation innocente d'une rapide communion spirituelle. Quelles forces leur viendraient ensuite pour lutter, quand leurs âmes se seraient ainsi nourries l'une de l'autre ! Et ils se poursuivaient éperdument. Une volonté semblait retarder leur rencontre ; parfois quelques mètres seulement, ou bien l'angle d'une maison les séparaient...

Et il y avait encore au logis celui que nulle sollicitude n'entourait, celui que nul regard n'observait, François.

Ses dix-huit ans supportaient de trop lourds fardeaux. D'abord l'ennui d'une liaison insipide avec une femme sans esprit et sans cœur. Puis les difficultés où sa stupide maîtresse l'avait entraîné. Ses créanciers le menaçaient, les papiers des gens d'affaires commençaient à pleuvoir sur lui, et, chez ce garçon qui se flattait de tout connaître, et d'avoir tout jugé, et d'être un homme, une épouvante enfantine naissait : effroi du scandale, du déshonneur, effroi physique d'un adolescent qu'une meute humaine harcèle.

D'abord, il essaya des démarches inopportunes. Quelques centaines de francs l'auraient sauvé. Son pauvre cerveau affolé imagina des expédiens illogiques, comme d'aller les emprunter au patron d'Hélène, le vieux pharmacien de la rue du Bac. Il fut reçu comme un escroc et ne bénéficia que de quelques conseils solennels et amers dont se fût réjoui, en d'autres circonstances, son esprit caustique. Puis il s'adressa aux Dodelaud.

Ceux-ci furent d'abord bien consternés d'apprendre que leur petit François, si doux et si poli naguère, avait fait des dettes. La somme qu'il sollicitait représentait à peu près le bénéfice d'une de leurs bonnes journées de vente. Mais c'était leur plus cher principe de ne jamais prêter; à plus forte raison refusèrent-ils ce service à un jeune homme dont c'eût été encourager les désordres. Il avait beaucoup espéré des Dodelaud. Il sortit de leur magasin anéanti, les yeux pleins de choses d'art splendides et sans prix : bahuts de la Renaissance, coffrets d'or massif, reliquaires constellés de pierreries, ou robes de brocart, qu'il avait contemplés durant sa requête. C'était donc vrai, il n'y avait dans la vie autre chose que l'argent. On était mis au monde pour le conquérir, il fallait lui donner son effort, sa santé, toutes ses puissances, et, si la peine vous semblait trop grande, et qu'on reculât, on était aussitôt écrasé. Oui, il n'y avait que l'argent. L'amour? Il en avait fait la plus ridicule expérience. Quelle misère! Quelle nullité dans la femme! Quelle cruelle insipidité! Alors, comme il ne possédait ni l'argent, ni les forces nécessaires à sa conquête, à quoi se réduisait sa vie?...

Cependant, les soucis immédiats le pressaient. Tout délai devenait impossible. Ses parens avaient trop ouvertement parlé devant lui du prêt important des Houchemagne, pour qu'il pût se tourner vers ses cousins. Et soudain, comme il arpentait les quais lamentablement, une idée lui vint, une idée sentimentale d'enfant, une idée naturelle et simple sortie de son instinct filial à travers tout le fatras des théories amères, des conceptions vaniteuses ou desséchantes déposées en lui depuis l'enfance, sans correctifs d'aucune sorte. Cette idée, c'était d'aller trouver sa mère et de lui confier, pour la première fois, les tracas dont il était excédé. Peut-être la générosité de cousine Jeanne l'aurait-elle mise en état de tirer son fils d'embarras sans compromettre la fameuse exposition. En tout cas, Jenny lui suggérerait peut-être un expédient. Enfin, il aurait une alliée contre le sort et ne se débattrait plus tout seul.

Il en vint presque à s'attendrir d'avance. Cette jeune et charmante mère, si travailleuse, il l'avait souvent négligée, il ne l'avait pas assez appréciée. Comme il la connaissait peu! Elle valait cent fois la comtesse Oliviera. Que de ressources en elle pour son métier, pour tenir la maison debout malgré la déveine

constante. Et son petit talent même, n'avait-il pas quelque chose de gracieux, de touchant comme elle ?

« Oui, cette affection fraternelle qu'en dehors de l'amour on demande encore à sa maîtresse, se disait le jeune pessimiste, c'est près de sa mère qu'on devrait la chercher. Il y a chez la femme mère un instinct de bête aimante qui est sûr, qui est solide, qui ne déçoit jamais... »

Et il montait allégrement l'escalier comme quelqu'un qui entrevoit le salut. Ses déboires, ses désillusions, son dégoût de l'humanité et de la vie, aboutissaient à un besoin de protection qu'il se dissimulait à peine. Certes, il ne se voyait guère, comme en un mélodrame, se jetant à genoux, couvrant de baisers les mains de l'artiste, ou pleurant sur son épaule en confessant humblement ses torts. Mais il allait à elle comme à une bonne et franche camarade, pas assez vieille pour le méconnaître, pas assez jeune pour prendre légèrement ses ennuis.

Brigitte, quand il entra, le réjouit en lui apprenant l'absence de son père qui était encore rue Laffitte, où l'on commençait déjà à placer les toiles. Ses sœurs étant sorties, il serait en tête à tête avec Jenny. C'était ce qu'il désirait. Et, malgré sa philosophie désenchantée, malgré son scepticisme, il y avait en son geste le mouvement de l'enfant qui va se blottir dans les bras de sa mère, lorsqu'il ouvrit, avec une sorte de fièvre, la porte de l'atelier.

Il fit deux pas et s'arrêta net. Dans sa blouse blanche serrée au col et aux poignets, la palette à la main, Jenny Fontœuvre se détachait en silhouette précise contre le vitrage éblouissant de lumière, et sur la sellette, devant elle, les jambes pendantes, les bras noués au-dessus de la tête renversée, le modèle nu posait dans l'attitude du sommeil. Il avait une peau ambrée, le thorax un peu maigre que découvrait la saillie des pectoraux. François, d'un coup d'œil, vit tout cela. Il vit ce singulier tête-à-tête qui lui parut à la fois tout simple et bizarre. Il vit la brosse de Jenny fouiller sur la palette une pâte semblable à de la chair vive. En s'approchant, il vit, sur la toile, le berger endormi, bien dessiné, médiocrement peint, de couleurs mornes, avec des ombres brutales et le défaut de la hanche « qui ne tournait pas. » Et il entendit Jenny lui dire, impatiente :

— Qu'est-ce que tu viens faire ici ? Tu vois bien que je travaille.

C'était sa dernière séance. Il fallait que le tableau fût le lendemain rue Laffitte, et elle donnait un effort où passait toute sa nervosité, pour le parachèvement de son œuvre. Son front se plissait, ses longs yeux se bridaient, sa bouche se serrait dans l'application douloureuse. Qu'elle était peu maternelle ainsi! François sentit son cœur se barrer. Toutes ses velléités de confidences furent étouffées du coup. Sa mère, c'était une femme comme les autres ; elle vivait sa vie. Chacun vivait sa vie pour soi ; celle du voisin, c'était une autre affaire. C'était bien naturel. On n'avait qu'à se débrouiller seul ; et, si l'on en était incapable, cela voulait dire qu'on n'avait pas droit à la vie.

— Je suis pressée, reprit Jenny, tu vois bien que le jour va me manquer tout à l'heure. Laisse-moi.

— Mais oui, mais oui, je te laisse.

Elle ne remarqua pas le petit sourire supérieur et hautain qu'il lui adressait en se retirant ; elle avait les yeux sur le modèle toujours impassible sur sa sellette, comme un homme évanoui.

François revint s'enfermer dans sa chambre et revit, étalés sur sa table, les lettres, commandemens d'huissiers, avis de banque, reçus depuis une semaine.

« Chacun pour soi, décidément, » se dit-il encore en ricanant.

Il s'assit à sa table, relut de nouveau les papiers terrifians, en fit un petit paquet, puis revenant à ses réflexions :

« Oui, si l'on ne peut pas vivre par soi-même, inutile de compter sur d'autres. Vivre, d'ailleurs, pour quoi faire ? prolonger l'écœurant ennui cinquante, soixante années ? rentrer au néant au bout de la fastidieuse corvée, sans compter les déceptions, les maladies, la douleur physique ! Je serais bien bon... »

Il fit encore là une assez longue pause ; puis, à pas de loup, se dirigea vers la cuisine où la vieille Brigitte préparait une pâte pour le dîner du soir.

— Brigitte, comme vous seriez gentille de me prêter vingt francs !

— Un louis ! vous n'y pensez pas, François. J'ai déjà fait des avances à votre mère. Suis-je rentière, voyons ?

— Brigitte, reprit-il, sûr de l'attendrir, je vais vous ouvrir mon cœur. J'ai une petite amie que je dois aller voir demain. On ira se promener ensemble très loin, à la campagne, et elle

n'a pas de chapeau, Brigitte. C'est une petite ouvrière, pas riche du tout ; vous ne voudriez pas que j'aille la promener nu-tête, comme une fille de rien.

Brigitte soupira, puis s'informa si elle était jolie.

— Ah ! si elle est jolie, ma petite compagne de demain ! et si l'on passera une bonne journée ensemble !

La vieille femme rêva quelques minutes, puis enfin :

— Je vais vous les donner, François, mais que votre mère n'en sache rien, car, bien sûr, elle ne manquerait pas de dire que je favorise messieurs vos vices.

Quand il eut les vingt francs, il les contempla un instant, dans le creux de sa main, comme s'il les admirait. Puis, se tournant vers Brigitte :

— Ma vieille Brigitte, ne regrettez jamais la bonne action que vous venez d'accomplir là ; vous m'entendez, n'ayez jamais de scrupules. Et puis, je peux bien vous avouer ce que je pense. Ce que j'ai rencontré de meilleur dans ce monde, qui n'est guère drôle, c'est encore la bonne femme détestable que vous êtes entre vos quatre casseroles et votre fourneau.

Elle haussa les épaules. Il sortit. Elle entendit son pas se perdre dans l'escalier.

Lorsque Pierre Fontœuvre rentra le soir, il était étourdissant de gaîté, d'exubérance, d'exaltation. Toutes ses toiles étaient en place. L'effet dépassait de beaucoup ses espérances. Il disait que de toute cette faune appendue aux murailles, se dégageait comme une odeur de vie, que décidément il avait fait une œuvre, et que le vieux Vaugon-Denis lui-même, qui avait encore l'œil à tout, là-bas, était content. Sa femme lui montra aux lumières son *Berger endormi*. Alors il battit des mains, déclara que c'était admirable. La tête en perspective, énorme difficulté, rappelait l'*Antiope* de Corrège, et les tons chauds et hardis exprimaient vraiment la musculature puissante d'un beau rustre.

— C'est très fort, ma chérie, il faut que je t'embrasse.

Hélène, à son tour, revint. On était à la veille de la rentrée des cours à l'École de Pharmacie, et elle redoublait de zèle chez son vieux patron pour se faire pardonner les prochaines irrégularités de son service. Aussi ne prenait-elle que strictement le temps de ses repas pour s'en retourner au plus vite rue du Bac. Son premier mot en entrant était toujours : « Où est

Marcelle ? » La douleur de Marcelle, l'abandon où elle la voyait et jusqu'à la faute même de la cadette, avaient inspiré à sa tendre nature un de ces attachemens féminins capables de tous les dévouemens. Mais ce soir-là, on lui répondit que Marcelle n'était pas encore rentrée. Sortie dès le déjeuner, elle n'avait pas reparu depuis.

Hélène, au milieu de la gaîté familiale, devint soucieuse. Elle savait tout de Marcelle maintenant ; ses pensées, ses désespoirs, l'impérieux besoin que cette pauvre petite âme avait de Nicolas, et les recherches misérables que tous les jours elle entreprenait après lui à travers les rues. La sage Hélène avait à ce sujet de grosses inquiétudes. La promesse de silence et d'impassibilité que Marcelle lui avait faite, pour le cas où elle rencontrerait Houchemagne, ne la rassurait guère. Depuis tant de jours que Marcelle sollicitait le hasard, elle finirait bien par le forcer, par le contraindre. Qu'allaient-ils devenir tous deux quand ils se seraient trouvés enfin face à face ? C'était si bon pour Hélène d'aimer sa petite Marcelle purifiée par le chagrin, sortie de cet affreux adultère, si douloureuse, mais si ennoblie!

Cependant, l'heure s'avançait. L'absence de François passait inaperçue. On disait de lui, en pensant à la comtesse Oliviera : « Il est resté là-bas. » Et personne ne se tourmentait. Mais Marcelle ?

On se mit à table, l'oreille aux aguets. Marcelle n'arrivait pas. Il fallait toutes les joyeuses préoccupations du ménage pour qu'un pareil retard laissât aux parens leur belle tranquillité. Hélène devenait très triste. Une angoisse l'étouffait. Sa pâleur donna l'alarme à la mère.

— Tu t'inquiètes de Marcelle, n'est-ce pas ? Tu crois qu'il lui est arrivé quelque chose ?

Hélène s'en défendit à peine. Une idée les sauva : Marcelle serait allée chez Mlle Darche qui l'aurait retenue à dîner. Tout le monde se raccrocha opiniâtrément à cette hypothèse qui permettait encore un agréable optimisme. Bientôt Hélène, qui ne pouvait plus avaler, se leva de table et dit qu'elle allait chez Nelly Darche. Elle tremblait en s'habillant.

— Attends un peu, faisait le père ; cette petite originale va nous revenir paisiblement dans une heure.

— Attendre ! Oh ! je ne le puis pas...

Cependant si elle la trouvait là-bas, avenue Kléber !

Elle prit le premier fiacre qui passait. Comme c'était simple ce qui était arrivé! A force d'arpenter ces rues, ces trottoirs où Nicolas passait journellement, elle l'avait rejoint. Ils s'étaient revus. Ils avaient hésité peut-être une minute. Peut-être n'avaient-ils pas même hésité une seconde. Ils s'étaient regardés de ce regard qu'Hélène avait un jour surpris entre eux et dont elle sentait toujours le trouble au fond de son âme et impérieusement ils étaient allés l'un à l'autre. Et les chaînes mystérieuses, plus fortes que la vie, s'étaient rescellées de cet homme à cette enfant.

Cependant, si elle la trouvait là-bas, avenue Kléber!

Le fiacre roulait maintenant sans secousses sur les Champs-Élysées bleuâtres et déserts. Hélène, clairvoyante, songeait, avec une indignation secrète, à cette joie des deux amans enfin réunis. D'autres suppositions auraient pu naître en elle; nulle autre idée ne venait même affaiblir ses pressentimens. En cette minute, haletans encore du supplice de la séparation, ils s'étaient redonnés l'un à l'autre avec toute la violence de la douleur endurée pendant dix-sept journées de solitude. Ah! comme Hélène en voulait à Nicolas! Puisque le sacrifice était fait, pourquoi lui avoir repris cette petite âme qu'elle cultivait dans les pleurs comme une pauvre plante malade. Comme Marcelle serait redevenue pure et blanche à force de souffrir! Lui maintenant l'entraînait de ses deux bras dans la honte du péché, et tout espoir de l'y arracher serait désormais perdu.

Cependant, si elle allait la trouver avenue Kléber!

Elle ne l'y trouva pas. Nelly Darche dînait seule. Il fallut même imaginer un conte pour donner le change à son étonnement, qui était grand, de voir Hélène à cette heure. Et la jeune fille expliqua un malentendu. Marcelle était allée peindre à la campagne en compagnie de son amie, la Russe; elle n'était pas encore rentrée, mais Mme Fontœuvre avait cru l'entendre former le projet de passer voir Mlle Darche.

— Voyons, dit la grande Darche en assujettissant son lorgnon, vous n'allez pas lui mettre un fil à la patte, à cette petite. L'artiste a besoin de sa liberté. Et s'il lui plaisait de ne rentrer qu'à dix heures du soir!

— Ah! répondit, en s'efforçant de rire, la bonne Hélène qui se sentait devenir nerveuse et méchante, nous n'avons pas l'esprit si large dans la pharmacie!

Le cocher l'attendait à la porte. Elle réfléchit quelques secondes, la main sur la portière du fiacre, puis délibérément, prononça :

— Rue de l'Arbalète.

Que son cœur lui faisait mal à mesure qu'elle approchait de ce quartier dont elle n'évoquait jamais le souvenir sans une sorte d'épouvante. C'était là qu'ils étaient cachés. Elle en était sûre ; ils s'y réfugiaient pleins d'indifférence et de dédain pour le reste de l'univers, sous ce nom d'emprunt dont Marcelle lui avait livré le secret, ce nom de Léonard, souvenir du divin artiste que Nicolas reflétait.

Qu'allait-elle faire ? Reprendre sa cadette, la sauver ? Pourquoi pas ? N'était-ce pas son devoir impérieux d'aînée ? Oui, l'arracher des bras de Nicolas, crier à celui-ci la vérité de la règle, et le reproche d'une conscience nette.

Elle traversait des rues ignorées, croyait à chaque instant atteindre au but et que la voiture allait s'arrêter. Et c'étaient de brusques soubresauts de son cœur, un tremblement qui l'agitait. Mais on n'était qu'à la moitié de la course. Alors, elle préparait les mots qu'elle dirait aux amans, l'attitude autoritaire qu'il lui faudrait montrer pour déchirer de tels liens.

Et l'arrêt du fiacre la surprit dans ces réflexions où elle s'échauffait jusqu'à la colère. Elle se vit devant une grande maison blanche. Les volets du rez-de-chaussée, fermés, laissaient passer un rais de lumière...

Lorsque la concierge entendit cette belle fille d'aspect si provincial et si tranquille, lui demander si M. et Mme Léonard n'étaient pas ici, elle conçut de la défiance et la dévisagea sans répondre. Hélène aussitôt comprit que cette femme favorisait et protégeait le mystère dont s'enveloppait le couple équivoque; mais elle eut une inspiration.

— Mme Léonard est ici, reprit-elle, en arrachant de son cou sa chaîne de montre, et tenez, elle a oublié ceci chez moi. Voulez-vous le lui remettre ?

Ce geste si naturel ayant calmé ses inquiétudes, la concierge sourit.

— Croyez-vous que je puisse la voir ? interrogea encore Hélène.

— Oh ! non, mademoiselle, Monsieur et Madame ne reçoivent personne !

Derrière Hélène était la porte du petit appartement. Elle se

retourna, la considéra une minute, reconnut les moulures blanches que lui avait dépeintes Marcelle, vit le bouton de la sonnette électrique. Ils étaient là, perdus dans l'extase de leur péché, trahissant cousine Jeanne, trahissant leur propre dignité, leur conscience. Et la triste Hélène se tenait sur le seuil de l'abîme comme si elle voyait s'engloutir devant elle un être aimé qu'elle eût été impuissante à secourir. Que pouvait-elle contre les forces de l'amour dont elle avait soudain la vision accablante !

Enfin elle sortit de son rêve.

— C'est bien, dit-elle à cette femme; remettez-lui sa montre simplement.

Dehors, elle congédia le cocher et regarda encore les volets clos du rez-de-chaussée encadrés de leur ligne lumineuse. Quel silence! Quelle immobilité! Ils étaient là, ils étaient retombés...

— Ah ! j'aurais mieux aimé qu'elle fût morte! murmura Hélène dans un sanglot.

Il devait être près de onze heures; la chaussée, les trottoirs mal éclairés étaient déserts. Hélène, qui connaissait un peu ce quartier du Panthéon, avait résolu de rentrer à pied pour retarder un peu l'affreux moment où il lui faudrait paraître seule devant ses parens. Elle gagna le coin de la rue Claude-Bernard, se retourna encore une fois vers la claire maison blanche qu'un réverbère bleuissait, puis continua sa route.

Que dirait-elle à ses parens? Tout, rien, ou une partie de la vérité? Comment les blesser moins cruellement? Les blesser? Mais souffriraient-ils tant?

Et devant cette fille pondérée, dont les jugemens étaient étayés sur des bases fermes, par des principes traditionnels, les parens éducateurs de Marcelle passèrent en jugement. Et Hélène se faisait sévère, comparant la mère avec la grand'mère, et les incertitudes morales de Jenny Fontœuvre avec la méthode sûre, stricte, inflexible, appliquée par Mme Trousseline à l'éducation. Timorée, scrupuleuse, avec ses délicatesses d'hermine, Hélène sentait encore en sa propre conscience la vigoureuse empreinte de la vieille femme impeccable qui l'avait formée. Sa mère aussi avait reçu la même empreinte et sa vie impeccable en témoignait toujours. Mais au contact du milieu où elle avait été jetée à vingt ans, l'influence maternelle était comme morte en elle, et elle ne transmettrait plus à personne ce flambeau

éteint. Qui s'était occupé de forger une conscience à la malheureuse Marcelle? Que lui avait-on dit? Qu'avait-elle vu?

Hélène traversait maintenant le boulevard Saint-Michel dont le mouvement, les lumières la surprirent un peu; et elle se rejeta d'instinct vers les ténèbres dans lesquelles était noyé tout le quartier du Luxembourg pour gagner, en biaisant, Saint-Sulpice et la rue Bonaparte. Elle n'avait pas peur. Elle marchait d'un pas si résolu, que pas un étudiant attardé n'aurait osé s'amuser du passage de cette jolie fille dont l'allure disait assez les alarmes. Comme elle se sentait grave et mûrie ce soir, comme la vie lui apparaissait nette et simple avec ses deux routes au tracé précis : le bien et le mal! Et implacablement, elle en revenait à faire le procès de ses parens, s'irritant même contre eux, prête à leur crier la vérité, sanction de leur négligence, de leur incapacité.

Pourtant, en arrivant quai Malaquais, elle s'émut. Minuit avait sonné depuis longtemps à Saint-Sulpice. Toute sa bonté se réveillait à la pensée des tortures qu'ils devaient endurer là-haut. Non, elle ne les accablerait pas trop vite. D'abord, elle serait rassurante, elle dirait : « Ne vous inquiétez pas... »

Quand elle ouvrit la porte de l'appartement, ce fut d'abord un grand silence. « Est-ce possible qu'ils dorment tous? » se demanda-t-elle stupéfaite. Et elle alla frapper à la porte de ses parens. Mais la chambre était vide. Elle revint à l'atelier où la lueur jaune de sa bougie dansa dans les ténèbres. Alors elle entendit des voix, des bruissemens, dans la chambre de François, au bout du corridor; et juste comme elle en approchait, Brigitte en sortit. Par la porte ouverte, dans une vive lumière, elle put apercevoir deux médecins en blouse blanche penchés sur le lit de son frère, et ses parens debout, rigides et crispés, au fond de la chambre. Brigitte en sanglots n'avait pas dit un mot. Hélène s'avança.

Jenny Fontœuvre la vit, le père aussi. Tous deux vinrent à elle, convulsés, sans une larme. Jenny prononça :

— Il s'est suicidé...

Hélène demanda :

— Tout est-il fini?

— Quand la balle sera extraite de sa gorge, peut-être pourra-t-on le sauver, dit Pierre Fontœuvre.

Hélène était parvenue au bout de son effort; elle s'appuya

contre un meuble, gagna un siège proche. Personne ne prit garde à sa petite défaillance. On était retourné au chevet de François. L'un des médecins étanchait un filet de sang qui s'échappait par la narine. Au bout de cinq minutes, Hélène rejoignit sa mère.

— Et Marcelle est morte sans doute ? dit celle-ci, les dents serrées.

— Non, rassure-toi, je t'expliquerai.

Sur la commode était la lettre d'adieu que François avait écrite à ses parens. Hélène la lut :

« Pardonnez-moi de quitter cette vie imbécile qui n'a ni sens, ni but, ni lumières. Je me suis trop ennuyé... »

Hélène pensait à cette enfance sans direction contre laquelle, si souvent, elle avait entendu la grand'mère murmurer. Pour s'être exonéré de toutes les données héréditaires sur la vie, que lui avait-on appris au malheureux enfant qui se mourait là, ce soir?

A ce moment, les médecins, voulant être seuls, renvoyèrent tout le monde. Pierre et Jenny Fontœuvre, hébétés, se retrouvèrent dans le corridor avec Hélène dont l'indignation se réveillait et bouillonnait secrètement :

— Et Marcelle, l'as-tu revue ? que sais-tu d'elle ?

— Marcelle ? répondit Hélène d'une voix qui s'étranglait ; Marcelle ? eh bien ! elle est avec son amant !

COLETTE YVER.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

AU
COUCHANT DE LA MONARCHIE [1]

XII [2]

LE RENVOI DE SARTINE ET DE MONTBAREY

I

Le dépit ressenti, à la cour impériale, pour le piteux échec de l'affaire bavaroise eut, sur les événemens qui font l'objet de cette étude, une influence, indirecte il est vrai, mais certaine pourtant et sérieuse, et qu'à ce titre, il est nécessaire d'indiquer. L'effort de Joseph II, de l'Impératrice, de Mercy et de leurs agens à Paris consiste désormais à pousser Marie-Antoinette vers l'activité politique, à obtenir qu'elle intervienne d'une manière plus suivie dans les choses de l'État. Les mêmes qui, jusqu'alors, la détournaient, assez durement parfois, de s'ingérer dans le gouvernement, de « se mêler sans droit, comme disait son frère, des affaires de la monarchie (3), » sont les plus ardens, aujourd'hui, à gourmander son indolence, à exiger qu'elle prenne de l'empire sur le Roi. Louis XVI, lui répète-t-on, ne peut se passer d'un Mentor ; il faut que ce Mentor se trouve dans la dépendance de la Reine et qu'il devienne « sa créature (4). » C'est Mercy-Argenteau qui lui donne ce conseil, dont le contraste est grand avec le langage d'autrefois.

(2) Voyez la *Revue* du 1er novembre.
(3) Juillet 1775. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.
(4) Lettre du 15 juillet 1780. — *Ibidem*.

L'homme qui, depuis le commencement du règne, tient ce rôle de tuteur du Roi, Maurepas, est chargé d'ans, sa santé s'affaiblit : « la goutte le ronge » et peut l'emporter brusquement. Il convient donc que, dès maintenant, la Reine s'occupe, comme le dit Mercy-Argenteau, de « son remplacement éventuel, » et c'est l'objet de nombreuses conférences entre la jeune princesse et lui. Mais, en attendant ce moment, il serait bon que Marie-Antoinette cherchât à agir sur Maurepas et à faire de lui un allié. Ce serait chose aisée, pour peu qu'elle s'en donnât la peine. Il suffirait, sans doute, de « flatter son amour-propre par des démonstrations de confiance. » La Reine, jusqu'à ce jour, s'y est fort mal prise avec lui ; elle n'a jamais « su le réduire, ni par la force, ni par de bons traitemens. » Qu'elle s'applique donc à changer de méthode. « Naturellement vain, faible et timoré, Maurepas, assure l'ambassadeur, serait aux ordres de la Reine, » à condition qu'il crût trouver près d'elle « un appui solide et durable. » Il faut que Marie-Antoinette s'adonne sans tarder à cette tâche et qu'elle consente à jouer cette petite comédie. C'est le refrain qui, constamment chanté aux oreilles de la jeune souveraine, ne saurait manquer, à la longue, de faire impression sur son âme.

Il est un fait certain, c'est que, loin de faiblir, l'attachement du Roi pour Maurepas augmentait avec les années. Tous les témoignages le proclament, à commencer par l'abbé de Véri, que son intimité dans la maison de Maurepas mettait à même d'être bien renseigné. « Il est le seul, écrit-il à cette date (1), que le Roi traite avec considération. Je ne dis pas par là qu'il maltraite les autres ministres, mais ils ont souvent de la peine à obtenir de lui des momens de travail, et ce n'est que M. de Maurepas qui les leur procure. L'indifférence du Roi pour leurs personnes et pour les affaires surmonte chez lui les effets d'un bon naturel et d'une volonté portée au bien. On ne lui voit aucun goût de préférence pour qui que ce soit, M. de Maurepas excepté... Il disait l'autre jour, en parlant de lui : *Outre sa mémoire et sa gaîté, qui surprennent à son âge, il a la tête très bonne.* » L'abbé de Véri, sur ce point, s'accorde avec Louis XVI : « Le Roi ne se trompe pas, dit-il, M. de Maurepas voit parfaitement bien, et, s'il avait un caractère conforme aux vues de son esprit,

(1) *Journal* de Véri, 1779.

il serait un homme supérieur. » Mercy, en traçant à la Reine sa ligne de conduite, n'avait donc pas tort d'attacher une sérieuse importance à la conquête de cet octogénaire.

Ces exhortations répétées ne laissaient pas Marie-Antoinette insensible. On la voit, en effet, faire, vers ce temps, quelques efforts sincères pour se rapprocher de Maurepas. Une démarche de ce dernier pour obtenir que son neveu, le duc d'Aiguillon, tout récemment rappelé d'exil, eût également la permission de se remontrer à la Cour, servit de prétexte à la Reine pour mander le vieillard et lui parler d'un ton auquel elle ne l'avait guère habitué. Sans doute, à sa requête oppose-t-elle un refus, mais ce refus est tellement adouci, il est comme enveloppé de paroles si gracieuses, qu'il semble ouvrir la porte à un raccommodement. « Je sais, concluait-elle (1), combien Mme de Maurepas désirerait que M. d'Aiguillon eût cette liberté (de reparaître à Versailles). Je voudrais, de tout mon cœur, lui faire ce plaisir, à elle et à vous, et je regrette fort que cela ne se puisse pas. Il a été un temps où je ne vous en aurais pas dit autant. J'ai eu des préjugés contre vous. J'en suis bien revenue, et je suis véritablement affligée de ne pas vous contenter, vous et Mme de Maurepas. »

Mais ces avances, accueillies avec joie, sont malheureusement sans lendemain. L'esprit de suite n'est pas le fort de Marie-Antoinette. Le plus futile grief, la plus légère insinuation de la « société » de la Reine suffisent à ranimer l'ancienne antipathie. Quelques semaines après l'audience ci-dessus relatée, sur le simple soupçon que Maurepas pousse le Roi à faire des « cachotteries (2), » à prendre certaines décisions sans consulter sa femme, on voit cette dernière s'emporter, déblatérer contre Maurepas, refuser aigrement de lui adresser la parole. Toutes les homélies de Mercy sont impuissantes à calmer sa fierté blessée ; entre elle et le ministre, les rapports redeviennent plus tendus que jamais.

C'est donc par un autre moyen qu'il faudra que la Reine gagne de l'influence sur les affaires publiques. Le plus sûr et le plus direct est qu'elle conquière l'esprit du Roi, qu'elle s'occupe davantage de plaire à un époux trop longtemps négligé. Les cir-

(1) *Journal* de Véri, 1779.
(2) Lettre de Mercy à l'Impératrice, du 17 mai 1779. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

constances étaient particulièrement favorables, la grossesse de la Reine étant bien faite pour émouvoir le sensible Louis XVI et ajouter encore à sa complaisance conjugale. Les observateurs de la Cour avaient cru, il est vrai, dans les premières semaines, remarquer des tendances contraires. Le Roi paraissait, disaient-ils, plus libre et plus enjoué d'humeur, plus « assuré » surtout, dans ses rapports avec sa femme, il lui parlait d'un ton plus « dégagé, » et l'on en inférait déjà qu'il montrerait sans doute une volonté plus ferme. Véri se fait l'écho de ces suppositions : « La nature, professe-t-il, a mis une certaine dose de honte et de timidité chez les maris qui n'en remplissent pas les devoirs. Le Roi a passé plusieurs années dans cette incertitude. La grossesse est venue lui confirmer l'assurance du contraire, et c'est sans doute ce qui le rend moins craintif avec la Reine (1). » L'explication est juste : mais cette confiance en soi n'était pas pour détruire l'effet des sentimens nouveaux qui s'éveillaient dans le cœur de Louis XVI, une affection croissante pour la femme qu'aujourd'hui seulement il regardait vraiment comme sienne, une reconnaissance attendrie pour « le gage si précieux qu'elle portait en son sein. »

La Reine, habilement dirigée, touchée sans doute aussi de la tendresse du Roi, sut profiter de ces dispositions. On remarque dès lors une différence sensible dans son langage et ses manières. Elle abdique ses anciennes froideurs, ses négligences, ses affectations de dédain ; elle prend souvent la peine de consulter Louis XVI sur ses « affaires particulières, » sur ses amis, sur ses plaisirs, l'emploi de ses journées ; elle le mêle davantage à son existence quotidienne ; et elle achève de le gagner par des prévenances, des « gentillesses, » dont il avait, jusqu'à ce jour, ignoré la douceur. Cette méthode réussit au gré de ses désirs. C'est à partir de ce moment qu'elle devient réellement puissante et qu'elle domine les volontés du Roi. Ce que Louis XVI lui concédait jadis par faiblesse, presque par contrainte, il l'accorde à présent par affection, avec un empressement joyeux. Toute la Cour constate ce changement. Maurepas confie à l'abbé de Véri que, dès qu'un ministre, au Conseil, a signé quelque « grâce » pour l'un des amis de la Reine, on voit Louis XVI, « la feuille en main, s'échapper de son cabinet, »

(1) *Journal* de Véri, 1778.

courir chez son épouse, pour être le premier à lui en porter la nouvelle (1). Ce n'est plus un mari qui plie par crainte des bouderies et des scènes, c'est un homme amoureux qui veut plaire à sa femme. Nous aurons bientôt l'occasion de remarquer le résultat de ce nouvel état d'esprit.

Les « espérances » données par Marie-Antoinette ne sont pas non plus sans effet sur l'opinion publique. Il est facile de reconnaître une certaine différence d'accent dans les documens qui reflètent l'impression populaire. « Notre charmante Reine se porte à merveille et reçoit chaque jour les hommages les plus flatteurs de toute la nation... Les juifs et les protestans ont établi dans leurs églises des prières solennelles pour son heureuse délivrance (2). » Ainsi s'exprime une des gazettes les plus habituellement malveillantes pour la jeune souveraine. « La grossesse de la Reine, écrit un autre nouvelliste, lui a ramené bien des gens, et a fait oublier différens torts qu'ils imputaient à cette princesse. » C'est avec anxiété que, dans le peuple et dans la bourgeoisie, on attendait l'issue des couches. Tant de personnes, pour être plus tôt informées, s'étaient établies à Versailles, dans les dernières semaines avant la délivrance, que, devant l'affluence, le prix des logemens et des vivres avait presque triplé. La naissance d'un dauphin faisait l'objet de tous les vœux. Ce fut une fille qui vint, et la déception fut immense.

Pourtant, à la nouvelle de l'accouchement laborieux de la Reine, des dangers qu'elle avait courus, l'émotion ressentie amena comme un nouveau regain de popularité. Le péril, en effet, avait été réel. Le rejeton royal n'avait paru qu'après douze heures de vives souffrances. Une foule considérable, selon l'usage barbare du temps, se pressait dans la chambre et entourait le lit, au point de gêner les mouvemens de l'accoucheur Vermond. Aux premiers vagissemens, il y eut des acclamations et de « bruyans battemens de mains, » auxquels succéda brusquement le plus morne silence, quand on connut le sexe de l'enfant. La Reine, tout épuisée qu'elle fût, comprit, leva les bras, s'écria : « C'est une fille! » puis retomba sans connaissance (3). Une abondante saignée du pied parvint à conjurer

(1) *Journal* de Véri, 1779.

(2) *Correspondance* publiée par Lescure, 10 octobre 1778.

(3) *Journal* de Hardy, 21 décembre 1778. — Madame Royale naquit le 19 décembre, à onze heures et demie du matin.

les suites de cette « révolution funeste, » mais l'alarme avait été chaude. Dans le public, on colportait des détails émouvans sur les angoisses du Roi, puis sur ses touchantes effusions une fois la crise passée. « Le jeune monarque, selon l'expression de Hardy, n'avait pas craint de témoigner à son auguste épouse toute la tendresse d'un bon bourgeois de la capitale, qui serait le meilleur des maris. » Et tout cela était d'un excellent effet. « Les couches de la Reine, écrivait Mercy-Argenteau, ont fait ici généralement dans tous les ordres une grande sensation. Lorsqu'on l'a crue en danger, le peuple a marqué pour elle un vrai attachement. Les petites critiques ont cessé... Ce serait un moment précieux à saisir, et dans lequel Sa Majesté la Reine pourrait donner à sa considération l'essor le plus étendu et le plus solide. Il ne faudrait pour cela que quelques légères réformes dans l'article du jeu, dans les prédilections pour les favoris et les favorites, un peu plus d'actes de bienfaisance, et témoigner quelque intérêt aux objets sérieux et utiles (1). »

Quelques-uns de ces vœux se réalisèrent en partie. On ne peut contester que la maternité n'ait agi favorablement sur l'âme de Marie-Antoinette, n'ait amené dans sa vie quelques progrès heureux. Non contente du changement que j'ai noté plus haut dans ses manières avec le Roi, elle évite avec plus de soin ce qui peut faire scandale; sa conduite est plus réfléchie, ses allures moins évaporées. Sans doute, de loin en loin, tombe-t-elle encore dans quelques imprudences, comme par exemple au mois d'avril suivant, lorsque, souffrante de la rougeole, elle prendra pour gardes-malades, avec la permission du Roi, quatre de ses amis, — Coigny, Esterhazy, Guines et Besenval, — les établira dans sa chambre de sept heures du matin jusqu'à dix heures du soir, tandis que les dames du Palais et les « charges de la Maison » seront impitoyablement exclues. « La compagnie de ces quatre messieurs dont ma fille a fait choix, pendant sa maladie, m'a bien affligée! » gémira l'Impératrice (2). Néanmoins ces « frasques » sont rares, et c'est avec bonne foi que la princesse, dans une lettre à sa mère, se rend ce témoignage : « Ma chère maman peut être rassurée sur ma conduite. Si j'ai eu anciennement des torts, c'était enfance ou légèreté, mais, à

(1) Lettre à l'Impératrice du 25 janvier 1779. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

(2) Lettres de Mercy à l'Impératrice et de l'Impératrice à Mercy, des 15 et 30 avril 1779. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

cette heure, ma tête est bien plus posée, et elle peut compter que je sens bien mes devoirs sur cela. D'ailleurs, je le dois au Roi, pour sa tendresse et, j'ose dire, sa confiance en moi, dont je n'ai qu'à me louer de plus en plus (1). »

Ce qui n'a pas changé, ce qui ne changera guère jusqu'aux dernières années du règne, c'est l'influence exagérée de la société de la Reine, qui, du reste, à présent est presque devenue la société du Roi, c'est cette condescendance extrême envers les favoris, qui, à la Cour comme dans le peuple, excite tant de murmures et provoque tant de haines; et c'est aussi la désolante passion du jeu, qui ne semble parfois faiblir que pour reprendre ensuite avec plus de fureur. Durant l'automme de 1779, le séjour de Marly fut, à cet égard, désastreux. Non seulement Marie-Antoinette et son beau-frère, le Comte d'Artois, y réinstallent ouvertement, dans le salon du Roi, le jeu du *pharaon*, qui en avait été proscrit, mais ils parviennent à y entraîner avec eux le vertueux, l'économe Louis XVI; et celui-ci paraît y prendre goût au point d'épouvanter Maurepas. « Vous pensez bien, confie le vieux ministre à l'oreille de Véri, que, si ce goût-là devient considérable, je n'ai plus rien à faire ici et que je dois m'en aller (2). » Le bonheur fut que Louis XVI n'eut aucune chance au jeu; il perdit en quelques soirées plus de 1800 louis; cet insuccès le refroidit si bien qu'il se jura d'abandonner les cartes; il tint scrupuleusement parole (3). La Reine, bien qu'aussi maltraitée, n'eut pas le même scrupule; les mêmes folies continuèrent à creuser dans la cassette royale le même gouffre, toujours plus large et plus difficile à combler.

Ce perpétuel besoin d'argent, les embarras qui en étaient la suite, joints aux conseils de la Cour impériale, furent ce qui contribua le plus à rapprocher la Reine du directeur général des finances, à établir entre eux l'espèce d'« alliance » que relatent les mémoires du temps. Non qu'il faille en croire la légende, accréditée parmi le populaire et recueillie dans les notes de Hardy, d'après laquelle Necker aurait, de ses propres deniers, soldé tout ou partie des dettes de Marie-Antoinette et versé dans sa caisse jusqu'à 1 500 000 livres (4). Rien n'autorise une telle

(1) Lettre du 16 août 1779. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

(2) *Journal* de l'abbé de Véri, 1779.

(3) Lettres de Mercy à l'Impératrice du 17 novembre 1779. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

(4) *Journal* de Hardy, 1779.

supposition ; tout, au contraire, semble la démentir. Ce qui, en revanche, est établi, c'est que le directeur, loin d'opposer aux demandes de la Reine l'inflexible rigueur, les résistances indignées d'un Turgot, la traite avec douceur, discute avec modération, cherche des expédiens, encourage même parfois les élans généreux du Roi pour augmenter les sommes attribuées à sa femme, et que, par cette conduite, sans concession dangereuse et sans compromettre gravement l'intérêt du Trésor, il s'acquiert la reconnaissance de Marie-Antoinette, s'assure de son appui pour la campagne qu'il prépare, pour cet espèce de petit « coup d'État, » dont il est temps, à présent, de parler.

II

Parmi les collègues de Necker, celui qui, presque dès la première heure, lui avait témoigné le plus d'hostilité était sans contredit Sartine, le ministre de la Marine, dont la situation paraissait alors fort solide. Sorti d'une maison de commerce pour entrer dans la robe, puis, à trente ans, lieutenant général de police, fonction qu'il avait exercée, quinze pleines années durant, avec une heureuse énergie, Gabriel de Sartine, lorsque, en 1774, il avait accepté de remplacer Turgot au ministère de la Marine, avait, dans le premier moment, suscité quelques doutes sur sa capacité à se tirer d'un aussi difficile emploi. On le savait bon administrateur, actif, souple d'esprit, mais sceptique et léger, fort accessible à la faveur et médiocrement scrupuleux. De plus, dans une partie qui réclamait des connaissances spéciales, parvenu au pouvoir à la veille d'une guerre maritime qu'il faudrait préparer en hâte, comment ferait-il face à cette tâche écrasante ? C'était ce que, dans le public, chacun se demandait avec une certaine inquiétude. On colportait dans les salons le bon mot de Sophie Arnould, qui, pendant la répétition d'un opéra nouveau, voyant le ministre sortir au moment où la scène figurait un combat naval, s'était écriée plaisamment : « C'est grand dommage que M. de Sartine s'en aille, il aurait fait, du moins, un petit cours de marine (1) ! »

Sartine, il fallut en convenir, ne justifia pas ces sarcasmes. Son administration fut des plus honorables. Il se montra grand

(1) *Correspondance secrète* publiée par Lescure, 17 février 1777.

travailleur, écouta les avis des meilleurs officiers, donna une puissante impulsion aux constructions navales, au recrutement des équipages et à l'armement des vaisseaux. On lui dut également certaines innovations qui marquaient un réel progrès, le blindage des navires et des batteries flottantes, le perfectionnement des canons. Il contribua ainsi, pour une part importante, à nos premiers succès dans la guerre contre l'Angleterre. Mais ces bons résultats et ces utiles services ne pouvaient contrebalancer le mal causé par sa facilité d'humeur et ses périlleuses complaisances. La marine souffrait, de longue date, de l'antagonisme incessant, des tiraillemens journellement renouvelés, entre l'élément militaire et l'élément civil, les officiers et les comptables, entre « la plume et l'épée, » selon l'appellation courante. Sartine, malgré ses origines bourgeoises, ou plutôt à cause d'elles et dans l'espoir de les faire oublier, se montra pour « l'épée » d'une partialité excessive. Dans les ports, dans les arsenaux, comme sur les bâtimens du Roi, la direction des services financiers et administratifs fut enlevée aux gens du métier, au profit des états-majors, des chefs d'escadre et des commandans de navires. Les intendans, les commissaires et tout le personnel civil se virent réduits au rôle de scribes, n'eurent plus, pour ainsi dire, qu'une besogne d'enregistrement.

Il résulta de ce système un gaspillage inouï, un intolérable désordre. Des plaintes s'élevèrent de tous côtés, parfois même dans les rangs de ceux qui, par esprit de corps, eussent pu être portés à embrasser le « parti militaire. » Le comte d'Estaing, tout le premier, ne craignit pas de dénoncer hautement, à bord de ses vaisseaux, l'absence complète de comptabilité, la dilapidation qui en était la suite. « Il est absurde de vouloir faire un commis d'un officier de marine. *Tout comptable doit être pendable,* » déclarait-il énergiquement. Et Marmontel, transmettant à Mme Necker ces doléances du grand marin, renchérissait sur ces accusations : « Tous les chefs d'escadre, disait-il, se plaignent aussi de l'incapacité de M. de Sartine. Il y va de l'intérêt de l'État que M. de Maurepas et le Roi soient instruits de ce qui se passe. Il y va de l'intérêt de M. Necker, qui n'est pas fait pour se tuer le corps et l'âme à amasser de l'argent, pour le voir gaspiller par un sot et dilapider par des brigands (1)! »

(1) Lettre à Mme Necker du 14 janvier 1780. — Archives de Coppet.

Tout en faisant, dans ces propos, la part de l'exagération, on ne peut révoquer en doute l'insouciance de Sartine, son incurie en matière financière. Les dépenses ordinaires de son département progressaient, en effet, dans une mesure que la guerre d'Amérique ne pouvait pas entièrement justifier. Le budget de la Marine, qui, à l'avènement de Sartine, était de trente-quatre millions, montait, quatre ans plus tard, à cent soixante-neuf millions, en n'y comprenant pas les dépenses spéciales de la guerre. Par une conséquence naturelle, de tous les ministres du Roi, le ministre de la Marine était celui qui répugnait le plus à soumettre ses comptes et ses opérations à l'examen et au contrôle du directeur général des finances. A chaque instant, ses trésoriers émettaient des billets, contractaient des emprunts, sans entente préalable avec le service des finances, qui n'en était informé qu'après coup. Ces irrégularités fâcheuses amenaient, dans les séances de comités, entre Necker et Sartine, des explications orageuses, parfois même des scènes violentes, que mentionnent les gazettes et les lettres du temps, et qui aboutissaient souvent, de la part de l'un ou de l'autre, à l'offre de sa démission. Louis XVI et le comte de Maurepas étaient constamment occupés à calmer ces querelles et à ramener la paix entre les deux collègues (1). Grâce à leurs soins, chaque fois, jusqu'à ce jour, intervenait une réconciliation, tout au moins apparente; on s'attendait pourtant, dans un temps plus ou moins prochain, à quelque irréparable éclat.

On crut cette heure venue dans la séance du 4 juillet 1780. Sur une riposte assez impertinente du ministre de la Marine, Necker, cédant à la colère, lui déclarait tout net que, « s'il avait besoin de sa place, il pouvait la garder, mais que, comme il n'avait, quant à lui, nul besoin de la sienne, il était prêt à la remettre entre les mains du Roi. » Maurepas, présent, s'interposait, apaisait de son mieux les interlocuteurs, parvenait, non sans peine, à les raccommoder. Malgré ce replâtrage, à la séance suivante, où Sartine était convoqué, Necker « s'abstenait de paraître, » si bien que plus d'un nouvelliste annonçait déjà sa retraite (2).

Ces conflits d'ordre financier se compliquaient d'une profonde

(1) *Correspondance* publiée par Lescure, 13 novembre 1778, 5 juillet 1779. — *Journal* de Hardy, 1779. — *Mémoires* de Soulavie. — *L'Espion anglais*, etc.
(2) *Journal* de Hardy, juillet 1780.

divergence de vues sur la politique extérieure, Sartine étant le plus chaud partisan de la continuation de la guerre avec l'Angleterre jusqu'à complète victoire, tandis que le directeur général, appuyé sous main par Louis XVI, souhaitait qu'on écoutât toute parole de conciliation et qu'on ramenât la paix par tous les moyens honorables (1). Ces tendances opposées se faisaient jour dans toutes les occasions ; elles entretenaient, dans les conseils ministériels, une sourde aigreur, un perpétuel malaise.

De cet ensemble il résultait, entre Necker et Sartine, un état de guerre permanent, tantôt latent et tantôt déclaré, une lutte à mort où chacun avait ses alliés, non moins passionnés que les chefs. Sartine avait pour lui Vergennes et le « parti dévot, » l'archevêque de Paris en tête. Ce dernier, en effet, bien qu'en bons termes avec Necker, subissait sur ce point l'influence de la tante du Roi, Madame Louise de France. La carmélite, du fond de son monastère de Saint-Denis, plaidait la cause du ministre de la Marine, excitait l'archevêque à prôner ses mérites, comme elle le protégeait elle-même auprès de son royal neveu. Sartine avait, en revanche, un dangereux adversaire, en la personne du comte d'Estaing, vice-amiral de France, auquel son haut commandement dans la flotte et ses récens succès donnaient alors une autorité reconnue, et qui avait entraîné, disait-on, dans l'opposition qu'il faisait au ministre de la Marine, deux princes du sang royal, le Comte d'Artois et le Duc de Chartres (2). On colportait à ce sujet certaine parole de Louis XVI à d'Estaing, qui s'était plaint à lui des injustes attaques dont il était l'objet et des « tours » que lui jouait le ministre de la Marine : « Comte d'Estaing, aurait dit le Roi, vous avez beaucoup d'ennemis ; mais vous avez deux amis, qui ne vous manqueront jamais au besoin, M. de Maurepas et moi (3). »

Le propos, s'il est authentique, était, en tout cas, hasardé ; car Maurepas, suivant sa coutume, hésitait, louvoyait entre les camps adverses. Déjà détaché de Necker, il eût craint de le

(1) *Lettres* de Kageneck, 10 juillet 1779. — *Correspondance* de Métra, 21 juillet 1779.

(2) D'après le *Journal* de Hardy, entre le comte d'Estaing et Sartine, la tension était arrivée à tel point, que le premier avait refusé un beau jour d'adresser ses dépêches au ministre de la Marine et qu'il avait obtenu de Louis XVI la permission de correspondre directement avec lui. — Septembre 1779.

(3) *Journal* de Hardy, 14 janvier 1780.

fortifier en embrassant ouvertement sa cause. De plus, Sartine ayant habilement lié partie avec le prince de Montbarey, ministre de la Guerre, proche parent, comme on sait, et ami très intime de M[me] de Maurepas, la déférence conjugale du Mentor l'empêchait de se prononcer contre un homme aussi bien soutenu. Mais il comprenait, d'autre part, dans la situation présente, l'immense danger de la démission de Necker, la quasi impossibilité, si le directeur général retirait ses services, de trouver l'argent nécessaire pour poursuivre la guerre. Dans cette difficile conjoncture, il gardait donc une sorte de neutralité, se retranchant derrière son esprit de concorde et parant ses perplexités du beau nom de modération.

La Reine était dans le même embarras, mais pour des raisons différentes. Elle avait eu jadis de la bienveillance pour Sartine, dont l'âme légère et l'humeur complaisante paraissaient faites pour lui convenir. Depuis quelques mois cependant, sous certaines influences dont il faudra bientôt parler, il s'était opéré en elle un grand changement à l'égard de ce personnage. Elle le traitait avec froideur, ne lui adressait plus que rarement la parole, et, dans son cercle familier, si elle venait à prononcer son nom, elle y ajoutait volontiers des appellations peu flatteuses, le nommant « l'avocat Patelin » ou « le doucereux menteur. » Mais, dans cette malveillance nouvelle, elle était retenue, gênée jusqu'à un certain point par l'appui que Sartine rencontrait à la cour de Vienne. L'impératrice Marie-Thérèse, comme Joseph II, comme Mercy, leur porte-parole, témoignaient, en effet, au ministre de la Marine une active sympathie, bien moins par goût pour ses mérites que par crainte de lui voir donner un successeur moins souple et moins accommodant. Pressée par tous les siens de « demeurer passive » dans le « duel » qui se préparait, la Reine semblait se résigner à ne point combattre Sartine, sans rien faire néanmoins pour empêcher sa chute.

III

Au mois de mai 1780, un incident, assez peu grave en soi, parut, à tous les gens au courant de la politique, l'annonce et le prélude de plus importans événemens. Le « cinquième secrétaire d'État, » le directeur de l'agriculture, des haras, des

manufactures, le sieur Bertin enfin, se vit un beau jour congédié, sans motif déclaré, sans avertissement préalable. Son emploi était supprimé, ses attributions réparties entre ses collègues de la veille (1). Sans doute ce médiocre et vieux petit homme, dernier débris des serviteurs du règne précédent, jusqu'à cette heure préservé du renvoi par son insignifiance, ne jouait dans le gouvernement qu'un rôle bien effacé. On le soupçonnait cependant d'être, en secret, hostile au directeur général des finances, de favoriser sournoisement ce qui se tramait contre lui. Necker, en obtenant qu'il fût mis hors du ministère, s'assurait le double avantage d'exonérer le trésor de l'État d'une charge superflue et de se délivrer lui-même d'un adversaire établi dans la place. Malgré les dédommagemens accordés aux anciens services de Bertin, — une grosse pension, un logement à Versailles, — sa démission forcée fut partout regardée comme une sérieuse victoire pour le directeur général, une première manche gagnée dans la partie en cours.

Il semble bien que ce succès ait, en effet, encouragé Necker à frapper le grand coup. Il crut pourtant qu'il lui fallait d'abord chercher, dans l'entourage du trône, un concours solide et précis, qui appuierait son mouvement offensif. M[me] de Polignac, l'amie de Marie-Antoinette, lui parut la plus propre à remplir ce rôle de confiance. J'ai dit les grâces exorbitantes accordées par la Reine à la comtesse, à sa famille et à certains de ses amis, notamment au comte de Vaudreuil et au comte d'Adhémar. Necker, jusqu'à ce jour, s'était constamment opposé, au nom de l'intérêt public, à ce que ces largesses, — pensions, paiemens de dettes, dotations sous diverses formes, — présentaient vraiment d'excessif, et, bien que toujours modérée, respectueuse dans les termes, sa résistance n'en était pas moins énergique. « Ses représentations à la Reine, le langage qu'il m'avait tenu, affirme Mercy-Argenteau (2), devaient me convaincre qu'il était en opposition directe avec les favoris. » On imagine donc la surprise, ou, pour mieux dire, le scandale de l'ambassadeur, lorsqu'il découvre soudainement que cette opposition s'est transformée en une sorte d'entente, discrète, mais évidente, qu'entre le directeur et la « société » de la Reine,

(1) *Gazette de France* du 30 mai 1780. — *Journal* de Hardy, mai 1780.

(2) Lettre à l'Impératrice du 18 novembre 1780. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

s'est établie, selon son expression, « une coopération effective, » qu'il s'est noué « un traité d'alliance, » dont il nous est aisé de discerner les principaux articles.

Necker, déclarons-le, n'abandonne pas « ses vues économiques, » ne renonce pas à la défense des deniers du Trésor. Les récompenses qu'il autorise, qu'il sollicite même, assure-t-on, au profit de la favorite, et qui bientôt seront chose accomplie, ne sont qu'honorifiques, mais ce sont les plus éclatantes et les plus enviées à la Cour : c'est, pour le comte de Polignac, un titre héréditaire de duc, un « tabouret » pour son épouse. Faut-il, à ces hautes distinctions, ajouter la promesse d'une terre « pour asseoir » le duché ? Mercy-Argenteau le soupçonne, mais il ne cite aucune preuve à l'appui. Mme de Polignac s'engagera, en retour, à décider la Reine au renvoi de Sartine, à lui faire agréer le successeur désigné par Necker. La « société » entière unira ses efforts à ceux de la nouvelle duchesse. On agira promptement, avec ensemble; on gardera surtout un inviolable secret, ce qui, assure Mercy, fut observé de point en point.

L'accord s'étendait, comme on voit, au choix du remplaçant de M. de Sartine. Certains indices donnent à penser que Necker songea un instant à réunir dans les mêmes mains les portefeuilles des Finances et de la Marine, à se charger, à lui tout seul, de ces deux grands services. Une partie du public lui prêta ce dessein (1). Quoi qu'il en soit, s'il eut cette intention, il y renonça vite. Il fut convenu qu'on soumettrait au Roi le nom du marquis de Castries, lieutenant général des armées, gouverneur militaire de la Flandre et du Hainaut. L'idée était heureuse. Castries, bon officier, dans la force de l'âge (2), avait pour qualités maîtresses une sévère probité, une fermeté de caractère qu'il poussait jusqu'à la rigueur et une rare puissance de travail. Tout cela pouvait suppléer au manque de connaissances spéciales en matière maritime. Lié de longue date avec Necker et son ardent admirateur, il était également un fidèle ami de Choiseul, ce qui devrait lui concilier les sympathies de Marie-Antoinette. On disait même que cette dernière avait jadis pensé à lui pour le ministère de la Guerre. Cette bienveillance, en revanche, n'était guère partagée par M. de Maurepas. En causant un jour avec lui, Necker, pour tâter le terrain, ayant mis en

(1) *Journal* de Véri.
(2) Né en 1727, il avait alors cinquante-trois ans.

avant le nom du marquis de Castries, le Mentor s'était récrié, traitant Castries d'« esprit médiocre » et de « petit génie, » bon tout au plus pour être « le ministre des dames (1). » Necker n'avait pas insisté, se réservant, au moment opportun, de découvrir son jeu et de faire donner ses batteries. Jusqu'à l'heure décisive, le nom du ministre choisi demeurerait le secret de la coalition.

Les choses ainsi réglées, Necker, dans les derniers jours de septembre, se décidait à entrer en campagne. Il se risquait à entretenir le Roi, dans un ferme langage, des nombreux embarras causés par le désordre et la légèreté de Sartine; il laissait entrevoir que, si les choses continuaient de la sorte, il faudrait prochainement opter entre son collègue et lui. Louis XVI, selon son habitude, rapportait aussitôt cette conversation à Maurepas, dans une lettre confidentielle, « parfaitement raisonnée, » assurait le Mentor, où toutes les raisons pour et contre étaient clairement et impartialement exposées. Le Roi concluait ainsi : « Renverrons-nous Necker? Renverrons-nous Sartine? Je ne suis pas mécontent de ce dernier : mais je crois que Necker nous est plus nécessaire (2). » Maurepas, dit l'abbé de Véri, crut devoir parler de cette lettre au directeur général des finances, « qui eut alors l'audace de lui en demander lecture, » ce que Maurepas considéra « comme une humiliation, » mais ce qu'il n'osa refuser, « si grand et si pressant était le besoin d'argent (3). » Le Conseil des dépêches et le Conseil d'État furent également consultés par Louis XVI, dans le plus grand mystère, sur la solution du conflit. Vergennes reçut mission de résumer l'affaire; il se prononça pour Sartine : « Mieux valait, disait-il, laisser partir M. Necker que lui laisser prendre le ton d'un maître et mettre le marché à la main, à chaque volonté qu'il aurait (4). »

Au cours des jours suivans, la bataille commencée se poursuivait avec des chances diverses. Sartine, sentant venir l'orage, sollicitait de Louis XVI une audience, dans l'espoir d'arriver à une explication directe. Mais le Roi, comme toujours en pareille occurrence, se dérobait au tête-à-tête. Alors Sartine se rabattait

(1) *Journal* de Véri, septembre 1780.
(2) *Ibidem*, octobre 1780.
(3) *Ibidem*.
(4) *Ibidem*, et *Lettres* de Kageneck, 20 octobre 1780.

sur le comte de Maurepas, lequel, « ne pouvant si facilement éluder ses questions, se contentait de réponses vagues, non sans souffrir du personnage simulé qu'il devait jouer, sur un point qui n'était pas encore résolu (1). » La Reine, de son côté, se voyait « assaillie » par la duchesse de Polignac et le comte de Vaudreuil, s'efforçant tous deux d'obtenir qu'elle engageât franchement le Roi « au renvoi du sieur de Sartine et à la nomination du marquis de Castries. » Le plan était de la faire d'abord consentir à donner à Castries une audience, où elle lui promettrait ouvertement sa protection, « de manière, disait-on, qu'il connût qu'il lui serait entièrement redevable de son élévation (2). » Une fois qu'elle se serait ainsi compromise dans la cause, il faudrait bien qu'elle poussât les choses jusqu'au bout. Mais Mercy-Argenteau, averti par une confidence de Marie-Antoinette, la détourna vivement de brûler ses vaisseaux. Il lui montra, comme une perspective vraisemblable, le mécontentement de Maurepas, son opposition déclarée, l'effraya de l'idée d'entrer directement en lutte avec le conseiller du Roi, lui arracha finalement la promesse de demeurer « passive, » simple spectatrice du combat. Il ne put empêcher pourtant que la Reine ne reçût, à quelques jours de là, le directeur général des finances et qu'elle ne le traitât avec une bienveillance marquée, tout en se gardant soigneusement de prononcer des mots irréparables.

Malgré cette réserve prudente, ce fut cet assez banal entretien qui, rapporté par Necker lui-même à Maurepas, lui donna à penser que Marie-Antoinette prenait décidément parti pour le directeur général, et le détermina, par suite, à garder la neutralité, du moins en apparence. « Il vit dès ce moment, dit l'abbé de Véri, une intelligence de Necker avec la Reine, à laquelle il lui faudrait bien céder (3). » Lorsque, par la suite, il connut, d'une manière plus exacte, à quoi s'étaient réduits les propos de la Reine, il se crut joué par le directeur général et lui

(1) *Journal* de Véri.

(2) *Ibidem* et *Lettre de Mercy à l'Impératrice* du 18 novembre 1780. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

(3) « M. de Maurepas ajoute Véri, demanda à Necker si la Reine, dans cette entrevue, avait parlé de lui : « *Avec beaucoup de considération,* » lui répondit Necker. Cette réponse ne se concilie pas avec divers indices que j'ai de l'opinion de la Reine. Selon moi, c'est une politesse de Necker... Voilà, termine le narrateur, le premier pas que nous voyons faire à la Reine pour se mêler des places ministérielles, avec le consentement du Roi, car elle a dit à Necker qu'elle avait la permission de son mari de lui parler de cette affaire. »

garda rancune de ce qu'il voulut considérer comme une « perfide manœuvre. »

IV

La crise en était là, lorsque, dans la première semaine d'octobre, Necker apprenait tout à coup que le sieur Boudard de Saint-James, trésorier général de la marine et des colonies, « âme damnée » de Sartine, avait, sans consulter le service des finances, mis en circulation pour quatre millions de billets (1), qu'il ne pouvait payer à l'échéance, et qu'il se trouvait, de ce chef, dans le plus terrible embarras. Peu satisfait, Necker avertissait Maurepas; puis, ses soupçons se trouvant ainsi éveillés, il se faisait apporter sur-le-champ les comptes et écritures du ministère de la Marine, pour les examiner lui-même. Cet examen lui révélait que les billets émis de cette façon irrégulière se montaient à une somme totale de plus de vingt millions. Stupéfait de cette découverte, il adressait à Maurepas ce billet (2), vibrant d'indignation sincère :

« Vous avez vu samedi, monsieur le comte, mon chagrin et mon étonnement de ce que M. de Saint-James s'est permis de faire quatre millions de billets à mon insu, et vous avez partagé ces sentimens. D'après une nouvelle conférence que j'ai eue avec lui, ce n'est plus quatre millions, c'est vingt, tant en billets qu'en engagemens contractés avec ordre de me les cacher, et qui n'étaient point compris dans les états qu'il certifiait véritables. C'est un coup de bombe aussi inattendu qu'incroyable. Le trésorier ne sait comment s'excuser, d'autant plus que j'ai maintenant deux états, à quatre jours de distance, qui diffèrent de seize millions!

« Je voulais aller vous conter tout cela moi-même ; mais je suis si étourdi du bateau, je sais si peu, dans ce moment, ce qu'il faut faire, que j'ai besoin de réflexion. Qu'il est malheureux de voir tant de soins et d'efforts compromis, et les intentions du Roi ainsi violées et contrariées! »

(1) Un arrêt du Conseil du 18 octobre 1778 avait formellement interdit aux trésoriers des divers départemens ministériels de faire des billets à terme sans l'autorisation de l'administration des finances. Le sieur de Saint-James, pour avoir contrevenu à cette défense, fut, le mois suivant, révoqué de son emploi, sur la demande de Necker. — *Journal* de Hardy, novembre 1780.

(2) *Notice sur M. Necker*, par Auguste de Staël, *passim*.

Maurepas, quand il reçut ces lignes, se trouvait à Paris, malade. Un violent accès de goutte l'y tenait confiné dans son hôtel de la rue de Grenelle-Saint-Germain (1). Il venait d'écrire à Louis XVI, près de s'installer à Marly, afin de l'informer de son pénible état; il lui mandait aussi que, ne pouvant, avant ce très prochain départ, aller le trouver à Versailles et désireux pourtant de ne pas retarder la marche des affaires, il préparerait le travail de son lit et que Necker irait le porter à la signature. Le même courrier priait Necker de s'acquitter de cette mission. C'était là pour le directeur, qui n'avait jamais jusqu'alors travaillé seul avec le Roi, une occasion inespérée. Il en comprit aussitôt l'importance et résolut de mettre ce coup de fortune à profit.

Le lendemain (2), jeudi 12 octobre, Necker se rend, en effet, à Versailles. A peine est-il auprès du Roi, qu'il lui expose l'affaire, lui montre les pièces et les preuves, accuse nettement Sartine d'avoir connu et inspiré la faute de son subordonné. Le Roi, dès les premières paroles, entra dans une « furieuse colère; » il prononça le mot de « dilapidation, » jura qu'il « chasserait » sur-le-champ l'auteur de ce méfait. Puis, soudain, comme se ravisant : « Mais qui mettrons-nous à sa place ? » demandait-il d'un ton plus apaisé. Necker nomma le marquis de Castries, ajoutant que la Reine serait satisfaite de ce choix. Louis XVI acquiesça, et la chose parut résolue. Toutefois, Necker parti, le Roi fit atteler un carrosse, et, ne prenant que le prince de Tingry, capitaine de ses gardes, courut à Paris, chez Maurepas, pour lui raconter toute l'histoire. Il trouva le vieillard couché, souffrant beaucoup, « fort affaissé. » Maurepas écouta le récit avec une émotion qu'augmentait sa faiblesse. L'irritation manifeste du Roi, la crainte de voir partir Necker, jointes à ce qu'il croyait savoir des dispositions de la Reine, aussi opposées à Sartine que favorables au marquis de Castries, tout cet ensemble « l'étourdit, » le détermina rapidement à ne point mettre obstacle à la « révolution » projetée. « Il crut, dit Mercy-Argenteau, prendre un parti très politique en paraissant concourir lui-même à un arrangement qu'il supposait impossible de changer (3). »

(1) Cet hôtel était tout voisin de la fontaine qu'on voit encore aujourd'hui dans cette rue.

(2) *Journal* de Véri, — *Mémoires* de Soulavie, d'Augeard, de l'abbé Georgel, etc.

(3) *Lettre à l'Impératrice*, du 18 novembre 1780. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

Il fut donc entendu entre Louis XVI et son vieux conseiller qu'on renverrait Sartine et qu'on nommerait Castries à sa place.

Sartine, pendant ce temps, était fort loin de se douter du coup qui s'apprêtait. La veille, il avait dîné à Paris, chez Gilbert de Voisins, conseiller au Parlement, et s'y était montré enjoué, d'humeur charmante (1). Aussi fut-il bien surpris le lendemain, lorsque, à trois heures après midi, dans son appartement de Versailles, tandis qu'il conférait avec le comte d'Aranda, ambassadeur d'Espagne, on lui annonça la visite du sieur Amelot, ministre de la Maison du Roi, « porteur d'un message de Sa Majesté. » Le billet de Louis XVI était ainsi conçu : « Les circonstances actuelles me forcent, Monsieur, de vous retirer le portefeuille de la Marine, mais non mes bontés, sur lesquelles vous pouvez compter, vous et vos enfans, dans toutes les circonstances. — Louis. » Amelot était chargé d' « insinuer », par surcroît, que le désir du Roi serait que tout se fît avec célérité et que le ministre déchu cédât, sans perdre temps, la place à son successeur désigné (2). Ainsi fut fait. Sartine, encore que « foudroyé » du coup, vaqua en hâte à ses préparatifs ; une heure plus tard, il montait en carrosse et roulait vers Paris.

Maurepas, dans l'intervalle, reprenait ses esprits. Le renvoi de Sartine l'offusquait moins que le choix du marquis de Castries, nommé sans son concours et contre lequel, on le sait, il nourrissait des préventions. « C'est un bon militaire, mais je ne le crois pas bon marin, confia-t-il à l'abbé Georgel. Le Roi a été entraîné. » Il ajoutait pourtant : « La chose est faite ; on peut en essayer. » C'était, en pareil cas, sa formule favorite (3). Quelques instans plus tard, causant avec sa femme et son ami le duc de Nivernais, tous les deux au pied de son lit, il agita de nouveau la question : « Il faut sacrifier Sartine, conclut-il avec un effort, puisque nous ne pouvons pas nous passer de Necker. » Il eut, le même jour, la visite du directeur général des finances, qui, ignorant la démarche du Roi, venait rendre compte au Mentor. Celui-ci l'accueillit froidement : « Le Roi, dit-il, vient de m'en instruire lui-même. Je désire qu'il ait fait un bon choix. » Puis, d'un ton sec et ironique : « Vous êtes sûrement

(1) *Journal* de Hardy, 15 octobre 1780.
(2) *Ibidem.*
(3) *Mémoires* de l'abbé Georgel.

fatigué du travail et de la route ; moi, je le suis de la goutte ; je crois que nous avons tous les deux besoin de repos (1). »

Les jours suivans ne firent qu'aviver son dépit. Son entourage lui persuada qu'il avait été « joué, » qu'on avait « fait parler la Reine. » Il se crut victime d'une intrigue, d'une « cabale » montée contre lui par le directeur général, et une rancune amère s'amassa dans son cœur (2).

Dans le public, la disgrâce de Sartine excita des transports de joie. La nouvelle fut sue, le soir même, dans les cafés de la capitale ; elle fut saluée par des acclamations, des « battemens de mains » unanimes. On colportait mille bruits fâcheux sur le ministre renvoyé : on l'accusait d'avoir, tant comme lieutenant de police que plus tard comme ministre, exercé des malversations, pillé à son profit les finances du royaume, et l'on citait des chiffres fabuleux : le même homme, disait-on, qui, trente années auparavant, était contraint d'emprunter 12 000 francs pour s'acheter un office au parlement de Paris, possédait à présent de 5 à 600 000 livres de rente (3). Et l'on composait des couplets, on rédigeait des « épitaphes, » dont la meilleure paraît être celle-ci :

J'ai balayé Paris avec un soin extrême ;
Mais, en voulant des mers balayer les Anglais,
J'ai vendu si chers mes balais,
Que l'on m'a balayé moi-même.

A quelques jours de là, un entrefilet maladroit de la *Gazette de France* aggravait encore les soupçons. La *Gazette* annonçait que le « marquis de Castries avait été nommé par le Roi secrétaire d'État au ministère de la Marine, qu'en conséquence il était entré en cette qualité au Conseil, le dimanche 15 octobre. » Pas un mot de Sartine et de sa démission. On commentait avec animation « ce silence extraordinaire, » et l'on citait cette phrase de l'Écriture : *Nec nominetur in nobis*, que son nom odieux ne soit plus prononcé parmi nous (4). Quelques personnes bien informées affirmaient, d'un ton de mystère, que le

(1) *Mémoires* de l'abbé Georgel.
(2) *Journal* de Véri. — *Mémoires* de Soulavie, de Marmontel, de l'abbé Georgel
(3) Le fait était faux. Sartine, d'après les plus sûrs témoignages, n'avait en propre, en quittant le pouvoir, qu'une vingtaine de mille livres de rente.
(4) *Journal* de Hardy, 20 octobre 1780.

concussionnaire était « gardé à vue » jusqu'à ce que l'on eût décidé sur son sort; d'autres le disaient enfermé derrière les murs de la Bastille.

La vérité, bien différente, est que, Sartine tombé et Castries établi en sa place, une réaction rapide s'était opérée à la Cour. Les artisans de la chute de Sartine sollicitaient en sa faveur la générosité royale; la Reine, Vaudreuil, Mme de Polignac, faisaient valoir ses longs services et obtenaient pour lui une grosse somme pour payer ses dettes, une forte pension de retraite, réversible sur ses enfans. Il semblerait même que Maurepas eût un moment songé à le porter au ministère de la Maison du Roi, en remplacement d'Amelot, vraiment trop incapable. Mais l'opposition de Necker aurait fait échouer le projet.

Quoi qu'il en soit de ces détails, le fait essentiel et certain est que l'influence politique du directeur général des finances fut, de ce jour, puissamment fortifiée. Son crédit sur l'esprit du Roi parut à tous « prépondérant, » et l'on crut reconnaître en lui, comme écrit Soulavie, « le baril de poudre destiné à faire sauter Maurepas. » De même pour Marie-Antoinette. Sans doute, en cette affaire, ce n'est pas elle qui avait mené la bataille. Son rôle, bien qu'important, n'avait été que secondaire. C'était Necker, surtout, dont le coup d'œil, l'audace heureuse, avaient assuré l'avantage. Mais, en présence du résultat, la jeune souveraine ne s'en crut pas moins victorieuse (1), et le succès qu'elle s'attribua augmenta sa confiance, l'enhardit à entrer plus ostensiblement en lice. « La Reine est maintenant assez disposée à s'occuper de grandes affaires; cette idée même semble lui plaire (2). » Ainsi s'exprime le comte de Mercy-Argenteau, et il put bientôt constater que sa prévision était juste.

V

Un des premiers effets des événemens qu'on vient de lire fut d'entraîner un classement nouveau des partis à la cour de Versailles. Aux deux grands partis en présence, celui de Necker et celui de Maurepas, s'adjoignirent deux autres groupemens, de force presque égale, dont l'un avait pour chef la Reine et l'autre

(1) *Journal* du duc de Croÿ, 1780.
(2) Lettre de Mercy à l'Impératrice, du 18 novembre 1780, *passim*.

Mme de Maurepas. « Les spéculateurs politiques, déclare le libraire Hardy (1), continuaient d'annoncer des changemens dans le ministère, comme n'étant pas fort éloignés. A les entendre, il y avait à la Cour deux partis qui s'entre-choquaient mutuellement, celui de la Reine et celui de la dame comtesse de Maurepas. Cette dernière, désirant, après la retraite du comte son époux, — que son grand âge et ses infirmités mettent hors d'état de travailler encore longtemps, — conserver la même influence sur les affaires du gouvernement, croise de toutes ses forces les vues de Sa Majesté la Reine... » Le libraire est bien informé. On ne saurait douter que Mme de Maurepas, sortant de la pénombre où elle s'était, jusqu'à cette heure, discrètement confinée, ne se lance désormais dans l'arène politique et ne se porte hardiment au secours de son timide et louvoyant époux.

Le rôle actif joué par la vieille comtesse dans l'épisode dont le récit va suivre est rapporté par tous les Mémoires de l'époque, et les contemporains ne s'étonnent pas autant qu'on pourrait croire du crédit usurpé par une femme de soixante-seize ans, sans brillant dans l'esprit, sans grâce dans les manières, mais suppléant à ces défauts par les plus utiles qualités : une constance invariable à l'égard de tous ceux dont elle fait ses amis, une persévérance indomptable à les soutenir envers et contre tous, une ténacité dans l'esprit qui fait qu'elle « pense sans cesse à ce qu'elle a une fois résolu » et qu'elle suit ses desseins sans une minute de défaillance. Avec un souverain comme Louis XVI et un ministre comme Maurepas, il n'en fallait pas plus, à la cour de Versailles, pour devenir un personnage. On savait, on disait partout que Mme de Maurepas gouvernait son mari, qui gouvernait le Roi. Aussi avait-elle ses flatteurs, ses courtisans, ses créatures. Dans son bel hôtel de Paris, elle tenait table ouverte, elle donnait chaque soir à souper, et son salon ne désemplissait pas. Là s'assemblaient quotidiennement les politiques français ou étrangers, la plupart des ambassadeurs, une partie des ministres, — ceux d'aujourd'hui, d'hier ou de demain, — une multitude de femmes titrées, solliciteuses de grâces pour elles ou leurs amis. Mille petits complots ténébreux et mille combinaisons savantes s'ourdissaient sous ses yeux, avec son entremise. « On intriguait, dit le duc de Croÿ, dans tous les cabinets ; nul

(1) *Journal* de Hardy, 3 janvier 1780.

endroit n'y était plus propice et plus agréable. » Bref, reprend-il plus loin, c'est chez elle qu'était « la vraie cour, » une cour sans étiquette, et « d'autant plus commode. »

Dans le camp de la Reine, outre ses familiers, — les Polignac, Vaudreuil, d'Adhémar, Guines, Besenval et toute leur clientèle, — se trouve au premier rang Necker, qui fait cause commune avec elle. Elle le soutient auprès du Roi ; il est, quand il se peut, indulgent à ses fantaisies. Cet échange de bons procédés se soutiendra jusqu'au bout de son ministère. Il faut citer encore une recrue fort inattendue, le Duc de Chartres, naguère ennemi juré de Marie-Antoinette,mais que sa brouille avec Maurepas, à la suite de propos blessans échappés au Mentor (1), rapproche passagèrement du parti de la Reine. Quant aux deux frères du Roi, ils sont actuellement divisés. Le Comte d'Artois, par suite de son intimité familière avec sa belle-sœur, la suit, bien que sans enthousiasme, dans la voie politique où elle s'est engagée, et semble épouser sa querelle, Le Comte de Provence, au contraire, gardant rancune au directeur des refus opposés à son avidité, fera campagne avec Maurepas, mais à sa façon coutumière, en sourdine, sans se découvrir, en se cachant derrière des prête-noms et des subalternes.

Enfin n'oublions point un appoint important. Choiseul et ses amis, quelque temps assoupis, comme rebutés par leurs nombreux échecs, relèvent maintenant la tête, se reprennent à l'espoir. L'entrée de Castries au ministère leur assurait des intelligences dans la place; ils rêvaient de nouvelles conquêtes. Ne pourrait-on s'entendre avec Necker et, en lui laissant la haute main sur tout ce qui touche aux finances, ressaisir peu à peu la direction des affaires de l'État ? Cette pensée, à coup sûr, hante

(1) Après le combat naval d'Ouessant, où le Duc de Chartres, conjointement avec d'Orvilliers, commandait l'escadre française, les amis du jeune prince avaient fait sonner haut ses prétendus exploits, dont les relations officielles donnaient lieu de douter. Peu de temps après, revenu à Paris, le Duc de Chartres, entrant à l'Opéra, était salué par une ovation du public. Mme Amelot, qui se trouvait dans la loge de Maurepas, interrogea celui-ci sur le motif de ces acclamations. Le vieux ministre, à cette question, répondit par cette citation :

Jason partit, je le sais bien ;
Mais que fit-il ? Il ne fit rien.

Le propos, répété au prince, excita son ressentiment. Il attribuait, de plus, en grande partie à M. de Maurepas la résistance que rencontrait son vif désir d'être nommé amiral de France. C'est ce qui le jeta du côté de Necker et de son parti.

l'esprit de l'ancien ministre. Ses partisans s'agitent ; la Reine, à leur instigation, multiplie dans l'oreille du Roi les suggestions, les conseils officieux : Maurepas est bien âgé pour conduire une grande guerre, Vergennes bien timide et bien mou pour négocier avec le gouvernement britannique ; un seul homme serait propre à « remonter les ressorts de la politique, » et ce serait Choiseul (1). A ces insinuations Louis XVI, jusqu'à ce jour, ne répondait que par des « paroles évasives, » mais peut-être, à la longue, cette idée, cent fois ressassée, germerait-elle dans son esprit.

Le champ clos désigné pour la première rencontre était le département de la Guerre, confié depuis trois ans au prince de Montbarey. Le successeur du comte de Saint-Germain n'avait que trop bien justifié les pronostics formés par toutes les personnes éclairées lors de son avènement. Administrateur par métier, mais courtisan par goût, il songeait moins à gouverner qu'à plaire. Arrivé par l'intrigue, il se maintenait par la faveur. A peine au ministère, il avait cherché tout d'abord, — ce qu'on ne peut lui imputer à crime, — à adoucir la rigueur excessive de certains règlemens qu'avait édictés Saint-Germain, et il s'était acquis par là, tant dans les hauts états-majors que dans les rangs inférieurs de l'armée, une popularité facile. De plus, recevant tout le monde et écoutant tous les avis, promettant à chacun ce qu'il semblait souhaiter, il s'était attiré, par ce contraste avec l'accueil sévère et la mine rogue de son prédécesseur, d'assez vives sympathies dans le monde de la Cour. Mais on avait vite découvert ce que ces séduisans dehors et cette aimable humeur cachaient de légèreté, de négligence et d'incurie. Voluptueux et cupide, faisant toujours passer ses intérêts ou ses plaisirs avant les devoirs de sa charge, non seulement, la plupart du temps, il laissait ses commis décider seuls sur les plus importantes affaires, mais ces derniers obtenaient à grand'peine qu'il lût le travail préparé et qu'il signât les ordres. Les bureaux décrétaient et administraient à leur guise ; le ministre s'enrichissait, passait ses nuits et ses journées en fêtes.

Le pire était que la guerre avec l'Angleterre donnait maintenant d'assez sérieux mécomptes. Les heureux succès du début

(1) *Journal* de Véri. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

avaient été suivis d'une phase d'embarras, de revers, plus désagréables que graves, mais qui énervaient l'opinion. Dans les plaines d'Amérique, après l'échec de Savannah, nos troupes avaient dû reculer, et nous avions perdu la ville de Charlestown. En Europe, l'idée d'une descente sur les côtes britanniques, saluée naguère avec tant d'enthousiasme, avait été abandonnée en présence des difficultés qu'avait rencontrées l'entreprise. Le public attribuait, non sans quelque raison, ces déboires au manque de direction, de suite et d'énergie dans l'administration supérieure de la Guerre.

Cependant, à Versailles, ces griefs d'ordre général, tout fondés qu'ils pussent être, faisaient peut-être moins de tort au prince de Montbarey que certains écarts de conduite et certaines faiblesses scandaleuses, qu'on se racontait à l'oreille et dont l'écho parvenait parfois jusqu'au trône. Une fille de l'Opéra, la demoiselle Renard, que le ministre affichait pour maîtresse, avait pris peu à peu sur lui un ascendant qui passait toute mesure. Hardie et âpre à la curée, elle avait mis en coupe réglée le département de la Guerre ; elle se mêlait de l'avancement, de la collation des emplois, touchant un pot-de-vin pour chaque « grâce » octroyée. « Elle rançonnait sans merci, dit une gazette du temps, les militaires d'un haut grade, les croix de Saint-Louis, les officiers à la retraite et les adjudications du matériel. » On évalue ces exactions et ces « menus profits » à un chiffre total de 600 000 livres par an.

Déjà, en 1778, un exploit de cette créature avait failli amener la disgrâce de son protecteur. Un marché de fourrages, où l'adjudicataire avait versé une forte somme à Mlle Renard, ayant fait l'objet d'un litige, les débats avaient établi la prévarication, et le Roi eut vent de l'histoire. Son honnêteté s'émut : « En voilà un, aurait-il dit, que je prends la main dans le sac, et je ferai un exemple ! » Pour calmer cette colère et sauver Montbarey, il avait fallu toute l'astuce et toute l'éloquence du Mentor, toute l'insistance surtout de Mme de Maurepas. La vieille comtesse, à quelques jours de là, jouant au piquet avec Louis XVI, s'était plainte à lui, « avec larmes, » des affreuses calomnies semées sur son parent, des préventions injustes jetées dans l'âme du Roi. Elle avait si bien fait, qu'elle avait obtenu, « pour dissiper ces rumeurs affligeantes, » la promesse pour le prince d'entrer dans le Conseil d'État, faveur qui n'était accordée

qu'aux ministres privilégiés. Dès le lendemain, ce fut chose faite (1).

Cette marque de confiance, dont on avait été surpris, n'avait d'ailleurs mis fin ni aux fâcheux trafics, ni aux médisances du public, et le raffermissement ne parut qu'éphémère. C'était l'heure où la Reine entrait ouvertement en scène, intervenait avec une ardeur juvénile dans les choses de la politique. De cette intervention, le prince avait beaucoup à craindre. Marie-Antoinette, en effet, n'aimait pas Montbarey, qu'elle regardait comme « tout Maurepas, » en qui elle ne voyait qu'une « créature » du conseiller du Roi. Il avait eu d'ailleurs, en plusieurs occasions, l'insigne maladresse de faire passer les protégés de Mlle Renard avant les protégés de Marie-Antoinette ; d'où, chez la fière princesse, une indignation violente. On sait combien la Reine, pour satisfaire son entourage, était jalouse de garder la haute main sur la distribution des grades et sur le choix des garnisons. Naguère, sur ce terrain, les vertueuses résistances du comte de Saint-Germain avaient parfois excité ses colères ; que devait-elle penser de refus inspirés par une lâche déférence aux caprices d'une fille entretenue ?

L'irritation, longtemps contenue, éclata brusquement dans les derniers jours de septembre 1780. La souveraine désirait vivement une compagnie pour un jeune officier qui lui était recommandé par quelqu'un de sa société, et Montbarey, sollicité par elle, lui en avait fait la promesse. Elle apprit tout à coup que le brevet avait été donné, non à son candidat, mais à un sieur Renard, propre frère de la courtisane qui, selon l'expression de M. de Kageneck, faisait avec le prince « un échange de faveurs (2). » C'en était trop. Elle manda Montbarey, le tança vertement, le congédia tout interdit. Elle ne s'en tint pas là ; elle popularisa l'histoire. Les jours suivans, il lui arriva plus d'une fois, en rencontrant des officiers fraîchement promus à un grade supérieur, de leur demander à voix haute « quelle somme ils avaient payée à Mlle Renard pour obtenir leur emploi. » La Cour ne s'entretenait que de cet incident. Maurepas lui-même s'émut ; il eut avec le prince une explication des plus vives, à la

(1) *Correspondance secrète* publiée par Lescure, mai 1778. — *Corr.* de Métra. — *L'Espion anglais*, etc.

(2) *Lettres* de Kageneck, 1er octobre 1780.

suite de laquelle le ministre fut sur le point « de faire ses malles et de plier bagages. »

Pour amener un raccommodement, la comtesse de Maurepas dut intercéder derechef. A force de pleurs et de cris, elle fléchit son époux; il s'opéra un « replâtrage. » Et déjà, grâce aux assurances de sa vieille protectrice, sur sa promesse formelle que ni elle, ni Maurepas n'abandonneraient jamais sa cause, Montbarey reprenait confiance, quand survenait une nouvelle aventure, provoquant un nouveau tapage : un pot-de-vin de 50 000 livres versé à M[lle] Renard par un officier général qui voulait être « cordon rouge. » L'affaire ayant échoué, le dupé exigeait qu'on lui rendît l'argent. Refus, menaces, scènes violentes, et, pour la seconde fois, accès de révolte du Roi, résolu, semblait-il, à sévir pour de bon. Il avertit Maurepas qu'il voulait « chasser le ministre, mettre la fille à l'hôpital, casser l'officier général. » Il ne fallut pas moins que la crainte du scandale pour l'y faire renoncer. Il se contenta d'ordonner que Montbarey rompît avec une personne si dangereuse et que l'on expédiât M[lle] Renard à Bruxelles, avec interdiction de passer la frontière, ce qui fut fait effectivement (1).

VI

L'orage, pour le moment, semblait donc conjuré. Mais Maurepas comprenait qu'il faudrait bientôt sacrifier un parent trop compromettant, et se mettait dès lors en quête d'un successeur.

Il jeta tout d'abord les yeux sur le duc d'Aiguillon, grand favori de M[me] de Maurepas; cette circonstance aurait facilité les choses et désarmé les résistances prévues. Mais, dès les premières ouvertures, la Reine se récria : jamais elle n'admettrait un homme qui l'avait jadis offensée! Un nom s'offrit alors à l'esprit du Mentor, le nom d'un lieutenant général, militaire estimé, qu'il connaissait depuis de longues années et sur le dévouement duquel il se croyait des droits certains : c'était le comte de Puységur. En y réfléchissant, il jugea l'idée bonne, mais il la garda pour lui-même et se borna à faire devant le Roi l'éloge de son candidat éventuel, se réservant, à l'heure voulue, de pousser plus avant sa pointe.

(1) *Correspondance* publiée par Lescure. — *Mémoires* du baron de Besenval.

Pendant ce temps, dans le camp opposé, on se livrait à semblable recherche. A quoi bon, en effet, congédier Montbarey, si l'on n'avait pas sous la main, prêt à mettre à sa place, un homme sur qui l'on pût compter? La légèreté de Marie-Antoinette ne permettait guère d'espérer qu'elle fît elle-même ce choix avec discernement. Il y eut donc, dans le parti, des entretiens préparatoires et des conciliabules dont il parut inutile de l'instruire (1). Trois hommes, que l'on a déjà rencontrés au cours de cette étude, se firent, avec Mme de Polignac, les promoteurs de l'entreprise, trois hommes qui, depuis quelque temps, semblaient être d'accord pour se partager l'influence : l'un était le comte de Vaudreuil, qui, dans la coterie de la Reine, symbolisait la droiture, la conscience, l'autre le comte d'Adhémar, qui y apportait l'agrément d'un esprit fin, délié et fertile en ressources, enfin le baron de Besenval, qui y représentait l'audace. A en croire ce dernier, — lequel, dans ses *Mémoires*, a conté, tout au long, les détails de cette crise, — c'est lui qui a, du début à la fin, tout fait, tout organisé, tout conduit. Il faut, dans son récit, faire la part de sa hâblerie et remettre les choses au point. Il n'en est pas moins établi que c'est réellement Besenval qui, dans le cours d'un entretien avec Vaudreuil et d'Adhémar, prononça le premier, pour le portefeuille de la Guerre, le nom du marquis de Ségur, et le fit agréer, d'abord par ses amis, par la duchesse de Polignac ensuite, finalement par Necker, avant d'en parler à la Reine.

Compagnon d'armes du marquis de Castries depuis le temps de leur commune jeunesse, Ségur avait, comme lui, fait une belle carrière militaire. Malgré de graves blessures, — notamment le bras gauche emporté à Lawfelt, — il conservait une grande activité, tant morale que physique. Il était alors gouverneur de Bourgogne et de Franche-Comté, et il venait de déployer, dans l'administration de ces deux provinces agitées, des qualités qui lui avaient valu l'estime de ceux qui l'avaient vu à l'œuvre. Il avait un esprit plus solide que brillant, un courage à l'épreuve dans toutes les circonstances. Le trait marquant de son humeur était une sorte de fermeté froide, d'énergie mesurée, qui, lorsqu'il avait pris un parti, excluait toute hésitation,

(1) J'ai consulté, pour l'épisode qui suit, le *Journal* de Véri, le *Journal* de Hardy, les *Mémoires* de Besenval, les *Souvenirs et anecdotes* du comte de Ségur, les *Lettres* de Kageneck, etc.

interdisait tout retour en arrière. Il était un peu lent à décider quelle voie il devait suivre, mais, une fois engagé, il y marchait sans défaillance, avec une constance inflexible. C'était ce dont l'armée avait le plus besoin. Si la carrière antérieure de Ségur semblait, comme disait un contemporain (1), « en faire un homme plus propre à se battre contre les ennemis de l'État qu'à s'astreindre à un travail de cabinet, » on devait espérer qu'il trouverait dans sa force d'âme l'instrument nécessaire pour réprimer l'indiscipline qui, grâce à Montbarey, commençait à gagner « tout le corps militaire. »

A ces raisons d'intérêt général, Besenval ajoutait d'autres motifs particuliers. La douairière de Ségur, mère du futur ministre, était en grande liaison avec la comtesse de Maurepas, ce qui, sans doute, empêcherait cette dernière de témoigner une hostilité trop directe au fils de son ancienne amie. Ce choix présenterait encore l'avantage d'être agréable à Choiseul et aux siens. Dix ans plus tôt, lors de l'exil du duc, Ségur avait été l'un des premiers à faire, comme on disait alors, « le pèlerinage de Chanteloup; » son nom, dans le parc du château, était inscrit sur la fameuse *colonne*. Le renfort du « parti Choiseul » n'était pas négligeable ; il ferait impression sur Marie-Antoinette.

Aux argumens ainsi développés par Besenval, ni Vaudreuil, ami de Ségur, ni d'Adhémar, qui avait servi sous ses ordres et lui devait, en partie, sa fortune, ne pouvaient faire de sérieuses objections. Ils se rallièrent à cette idée et promirent leur concours. Vaudreuil se chargea de gagner Mme de Polignac, sur l'esprit de laquelle il avait grand empire, et il y réussit sans peine. La duchesse, à son tour, prit l'engagement d'agir sur Marie-Antoinette. Elle y mit beaucoup de chaleur. Elle put bientôt annoncer au trio qu'elle avait rempli son office et que la Reine avait définitivement adopté « et le renvoi de M. de Montbarey et la nomination de M. de Ségur (2). »

Restait à convaincre Necker. Ce fut la part que se réserva d'Adhémar. Ce dernier, depuis quelque temps, au témoignage de Besenval, « courtisait d'autant plus le directeur général des finances, que celui-ci avait tout l'air de devenir un jour le maître. » Il avait, en le cajolant, trouvé moyen « de se mettre

(1) *Lettres historiques, politiques et militaires* du chevalier de Metternich, décembre 1780.

(2) *Mémoires* de Besenval, tome II.

dans ses bonnes grâces. » L'intermédiaire était donc heureusement choisi, et sa mission eut plein succès. Necker, qui connaissait Ségur et le considérait, donna son approbation sans réserve. Louis XVI, jusqu'à nouvel avis, fut tenu en dehors des résolutions arrêtées.

Il fallait maintenant avertir le principal intéressé, qui, confiné dans sa province et tout entier aux devoirs de sa charge, était fort loin de soupçonner le rôle que lui destinaient ses amis. Besenval attacha le grelot, et il fut d'abord mal reçu. « A la première ouverture que je lui fis, dit-il dans ses *Mémoires*, M. de Ségur me regarda avec le plus grand étonnement et me crut devenu fou. » Il se remit pourtant, écouta de sang-froid l'historique détaillé, que lui fit Besenval, des circonstances, des chances de succès de l'affaire, mais refusa de s'engager et donna les motifs de son hésitation : il savait « mieux servir que plaire, » expliqua-t-il en substance ; sa franchise un peu rude ne s'accommoderait guère des finesses de la politique, et, s'il ne craignait pas les responsabilités, ni même les périls du pouvoir, il se sentait fort éloigné des calculs, des intrigues de Cour. Ce qu'il ne dit pas à Besenval, mais ce qu'il confessa plus tard, c'est qu'il comprenait le danger de devoir son élévation à la seule volonté d'une femme, — fût-ce une souveraine, — et de ses favoris. Il prévoyait trop bien les difficultés qu'il aurait à maintenir son indépendance contre les fantaisies de l'une et l'ambition des autres. Un deuxième entretien ne put encore dissiper ses scrupules. Pour emporter son adhésion, il fallut les encouragemens, les instances de Choiseul, auquel il s'adressa dans sa perplexité. Le duc était trop clairvoyant pour négliger pareille aubaine. Castries et Ségur dans les conseils du Roi, c'était comme un commencement de revanche, l'espoir d'une victoire plus complète. Ses avis furent pressans, et ils furent écoutés (1).

VII

Tout était donc convenu, et l'on n'attendait plus que l'instant favorable, quand une faute de tactique faillit tout faire échouer. La Reine, dès qu'elle fut informée de l'acceptation de Ségur, crut habile de « tâter » le Roi. Dans un entretien tête à

(1) *Souvenirs et anecdotes* du comte de Ségur. — *Lettres* de Kageneck.

tête, elle lui parla de Montbarey, fit valoir ses propres griefs, montra « le cri de l'opinion » qui s'élevait de toutes parts contre un ministre incapable et taré. Lorsqu'elle vit Louis XVI ébranlé, elle aborda la grande question, le choix du successeur, et elle nomma Ségur, mais sans y insister et « parmi plusieurs autres, » à dessein de « masquer ses véritables intentions. » L'insinuation, toutefois, fut si bien entendue, que le Roi, le jour même, en entretint Maurepas. Le Mentor, pris au dépourvu, gêné d'ailleurs par l'intimité de sa femme avec la douairière de Ségur, par l'estime que lui-même, en plus d'une occasion, avait publiquement témoignée pour le candidat proposé, ne répondit que par de vagues paroles. Mais la frayeur de voir Marie-Antoinette et Necker faire un ministre de la Guerre, comme ils venaient de faire un ministre de la Marine, sans doute aussi, comme dit Besenval, « l'humeur de ce que M. de Ségur ne s'était pas adressé à lui, » le déterminaient *in petto* à s'opposer de toutes ses forces à la nomination projetée. Il résolut d'attendre et de mettre en usage tous les moyens que lui offrirait la fortune.

Il fut servi à souhait ; car Ségur, vers ce temps, crut devoir, contre sa coutume, venir « faire sa cour » à Versailles et remercier la Reine de ses bienveillantes intentions. Il relevait à peine d'une assez forte crise de goutte, comme il en éprouvait parfois. On le vit pâle, défait, marchant avec difficulté, se soutenant sur une canne de la seule main qui lui restait, l'air vieux et usé avant l'âge (1). Maurepas, avec adresse, se saisit de l'atout. Il vint trouver le Roi et lui représenta qu'on lui avait donné « un conseil ridicule, » en lui proposant de confier une lourde et écrasante besogne à un homme cacochyme et criblé de blessures. Il prit prétexte de ce fait pour dénoncer l'ambition indiscrète de la duchesse de Polignac, qui, disait-il, abusait de son ascendant sur Marie-Antoinette et de la bonté de celle-ci, pour l'engager, à son profit particulier, en de fâcheuses démarches. Il se garda bien, au surplus, de défendre trop fortement le prince de Montbarey, laissa même entrevoir qu'il serait aisé de l'amener à demander de lui-même sa retraite. Il ajouta que, dans ce cas, le comte de Puységur serait tout indiqué pour le portefeuille de la Guerre.

Cet entretien donna de l'humeur à Louis XVI. Il s'expliqua

(1) Il avait alors cinquante-six ans.

sur l'heure avec sa femme, lui reprocha vivement, et en termes peu mesurés, d'agir sans réflexion, d'obéir docilement aux suggestions de ses amis. Quant à Ségur, termina-t-il, « il n'y avait pas moyen d'y penser, » car « la goutte le rongeait, et il n'en pouvait plus (1). » Irritée, à son tour, de s'être attiré cette leçon, la Reine s'en prit, quelques instans plus tard, à la duchesse de Polignac. Elle l'accusa de l'avoir « compromise, » de l'avoir « sacrifiée à des vues personnelles, » et, s'animant à ses propres paroles, elle vint à lui prêter de bas calculs, des manœuvres intéressées, dont elle était réellement incapable.

Il s'ensuivit une scène douloureuse, pathétique, dont les détails sont venus jusqu'à nous. La duchesse était douce, mais elle avait l'âme fière. Elle ne put supporter une aussi criante injustice. Pourtant, calme et maîtresse d'elle-même, elle réfute d'abord, point par point, les allégations de la Reine; puis elle se lève, et, d'une voix ferme : « Du moment, lui dit-elle, que la Reine avait sur son compte l'opinion qu'elle venait de lui montrer, il ne convenait plus à ce qu'elle se devait de lui être attachée... » Elle allait donc partir sur l'heure, se retirer à jamais de la Cour; mais, « prenant ce parti, elle ne devait pas conserver les bienfaits qu'elle avait reçus de la Reine; dès cet instant, elle les lui remettait tous, y compris la charge de son mari (2), qui ne l'en dédirait sûrement pas. »

Étonnée de ce ton, émue de cette résolution, la Reine se radoucit, cherche à rattraper ses paroles; la duchesse reste inébranlable, maintient sa décision avec une respectueuse froideur. Les argumens les plus pressans, les rétractations, les regrets, les instances mêmes de Marie-Antoinette, échouent devant une opiniâtreté tranquille, plus émouvante que des colères. Alors la perspective de perdre une amitié qu'elle sent nécessaire à sa vie jette la souveraine dans un vrai désespoir. Abdiquant tout orgueil, elle éclate en sanglots, « tombe aux genoux » de la duchesse, la conjure de lui pardonner, recourt pour l'attendrir aux expressions les plus touchantes. Mme de Polignac ne peut tenir longtemps devant une douleur si sincère; des larmes inondent son visage; elle relève Marie-Antoinette et la serre dans ses bras. Une longue explication a lieu entre les deux amies, explication tendre et loyale, qui dissipe enfin tous les nuages. Le

(1) *Mémoires* de Besenval, *passim*.
(2) Il avait été fait premier écuyer du Roi.

raccommodement est complet; « les nœuds de l'amitié sont plus resserrés que jamais, » et, pour sceller l'accord, la Reine s'engage, avec une volonté plus forte, à faire congédier Montbarey et à faire arriver Ségur. C'est à cette conclusion qu'aboutit, tout compte fait, le calcul sournois de Maurepas.

Pendant toutes ces menées de Cour et ces drames de boudoir, ceux qui, à leur insu, en étaient la cause innocente n'y prenaient aucune part et « laissaient agir la fortune. » Ségur et Puységur, en adversaires courtois, avaient, dès le début, pris l'engagement mutuel de ne « rien faire l'un contre l'autre, » d'attendre l'événement dans une neutralité parfaite; et tous les deux tenaient scrupuleusement parole. Dans l'autre camp, le prince de Montbarey ne montrait pas, de son côté, beaucoup d'ardeur à se défendre. Il paraissait pourtant un peu plus agité. Sans imiter Sartine, qui entretenait des espions à ses gages pour l'informer de tout ce qu'on disait sur son compte (1), il n'était pas sans être renseigné sur la « ligue » formée contre lui. Il se savait haï de Marie-Antoinette, difficilement supporté par Necker, battu en brèche par de hauts personnages, irrités des passe-droits dont eux ou leurs amis croyaient avoir été l'objet : « Sans parler du prince de Condé, du prince de Conti, du duc de Chartres, du duc de la Trémoille et du maréchal de Richelieu, dit une gazette du temps, on cite au moins vingt seigneurs et une centaine de militaires de la première volée, qu'il a eu l'art de mécontenter sans retour. » Le secret appui de Monsieur et la protection affichée de M[me] de Maurepas ne le rassuraient qu'à demi contre la disgrâce imminente, dont il sentait déjà la menace peser sur sa tête.

Il était visible, en effet, que Louis XVI, chaque jour davantage, se détachait d'un serviteur dont la moralité lui était devenue suspecte. Certains mouvemens d'humeur lui échappaient, d'où l'on pouvait conjecturer ses sentimens intimes. A la fin de novembre, une quarantaine de places étant vacantes à l'École militaire, Montbarey, suivant l'habitude, présentait à la signature une longue liste de candidats, entre lesquels le Roi dévrait choisir; en regard de chaque nom, le prince avait inscrit celui du protecteur : *recommandé par la Reine*, *par Monsieur*, *par*

(1) *Correspondance* de Métra, 10 août 1779.

Mesdames, etc., etc. A la queue de la liste, une douzaine de noms, tout au plus, étaient sans apostille. Louis XVI, en y jetant les yeux, demanda brusquement par qui ceux-là étaient recommandé : « Par personne, Sire. — Eh bien ! Monsieur, c'est donc moi qui les recommande. » Et saisissant la plume, le Roi mit les douze noms en tête des candidats élus (1). Sauf quelques boutades de ce genre, Louis XVI n'adressait plus, d'ailleurs, la parole au ministre. C'était, comme on sait, sa méthode, lorsqu'il était mal satisfait d'un homme et songeait à le renvoyer.

La Cour entière, est-il nécessaire de le dire ? connaissait ces détails, suivait les phases du duel avec une curiosité passionnée. « On ne parlait d'autre chose dans le monde, et les cabales étaient grandes (2). » Jusque dans le salon du Roi, au château de Marly, on se risquait à des allusions transparentes, en présence de Leurs Majestés. On y jouait, certain soir, au petit jeu de société qui se nommait *la peur*, un jeu où chacun « meurt » et « revit » tour à tour. Montbarey s'y aventura ; dès qu'on le vit sur la sellette, les mots de *peur*, de *mort* et de *résurrection* furent prononcés avec tant d'insistance, avec des intonations si marquées et des coups d'œil si expressifs, que le prince n'y tint pas et quitta la partie. Les témoins de cette petite scène augurèrent de cette « hardiesse » que la catastrophe était proche. Et ce fut également l'avis de la victime. Mais il voulut, en homme d'esprit, mettre du moins les rieurs de son côté. On l'entendit, dès lors, plus d'une fois plaisanter lui-même sur sa prochaine disgrâce. A une dame de la Cour qui l'interrogeait sur son âge : « Madame, répondait-il, en mars prochain j'aurai quatre-vingts ans (c'était l'âge de Maurepas), et si ma goutte ne se fixe pas, je n'irai pas loin (3). »

VIII

Il fit mieux encore que railler ; il se décida brusquement à accélérer l'agonie. Les attaques de la Reine, la froideur de Louis XVI, la molle défense de Maurepas, l'exemple récent de

(1) *Correspondance secrète* publiée par Lescure, 28 novembre 1780.
(2) *Mémoires* de Besenval.
(3) *Correspondance* publiée par Lescure. — *Correspondance* de Métra. — *L'Espion anglais*.

Sartine, tout était fait pour dessiller ses yeux. Mieux valait partir de bon gré que de recevoir son congé. La protection trop ostensible de M[me] de Maurepas doublait son embarras, en ajoutant au risque du renvoi celui du ridicule, qu'on jugeait alors redoutable. Voici comment, dans ses *Mémoires*, il présente sa résolution : « Je me déterminai, le 13 décembre, à parler à M. de Maurepas, à lui ouvrir mon cœur... L'idée de ma retraite, sollicitée par moi, réveilla toute sa tendresse et dissipa tous les nuages que les propos de mes ennemis avaient pu élever dans son cœur. Il sentit, en même temps, qu'il allait se trouver isolé dans le Conseil, ou forcé de se livrer à des personnes moins dévouées et moins sûres que moi; et, d'après ces deux sentimens, il fit tout ce qui dépendait de lui pour me détourner de ma résolution... Je fus inébranlable. Il céda enfin et promit d'en parler au Roi. »

En rédigeant ses *Mémoires* après coup, Montbarey semble avoir un peu arrangé le récit et embelli son attitude. La vérité, telle qu'elle résulte de témoignages plus désintéressés, est qu'il pria seulement Maurepas de « tâter discrètement » Louis XVI, de lui faire pressentir, plutôt que de lui annoncer, la démission probable du ministre, si le Roi n'était résolu à le soutenir ouvertement. Le Mentor, en effet, « s'acquitta de la commission, » et la réponse du Roi « ne fut pas pour donner confiance (1). » C'est le dimanche 17 au soir, à l'issue du Conseil, que Montbarey reçut le message de Maurepas, lui rendant compte de sa démarche et de l'accueil qu'y avait fait Louis XVI. Il prit aussitôt son parti : « Lorsque mes gens eurent soupé (2), j'envoyai à M. de Maurepas la clé de mon cabinet. Nous partîmes ensuite pour aller coucher à Paris, où nous arrivâmes à une heure et demie du matin. M[me] de Montbarey, ma fille et tout ce qui m'entourait avaient l'air de la joie, quand nous entrâmes dans ma maison de l'Arsenal. Nous chantâmes, nous dansâmes en rond, nous fîmes une espèce de réveillon, et je puis assurer que je dormis du plus doux et du plus profond sommeil. »

Tandis que, — du moins à l'en croire, — Montbarey se livrait à cette joie sans mélange, une fuite aussi précipitée jetait dans le Conseil un certain désarroi. Vergennes reçut, par intérim, l'administration de la Guerre, et, pendant quatre jours, l'on « ca-

(1) *Journal* de Véri. — *Mémoires* de Besenval.
(2) *Mémoires* de Montbarey, *passim*.

bala, » et l'on intrigua de plus belle. La Reine, la coterie Polignac, Necker et le marquis de Castries tenaient bon pour Ségur et n'en démordaient pas. Mais Maurepas s'entêtait et poussait toujours Puységur. Chacun des deux partis se disputait l'esprit du Roi, qui demeurait perplexe et ne savait de quel côté il ferait pencher la balance. A Versailles, à Paris, la fermentation était grande ; il circulait mille bruits divers. On assurait que Castries allait réunir dans ses mains les portefeuilles de la Guerre et de la Marine. D'autres croyaient savoir, — et cette idée paraît avoir été un moment agitée, — qu'on ne ferait pas de ministre et qu'on établirait seulement un Conseil de la Guerre, dont M. de Ségur aurait la présidence. Quelques personnes inclinaient à penser que le choix du souverain se porterait sur M. de Vogüé, populaire dans l'armée et réputé pour un officier remarquable (1). Notons aussi la rumeur persistante que le comte de Maurepas, mécontent de voir Montbarey chassé deux mois après Sartine et renversé par les mêmes mains, alléguait son âge avancé, sa lassitude et sa mauvaise santé, pour se retirer des affaires, et laissait ainsi le champ libre au directeur général des finances. La Reine elle-même envisagea cette éventualité. Mercy rapporte, à cette même date, un entretien confidentiel entre la jeune souveraine et lui, où elle sollicite son avis pour le remplacement du Mentor : « Comment trouver, lui demande-t-elle, un sujet qui me convienne, ainsi qu'au bien de la chose ? Cherchez-le-moi ; je ne pourrais m'en rapporter qu'à vous (2). » Mais Mercy-Argenteau demeure singulièrement sceptique sur la démission du vieillard : « Ce propos, écrit-il, d'une apparence si importante, quoique tenu de bonne foi, n'en est pas moins illusoire. »

Rien de plus justifié que l'incrédulité de Mercy. Le lendemain même du jour où il expédiait cette dépêche, Maurepas avait avec Louis XVI une longue conversation, et il y insistait si fort pour faire agréer Puységur, qu'il arrachait, ou peu s'en faut, le consentement du Roi. « Je ne crois pas que la Reine ait quelque chose contre celui-là ? » interrogeait pourtant le prince avec une légère inquiétude (3). Et Maurepas s'efforçait de rassurer ce

(1) *Journal* de Véri. — *Souvenirs d'un chevau-léger*, par le marquis de Belleval. — *Correspondance* du chevalier de Pujol, publiée par M. Paul Audebert, *passim*.

(2) Lettre du 22 décembre 1780 au prince de Kaunitz. — *Correspondance* publiée par Flammermont.

(3) *Journal* de Véri.

scrupule conjugal. A dire vrai, l'insouciance de Marie-Antoinette, son « manque de nerf, » comme dit Besenval, furent sur le point de donner raison au Mentor. Informé par le Roi lui-même de la promesse faite à Maurepas, elle se borna à de faibles réserves et n'osa pas opposer son *veto*. L'après-dînée du 24 décembre, comme la Cour, selon l'habitude à la veille de Noël, était « aux porcelaines, » qu'on exposait tous les ans, à cette date, dans les appartemens du Roi, la Reine, « tirant à part » Mme de Polignac, lui « souffla dans l'oreille » que la partie était perdue, que le portefeuille de la Guerre serait pour Puységur. Sans s'émouvoir, en apparence, de cette révélation, sentant d'ailleurs peser sur elle les regards curieux de la foule, la duchesse ne répliqua rien, mais elle rentra promptement chez elle, où elle trouva Vaudreuil et d'Adhémar. On se concerta à la hâte sur la situation; il fut convenu que la duchesse enverrait sur l'heure un billet à Marie-Antoinette, où elle lui manderait simplement « qu'il était de la dernière conséquence qu'elle eût un entretien avec elle et qu'elle la suppliait de venir, dès qu'elle le pourrait. »

Onze heures du soir sonnaient, quand entra Marie-Antoinette. L'entretien fut sérieux, et il fut décisif. Mme de Polignac « remontra avec force » la gravité des circonstances, le retentissement d'un échec. Elle décrivit la Cour entière, les ambassadeurs étrangers, le public parisien, suivant avec un ardent intérêt le combat engagé entre la reine de France et le ménage Maurepas, chacun se demandant quelle en serait l'issue. Elle piqua l'orgueil de la femme, en parlant du « soufflet affreux » qu'elle recevrait à tous les yeux, si elle était vaincue, de la joie insolente qu'en aurait le parti vainqueur. Bref, elle prêcha si habilement, elle déploya tant d'éloquence, que Marie-Antoinette sortit entièrement convaincue, échauffée pour la lutte, résolue aux « derniers efforts » pour s'assurer le gain de cette partie (1).

Dès sept heures du matin, elle était chez le Roi (2) et envoyait chercher Maurepas, qui accourait tout effaré. A peine mettait-il le pied dans la chambre, que la Reine prenait la parole, et, quittant « le ton despotique » qu'elle employait trop souvent avec

(1) *Mémoires* de Besenval. — *Journal* de Véri.

(2) Pour la scène qui suit, j'ai combiné les détails donnés par l'abbé de Véri, interprète de Maurepas, avec ceux fournis par Besenval, écho de la société de la Reine. La concordance des deux versions garantit l'authenticité des paroles rapportées ci-après.

lui, elle exposait l'affaire dès l'origine, elle en rappelait tous les détails; elle affirmait, en termes modérés, qu'elle n'envisageait uniquement que le bien de l'État, que, si elle tenait pour Ségur, c'était qu'elle le croyait le plus propre à faire cette besogne et qu'aucune autre considération n'influait sur sa volonté. Puis, s'adressant plus directement à Maurepas, elle le priait d'expliquer nettement, sans ambages, quels étaient ses motifs pour s'opposer à cette nomination. Le Mentor, pris de court et mis au pied du mur, invoquait avec embarras quelques argumens assez faibles, se défendait de toute hostilité contre le marquis de Ségur, finissait même par quelques mots d'éloges sur le candidat de la Reine. Louis XVI, qui avait gardé jusqu'alors un silence plein d'incertitude, interpellait Maurepas : « Voyons, Monsieur, faites comme si vous étiez moi, décidez. — Je n'aurais garde de décider dans une telle compagnie, répliquait le vieillard, dont le malaise allait croissant, mais je persiste dans mon avis. — Et je vous en estime, interrompait la Reine, car je trouverais fort mal que vous en changiez pour moi. Cependant, moi non plus, je ne puis pas changer. »

Ici, Louis XVI balbutiait quelques mots, que l'on pouvait interpréter comme favorables à Ségur. Aussitôt Marie-Antoinette prenait la balle au bond et, transformant avec audace une vague approbation en injonction formelle, elle retournait au ton impératif : « Monsieur, disait-elle à Maurepas, vous entendez la volonté du Roi. Envoyez tout de suite chercher M. de Ségur, et apprenez-la-lui. » Il n'était plus qu'à obéir. Le vieillard s'inclina, se dirigea vers la porte en silence. Comme il passait auprès du Roi, Louis XVI parut soudain pris de honte, d'inquiétude, peut-être de remords; il l'arrêta, saisit sa main et la pressa fortement dans les siennes, puis se penchant vers lui : « Ne m'abandonnez pas! » lui murmura-t-il à l'oreille.

Marquis de Ségur.

DU CONGRÈS DE BERLIN

A LA

CONFÉDÉRATION BALKANIQUE

Les fatalités de l'histoire sont déchaînées. Les événemens, longtemps contenus par la prudence des souverains balkaniques, longtemps retardés par les expédiens de la diplomatie européenne, se précipitent en flots tumultueux suivant la pente naturelle du reflux qui ramène des murs de Vienne aux remparts de Constantinople la puissance des Ottomans. Entre les Turcs et leurs adversaires, le sort des armes, à l'heure où nous écrivons, n'a pas encore définitivement prononcé ; il faut attendre l'heure du destin. Tandis que le canon tranche en quelques instans les problèmes sur lesquels, depuis si longtemps, pâlissent les diplomates, saluons avec un religieux respect les braves soldats de toutes les armées belligérantes qui donnent à l'Europe et au monde de si nobles exemples d'abnégation et de courage. Mais il faut songer déjà à préparer pour ces malheureux pays un avenir de paix, de progrès et de prospérité. Le meilleur moyen d'y travailler est, pour le moment, d'avoir une juste connaissance du passé. Nous essaierons donc, dans ces quelques pages, d'expliquer comment, pourquoi, dans quelles conditions, les États balkaniques en ont été réduits à l'*ultima ratio* des armes. Il nous suffira, pour cela, de présenter en raccourci ce que nous avons, dans de nombreux articles, expliqué ici même (1). Si nos lecteurs veulent bien se reporter à ce que nous

(1) *La Mer-Noire et la Question des Détroits*, 15 octobre 1905. — *La Question arabe*, 1er juillet 1906. — *L'Évolution de la Question d'Orient depuis le Congrès de*

avons écrit depuis 1905, ils se trouveront conduits jusqu'aux approches de la guerre actuelle. Notre intention, aujourd'hui, n'est que de leur faciliter ce coup d'œil d'ensemble sur un long passé et de dégager à leur usage l'enchaînement des faits et des conséquences qui aboutissent aux champs de bataille d'Andrinople.

I

Lorsque les Turcs conquirent la péninsule des Balkans, ils ne cherchèrent pas à assimiler les peuples vaincus, à leur imposer leur langue et leur foi ; ils leur laissèrent leur organisation à part, si bien qu'au XIXe siècle, quand le grand souffle venu de France éveilla la conscience des peuples, les nationalités se constituèrent dans les cadres religieux et sociaux qui avaient survécu à la conquête. Les Monténégrins avaient toujours gardé dans leurs montagnes un noyau d'indépendance ; les Serbes proclamèrent leur autonomie en 1804, les Grecs en 1821, et ce furent les insurrections et les plaintes des chrétiens de Macédoine, de Bosnie, d'Herzégovine, de Roumélie qui finirent par amener la guerre de 1877. Par le traité de San Stefano, les pays chrétiens de la Turquie d'Europe étaient séparés de l'Empire Ottoman. Les hauts plénipotentiaires de l'Europe, lorsqu'ils s'assemblèrent à Berlin sous la présidence de Bismarck, ne se préoccupèrent à aucun moment de satisfaire les aspirations des peuples ; ils découpèrent les territoires et répartirent les âmes de manière à trouver une formule de paix qui fût acceptée par toutes les grandes puissances ; ils dosèrent les avantages de chacune pour atténuer les jalousies et satisfaire les appétits. On n'admit au Congrès ni les représentans des petits

Berlin (1895-1906), 15 septembre 1906. — *Le Conflit austro-serbe*, 1er février 1906. — *La Question de Macédoine :* I. *Les Nationalités*, 15 mai 1907 ; — II. *Les Réformes*, 1er juin 1907 ; — III. *Répercussions et Solutions*, 15 juillet 1907. — *La Rivalité des Grandes Puissances dans l'Empire Ottoman*, 15 novembre 1907. — *La Force bulgare*, 15 février 1908. — *La Crise balkanique, Chemins de fer et Réformes*, 1er mai 1908. — *La Turquie nouvelle*, 1er septembre 1908. — *L'Europe et la Crise balkanique*, 15 décembre 1908. — *La Politique européenne et l'annexion de la Bosnie-Herzégovine*, 15 juin 1909. — *La Question albanaise*, 15 décembre 1909. — *Le Montenegro et son Prince*, 1er mars 1910. — *Une Confédération balkanique est-elle possible?* 15 juin 1910. — *L'Europe et la Jeune-Turquie*, 15 janvier 1911. — *La Roumanie dans la politique Danubienne et Balkanique*, 15 juin 1911. — Ces articles ont été réunis en deux volumes : *l'Europe et l'Empire Ottoman* (Perrin, 1908) ; *l'Europe et la Jeune-Turquie* (1911).

États intéressés, ni les délégués des populations; on décida sans elles de leur sort; les unes furent complètement émancipées, les autres à moitié, d'autres encore, après avoir connu pendant quelques mois la liberté, furent replacées sous le joug turc. On leur promit seulement des « réformes. » « Les convenances de l'Europe sont le droit, » disait Alexandre Ier à Talleyrand en 1815, et, en 1877, la formule se retournait contre Alexandre II pour lui ravir le fruit de ses victoires et disposer, comme d'une matière inerte, des peuples affranchis par ses armes. L'histoire a jugé l'œuvre de Bismarck, de Beaconsfield et d'Andrassy. Si le traité de San Stefano avait été exécuté, trente ans de troubles, de massacres, de difficultés sans cesse renaissantes, et la guerre actuelle, eussent été épargnés à l'Europe. La science des ingénieurs, en multipliant les barrages et les digues, peut modifier le trajet d'un fleuve ou ralentir son cours, elle ne le forcera pas à remonter vers sa source; de même, l'art des diplomates ne peut pas longtemps faire violence à la nature des choses et à la logique des événemens, ni mettre indéfiniment obstacle aux aspirations légitimes des peuples: on ne commande à la nature qu'en lui obéissant. Il était à prévoir que l'œuvre artificielle du Congrès de Berlin ne résisterait pas à l'usure du temps et des volontés humaines. La sagesse politique est courte quand elle ne s'inspire pas d'un idéal supérieur.

Les peuples, d'eux-mêmes, réagirent autant qu'ils purent contre l'œuvre de Berlin; l'encre des signatures était à peine sèche que déjà ils faisaient craquer les clauses trop étroites du texte laborieusement élaboré par les plénipotentiaires européens; mais, pour ce qui est des grandes puissances, elles ne firent rien en faveur des peuples qu'elles avaient replacés sous l'autorité du Sultan; leurs promesses solennelles restèrent sans effet; les réformes, toujours annoncées, ne furent jamais réalisées. La déception des populations chrétiennes fut d'autant plus cruelle qu'elles voyaient à côté d'elles, au delà de frontières artificielles, se développer dans le travail, la paix et la liberté, leurs frères de même religion et de même sang.

L'histoire de l'échec de la politique des « réformes » en Turquie, c'est l'histoire même des origines et des causes de la guerre actuelle. Il faut rappeler tout ce passé pour comprendre, et l'irréductible antagonisme entre les populations chrétiennes et les gouvernans ottomans, et la double impossibilité d'une réforme

accomplie par les Turcs ou d'une réforme réalisée par les étrangers sans aboutir à une autonomie de fait. Cette histoire est monotone : rien qu'en réunissant les textes qui concernent directement les réformes, M. Schopoff a rempli un gros volume. On peut juger par là des impatiences et des déceptions des peuples toujours leurrés, toujours frustrés !

Dès 1673, dans les Capitulations obtenues par la France et, plus tard, dans celles qui furent concédées à l'Autriche et à la Russie, la Porte accordait des garanties en faveur des chrétiens de l'Empire. C'est l'origine de la « politique des réformes; » elle est un compromis entre le sentiment de la solidarité chrétienne, qui date des croisades, et la politique de l'équilibre, qui implique le maintien et l'intégrité de l'Empire Ottoman. Sous l'influence des idées « libérales » répandues en Europe et sur les conseils de l'Angleterre, l'Empire Ottoman, au temps d'Abd-ul-Medjid, parut entrer de lui-même dans la voie des réformes radicales. Les lois du Tanzimat, annoncées et expliquées par le hatti-chérif de Gul-Hané (3 novembre 1839), si elles avaient été appliquées, ou, si l'on veut, applicables, auraient reconstitué l'Empire Ottoman sur le principe des États occidentaux, avec, à la base, l'égalité devant la loi et les charges publiques. Mais elles se heurtaient aux assises mêmes de l'Empire Ottoman ; fondé sur la domination militaire d'une race et d'une religion, il ne pouvait s'accommoder, sans se détruire lui-même, des principes qui régissent les États européens. Souvent ces tentatives d'européanisation ne furent qu'un trompe-l'œil, destiné à donner satisfaction aux instances des puissances européennes ou à paraître exécuter les stipulations formelles d'un traité : telle fut, par exemple, la proclamation de la constitution de 1876 par Abd-ul-Hamid. Mais, même lorsque les réformes ont été décrétées avec un désir sincère de les appliquer, elles se sont heurtées à la résistance passive des traditions et des mœurs qui sont restées victorieuses, si bien que ces tentatives n'ont abouti qu'à énerver les forces de l'Empire Ottoman et à précipiter sa décadence. Un État ne saurait se réformer en contradiction absolue avec les principes qui l'ont fait naître et qui le font vivre. Théoriquement, il n'y a rien dans la loi religieuse musulmane, — comme on s'est appliqué à le démontrer textes en main à l'occasion de la révolution de 1908, — qui soit incompatible avec le développement d'un État moderne; mais, pratiquement, une longue expérience a prouvé

qu'il y a au moins de très grandes difficultés à adapter le caractère, la mentalité des Turcs, pris dans leur masse, à la vie d'un État civilisé à la mode occidentale. Il ne suffit pas de décréter la liberté, il faut encore en avoir les mœurs.

Après la guerre de Crimée, où la Turquie fut victorieuse par l'épée de la France et de l'Angleterre, on constatait que les lois du Tanzimat n'avaient reçu aucune application. A l'instigation des puissances, le Sultan proclamait le hatti-humayoun du 18 février 1856. Ce nouveau firman, qui n'était « que la confirmation et le développement de l'acte de Gul-Hané qui a solennellement décrété le régime de l'égalité et ouvert l'ère de la réforme dans l'Empire Ottoman, » resta, comme lui, lettre morte. Il était cependant enregistré et contresigné par les grandes puissances; elles disaient, dans l'article 9 du traité de Paris :

« S. M. I. le Sultan, dans sa constante sollicitude pour le bien-être de ses sujets, ayant octroyé un firman qui, en améliorant leur sort sans distinction de religion ni de race, consacre ses généreuses intentions envers les populations chrétiennes de son Empire, et voulant donner un nouveau témoignage de ses sentimens à cet égard, a résolu de communiquer aux puissances contractantes ledit firman spontanément émané de sa volonté souveraine. Les puissances contractantes constatent la haute valeur de cette communication. Il est bien entendu qu'elle ne saurait, en aucun cas, donner le droit aux dites puissances de s'immiscer, soit collectivement, soit séparément, dans les rapports de S. M. le Sultan avec ses sujets, ni dans l'administration intérieure de son Empire. »

L'esprit du Congrès de Paris apparaît ici en pleine lumière. L'Europe, par crainte de la Russie et d'un nouveau traité d'Unkiar-Skelessi, fait confiance au Sultan, s'en remet à lui et se lie les mains à elle-même : c'est, dans son expression la plus complète, la politique de non-intervention. Le résultat est que, dès 1860, Gortschakoff demande aux puissances de s'entendre pour procéder à une enquête sur le sort des chrétiens de Turquie. En 1867, une « consultation de médecins, » provoquée par Beust, amène entre les Cabinets européens un significatif échange de vues. Le mémoire français émet l'avis qu'il faudrait demander « l'admission sérieuse des chrétiens aux fonctions de l'État. » Le mémoire russe déclare : « Il n'est que trop vrai, comme le fait observer le memorandum français, que les chrétiens sont

regardés par le gouvernement turc, par les musulmans, et plus encore par le Sultan, comme formant une classe dangereuse qui doit rester subalterne. » Les réformes solennellement promises n'ont donc pas été appliquées ; bien plus, la nouvelle politique d'assimilation et de centralisation, pratiquée depuis 1839, devint un prétexte pour dépouiller les populations chrétiennes des privilèges et des droits d'autonomie provinciale et communale, qu'elles tenaient de la coutume, depuis le temps de la conquête, si bien que leur sort était pire qu'avant l'ère des réformes, tandis que les proclamations du Sultan et les promesses des puissances leur donnaient une conscience de plus en plus nette de l'état d'infériorité où elles étaient réduites. Tous les Cabinets européens étaient d'accord pour reconnaître qu'une pareille situation ne pouvait manquer d'amener, un jour ou l'autre, des complications graves, mais ils se refusaient à prendre les mesures nécessaires pour faire appliquer les réformes. Le Cabinet russe terminait son mémorandum de 1867 par cette phrase que l'on croirait datée d'hier : « Les populations chrétiennes ont subi de trop cruelles et de trop fréquentes déceptions pour se fier au bon vouloir ou au savoir faire des autorités musulmanes. »

Au milieu de ces leurres et de ces déceptions apparaît, le 11 mars 1870, un fait positif. La Porte concède à la population bulgare le firman constituant l'exarchat. C'était, dans l'esprit du Sultan, créer un schisme parmi ses sujets chrétiens, diviser pour régner. L'histoire en jugera autrement, car c'est autour de l'exarchat que s'est constituée la nationalité bulgare. A partir de 1875, les troubles de l'Herzégovine amènent les chancelleries à s'occuper de nouveau des réformes à introduire dans l'Empire. Le Sultan aussitôt proclame (12 décembre 1875) un firman concédant des réformes générales étendues. La « note Andrassy » (30 décembre 1875) cherche à faire l'union des puissances autour d'un programme de réformes. Le nouveau sultan Abd-ul-Hamid imagine un coup de maître ; il fait rédiger par Midhat pacha une constitution, celle-là même que les Jeunes-Turcs ont exhumée en 1908, et, le 23 décembre 1876, le jour même où la conférence de Constantinople va s'ouvrir, il en fait la promulgation solennelle. La parade est habile : aux plénipotentiaires de l'Europe la Constitution permet au Sultan de répondre tantôt : j'accorde plus que vous ne me demandez ; tantôt : ceci est contraire aux lois de l'Empire. Le protocole de la dernière séance porte en un

endroit : « Le général Ignatief dit que la Porte n'admet dans les propositions des puissances que ce qui est conforme aux lois existantes et à la Constitution. Son Excellence se demande alors pourquoi le gouvernement ottoman a accepté la Conférence. » Il a accepté la Conférence pour donner à l'Europe une apparence de satisfaction, mais il rejette toute immixtion étrangère dans l'administration de ses provinces. Il compte, pour l'avenir, sur les divisions des puissances : d'ailleurs, de quel droit et au nom de quel principe celles-ci, qui ont elles-mêmes introduit la Turquie dans le droit public européen, exerceraient-elles une pression sur elle ou une coercition contre elle ? La Porte a pris des engagemens, mais ils ne sont pas précis, et l'application en est laissée à sa libre initiative. Ils ne donnent pas le droit aux puissances d'intervenir ou de prendre en mains les réformes. Le jeu, cependant, ne va pas sans danger pour la Turquie. La Russie conclut son accord avec l'Autriche (convention de Reichstadt, juillet 1876) et brusque le dénouement en lançant ses armées vers Constantinople.

A l'éternel problème des rapports de la Turquie avec ses sujets chrétiens, le traité de San Stefano apporte une solution radicale qui supprime le problème en affranchissant les chrétiens et en enlevant au Sultan les territoires qu'ils habitent. Mais le traité de Berlin rouvre l'ère des « réformes, » promises par l'Europe, promises par la Porte, jamais réalisées. Son article 23 est la base juridique des revendications des populations chrétiennes. Il suffit de lire les protocoles du Congrès pour se convaincre que si, en réalité, les hauts plénipotentiaires étaient peu préoccupés du sort des populations, en apparence ils ne laissaient pas de s'en inquiéter, d'en parler, de stipuler en leur faveur. Dans la convention du 4 juin, par laquelle l'Angleterre se fait donner Chypre, le Sultan lui « promet d'introduire les réformes nécessaires, à être arrêtées plus tard par les deux puissances, ayant trait à la bonne administration et à la protection des sujets chrétiens et autres de la Sublime-Porte, qui se trouvent sur les territoires en question. » Abd-ul-Hamid, fidèle à la tactique invariable de la Porte, prévient les vœux de l'Europe et, en conformité avec l'article 23 du traité de Berlin, rédige et promulgue tout un code de réformes ; c'est cette fameuse loi des vilayets, du 23 août 1880, qui ne fut jamais exécutée et que le gouvernement de Moukhtar pacha tirait de la poussière des

archives, le 7 octobre dernier, pour annoncer qu'elle allait être mise en vigueur. On ne saurait vraiment s'étonner outre mesure que les gouvernemens alliés ne se soient pas contentés d'une satisfaction aussi platonique !

Les troubles d'Arménie, en 1894, ramènent l'attention sur l'Empire Ottoman et, de nouveau, on parle des réformes; c'est, entre la diplomatie européenne et la Porte, le même échange rituel de démarches et de promesses : memorandum des ambassadeurs de France, de Russie et d'Angleterre (mars-avril 1895); projets de réformes administratives, contre-projets turcs, discussions, délais, débats inutiles sur des détails, graves et laborieuses « considérations, » finalement décrets impériaux : réformes en Arménie, réformes en Roumélie, qui ni ici, ni là, ne sont appliquées. « On peut dès à présent reconnaître, écrivait le 2 août 1895 M. Paul Cambon, dans le projet ottoman, certaines réformes utiles et l'absence complète de toute garantie. » Le refrain est toujours le même et ne saurait varier, car des « garanties, » qui ne seraient pas illusoires, ne pourraient aboutir qu'à une mainmise de plus en plus complète sur l'administration de l'Empire Ottoman, et les puissances repoussent une telle solution. Où s'arrêteraient-elles ? Agiraient-elles collectivement, ou bien l'une d'elles serait-elle déléguée par les autres, et alors, dans quelles complications, dans quelles rivalités ne tomberait-on pas? Les divisions de l'Europe sont pour la Turquie la plus sûre garantie que son inertie ne lui portera pas préjudice.

La crise qui commence en 1902 par les troubles de Macédoine et se prolonge jusqu'à la révolution de 1908 amène la plus intéressante et la moins inefficace des tentatives de « réformes » faites dans l'Empire Ottoman. Cette fois l'intervention européenne se traduit par une participation effective aux réformes : nous l'avons, en son temps, exposée en détail; rappelons-en les phases principales. Elle a pour théâtre la Macédoine où les populations chrétiennes s'organisent et aspirent à obtenir des réformes qui les achemineront peu à peu vers une demi-indépendance. La présence en armes, aux frontières, des Bulgares, des Grecs, des Serbes, n'est pas seulement, pour leurs « frères » de l'Empire, un stimulant à l'énergie et une provocation à l'insurrection, elle pèse encore d'un poids décisif sur les hésitations des puissances et sur les répugnances de la Porte ; s'il y a eu, en Macédoine, de 1902 à 1908, des tentatives

sérieuses de réformes, c'est à la présence des petits États, à leurs progrès, à leur prudence, qu'il en faut attribuer le mérite.

L'histoire des réformes pour les trois vilayets de Macédoine est intéressante à suivre dans son développement. L'Autriche et la Russie s'étaient mises d'accord en 1897 pour pratiquer en Turquie une politique d'abstention commune ; c'était le temps où la Russie s'engageait à fond, en Asie, dans les entreprises qui devaient la conduire à Moukden et à Tsoushima ; elle souhaitait que le *statu quo* ne fût pas troublé en Europe, tandis qu'elle était occupée au loin. A partir de 1902, les troubles de Macédoine devenant de plus en plus graves, les deux « puissances de l'entente » se mettent d'accord pour demander à la Turquie l'application d'un programme modéré de réformes et, en même temps, elles agissent énergiquement à Sofia, à Belgrade et à Athènes pour recommander l'abstention et la prudence. Le Sultan, toujours fidèle à sa méthode, prend les devans, nomme un « inspecteur général des trois vilayets de Macédoine; » il lui faut néanmoins accepter le contrôle, la présence de deux « agens civils, » l'un russe, l'autre autrichien. Leur action, jointe à celle de l'inspecteur Hilmi pacha, fut sensible, mais insuffisante. Ce fut la première phase des réformes; elle consacrait un fait important; l'Europe était représentée par deux paires d'yeux qui, à la vérité, ne pouvaient pas s'ouvrir aussi librement qu'il aurait fallu mais dont la présence n'en constituait pas moins une garantie. Bientôt, sous l'action des autres puissances, particulièrement de l'Angleterre, de la France et de l'Italie, la Porte dut accepter d'autres agens étrangers : ce furent quatre « conseillers financiers, » et trente-six officiers chargés de réorganiser la gendarmerie ottomane en Macédoine. Gendarmerie, finances, administration, voilà déjà trois branches essentielles d'un bon gouvernement soumises à la surveillance d'agens européens. Mais le fonctionnement de cet appareil compliqué est difficile : les agens européens ont-ils le droit d'ordonner, d'agir, ou seulement de contrôler et de faire des rapports? L'unanimité n'existe pas parmi les puissances; les Allemands n'ont envoyé qu'un seul officier comme commandant de l'école de gendarmerie; ils entendent ne pas s'immiscer dans le gouvernement des provinces du Sultan. Au contraire l'Angleterre, la Russie suivent la pente où les entraîne la logique des faits; comment la réforme des

finances serait-elle possible sans celle de l'administration, des perceptions, etc., et celle de la gendarmerie sans celle de la justice? De là le nouveau plan de réformes proposé à la fin de 1907 par le Cabinet britannique, accepté par la Russie, et qui comprend notamment une réorganisation de la justice sous le haut contrôle d'agens européens. Le roi Édouard VII et son ministre des Affaires étrangères rencontrent à Revel le tsar Nicolas et le sien; entre ces quatre hauts personnages le sort de la Macédoine est étudié; l'accord se fait sur un programme développé de réformes. Encore un pas, que la presse parle déjà de franchir, et l'on demandera à la Porte d'acepter un gouverneur chrétien pour la Macédoine : peu à peu les fonctionnaires du Sultan ne seront plus que des comparses, d'inutiles spectateurs dont le fez attestera la suzeraineté du Sultan, mais, en fait, la Macédoine sera autonome. Et, quand on aura constaté les bienfaits d'un tel régime dans cette province de l'Empire, comment ne serait-on pas amené à l'appliquer aux autres? Entre le système européen d'administration et ce minimum de gouvernement, cette tyrannie tempérée par l'anarchie qu'est le régime turc, telle est la marche fatale : la politique des réformes, dans l'Empire Ottoman, oscille entre le néant et l'autonomie, sans pouvoir s'arrêter longtemps à un stade intermédiaire. Cette politique ne pouvait être qu'une transition, un acheminement, soit vers un empire ottoman européanisé où aurait régné l'égalité des droits entre tous les sujets du Sultan, soit vers l'autonomie des provinces non turques. Les beaux projets de réformes savamment élaborés par les conférences d'ambassadeurs pouvaient avoir la valeur transitoire d'un expédient; ils pouvaient satisfaire les diplomates formalistes, comme l'âme d'un notaire se réjouit d'un beau contrat, où les droits de chacun sont prévus et pesés, sans s'inquiéter si les époux sont mal assortis; ils étaient inopérans pour apporter, à une situation douloureuse, une solution durable. Une heure devait nécessairement venir où cette situation se dénouerait dans un sens ou dans l'autre.

II

L'Europe a pu croire, à un moment critique de l'histoire de l'Empire Ottoman, que la solution viendrait des Turcs eux-mêmes et d'une réforme interne. La révolution du 23 juillet 1908 et

l'avènement des Jeunes-Turcs semblaient inaugurer un régime tout nouveau, établi sur des bases constitutionnelles, avec l'égalité et la liberté comme fondement de l'édifice. L'Europe entière fit, de bon cœur, crédit de confiance, de temps et d'argent à la Jeune-Turquie; enfin allait disparaître cette question lancinante des « réformes; » la plainte toujours renaissante des populations non turques allait cesser de monter vers les nations civilisées. Une chance de salut était offerte à la Turquie affaiblie; l'Europe l'aiderait de tout son pouvoir à se réorganiser et à devenir un État moderne. La situation diplomatique de la Jeune-Turquie à ses débuts était excellente; les affaires de Bosnie et de Bulgarie, loin de l'affaiblir, avaient rehaussé son prestige et rempli son trésor; au dehors les ambitions désarmaient; au dedans la réconciliation se faisait dans une bonne volonté générale et dans un enthousiasme sincère pour la révolution; on voyait les bandes bulgares, grecques, serbes, déposer les armes, fraterniser avec les Turcs. Ce concours de tous les cœurs et de toutes les énergies à une œuvre commune de régénération et de salut allait être de courte durée : les désillusions étaient proches.

C'est un fait connu que la révolution du 23 juillet a été précipitée, sinon déterminée, par l'entrevue de Revel et les projets de réformes pour la Macédoine préparés par les gouvernemens russe et anglais. La révolution du 23 juillet, en même temps qu'elle était dirigée contre la tyrannie d'Abd-ul-Hamid, était aussi et surtout une protestation contre ses faiblesses vis-à-vis des étrangers, c'est-à-dire contre le régime des réformes qui allait se développant en Macédoine. Plus encore que libéral, le mouvement jeune-turc a été un mouvement nationaliste et anti-étranger. Les élections législatives d'août et de septembre 1908 démontrèrent que l'égalité promise aux diverses nationalités et aux diverses confessions n'était qu'un leurre; par des actes flagrans de mauvaise foi et d'illégalité, la représentation des chrétiens à la Chambre fut réduite à d'infimes proportions; les Bulgares et les Grecs s'en plaignirent aux consuls dans des mémoires qui restèrent sans écho. Le « programme politique du Comité jeune-turc Union et Progrès, » à côté de phrases générales sur l'égalité de tous les citoyens et sur le respect des privilèges religieux, affirme nettement les droits de la langue turque comme langue officielle, le caractère homogène et uniforme qui doit être donné à l'enseignement de tous les citoyens avec, à la

base, l'enseignement obligatoire du turc (1). Ainsi se marquait le caractère centralisateur et nationaliste turc de la Révolution.

Les grandes puissances péchèrent par excès de confiance ; quelques semaines après la révolution, elles cédèrent aux instances des Jeunes-Turcs et consentirent à renoncer au régime des réformes tel qu'il fonctionnait avec de bons résultats en Macédoine. Elles étaient lasses des difficultés toujours renaissantes que suscitait l'application des réformes, des dépenses qu'elle nécessitait ; elles étaient presque aussi pressées de les abandonner que les Jeunes-Turcs avides d'en être délivrés. Les réserves formulées pour l'avenir par le Cabinet de Pétersbourg étaient insuffisantes pour atténuer cette hâte regrettable. Si les Jeunes-Turcs avaient été moins présomptueux et plus prudens, ils auraient trouvé, parmi les agens européens des réformes, des guides expérimentés qui les auraient aidés à organiser complètement les vilayets de Macédoine, et, de là, les règles et les coutumes d'une bonne administration auraient pu se répandre dans tout l'Empire. Livrés à eux-mêmes, ils entassèrent les fautes sur les iniquités et s'aliénèrent sans remède les populations chrétiennes de la Macédoine. Bulgares, Serbes et Grecs avaient apporté à la révolution un concours sincère ; ils étaient aussi las du régime hamidien que de la tyrannie des bandes qui, de répressions en représailles, avait inondé de sang et couvert de ruines leur malheureux pays ; aussi, en avril 1909, vit-on les chrétiens marcher les premiers sur Constantinople pour défendre la Constitution. La chute d'Abd-ul-Hamid, l'avènement définitif du régime jeune-turc avec Mohammed V sont peut-être, dans l'histoire contemporaine de la Turquie, le moment unique où une réconciliation des nationalités aurait pu se faire dans l'enthousiasme général de la liberté conquise. Mais les esprits des Jeunes-Turcs, nourris d'abstractions, pénétrés de préjugés, gonflés d'orgueil, ne s'ouvraient pas à des conceptions qui eussent été à la fois politiques et humaines ; leur tempérament autoritaire prit le dessus ; avec de grands mots de liberté et de progrès ils firent peser sur la Turquie, et particulièrement sur la Macédoine, cette tyrannie assimilatrice et centralisatrice qui les a entraînés rapidement à leur chute et qui menace de conduire à sa ruine, avec eux, l'Empire Ottoman. En 1909, après les souf-

(1) Voyez le livre du capitaine A. Sarrou : *La Jeune-Turquie et la Révolution*, p. 40 et suiv. (Berger-Levrault, 1912, in-16.)

frances de la période de 1903 à 1908, une politique de fraternité habilement menée aurait pu donner la paix et la prospérité à la Turquie d'Europe. Les Jeunes-Turcs, définitivement maîtres du pouvoir après les événemens d'avril 1909, adoptent une politique toute contraire : ils s'appliquent à éliminer les chrétiens des fonctions publiques au moment où ils les incorporent dans l'armée ; ils procèdent au désarmement de la population et, à cette occasion, la soldatesque déchaînée se livre à des abus et à des atrocités pires qu'au temps d'Abd-ul-Hamid. Nous avons raconté ici les incidens tragiques de Yenidje-Vardar. Meurtres, tortures, viols signalent l'opération du désarmement. Bulgares, Serbes et Grecs qui, aux premiers jours du nouveau régime, apportaient spontanément leurs armes, se mettent de nouveau à les cacher ; les bons fusils, malgré les perquisitions et les bastonnades, échappent à toutes les recherches ; ils sortent aujourd'hui de leurs cachettes. Bientôt de petites bandes se montrent dans la montagne et des attentats contre les chemins de fer signalent la reprise de l'activité insurrectionnelle. L'établissement de colons musulmans dans les régions de la Macédoine les plus fertiles et où les chrétiens sont les plus nombreux, met le comble à l'exaspération des populations slaves. Ces *mohadjirs*, émigrés pour la plupart de Bosnie, apportent le trouble et le désordre dans les pays où les fonctionnaires turcs les implantent et où souvent les anciens propriétaires sont lésés à leur profit. Le docteur Nazim bey et les membres du comité de Salonique ne cachent pas que leur but, en installant des colons musulmans, est de modifier au profit de l'Islam les proportions de la population ; ils ne répondent aux plaintes des chrétiens qu'en affirmant leur volonté d'appliquer dans l'avenir, avec plus d'ampleur encore, la même méthode. Les procédés jacobins et centralisateurs des Jeunes-Turcs, leur violence et leur maladresse, provoquent les insurrections d'Albanie dont le contre-coup direct achève de troubler la Macédoine. Dès lors les chrétiens des trois vilayets prennent des résolutions suprêmes. L'excès de leur désespoir a pour premier effet de reléguer au second plan leurs discordes intestines et de réconcilier Bulgares, Grecs, Serbes, Valaques, dans une haine commune contre le Turc oppresseur. Durant toute la période de 1902 à 1908, les bandes bulgares, serbes, grecques, se massacraient plus souvent entre elles qu'elles n'attaquaient les Turcs ; leurs

vieilles rivalités, renouvelées et attisées par l'imprudent article 3 du programme de Mürzsteg qui prévoyait une prochaine délimitation des nationalités, étaient soigneusement entretenues par les Turcs qui en profitaient habilement. Dans les pays où la majorité des habitans chrétiens était grecque ou serbe, ils se gardaient d'inquiéter les bandes bulgares, et inversement. A partir de 1910, la réconciliation des deux nationalités les plus actives et les plus animées l'une contre l'autre, les Bulgares et les Grecs, est un fait accompli. De Macédoine elle se propage jusqu'à Constantinople où elle rapproche le patriarcat et l'exarchat, jusqu'à Athènes et Sofia où elle fait l'union des deux gouvernemens.

En même temps que la maladresse des Turcs accomplissait ce chef-d'œuvre de réconcilier deux races dont les rivalités et les rancunes paraissaient irréductibles, la brutalité de leurs soldats leur aliénait les Albanais. La présence, dans les épaisses montagnes qui couvrent le pays entre le Vardar et l'Adriatique, d'un peuple musulman autochtone, les Arnaoutes, était une grande force pour l'Empire Ottoman en décadence; on peut dire que ce sont les Albanais musulmans qui, installés de toute antiquité dans leurs montagnes, maintenaient les Turcs en Europe; depuis longtemps ils fournissaient aux Sultans des gardes, des soldats, des fonctionnaires, des ministres, des grands vizirs; en récompense de leur fidélité au Sultan et à l'Islam, ils jouissaient du droit de porter des armes, et ils en abusaient pour opprimer et détruire les Serbes en Vieille-Serbie et les Grecs en Épire. Ce droit, les Jeunes-Turcs prétendirent le leur enlever et les obliger à subir le désarmement. Aussitôt l'Albanie s'insurge; les soldats de Torghout Chefket pacha, chargés de soumettre les rebelles, commettent de tels excès qu'ils laissent derrière eux des haines inexpiables que la campagne de 1911 ne fait qu'accroître et envenimer. Ces violences réconcilient les Albanais du Nord avec leurs ennemis héréditaires les Monténégrins et les Serbes. Dans la crise actuelle, les Arnaoutes ne se lèvent pas comme un seul homme pour défendre l'Empire Ottoman, ainsi qu'ils l'eussent fait au temps d'Abd-ul-Hamid. Les cinq tribus Malissores font cause commune avec les soldats du roi Nicolas, tandis que les Mirdites restent neutres et que les Doukhagin paraissent attendre la chute de Scutari pour se joindre aux Monténégrins. Le chef de

l'insurrection de 1909, Issa Boletinatz, serait, dit-on, passé aux Serbes; il les aurait ensuite trahis et aurait été tué par eux. Les Albanais, en ce moment critique, hésitent entre deux haines; le parti qui réclame l'autonomie albanaise fait des progrès: les Albanais, le plus vieux peuple de la péninsule, s'apprêtent à y constituer la plus jeune des nationalités.

Les races non turques, Grecs et Bulgares, Albanais et Monténégrins, oubliant leurs haines séculaires; les soutiens autrefois les plus fidèles de l'Empire, les Albanais, les Arabes, hostiles ou mécontens; les grandes puissances irritées, les petites réduites à se préparer à la guerre et à négocier leur entente; la Tripolitaine dégarnie de troupes et offerte comme une tentation aux ambitions de l'Italie, tels sont quelques-uns des résultats du gouvernement des Jeunes-Turcs. Jamais, en moins de temps, on ne commit plus de fautes, ni de plus graves. Il serait injuste de reprocher aux Jeunes-Turcs de n'avoir pas réalisé toutes les réformes et toutes les créations qu'on aurait pu attendre d'eux; mais, dans les trois années pendant lesquelles ils ont exercé une dictature absolue, on ne voit pas qu'ils aient guidé leur pays dans des voies d'avenir, qu'ils aient amorcé des réformes fécondes, tracé un plan bienfaisant, réalisé un peu plus de justice, et c'est de quoi leurs compatriotes sont en droit de leur faire grief. Leurs vues ont été étroites et mesquines, elles n'ont guère dépassé l'horizon d'une loge maçonnique; tout leur effort a été employé surtout à durer; ils ont confondu leur maintien au pouvoir avec l'avenir de la Turquie; en excluant leurs adversaires, en rétrécissant de plus en plus le cercle de leurs affidés, ils ont remplacé la tyrannie d'un homme par la tyrannie d'un Comité et la dictature d'une coterie. Ils ont ainsi successivement mécontenté les anciens serviteurs de l'État, les fonctionnaires blanchis sous le harnais et qui savaient par quel jeu de contrepoids la Turquie se maintient depuis si longtemps en face de ses ennemis, les officiers qui n'étaient pas affiliés aux comités Union et Progrès, les hodjas et les dévots de l'Islam inquiets de leur matérialisme grossier et de leur impiété affichée. Le pédantisme positiviste des dirigeans du parti jeune-turc a plus avancé, en trois ans, la démoralisation de la société ottomane et la désagrégation de l'État que la tyrannie hamidienne en trente ans. Les sociétés qui durent ont

besoin d'un idéal pour vivre et se renouveler; celui que les Jeunes-Turcs proposaient à leur pays n'était adapté ni à sa mentalité ni à ses mœurs. Le parti Union et Progrès croyait tenir tout le pays par ses comités, toute l'armée par ses affiliés; les dernières élections, moins sincères et plus « truquées » encore que les précédentes, lui avaient donné une majorité énorme dans la Chambre, et cependant il a suffi d'un événement extérieur, la guerre avec l'Italie, qui révéla sa faiblesse réelle et l'incurie de sa gestion, pour jeter bas son gouvernement. Mais son œuvre de destruction lui a survécu : c'est lui qui a préparé l'effondrement dont la soudaineté révèle aujourd'hui la profondeur et l'étendue du mal. L'échec du gouvernement des Jeunes-Turcs a été en même temps celui de la dernière tentative de réforme essayée par la Turquie sur elle-même. Les vieux serviteurs d'Abd-ul-Hamid, les Kiamil, les Moukhtar, les Saïd, les Hilmi reparurent au pouvoir et tentèrent d'inaugurer une politique lénifiante; il était trop tard; les quatre États balkaniques étaient définitivement fixés sur les réformes que l'on peut attendre de l'initiative du gouvernement turc; les massacres de Kotchana et d'Istip, les violences exercées sur les Serbes dans le vilayet de Kossovo, les concessions accordées aux Albanais musulmans pour tenter une tardive réconciliation, faisaient apparaître le désordre plus irrémédiable que jamais et présageaient le retour des pires calamités. Il était démontré que l'amélioration du sort des chrétiens de la Turquie ne viendrait jamais ni du gouvernement ottoman ni de l'Europe; elle ne pouvait donc venir que des États balkaniques eux-mêmes. La guerre italo-turque leur offrait une occasion favorable, ils décidèrent de ne pas la laisser échapper; ils resserrèrent donc leur union et annoncèrent l'intention de mobiliser leurs armées s'ils n'obtenaient pas, pour leurs « frères » de Macédoine, les satisfactions nécessaires.

Au dernier moment, l'Europe et la Turquie tentèrent de recourir encore aux vieux remèdes. Ce fut d'abord la proposition du comte Berchtold, dont le sens et la portée ne semblent pas avoir été très bien saisis par tous les Cabinets de l'Europe : elle était une tentative pour rassembler les membres discords du concert européen à la veille de la tempête prévue ; mais elle paraissait attribuer à l'Autriche-Hongrie une sorte de prééminence dans les affaires balkaniques, et c'est pourquoi, en défi-

nitive, les gouvernemens ne lui firent qu'un accueil nuancé de réserves. Elle n'aurait d'ailleurs pu aboutir à aucun résultat efficace, sinon à renouveler les tentatives tant de fois vaines pour peser sur la Porte et obtenir des réformes. A la dernière heure, M. Poincaré, avec beaucoup de décision, proposa un remède héroïque; les puissances auraient « pris en mains » l'exécution des réformes : c'eût été le retour à la politique de Revel, un acheminement à une autonomie de fait de la Macédoine sous une tutelle européenne, un acheminement aussi sans doute à de graves difficultés pour l'application des réformes et le maintien du concert des puissances. Comment aurait-on pu espérer d'elles un accord durable quand, sur la formule même de M. Poincaré, des dissidences se manifestaient comme si le temps était encore aux discussions académiques. La Sublime-Porte essaya, de son côté, la parade classique; elle déclara qu'elle n'avait besoin du concours de personne pour réaliser des réformes et, sans se mettre en frais d'imagination, elle sortit d'un carton où l'on eut, dit-on, quelque peine à la découvrir, la loi des Vilayets de 1880; elle en promit la mise en vigueur immédiate. Les quatre États alliés répondirent à ce bon billet par la mobilisation de leurs troupes et envoyèrent à Constantinople le programme minimum de leurs revendications. Ce programme est logique et apporte une solution : il aboutit en fait à la création, sous la souveraineté nominale du Sultan, d'une Macédoine autonome garantie par les États balkaniques. Du point de vue des alliés, ces demandes représentaient un minimum raisonnable; elles ne pouvaient, du point de vue des Turcs, que paraître inacceptables. Ce fut la guerre. Elle n'a pas été provoquée, comme on l'a dit, par « l'ambition » de tel ou tel souverain des Balkans; ou plutôt cette « ambition » elle-même était imposée aux rois des États chrétiens comme une nécessité absolue de leur politique; la guerre devait fatalement sortir de l'impossibilité de réaliser des réformes en Turquie, c'est-à-dire de transformer la Turquie telle qu'elle est, avec son histoire, avec ses mœurs, ses conceptions politiques, son idéal religieux et social, en un État européen contemporain. La vieille Turquie se maintenait parce qu'elle restait elle-même et parce que les rivalités des grandes puissances favorisaient son jeu d'équilibre. L'échec de la Jeune-Turquie fit mieux ressortir toute la distance qui sépare l'Em-

pire Ottoman des États de l'Europe occidentale. Du jour où les méthodes et les institutions de la civilisation européenne furent représentées, dans la péninsule même, par de petits États naguère encore vassaux ou sujets de la Turquie, ardens à s'élever, avides de nouveauté, de changement et de progrès, il fut évident que le conflit éclaterait. La lutte engagée n'est pas, comme l'a dit le sénateur Mascuraud, une guerre de religion, c'est la lutte de deux civilisations, dont l'une est la civilisation occidentale, issue du christianisme, celle du mouvement et de l'espérance, l'autre la civilisation orientale, fondée sur l'Islam, celle de l'immobilité et du fatalisme.

Pour éprouver par ses yeux la violence du contraste, il suffit de parcourir en chemin de fer soit la ligne de Sofia à Constantinople, soit celle de Belgrade à Salonique par Uskub, et de regarder les campagnes qui défilent lentement de chaque côté du train. En Serbie et en Bulgarie, les plaines sont bien cultivées, habilement irriguées ; des cultures maraîchères, des arbres fruitiers entourent les villes ; les moissons poussent drues et serrées ; nul coin de terre arable n'échappe à la charrue. Dès qu'on arrive en Thrace ou en Macédoine, le contraste est poignant ; les buissons et les épines envahissent les champs, les épis disparaissent parmi les herbes folles. Dans les riches plaines du Vardar, où la couche d'humus est très épaisse, les paysans, pour faire leurs semailles, mettent d'abord le feu aux ronces et aux broussailles, puis la charrue, qui est restée l'antique araire des Romains, écorche la terre, contournant les bouquets d'épines qu'il serait trop pénible d'arracher ; aussitôt après ce premier et unique labour, on jette la semence ; la terre est si fertile que la moisson suffit encore à nourrir tant bien que mal les habitans clairsemés. Les paysans de race bulgare, qui sont nombreux dans les plaines macédoniennes, ne cultivent pas mieux que les Turcs ; le *tchiflik* sur lequel ils vivent et peinent ne leur appartient pas, ils n'en sont que les colons, et le fruit de leur travail va au propriétaire et au fisc ottoman ; le bey, avec la complicité des autorités, abuse de ses droits pour dépouiller le paysan. Nous avons expliqué déjà ici comment la question macédonienne est, pour une bonne part, une question sociale ; elle est une conséquence du régime de la propriété. La physionomie des hommes reflète la prospérité de la terre libre ou la tristesse de la terre serve. En Macédoine, le paysan est

timide, fuyard ; il courbe l'échine sur son sillon ; sa démarche est lourde, ses yeux craintifs ; sa figure révèle l'anxiété, l'insécurité où il vit. Voyez au contraire un Bulgare des plaines de Philippopoli ; il redresse sa taille ; sa démarche est fière, ses yeux regardent droit et loin ; on sent un homme libre, résolu, sûr du lendemain, conscient de sa valeur et de ses responsabilités. Ces contrastes portent le plus accablant des témoignages contre le gouvernement des Turcs. Ils allèguent qu'ils ont été depuis longtemps entravés dans la bonne administration de leurs provinces par les aspirations séparatistes et les révoltes des populations chrétiennes. Si les Turcs avaient su organiser leur État sur des bases nouvelles et donner à toutes les populations de l'Empire le même statut avec une égalité réelle devant la loi et les emplois publics, la fusion des races aurait pu s'accomplir dans le calme et la paix, mais c'était là un rêve chimérique : « D'après la Constitution, a dit le 6 août 1910 à Salonique, dans une réunion restreinte et confidentielle du Comité Union et Progrès, Talaat bey, ministre de l'Intérieur, tous les sujets turcs, aussi bien les musulmans que les chrétiens, sont égaux devant la loi. Mais vous devez comprendre vous-mêmes que c'est impossible. C'est tout d'abord le Chériat qui s'y oppose ; tout notre passé, les sentimens de centaines de mille de croyans s'y opposent. Ensuite, et c'est beaucoup plus important, les chrétiens eux-mêmes s'y opposent, car ils ne veulent à aucun prix être des Ottomans. Les efforts pour développer chez eux la notion d'ottomanisme ont échoué et échoueront, tant qu'il y aura autour de nous des États balkaniques indépendans qui nourrissent, qui soutiennent, qui encouragent ces sentimens séparatistes. De l'égalité il ne peut être question en Turquie, que le jour où l'ottomanisation de tous les élémens sera accomplie, et ce travail sera long et difficile. Nous y réussirons, il n'y a pas de doute, mais en attendant, il faut que nous tranquillisions nos voisins. » Ce que Talaat bey entend ici par « ottomanisation, » c'est en réalité « turcisation. » Il était impossible aux populations chrétiennes de l'accepter, plus impossible encore aux États slaves ou à la Grèce d'être les témoins muets d'une politique de centralisation et d'assimilation qui non seulement menaçait d'anéantir leur espérance de réunir un jour en une même nation tous les enfans d'un même sang, mais qui, dans le présent même, apportait une grave perturbation dans leur vie nationale et dans

leur travail de progrès. On n'a pas assez compris en Europe quel trouble les réfugiés macédoniens ont apporté dans la vie de la Bulgarie; cette population flottante y a entretenu une perpétuelle inquiétude; ces exilés, arrivés sans ressources, ne trouvaient pas aisément leur place dans les cadres normaux d'une société composée en grande majorité de petits propriétaires; ils formaient à la surface de la nation une sorte de prolétariat intellectuel, et ces persécutés devenaient facilement des aigris parmi lesquels la propagande anarchiste recrutait des adeptes. Les Serbes de la Vieille-Serbie étaient, dans des proportions plus restreintes, une charge de même nature pour les Serbes du royaume, les Albanais fugitifs pour les Monténégrins, et les Crétois pour les Grecs. Sans parler de la communauté de sang et de religion, le droit des petits pays de se préoccuper de l'état intérieur de la Turquie et de revendiquer la faculté d'y intervenir résultait donc, pour eux, des souffrances et des charges qu'ils avaient à supporter par suite du mauvais gouvernement de l'Empire Ottoman.

C'est dans l'espoir que le gouvernement deviendrait meilleur, que les États chrétiens des Balkans ont accueilli avec faveur la révolution de 1908-1909 et en ont favorisé, tant qu'ils ont pu, le succès. Leur désir de vivre en bonne intelligence avec le grand empire voisin est prouvé par les voyages des rois Ferdinand et Pierre à Constantinople, par les négociations entamées avec la Porte pour la construction de chemins de fer, par le caractère même et les idées des hommes d'État qu'ils ont mis à la tête de leurs gouvernemens. M. Ivan Guéchof, président du Conseil des ministres bulgares, est aussi notoirement un ami de la paix que le roi Ferdinand lui-même; il passait, non sans raisons, pour partisan d'une entente avec la Turquie. Cette même politique était pratiquée par M. Milovanovitch, et, après la mort prématurée de cet éminent homme d'État, par M. Pachitch. La Serbie trouvait dans les ports de l'Empire Ottoman un débouché pour son commerce et des facilités de transit qui lui étaient refusées du côté austro-hongrois. Son intérêt, dont elle était parfaitement consciente, l'engageait à entretenir de bonnes relations avec la Turquie. La Grèce avait besoin d'achever la réorganisation de son armée; son gouvernement avait cru longtemps qu'elle aurait avantage à pratiquer une politique d'entente avec les Turcs qui, en Macédoine, s'accommodaient plus

aisément avec les élémens grecs qu'avec les élémens slaves.

Toutes ces considérations d'intérêts matériels se sont évanouies en un instant en face d'un intérêt plus élevé: une vague de fond de l'opinion publique a emporté les digues que la prudence des gouvernemens mettait au torrent des passions nationales. Depuis longtemps ces peuples frémissaient d'impatience au spectacle des misères de leurs frères demeurés sous le joug des Turcs; l'heure vint où les rois et les ministres sentirent que, si eux-mêmes ne prenaient pas la direction du mouvement, il serait assez fort pour les emporter. La guerre actuelle est vraiment la guerre des peuples. Elle donne le plus éclatant démenti à ceux qui vont répétant que ce sont les princes qui font la guerre pour satisfaire leurs ambitions, « pour faire cuire leur œuf, » et que les peuples, laissés à leurs spontanéités pacifiques, se tendraient les bras. La guerre sort, presque fatalement, de tout un enchaînement de difficultés enchevêtrées mais qui dérivent toutes d'une même contradiction initiale; elle est l'inévitable aboutissement d'un long processus dont les origines sont souvent lointaines et obscures, et dont le terme est le choc de deux peuples, le heurt de deux passions.

III

Les grands élans qui soulèvent l'âme des foules, font vibrer tous les cœurs à l'unisson et bandent toutes les énergies vers un seul but, sont préparés, dans l'intimité de chaque âme, par un profond et sourd travail qui s'accomplit presque inconsciemment et dont le résultat vient éclater au grand jour à l'heure, impossible à prévoir, où un choc, parfois léger, mais décisif, ébranle les esprits et les jette dans l'action. Chez les petits peuples balkaniques, ce lent travail de préparation se révélait, à certains signes, dans le domaine des faits matériels.

L'Europe n'a pas assez rendu justice au travail et aux progrès si rapidement accomplis par les trois petits États slaves, par la Roumanie leur voisine, et, dans une moindre mesure, par la Grèce; elle a favorisé de tout son pouvoir, et d'ailleurs sans succès, l'expérience de la Jeune-Turquie, mais l'admirable effort des petits peuples l'a laissée indifférente. Le Congrès de Berlin ne s'était pas préoccupé de leur donner des frontières raisonnables, ni de les placer dans des conditions où la vie leur fût

facile; il s'était attaché à les diviser en une poussière d'États. La Bulgarie et la Serbie, après la guerre de 1877, étaient ravagées; les hommes étaient morts ou fugitifs, les arbres coupés; c'était le chaos, la misère et l'anarchie; la Bulgarie n'avait pas le droit d'avoir une armée, elle n'avait ni officiers ni fonctionnaires; c'était une nation de paysans illettrés et pauvres. Et il n'y a de cela que trente-cinq ans! Mais ce peuple, qui avait su tant souffrir et si bien se battre, avait la volonté tenace de vivre et de grandir; déjà, aux premières heures de sa vie nationale, il plaçait très loin et très haut le but qu'il assignait à ses efforts : la réunion en une seule nation des trois tronçons de la race bulgare; il plantait sa capitale à Sofia, au milieu même de la péninsule, posant ainsi déjà sa candidature à un rôle plus vaste, à de plus hautes destinées. Audacieusement, il rejetait toute tutelle, même celle du « tsar libérateur; » n'ayant pas de dynastie nationale, il adoptait successivement deux princes qui furent l'un et l'autre, avec des caractères et des talens très dissemblables, des hommes de haute valeur : le prince Alexandre de Battenberg et le prince Ferdinand de Cobourg. Dès 1885, la Bulgarie manifestait sa vitalité par un coup d'énergie; elle annexait la Roumélie orientale et, attaquée par les Serbes, à l'instigation de l'Autriche, elle les battait. Nous avons ici même décrit ce magnifique effort d'énergie humaine, cette ascension d'une race de paysans tenaces, braves et volontaires; nous intitulions notre article : « la force bulgare; » et ce titre fit sourire quelques diplomates : la force bulgare est en train de donner sa mesure! La sagesse et le tact politique du roi Ferdinand ont donné à la fougue bulgare le plus utile des contrepoids. « On peut admirer en Ferdinand Ier, écrivions-nous ici en 1907, sur un théâtre encore trop exigu, un grand acteur du drame de l'histoire. » Le roi Ferdinand est en train d'agrandir son théâtre!

La Serbie est plus vieille parmi les États organisés que la Bulgarie, mais elle a perdu beaucoup de temps en querelles intestines. Si la Bulgarie n'avait pas de dynastie nationale, la Serbie en avait deux, et c'était pire. De plus, telle que le traité de Berlin l'avait dessinée, elle ne semblait pas viable, ne touchant pas à la mer; elle paraissait condamnée à devenir une dépendance de l'Empire austro-hongrois, et, de fait, tel fut longtemps son sort. Mais, en ces dernières années, la Serbie, dans

un vigoureux effort, s'est affranchie politiquement et économiquement; elle a trouvé dans le roi Pierre un guide prudent; ses officiers, qui avaient de tristes souvenirs à effacer, se sont mis à l'œuvre avec courage; beaucoup sont venus, comme d'ailleurs beaucoup de Bulgares, étudier chez nous l'art militaire et le maniement de canons achetés en France. La Serbie avait, elle aussi, un idéal qui guidait son labeur; elle apercevait, au terme de ses efforts, la réunion de tous les Serbes en un seul groupe national. La bataille de Koumanovo sera, pour le peuple serbe, le point de départ d'une ère nouvelle.

Le petit peuple monténégrin est une armée toujours mobilisée; la guerre contre les Turcs a été jusqu'ici sa seule raison d'être, sa passion héréditaire. Mais il a fait, lui aussi, depuis quelques années, de grands efforts pour organiser sa vie économique et trouver les ressources qui manquent à ses arides montagnes : la guerre d'aujourd'hui lui apportera sans doute le salut.

Le royaume hellénique était en retard sur les États slaves, ses cadets; la guerre de 1897 l'avait trouvé en pleine anarchie politique et militaire; comme au temps de Cléon, les bavards menaient le gouvernement d'Athènes; l'armée grecque n'avait ni organisation, ni discipline, ni officiers, ni soldats. La défaite fut pour la Grèce l'école de la sagesse; elle trouva en M. Venizelos un homme d'État énergique sous l'impulsion duquel elle s'est mise au travail; la politique a été extirpée de l'armée; une mission militaire française, conduite par le général Eydoux, a aidé à reconstituer des troupes capables de faire bonne figure sur les champs de bataille de Macédoine. C'est une renaissance, ou plutôt une naissance.

Ces petits États que de nombreux journaux européens accusaient il y a quelques jours encore de troubler la paix pour satisfaire une ambition impatiente et brouillonne, ont en réalité fait leurs preuves d'énergie, de vaillance et aussi de patience. Depuis longtemps l'armée bulgare est prête et la nation se ruine à l'entretenir; s'il n'avait écouté que le désir passionné de son peuple, ou que son ambition personnelle, le roi Ferdinand n'aurait-il pas eu, en 1908, puis en 1909, de magnifiques occasions d'intervenir? Il a attendu l'heure où il ne serait plus possible de l'accuser de témérité et de folle précipitation, il a attendu que toutes les possibilités de solution pacifique fussent

épuisées pour déchaîner « la force bulgare; » et cependant, il risquait sa popularité, son trône et même sa vie. Les Serbes voyaient en frémissant les Arnaoutes exterminer leurs frères chrétiens de la Vieille-Serbie. M. Venizelos lui-même n'a-t-il pas eu, il y a quelques mois, le courage de refuser l'entrée du parlement d'Athènes aux députés crétois? et pense-t-on que l'opinion, en Grèce, n'ait pas été exaspérée d'une si longue incertitude sur l'avenir de la Crète?

Comme les enfans qui grandissent et deviennent des hommes sans que leurs aînés s'en rendent compte, les petits États de la péninsule ont tout à coup prouvé qu'ils avaient atteint l'âge de la force et de la raison. Dans un livre daté de 1906, une haute personnalité bulgare (1) écrivait : « Ceux qui dirigent les destinées des grands Empires croient trop facilement que les petits peuples obéiront toujours à leur voix et qu'ils s'imposeront toutes les résignations, qu'ils supporteront les pires souffrances, plutôt que de résister à leur volonté et de gêner leurs plans. » Malgré tant et de si justes prédictions, la diplomatie européenne paraît avoir été surprise. Se fiant aux enseignemens du passé, elle ne croyait pas possible une entente des quatre puissances balkaniques; et de fait, pour qu'elle se réalisât, il a fallu des circonstances exceptionnelles dont la rencontre, il y a peu de mois encore, pouvait paraître invraisemblable.

La dernière chose dont s'avisent souvent les peuples comme les individus, c'est de leur véritable intérêt; presque toujours leurs passions, leurs inimitiés, obscurcissent chez eux le sens du réel et de l'utile. Serbes, Bulgares et Grecs se disputaient, depuis longtemps, la Macédoine qu'à la faveur de leurs querelles les Turcs continuaient à posséder en toute sécurité. Quel est l'homme de génial bon sens qui s'est avisé qu'avant de se disputer la peau de l'ours, il faut d'abord le mettre par terre et que mieux vaut encore n'avoir pas tout ce que l'on souhaite que de n'avoir rien? Probablement le roi Ferdinand et ses conseillers MM. Guéchof et Daneff. Mais les conditions dans lesquelles a été négociée et conclue l'alliance des quatre États est un secret. Les visites échangées en 1909 et 1910 entre les cours de Belgrade et de Sofia préparaient les voies à un rapprochement que le roi Ferdinand souhaitait et dont l'initiative première avait été

(1) Draganov (pseudonyme), *la Macédoine et les Réformes*, p. 4 (Plon, in-8).

prise. il y a longtemps, par la Serbie. En 1909 les rois Pierre et Ferdinand avaient assisté, à Cettigné, aux fêtes du cinquantenaire et à la proclamation de Nicolas comme roi du Montenegro. Enfin M. Venizelos, secondé par un correspondant de journal anglais, M. Boursier, fut, dit-on, en ces derniers mois, l'agent actif et intelligent d'un rapprochement gréco-bulgare qui sanctionnait la réconciliation spontanée que la maladresse des Jeunes-Turcs avait opérée, en Macédoine, entre la population des deux nationalités. A Constantinople le patriarcat et l'exarchat avaient négocié un rapprochement qui prépare la fin du schisme bulgare dont la question politique et nationale est l'unique raison d'être. Quelles sont les conditions de l'alliance? On l'ignore; elle paraît être défensive et offensive; elle prévoit, au moins dans ses grandes lignes, l'hypothèse d'un partage de la Macédoine; signée, tout au moins entre les Serbes et les Bulgares, au printemps de cette année, elle a été complétée dernièrement par des conventions militaires. Les quatre États semblent s'être engagés à ne pas déposer les armes les uns sans les autres. Des conseils venus de l'extérieur ont-ils exercé une influence sur la formation de l'alliance des quatre États balkaniques? On ne saurait l'affirmer avec précision. Depuis longtemps les amis de la Bulgarie, de la Serbie, de la Grèce et du Montenegro leur démontraient combien les objets de leurs discordes étaient minimes en face des raisons qui devaient les pousser à l'entente. La formule « Les Balkans aux peuples balkaniques » paraissait la seule qui fût capable d'alléger la politique européenne du poids mort de la question d'Orient et elle ne pouvait devenir une réalité que par l'accord des quatre États et l'abstention bienveillante de la Roumanie. Il est à croire que la diplomatie russe, de concert avec celle de l'Italie avec laquelle, depuis l'entrevue de Racconigi, elle marche d'accord dans toutes les questions qui touchent à l'Europe orientale, a beaucoup travaillé en ce sens, et l'on cite M. Tcharykof, ancien ambassadeur du Tsar à Constantinople, comme s'étant employé, avec une particulière activité, à réaliser l'entente.

On peut affirmer aussi que la formation de la ligue balkanique est en liaison étroite avec la guerre italo-turque. *Is fecit cui prodest.* L'Italie, pressée de terminer sa guerre, gênée, pour frapper un coup décisif, par ses engagemens de ne pas attaquer la Turquie en Europe, soucieuse aussi de créer dans la pénin-

sule un contrepoids à l'influence autrichienne, avait certainement intérêt à voir s'organiser dans les Balkans, une force capable de tenir tête aux Turcs. De fait, aussitôt la guerre engagée, on a vu l'Italie se retirer du jeu en emportant son bénéfice... Quoi qu'il en soit d'ailleurs, la formation d'une ligue balkanique est un fait dont on ne saurait exagérer l''importance. Si, comme le désarroi des Turcs permet de le prévoir, la victoire reste définitivement aux alliés, s'ils sont assez sages, assez clairvoyans pour maintenir, pour resserrer leur alliance et pour former une confédération balkanique, c'est peut-être une nouvelle grande puissance qui vient de naître en Europe, et alors, qui ne voit les conséquences, toutes les conséquences? Mais c'est trop anticiper sur l'avenir...

La formation de la ligue des quatre petits États a été l'œuvre des souverains et des diplomates; mais c'est aux peuples seuls qu'il appartenait de donner une âme au nouveau corps et de lui communiquer la vie. Leur élan a dépassé toutes les prévisions et justifié toutes les audaces. Partout la mobilisation s'est faite avec une célérité, avec un ordre et une discipline qui ont donné à tous les témoins l'impression d'une force en mouvement. On a vu les jeunes gens, les hommes mûrs rivaliser d'abnégation et de patriotisme. A Paris, les légations voyaient arriver des Amériques des hommes de leur nationalité qui, à l'heure du péril, réclamaient l'honneur d'aller se battre pour le salut et la gloire de leur petite patrie. Les peuples des Balkans ont donné un magnifique exemple d'enthousiasme conscient et discipliné. Fait plus considérable encore, parmi tous ces hommes de nationalités différentes, réunis sous les drapeaux de quatre souverains et sous le signe unique de la croix, on a vu naître un patriotisme fédéral : Serbes et Bulgares ont lutté côte à côte; les Grecs ont acclamé les succès des Bulgares; aucune trace de rivalité dans le commandement, partout l'obéissance, le dévouement, l'acceptation joyeuse de la mort pour une grande cause. Quand des masses d'hommes s'élancent ainsi au combat d'un seul cœur, avec la conscience nette que de leur courage et de leur discipline dépendent la vie et la puissance de leur patrie et le salut de chacun d'eux, s'ils sont conduits par des chefs dignes d'une si haute mission, la victoire doit leur rester.

En face de cette foi et de cet ordre, les Turcs présentent un spectacle de découragement et de désarroi dont leurs ennemis

ont été les premiers surpris. Certes, les soldats savent encore souffrir, combattre et mourir, mais ils n'ont plus confiance dans le succès; ils ne savent plus pour quoi ni pour qui ils se battent. Un souverain sans énergie, des présidens du Conseil octogénaires, des officiers politiciens, plus connus dans les clubs que dans les casernes et qui raisonnent sur les misères de la guerre, partout la division, l'incertitude, le désordre. La Jeune-Turquie a ébranlé les antiques vertus des Ottomans, mais elle n'a pas déraciné leurs vices. L'écroulement de la puissance turque en Europe aura suivi de près la révolution qui devait la régénérer.

Le *Stamboul* du 23 octobre annonçait que la veille, à deux heures de l'après-midi, le sultan Mohammed V, accompagné de ses fils et de quelques aides de camp, est allé en pèlerinage à la mosquée et au tombeau du sultan Mohammed II le Conquérant. Le souverain fit ses dévotions à la mosquée, puis il pénétra seul dans le turbé où gît, entre quatre cierges, la poussière de celui qui fut le vainqueur de Constantinople et qui plaqua sa main sanglante sur la muraille de Sainte-Sophie. Si l'honnête et pâle empereur, Emir-al-Moumenin, sultan et padischah des Ottomans par la grâce de la Révolution, qui porte le nom trop lourd du prophète fondateur de l'Islam et du conquérant qui effaça de la carte du monde le dernier vestige de l'Empire romain, est allé chercher la grande leçon qui émane de ces voûtes et demander à son glorieux ancêtre le secret des révolutions de l'histoire, l'ombre du Sultan Fatih lui aura appris quelles lois divines et humaines président à la vie et à la mort des empires de la terre.

IV

L'heure du canon n'est pas celle des diplomates; l'action de ceux-ci ne s'exercera que dans un cadre dont celui-là aura déterminé d'abord les dimensions. Tant que la guerre n'est pas finie, il est vain de chercher à devancer le destin; nous nous abstiendrons donc aujourd'hui de tracer la carte future de la péninsule; nous nous contenterons, en terminant, d'une observation d'intérêt général. Les grandes puissances auront certainement un mot à dire dans les négociations qui suivront la paix; elles auront probablement la parole dans un Congrès. L'exemple de ce qui s'est passé à Berlin nous autorise à émettre le vœu

que, si les plénipotentiaires de l'Europe doivent se réunir, ce ne soit pas pour remettre en question les problèmes tranchés par le canon et pour attribuer à d'autres qu'à ceux qui ont été à la peine les avantages acquis au prix du sang. Les grandes puissances ont à sauvegarder des intérêts, non pas à satisfaire des ambitions. De quelque façon que soient conduites les négociations qui suivront la paix, elles consacreront un grand fait nouveau : les petits États, cette fois, auront voix au chapitre ; la victoire a forcé les portes que la justice n'avait pas suffi à leur ouvrir. Ils demanderont aux grandes puissances de pratiquer à leur égard, en Orient, cette politique de non-intervention dont elles ont si longtemps recommandé l'usage vis-à-vis de la Turquie. Plus les conditions de la paix réaliseront la formule : « les Balkans aux peuples balkaniques, » plus l'œuvre des négociateurs aura de chances de durer et de ne pas devenir, comme l'a été le traité de Berlin, une source de complications nouvelles et de guerres. Que la sagesse des grandes nations, enfin éclairée par l'expérience, craigne de faire œuvre artificielle ; qu'elle redoute toute solution qui violenterait les aspirations des peuples ! Plus les idées et les mœurs démocratiques se répandent en Europe, plus la conscience des peuples proteste contre les formes anciennes du droit de conquête qui disposait des hommes contre leur gré et contre leurs affinités naturelles. La péninsule des Balkans ne trouvera un équilibre durable et ne verra s'ouvrir une ère de paix et de prospérité que si les frontières des États correspondent, autant que possible, aux frontières des peuples. Quelles que soient les solutions qui interviendront, il faudra bien que les formules diplomatiques traduisent cette vérité essentielle que, si les intérêts matériels de chaque pays et ses entreprises au dehors ont droit à la sollicitude des gouvernemens, il existe quelque chose de plus précieux, et qui mérite qu'on y prenne garde plus qu'on ne faisait au temps de Napoléon ou de Bismarck : il y a des hommes, et qui ont le droit de vivre, puisqu'ils savent si bien mourir.

René Pinon.

LE « JOURNAL DE ROUTE »

DU DOCTEUR ÉMILY

I

La plupart des événemens mêlés aux jours d'un peuple n'intéressent guère son souvenir, sinon par les modifications qu'ils apportèrent à ses destinées. Quelques entreprises pourtant, n'eussent-elles rien changé au train du monde, valent par elles-mêmes, quand les énergies, la constance, les sacrifices qui les ont soutenues ont grandi la nature humaine. L'essentiel est connu dans le commun des actions, quand on en sait le but et les résultats, l'alpha et l'oméga de l'histoire. Mais il faut épeler par toutes leurs lettres les inscriptions magnanimes que certains ouvriers ont gravées à coups de vertus sur la dureté hostile des choses, car seul le détail des efforts et des souffrances révèle et mesure les mérites oubliés par le succès.

Fachoda est demeuré, dans la mémoire, comme un mot synthétique d'espoir, d'admiration et de deuil. Il rappelle un retour offensif de notre énergie pour reprendre en Égypte les droits acquis par un siècle de persévérance et perdus en une heure de faiblesse ; il rappelle une marche à travers l'inconnu de l'Afrique jusque sur le Haut Nil ; il rappelle une retraite sans combat, sans délai, sans compensation, sous la menace d'une guerre immédiate à laquelle l'Angleterre était prête et que nous n'avions pas prévue.

Au lendemain de cet abandon, les politiques se sont combattus sur l'opportunité ou sur l'imprudence de l'aventure, sur l'urgence ou sur la maladresse de la résignation et la France a

accueilli avec une gratitude triomphale les soldats qui, chargés de la tâche raisonnable ou chimérique, l'avaient accomplie comme si elle eût été facile. En eux, l'instinct national aimait à honorer des héros, fussent-ils les héros d'une folie. Encore l'admiration les devinait-elle plus qu'elle ne les jugeait. On n'avait la mesure que des espaces parcourus et du temps employé. Dans le lointain du pays ténébreux s'effaçait la netteté des obstacles qu'ils avaient dû vaincre ; l'imagination ne voyait de la complexe et multiple opération qu'une marche au pas de charge, sous les frissons du drapeau, avec le plus facile des courages, celui de l'élan. Les seuls hommes qui connussent la vérité, ceux qui l'avaient faite par leurs actes, ne parlaient pas.

C'est douze ans après l'expédition qu'un d'eux, Baratier, a commencé de rompre ce silence. Il a raconté son exploration d'un marais dans le Bahr-el-Gazal (1). Ce n'était que l'aventure d'une avant-garde, la durée de quarante-sept jours dans une entreprise de trois années, une étape de quelques lieues dans la traversée d'un continent. Mais à apprendre ce que, là, pour quelques-uns et durant quelques semaines, la solitude eut de tragique, la souffrance d'atroce et la nature d'homicide, le public pour la première fois soupçonna ce qu'avait pu être la longue épreuve de tous et devint désireux de la mieux connaître. A cette curiosité, une satisfaction non moins authentique et plus étendue va être offerte par un autre ouvrier de l'œuvre, le docteur Émily. Ce médecin principal de l'armée coloniale était un jeune docteur à deux galons quand il fut adjoint à la mission Marchand. Comme Baratier, il se contente de publier son « Journal de route. » Ce journal s'ouvre à peu près à la date et à la place où Baratier a fermé le sien, suit pas à pas durant dix-huit mois les chemins sinueux et la vie changeante de l'expédition, à travers les vases du Bahr-el-Gazal, la province de Fachoda, la plaine orientale du Nil, les contreforts et les terres hautes de l'Abyssinie et se termine à la date où l'expédition atteint Djibouti et s'y embarque pour la France.

Ne fût-ce que pour la nouveauté du voyage dans des régions tout à fait inconnues ou à peine explorées, ces notes mériteraient l'attention. M. Émily est médecin et il observe les peuples rencontrés, leurs types, leurs mœurs et, dans les différences des

(1) Lieutenant-colonel Baratier. *A travers l'Afrique. Au Bahr-el-Gazal.* Fayard, Paris.

races et des civilisations, les similitudes de l'espèce. Qui se mêle de soigner les hommes doit connaître les plantes : il s'intéresse le long de la route à en rencontrer de nouvelles. Plus riche que la flore est la faune : il note la surabondance ou la rareté des bêtes, depuis les crocodiles et les hippopotames trop familiers, jusqu'à ce *balæniceps-rex*, l'oiseau introuvable partout, sauf dans les roseaux du Bahr-el-Gazal ; il renseigne les chasseurs, ses frères, sur les animaux qui sont gibier pour l'homme et ceux pour lesquels l'homme est gibier. Enfin il est Corse, c'est-à-dire qu'il aime la nature et, en parlant d'elle, il la reflète. Dans les régions basses et leur torpeur humide, il s'attarde peu à la description d'une monotonie qui l'étouffe et ne l'inspire pas, sauf quand cette platitude laisse toute la place à la beauté du ciel : alors la plume de l'écrivain semble s'être trempée dans les couleurs parmi lesquelles le soleil couche sa gloire. Mais, à l'approche des montagnes, son style s'éveille et se vivifie. On croit voir, tant certaines lignes font image, le relief tourmenté des plateaux abyssins, les interminables pentes qui découragent l'ascension et, quand elle est finie, ces sommets dont les flancs abrupts se dérobent au regard et le précipitent, comme en une chute, au fond lointain des vallées. Les yeux du voyageur étaient aussi avides de ces paysages que sa bouche de l'eau limpide et jaillissante, où, altéré par deux années de bourbes tièdes et fétides, il s'abreuva certain jour de janvier, au premier torrent de l'Abyssinie.

Mais ce livre est surtout précieux aux Français désireux de connaître ce qui se dépensa de multiples courages et de dévouement obscur dans cette campagne africaine. Et il est d'autant plus évocateur de vérité que ce n'est pas un récit composé à loisir, que c'est un horaire où les faits de chaque jour ont été transcrits à l'instant de leur naissance et dans la succession de leur diversité. Ils parlent eux-mêmes, parlent seuls, occupent encore leur place et gardent leur apparence première, sans interpolation, commentaire ou arrangement. L'arrangement s'impose dès qu'on ne se contente pas de prendre leur épreuve instantanée et qu'on les prétend disposer en histoire. Tout historien, si véridique soit-il, met en clarté ce qu'il juge essentiel, en ombre ce qu'il estime secondaire, c'est-à-dire enchâsse les faits dans l'opinion qu'il a d'eux et où ils demeurent prisonniers. De là quelque chose d'inévitablement factice, un ordre

plus lié que les événemens n'avaient dans l'indépendance de leurs simultanéités, une apparence d'action plus une, plus simple, plus facile, plus brève qu'elle ne se succéda, et, par la logique de l'exposé, une sorte de force directrice et d'élan continu, même dans les entreprises qui furent les plus interrompues et les plus lentes, au long cours des heures incertaines. Cette synthèse ne ressuscite pas dans les détails l'existence imposée à ceux qui agissaient, et c'est par le détail qu'on souffre, qu'on persévère, qu'on se dévoue, qu'on fait son métier d'homme et son apprentissage de héros. Ces notes sont le mémorial de l'éphémère que dédaigne l'histoire. Elles honorent l'humilité des tâches obscures, le zèle qui s'épuise souvent avec le plus de générosité où il obtient le moins de résultat, l'anxiété qui ne fut pas moins poignante la veille pour avoir été rassurée par le lendemain. Elles imposent par leurs répétitions monotones, le sentiment de ce qu'ajoute, même aux épreuves tolérables si elles étaient courtes, la continuité tombant goutte à goutte. Elles montrent, surtout, par la constance et l'ubiquité des efforts voués à un seul dessein, quelle force d'inertie les choses opposent aux hommes, et combien de fois et sur combien de points il faut la vaincre pour être maître d'une place et d'une heure.

Pourquoi M. Émily, qui fut de la Mission dès le début, au cours de 1896, n'ouvre-t-il pas son Journal avant la fin de 1897, et commence-t-il son récit au milieu des événemens? La pensée que rien en nous ne se fatigue vite comme l'admiration l'a-t-elle empêché de raconter jour par jour une belle œuvre de trois années? Je regrette ce qui manque. Laquelle eût paru trop longue à lire, de ces épreuves que des Français n'avaient pas trouvées trop longues à supporter? Certain qu'il resterait assez de gloire à ces Français, même dans un exposé incomplet de leurs actes, l'auteur a-t-il voulu supprimer tout ce qui n'avait été que préparation à l'acte décisif? Mon regret s'augmente, car il me faut suppléer à ce silence et dire d'abord deux mots de cette préparation.

Pour parvenir au Nil, une force française ne pouvait en Afrique s'organiser que sur un sol français, et elle avait intérêt à s'avancer aussi loin que possible par territoire français : ces deux motifs avaient imposé la route par le bassin du Congo. La marche devait, même au delà de nos possessions, rester paci-

fique, des guerres avec les indigènes eussent retardé et refermé derrière nous le passage qu'il fallait tenir ouvert pour les communications et les ravitaillemens : puisqu'on renonçait au pillage, il fallait voyager avec les approvisionnemens nécessaires à la troupe et les marchandises de troc destinées aux naturels. A travers l'Afrique centrale, rien ne se transporte que réduit en charges assez minimes pour passer, à travers l'étroitesse des sentes, sur la tête des porteurs : négocier de pays en pays, pour le transport d'un tel bagage, le concours volontaire de tant d'hommes, eût perdu le temps de l'expédition, payer leurs services eût épuisé les marchandises de troc. On s'avisa que les meilleurs chemins d'un pays neuf sont les fleuves. Ils deviendraient à la fois les chemins et les porteurs, les chemins aplanis, les porteurs infatigables et gratuits. De là tout le plan : partir du Gabon français, gagner la rive française du Congo, remonter ce fleuve, puis l'Oubanghi, puis le M'bomou, s'élever, d'affluens en affluens, aussi haut et aussi loin qu'on pourrait vers le plateau qui sépare les bassins du Congo et du Nil, user seulement là de la voie terrestre, et traverser dans sa moindre largeur cette ligne de partage pour gagner le plus proche des affluens navigables qui coulent vers le Nil. On ne savait rien de la région haute ni de ses races indigènes; mais, grâce à l'empire naguère étendu par l'Égypte sur la vallée du Nil, le confluent du Soueh dans le Bahr-el-Gazal, et du Bahr-el-Gazal dans le Nil étaient connus.

Ainsi, au moment où les Anglais, pour reconquérir le Soudan sur les Mahdistes, formaient au Caire une armée, deux cents noirs du Sénégal, conduits par une douzaine d'officiers français, partirent du Gabon pour atteindre avant les Anglais le Haut-Nil. Jusqu'au M'bomou, la plus grande difficulté avait été de compléter le matériel nécessaire à l'expédition, de le répartir sur une batellerie de plus en plus légère, et de remonter un petit vapeur, le *Faidherbe*. On ne voulait pas s'en séparer, parce que l'on comptait sur lui pour descendre vers Fachoda le bagage encombrant, et pour être sur le Nil une vedette rapide. A la place où, dans le bassin du Congo, l'eau cessa de porter nos coques, la domination française atteignait aussi sa limite. Pour s'avancer plus loin sans guerre, il faut obtenir la permission de petits chefs. Les négociations s'allongent, car le temps n'a pas de prix pour eux et ils sont avides, mais elles réussissent à

nous ouvrir le bassin du Nil, et l'on y reconnaît le point où le Soueh devient navigable. Entre les deux routes d'eau, 200 kilomètres s'étendent. Parcourir cette distance, le long des sentes, et diviser le bagage en charges de porteurs n'est pas possible : on a des canons, des bateaux et surtout le *Faidherbe*. Sur les 200 kilomètres une route de 4 mètres de large est ouverte, nivelée. Le *Faidherbe*, sectionné en tranches, et ses chaudières qui ne peuvent être démontées, parcourent, en glissant sur des rouleaux de bois, la distance. Le confluent du Soueh avec son tributaire le Waou a été choisi comme port. Les embarcations s'alignent, les sections du *Faidherbe* rejointes ont reçu leurs chaudières. La berge se transforme en bivouac. La troupe qui, depuis dix-huit mois, a suffi à tous ces travaux a hâte de s'en reposer en activant sa tâche, en atteignant Fachoda. C'est ce moment où l'avenir semble conquis par ce passé, où les actes se hâtent vers l'exécution efficace, que le docteur choisit pour entrer dans la familiarité des événemens.

II

Tout est réuni, tout est prêt : mais entendez ces mots dans leur sens africain. La petite troupe demeure répartie en cinq postes. Il faut maintenir par eux la voie libre entre notre possession de l'Oubanghi et notre mission du Nil, scinder notre effectif en groupes assez restreints pour qu'ils vivent sur place, et communiquer avec tous par un va-et-vient de messagers. Il en sera ainsi jusqu'au jour où ces messagers porteront aux dispersés l'ordre de rejoindre, pour l'embarquement. Cet ordre serait donné avant la fin de 1897, s'il suffisait d'être prêt pour partir. Mais les mouvemens de la nature ne demandent pas conseil aux impatiences des hommes. Les besognes de la Mission ne lui ont pas permis d'atteindre le Soueh au moment où il aurait pu la porter. Elle n'arrive qu'à la saison des basses eaux ; six mois s'écouleront avant qu'elles montent. On ne s'est tant hâté que pour se heurter à l'inertie du fleuve qu'on ne saurait contraindre. Il faut attendre, et de quelle attente ! Fachoda est le prix d'une course où l'Angleterre et la France luttent de vitesse. Fachoda est plus près du Caire où les Anglais se formaient que du Gabon où les Français se sont préparés en même temps. Les Anglais n'avaient eu qu'à remonter en droiture les

eaux profondes d'un fleuve unique et à disperser un vol de Mahdistes massé sur ses rives à Khartoum : tâches autrement faciles et promptes que suivre de fleuves en fleuves, comme ont dû faire les Français, les méandres d'une route inexplorée et négocier le passage avec des roitelets sans nombre. Et maintenant, à ceux qui avaient déjà l'avance, la route reste ouverte et, à ceux qu'un retard menace, elle se ferme; la moitié d'un an est ajoutée au mouvement des uns pour devancer l'immobilité obligatoire des autres; et un jour suffit pour voler à ceux qui seront les derniers venus et à leur pays tout le prix de leur effort. Voilà l'idée fixe et torturante de ces soldats réduits à constater si l'eau monte ou descend le long des berges, leur patriotisme vit dans l'angoisse de l'irréparable que chaque heure apporte peut-être. Épreuve nouvelle, pour de tels hommes la plus douloureuse, et dont les « notes » répètent l'écho bref et étouffé comme une plainte.

Mais ces notes attestent aussi que cette anxiété n'a pas rempli des jours vides d'action. Ce ne sont pas ici les fleuves de Babylone où les Juifs se tenaient pour gémir. Les notes inscrivent à chaque date le labeur de cette attente, et la nomenclature des tâches accomplies, et le nom des officiers parmi lesquels plusieurs aujourd'hui sont illustres. Où ils se trouvent arrêtés, ils s'enracinent, c'est-à-dire établissent, organisent. Leur premier soin est de transformer la berge du Soueh en place d'armes, sur un plan que le capitaine Mangin a conçu et exécute. Elle doit être solide pour abriter nos ressources contre les entreprises des naturels, pour jalonner d'un poste principal notre ligne d'étapes entre le Congo et Fachoda, enfin pour recueillir notre retraite et nous assurer le Bahr-el-Gazal, même si les Anglais nous obligeaient à abandonner la ligne du Nil.

De ce Nil à atteindre et du Bahr-el-Gazal, son affluent, la navigation est connue. Mais le Soueh par lequel les Français comptent parvenir au Bahr-el-Gazal n'a jamais été exploré. Rien n'importe davantage que parcourir ce cours d'eau et repérer l'unique accès de la flottille vers le Nil. Pour cette reconnaissance que l'on prévoit courte, Baratier s'embarque le 20 janvier sur une baleinière avec l'interprète Landerouin, vingt-cinq soldats, dix pagayeurs et quinze jours de vivres. Tandis qu'il descend le fleuve, l'enseigne de vaisseau Dyé le remonte pour en pré-

parer l'hydrographie, et le lieutenant Largeau s'engage dans la Waou qu'il doit suivre jusqu'à la source.

Tout à coup, de proche en proche et de peuplade en peuplade, court le bruit que des blancs en grand nombre s'avancent du Midi, nouvelle confuse et rapide comme les nuées d'orage qui, dans ce pays, s'amassent du Sud. Seraient-ce des Anglais de l'Ouganda, ou des Belges du Congo, ou rien, car dans ce ciel l'imagination aussi a ses mirages? Pour n'être pas surpris par les vrais dangers, le mieux est de se garder même contre les périls chimériques. Le lieutenant Gouly part avec vingt-cinq tirailleurs pour battre, aussi avant qu'il pourra, la brousse dans le Sud. Le second de Marchand, le capitaine Germain, avec cinquante-cinq Sénégalais, marchera au Sud-Est jusqu'à la Mechra, ruine d'une redoute élevée par les Égyptiens sur le Bahr-el-Gazal, et, pour la remettre en défense, Mangin abandonne les rives du Soueh. Ces mesures de précaution contre les blancs, qui n'apparaissent pas, sont près de provoquer un soulèvement des indigènes que cette occupation militaire inquiète. Il suffirait de leur hostilité pour anéantir, sinon la troupe perdue au milieu d'eux, au moins les chances de marche sur le Nil. Germain, contre des menaces parfois violentes, a besoin d'autant de fermeté que de patience pour conserver à la fois la place et la paix. Et pour calmer partout autour des postes l'émoi des indigènes, ce n'est pas trop que Marchand, négociateur infatigable, distribue et renouvelle les bonnes raisons et les perles plus persuasives encore.

A peine se rassure-t-on sur les projets des chefs, l'inquiétude grandit d'une hostilité autrement menaçante, qui, silencieuse et invisible, retient, déjà, comme un otage ou une victime, un des chefs les plus nécessaires à tous. Février s'achève; Baratier, parti pour quinze jours, est absent depuis huit semaines. Rien de lui. Quel obstacle l'arrête et garde prisonnière sa voix même? Et s'il n'a pu passer, comment passera l'expédition? Le 1er mars, Largeau, rappelé de la Waou, va par terre à la recherche. Il envoie d'abord quelques lettres; elles indiquent la persistance de mauvaises dispositions chez les indigènes : il les a entendus discuter sa mise à mort, moins effrayé de ces menaces que des boues où il enfonce. Ensuite, de Largeau non plus, rien. Est-ce fait de lui, comme de celui qu'il voulait retrouver? On se le demande jusqu'au 26 mars, « jour à marquer d'une

pierre blanche, » où tous les perdus reviennent. Les causes de leur retard, les péripéties de leur retour, et la chance de leur rencontre ont été racontées dans le *Journal* de Baratier.

Le docteur Émily ajoute une indication que Baratier avait passée sous silence ; il dit l'état d'épuisement où apparurent ces rescapés du marais. Sa compétence, dans le compte ouvert à la santé de la Mission, permet de constater avec quelle exactitude la maladie, sous le climat d'Afrique, paie tous les excès, même les excès de courage. La maladie n'omet aucun de ces officiers. Elle tue Gouly, sentinelle perdue à soixante lieues. Elle va et vient sans cesse autour de Marchand, qui la provoque sans cesse, qui semble, partout où il envoie les autres, leur y donner rendez-vous, se fait le lien de leurs activités, les assemble toutes dans la sienne, et se consume dans la mesure où il se prodigue. Il inquiète le docteur plus que personne, et plus que jamais dans les premiers jours de mai, où la Mission, sûre de sa route, voit enfin monter le fleuve. Mais ce fiévreux déconcertant, que son médecin couchait la veille et qui, le lendemain, courait le pays, de reconnaissances en palabres, d'inspections en chasses à l'éléphant et au lion, ne permet pas à sa santé de le mettre en retard. Il impose rudement silence au mal comme au plus incommode de ses subordonnés. Tous ceux qu'il commande lui ressemblent, l'approche de la fatigue espérée les guérit de leurs fatigues anciennes et, dès qu'apparaît la chance de partir, le docteur n'a plus de malades.

Au début de juin le Soueh porte les embarcations légères, mais il faudra encore un ou deux mois pour qu'il soulève utilement le *Faidherbe*. La hâte d'arriver décide à échelonner le départ. Marchand, Baratier, Mangin, le docteur, la moitié des hommes, avec le menu bagage, s'embarqueront tout de suite sur la flottille. L'autre moitié, avec Germain et Dyé, suivra sur le *Faidherbe*, avec le matériel encombrant et l'artillerie, quand les eaux seront assez hautes. Le 4 juin, cinq canots et quelques pirogues laissent aller. Le 12, on entre dans le marais qui retint si longtemps Baratier et que le docteur décrit à son tour. La route vaut d'avoir deux narrateurs et que l'on compare les deux itinéraires. Sans conteste, le plus tragique fut celui de Baratier, parce que, tâtonnant dans l'inexploré, il sembla plus longtemps conduire à la mort par la faim et sous la boue. Mais, même allégée de ces suprêmes périls, l'expédition ne chôma pas de souf-

frances. Devant elle, plus de fleuve, mais une mer de roseaux, épais, durs, hauts. Leur masse est tout l'horizon, leurs racines entrelacées forment une espèce de sol, et reposent ici sur la vase, là sur l'eau qu'elles cachent également. Sous ce fourré inextricable un chenal, inégal dans son étroitesse, capricieux dans ses sinuosités, plonge et coule. C'est lui qu'il faut deviner, qu'il faut ne pas perdre ; c'est entre les tiges de ces roseaux, c'est tantôt à travers, tantôt sur l'épaisseur de ces racines, que les embarcations doivent faire leur souille. Parfois les herbes mortes, que l'invisible courant charrie et insinue entre les herbes vivantes, forment des amoncellemens sous lesquels il continue de passer, mais qui semblent clore toute issue et qu'on doit ouvrir à la hache. Parfois, au contraire, c'est de main d'homme qu'il faut, où le fond offre quelque solidité, opposer au chenal un barrage, afin que l'obstacle retienne et fasse monter les eaux trop basses pour porter les embarcations : après quoi, on le brise comme on ouvre une porte d'écluse. Pour avancer, on se hale sur les roseaux dont les feuilles tranchantes et vénéneuses déchirent et enflamment les mains. Où la vase oppose sa résistance molle et victorieuse, les hommes, pour soulager les bateaux qui s'y enlizent, se jettent dans le marais, poussent leurs embarcations, d'un dernier élan y remontent quand ils s'enlizent eux-mêmes, et, jusqu'à épuisement, recommencent, pour ne pas même déplacer parfois le bateau de sa longueur. En certaines journées, on n'avance que de 500, de 200 mètres. Dans ce limon, qui n'est ni la terre ni l'eau pullulent les familiers dégénérés de l'un et l'autre élément, reptiles, rongeurs, poissons; là se dissolvent leurs pourritures. Les hommes, qui vivent en amphibies dans cette puanteur, la doivent boire pour se désaltérer. La nuit du moins apporte-t-elle le sommeil? Le soir éveille l'innombrable et chantante armée des moustiques, rois de cette humidité, si agressifs que nul, blanc ou noir, ne goûte un instant de repos, que chacun a peur surtout des heures obscures, et chaque matin se relève plus las d'une épreuve qui ne s'interrompt jamais. Elle dura du 12 au 24 juin. Pour franchir 40 kilomètres, il avait fallu douze jours.

Mais après, quelle récompense ! Flotter sur une eau libre et qui jamais ne parut plus claire, saluer le Nil, le descendre, arriver les premiers ! Le 10 juillet, on reconnaît sur la rive gauche l'emplacement d'une ville qui fut vaste, mais dont les

fortifications sont en ruines et qu'habite la solitude. Solitude hospitalière, ruines pleines d'espérance, vous êtes Fachoda.

III

Aussitôt la même ardeur, ordonnée et multiple, qui a conduit les Français jusque-là, travaille à les fixer où ils sont parvenus. A peine les hommes à terre et le drapeau hissé dans la place, on s'occupe de se ménager un réduit central, en attendant que l'on complète la défense de l'enceinte réparée. Mangin se retrouve ingénieur pour entreprendre ces travaux. Landerouin s'improvise jardinier pour semer un potager qui fournira de légumes frais la garnison. Marchand noue des relations avec le chef du pays, le Mek, et ouvre à Fachoda un marché où les indigènes apportent, pour les besoins de la garnison des denrées, des animaux, apprennent par leurs gains le profit de notre présence et, comparant notre justice et notre générosité à la violence spoliatrice de leurs chefs, indigènes, Égyptiens ou Turcs, s'accoutument à aimer notre tutelle. Il commence ainsi à préparer le protectorat de la France, car il n'est pas ambitieux de moins.

La troupe minuscule qu'il conduit serait inefficace contre les armées des Derviches, maîtres de Khartoum, ou des Anglais, en marche contre les Derviches. Que l'une ou l'autre de ces armées l'emporte, elle voudra achever à Fachoda sa victoire. Et surtout, si l'Angleterre fait l'effort nécessaire pour détruire les Mahdistes qui lui ont anéanti jusqu'au dernier un corps de 10 000 hommes et ont pris Khartoum à Gordon, elle ne se laissera pas frustrer du Haut-Nil par 200 noirs, sous la conduite de 12 Français, dans des ouvrages démantelés. Mais Marchand ne s'est jamais considéré comme un enfant perdu que la France a envoyé si loin pour tenter un coup de hasard. Il n'a accepté qu'une mission raisonnable. Il est parti de France pour coopérer à un dessein que la France ne poursuit pas seule et pour trouver sur le Nil des alliés.

La poussée de la puissance anglaise en Afrique est un coup droit à l'Abyssinie. L'Angleterre a voulu prendre ce pays : ne l'ayant pas emporté d'assaut. elle l'investit. Pour l'isoler de la mer, elle a favorisé l'ambition italienne, le long du littoral, autour du plateau éthiopien ; elle-même a continué le cercle

enveloppant par la conquête de l'Ouganda. Si elle parvient à rejoindre l'Ouganda par la vallée du Nil, elle ferme le blocus. Au peuple en danger, s'il ne consent pas que ses richesses naturelles, son industrie naissante, sa croissance légitime subissent, comme des affamés, la merci du vainqueur, une seule chance reste : prévenir la fermeture de la circonvallation, s'assurer la plaine étendue au pied de ses montagnes jusqu'au Nil. Il lui faut l'accès du fleuve pour s'ouvrir le Soudan et exercer, sur les multitudes qui peuplent cette immensité, l'influence due à la plus brave et la plus intelligente des races indigènes, à la seule qui parmi elles possède le germe de toutes les fécondités, une tradition rudimentaire, mais antique de croyance chrétienne. Le respect dû au droit à la vie pour tout peuple, et au droit à la puissance pour les peuples qui autour d'eux sont des maîtres de civilisation eût suffi pour intéresser la France à l'avenir de l'Abyssinie. Combien plus lorsqu'elle-même entrait en rivalité avec l'Angleterre et songeait à reparaître sur le Nil. Qu'Abyssins et Français y parviennent de concert et s'établissent en face, Français sur la rive gauche et Abyssins sur la rive droite, l'opération accomplie par chacun d'eux apporterait à l'autre des avantages essentiels. A l'Abyssinie, devenue notre voisine, un grand marché d'échanges, la collaboration éducatrice de notre industrie, le secours de notre bienveillance diplomatique et de notre savoir militaire ; à la France, une réserve inépuisable de soldats aguerris et proches, contre tout ennemi de la conquête commune et solidaire. Et cet ennemi, fût-il le peuple britannique, il lui deviendrait bien difficile de briser, par des coups portés de trop loin, une défense qui se pourrait réparer sur place. La France avait compris cela et saisi, pour le faire comprendre aux Éthiopiens, le moment où leur empereur était Ménélick, où l'attaque de l'Italie leur avait montré le péril de leur situation, où leur victoire d'Adoua, exaltant la fierté nationale, rajeunissait leur espoir de grandeur. Des pourparlers engagés s'étaient changés en accord. Ménélick avait promis son concours. Il partirait de ses montagnes, suivrait les cours d'eau qui en descendent pour se jeter dans le Nil. Les Français le trouveraient établi sur la rive droite du fleuve quand ils atteindraient la rive gauche.

Voilà ce qui a été affirmé au capitaine Marchand quand on lui a offert de partir, voilà ce qu'il a redit à ses officiers pour

faire appel à leur courage raisonnable, voilà ce que tous attendent. Dès qu'ils sont entrés dans le Nil, leurs yeux ont fouillé la rive droite, mais en vain. Maintenant que l'incertitude d'atteindre Fachoda ne les obsède plus, elle est remplacée par l'incertitude de s'y maintenir, et le *Journal* résume, le 30 juillet, la pensée commune : « Verrons-nous venir de l'Est les Abyssins nos amis et nos alliés ? Ou bien le Nord nous enverra-t-il des ennemis, les Derviches, ou des compétiteurs, les Anglais ? »

Or, contre les compétiteurs ou les ennemis, la troupe française est non seulement seule, mais réduite à la moitié de son effectif. L'autre moitié, avec l'artillerie, s'avance, mais bien loin encore, sur le *Faidherbe*. Si le vapeur avait rejoint, la Mission courrait du moins ses chances avec toute sa force, et lui, battrait les bords du Nil et remonterait le Sobat, le plus important des fleuves qui viennent des montagnes amies, pour apprendre aux alliés attendus notre impatience et apporter de leurs nouvelles. Mais « le *Faidherbe* arrivera-t-il ? pourra-t-il traverser le marais ? » Sans lui, il faut attendre, encore attendre, et avec le supplice des bonnes nouvelles qui se murmurent et qu'on ne peut vérifier. Car, à plusieurs reprises, des rumeurs se répandent que les Abyssins parcourent la rive droite. Mais le fait n'est jamais rapporté par un témoin qui les ait vus. Des lettres pour Ménélick sont confiées à des indigènes qui tentent de joindre les frontières abyssines, mais aucun ne revient. D'autres rumeurs annoncent les Derviches qui, occupant toujours Khartoum, remontent le fleuve pour se ravitailler, et doivent connaître la présence des Français. Ce sont en effet les Derviches qui viennent les premiers.

Le 25 août, deux petits vapeurs et cinq chalands que ceux-ci remorquent sont signalés. Quand cette flottille s'approche, on distingue qu'elle est chargée à pleins bords de troupes, on évalue leur masse entassée à quinze cents ou deux mille hommes avec de l'artillerie. La défense n'a pas un canon et compte quatre-vingt-dix-neuf hommes, et que d'abord il faut diviser, car on ignore si l'on sera attaqué par terre. Par bonheur, les Derviches ne débarquent pas et, tandis qu'ils continuent à remonter le Nil, tous nos tirailleurs rassemblés garnissent les défenses qui font face au fleuve. Avant d'arriver à hauteur de la place, les pièces des navires ouvrent un feu inefficace auquel les Mahdistes

joignent bientôt une fusillade désordonnée dans un tumulte de cris sauvages. Derrière le rempart rien ne se montre, rien ne s'entend jusqu'à ce que l'escadrille étant bien en face et à bonne portée, des feux de salve déchirent d'un bruit intermittent et bref le silence de la rive.

Tous les coups portent, soit dans la cible vivante que forme la foule mahdiste, soit dans les coques. La guerre est trop familière à nos tirailleurs pour qu'ils s'émeuvent de leur œuvre dans cette chair humaine; mais pour eux une chose est nouvelle, les surprend et les réjouit, c'est le son des balles qui par salves trouent les tôles des bordages, avec un bruit de marteaux frappant tous ensemble. Et à chaque plainte des coques, sous les rafales de chocs multiples et confondus en une seule et étrange sonorité, répond aussi en rafales le rire des tireurs invisibles derrière le retranchement. Nouvelle aussi est pour l'ennemi l'efficacité des projectiles qui si vite prennent tant de sang aux soldats et ouvrent à l'eau les navires. Elle déconcerte la bravoure des Derviches et, pour se mettre hors de portée, ils continuent à remonter le fleuve. Ont-ils compris le vice d'une tactique où la supériorité du nombre leur est inutile et qui les expose inertes et à découvert? Après s'être abrités, ne vont-ils pas se ressaisir et reprendre par terre l'attaque, se rendant ainsi toutes leurs chances? C'est ce que redoute Marchand. Il veut qu'ils ne débarquent pas. Pour cela, dès qu'ils s'éloignent, il les fait suivre par une partie de ses hommes qui, invisibles dans les herbes de la berge, continuent à atteindre les équipages et les navires. Les Derviches croient garnie de troupes la rive qui, durant quatre kilomètres, partout leur a été meurtrière, et se décident à la retraite. En se rapprochant de Fachoda, ils recommencent le tir; nos fusils de nouveau rassemblés ripostent efficacement. De nouveau la flottille dépasse la ville en suivant le cours du fleuve. C'est la fuite. Pour l'activer, Mangin l'escorte encore assez loin. Enfin ils s'éloignent à toute vapeur. L'affaire avait duré près de dix heures, nous avions tiré douze mille balles. Chacun avait pris le fusil, même le docteur, qui écrivit le soir: « Voilà une journée bien employée. » Il l'avait employée à mettre à mal plus d'hommes qu'il n'en pansa.

Les bonheurs maintenant se pressent. Le 29 août, le *Faidherbe* mouille devant Fachoda. Germain et Dyé l'ont ramené, non sans peine. Il a mis vingt-deux jours pour traverser les

quarante kilomètres de marais. Mais, être réunis, fût-ce pour les mauvais jours, est une grande joie. Ces événemens fixent la volonté du chef qui gouverne le pays. Notre petit nombre lui avait inspiré jusque-là une confiance précaire, nous mesurions son amitié à l'abondance ou à la pénurie des vivres que les naturels apportaient à notre marché, et parfois, par peur des Derviches, il nous eût laissés mourir de faim. Notre victoire lui donne le courage d'être à nous. Le 30, il consent au traité qui met son pays sous l'autorité de la France et, le 3 septembre, il le signe.

Reste, pour rendre cette possession durable, à rendre effectif le concours des Abyssins. Dès le matin du 1er septembre, le *Faidherbe* appareille avec Baratier et Dyé. Il revient après quatorze jours. Il a remonté le Sobat. Le témoignage unanime des populations a fait connaître que les Abyssins ont paru dans la plaine, un mois avant l'arrivée de la Mission à Fachoda. Ce n'était pas une armée, mais une avant-garde; elle a réclamé le protectorat du pays pour Ménélick, a planté, à l'embouchure du Sobat dans le Nil, deux drapeaux français, et a regagné les monts, « en promettant de revenir avec des bateaux à la fin de la saison des pluies, c'est-à-dire en novembre ou en décembre. » Il s'en est fallu de peu que notre rencontre se fît sur le Nil avec les Abyssins. Mais pour une action immédiate, nous n'avons plus à compter sur eux. On parera au plus pressé avec ce qu'on pourra réunir de Français. Une compagnie de renfort est encore dans l'Oubanghi avec le capitaine Rollet. Le *Faidherbe* regagnera le Bahr-el-Gazal pour la ramener. En même temps, des communications seront cherchées par le Sobat avec l'Abyssinie et l'on préparera le concours de Ménélick pour décembre, si les circonstances donnent délai jusque-là. C'est le 14 septembre que ces résolutions sont prises, le 16 que le *Faidherbe* repart.

Le 19, à cinq heures du matin, une lettre adressée « au commandant de l'Expédition Européenne de Fachoda » parvient à Marchand. Les deux noirs qui l'apportent ont le costume des troupes égyptiennes, la lettre est signée « Herbert Kitchener Sirdar. » Il a pris Khartoum le 2 septembre, su par les Mahdistes la présence des Français à Fachoda, et annonce sa visite. C'est la visite du destin. Pour la raconter, l'écrivain change de plume. Au lieu de quelques lignes comme d'ordinaire, il consacre onze pages aux incidens d'une journée qui, selon le

mot de Kitchener, « allait faire beaucoup de bruit dans le monde. »

Elle fut de la part des Anglais une suite de combinaisons ordonnées et réfléchies, sous l'apparence d'actes spontanés et simples. Kitchener amène une petite flotte, 2000 hommes et 50 canons, pour n'être pas pris au dépourvu si la rencontre devient bataille, surtout pour prévenir cette bataille et imposer sans elle ce qu'il veut par sa « force prépondérante. » Il prie, comme la supériorité de grade l'y autorise, Marchand de se rendre à bord, pour se donner, avec le prétexte de la visite à rendre, l'occasion de pénétrer dans la place, d'en connaître la garnison et l'armement. L'examen fait, il expose avec une calme assurance que les droits de l'Égypte sur le Haut-Nil, tenus en échec par l'insurrection mahdiste, viennent de reprendre toute leur étendue par l'anéantissement des révoltés; que Fachoda, ancienne possession de l'Égypte, est redevenue égyptienne et qu'il vient l'occuper. Bon prince, il accepte le débat sur sa thèse, mais la controverse commencée au nom du droit égyptien se clôt par une sommation de la puissance britannique, comme si, d'une leçon apprise, s'échappait soudain le cri sincère et redoutable. Comme la menace n'ébranle pas le refus des Français, un colonel qui accompagne le général lui propose de les expulser sur l'heure, et ceux-ci, semble-t-il, n'ont plus qu'à redire : « Messieurs les Anglais, tirez les premiers. » A ce moment décisif, de l'offensive, le général passe à la transaction. Il propose aux Français, soit de rester à Fachoda comme mission scientifique sous le drapeau anglais, soit que les deux drapeaux flottent ensemble sur la ville et qu'elle soit provisoirement occupée d'accord par les troupes de l'une et l'autre nations. Il va diminuant ses exigences, pour obtenir la résignation des Français à ce dont il se contente. Cette modération lui est inspirée par deux sentimens qui, d'ordinaire, se contredisent, qui, chez les Anglais, s'associent et se complètent, une générosité instinctive et un égoïsme réfléchi. Kitchener, par ce qu'il savait de ces Français et par ce qu'il apprend, leur a voué une admiration sincère ; en ces briseurs d'obstacles il reconnaît son espèce, et se plairait à ménager leur honneur. Puis obtenir leur consentement à une occupation indivise, c'est se faire ouvrir par eux la porte que l'Angleterre réouvrira plus tard pour les mettre dehors. Et l'on sait, en Égypte même, comment finit un condominium. Il veut

rendre hommage à ces bons serviteurs de leur pays, et il veut que ces hommages servent à son propre pays. De là un mélange d'estime et d'exigence, de sentimens nobles, d'arguties chicanières, et de menaces caressantes, rets à la fois souples et solides où il enveloppe ceux qu'il veut faire des prisonniers volontaires.

Dans ces rets le chef de la Mission se laisse entourer sans se laisser prendre et il en démêle sans brusquerie la complexité. Sensible aux égards loyaux, sans être ni dupe ni irrité des artifices, il sait n'être pas en reste de bonne grâce. Mais voici l'essentiel : il a reconnu et mesuré la force de sa faiblesse. Cette faiblesse, il le sait, s'il est réduit à combattre les Anglais, lui prépare, autant que les choses sont sûres à la guerre, une défaite à Fachoda. Mais il a deviné aussi que Kitchener, s'il souhaite avec passion prendre la ville, ne le désire pas au point qu'il assume, pour cette conquête, la responsabilité d'une guerre entre la Grande-Bretagne et la France. La rencontre des deux hommes est le combat de deux craintes. C'est par la crainte de la défaite immédiate que Kitchener peut manœuvrer Marchand ; c'est par la crainte d'une guerre nationale, que Marchand peut contenir Kitchener. Mais combien sont inégales les chances, et qu'il y en a pour Kitchener de prendre sans risques ! Les protestations les plus solennelles dont nous couvririons notre retraite, ne seraient même pas une inquiétude pour lui. Il donnera acte de toutes les réserves, pourvu qu'il signe à Fachoda ; la possession lui garantira le reste, car ceux qui abandonnent, en criant au voleur, leur bourse pour chercher la garde, ne reviennent guère reprendre leur bien. Une résistance fût-elle certaine, s'il est autorisé à la croire de pure forme, il réglera volontiers le cérémonial de l'affaire et accomplira sans hésiter les gestes inoffensifs qu'il faut pour faire violence aux doux : les ballets où les danseurs ont mines d'adversaires, et se mêlent dans une lutte réglée de mouvemens et de durée, ne sont pas le début des drames où les peuples entiers se rangent en vraies batailles les uns contre les autres. Même une lutte où rien ne serait factice, où il faudrait en venir à la violence efficace, n'arrêtera pas Kitchener, s'il pense ne s'engager que dans un duel au premier sang contre des adversaires courageux, mais raisonnables, et qui, après avoir satisfait à l'honneur, ne s'obstineraient pas pour l'accroître d'un sacrifice inutile. C'est l'ordinaire des délimitations coloniales que les poseurs de bornes se tuent un peu, ces malentendus

armés, qui laissent les plus forts en possession, n'engagent pas les drapeaux des peuples, et, réduit à ces proportions, l'incident de Fachoda ne serait en Europe qu'un fait divers du désert. La France n'avait jamais été assez attentive à ses intérêts coloniaux pour les défendre par la guerre, et la France nouvelle connaissait assez le prix de la paix pour vouloir, peut-être, la paix à tout prix. Cela non plus n'échappe point à Kitchener. Une seule opposition pourrait lui imposer. Il faudrait qu'il fût certain de trouver à Fachoda une résistance invraisemblable, insolite et militairement absurde. Une lutte où ceux qui ne peuvent pas vaincre soient incapables de se résigner, où ceux qui ne sauraient rester soient résolus à ne pas partir, où les plus faibles, sans pitié pour les plus forts, imposent par leur obstination désespérée, à ceux qui voudront en finir, les dernières énergies de la violence, où la tuerie de ceux qui sont une garde de drapeau par ceux qui sont dix contre un, donne à la victoire un air de guet-apens, s'accompagne d'un tel cri d'agonie qu'on ne puisse pas ne pas l'entendre, et laisse une assez large tache de sang pour que l'on soit contraint de la voir, est la seule lutte redoutable à Kitchener : car elle est la seule qui puisse réveiller l'indifférence, émouvoir la pitié, contraindre les représailles de la France. Voilà ce que Marchand a compris. Mais pour qu'un observateur pénétrant comme Kitchener croie les Français de Fachoda prêts à mourir, il faut qu'ils le soient. Ils le sont. Sûr de ses officiers comme ils sont sûrs de leurs hommes, Marchand tient le destin suspendu à une volonté non moins sûre d'elle-même. C'est cette volonté qu'à tout il oppose comme la pointe d'une épée, sans étendre le bras, mais sans rompre. Que Fachoda fût un bien sans maître quand le drapeau français y a été arboré, ou que, même avant la dispersion des Mahdistes, la marche des Anglais eût suffi pour rétablir sur tout le Soudan le droit de l'Égypte, c'est une question : mais personne à Fachoda ne saurait la résoudre, car c'est affaire de diplomates et non de soldats. La solution qui intéresse à la fois l'Angleterre et la France appartient aux gouvernemens de ces pays. Si le Sirdar consent à attendre qu'ils décident, Marchand promet d'évacuer la ville au premier ordre qu'il recevra de Paris. Jusque-là, il ne peut ni quitter la place qu'il a occupée par ordre, ni, tant qu'il l'occupera, y admettre une troupe étrangère. Il s'y défendra si on l'y attaque, et, quoi qu'il

advienne, par la paix ou par la guerre y restera. Et sa parole, exempte de toute vantardise, est la voix d'une résolution si certaine, et le soldat expert à lire dans les yeux de soldats a si bien vu dans le regard du chef français la volonté de tenir parole et de rester, en effet, à Fachoda, vivant ou mort, qu'une telle puissance d'obstination l'arrête et que, devant cette immobilité tragique, il recule. Kitchener part et laisse à Marchand Fachoda. Deux hommes ce jour-là ont été grands, l'un parce que, armé, il a su être doux, l'autre parce que, désarmé, il a su être impérieux, que l'un a fait le sacrifice de sa force, et que l'autre a exercé la force de son sacrifice.

C'est une victoire, combien amoindrie dès le lendemain! Kitchener est parti en laissant, sous les ordres d'un colonel anglais, une partie de sa flottille et de ses troupes. Le bataillon égyptien qui prend terre dans le voisinage immédiat de Fachoda, et les bateaux mouillés près de la rive ne tiennent pas compte du protectorat établi par Marchand sur la région. Mais le moyen pour Marchand d'interdire le fleuve et la terre qu'il n'occupe pas? Et même le moyen de protester contre ces rivaux qui prétendent au même protectorat et, malgré lui, tolèrent la présence des Français? C'est l'équilibre des possessions provisoires dans le lieu disputé. Mais aussitôt la possession anglaise tourne à la prépondérance. Le bataillon égyptien a trois fois plus d'hommes que nous, il se fortifie dans une redoute à deux cents mètres de nos remparts, et l'arme d'une artillerie très supérieure à la nôtre. La flottille s'arroge la police du fleuve et la surveillance de nos embarcations. Enfin un poste important, établi au confluent du Sobat et du Nil, épie et au besoin couperait nos communications avec l'Oubanghi. Contre les renforts qui nous viennent par là on se garde d'avance, notification nous est faite que le droit de visite sera exercé sur le *Faidherbe* à chaque passage. Qu'adviendra-t-il, si le navire attendu ramène la compagnie de tirailleurs? Cette inquiétude dure autant que l'espoir de leur arrivée. Mais le *Faidherbe* revient vide, les barrages d'herbes l'ont coupé dans le Bahr-el-Gazal. La déception rend plus précieuse la nouvelle, de nouveau apportée par les indigènes, que les Abyssins parcourent la plaine de la rive droite, « nombreux comme la paille. » Si c'était vrai! Deux cours d'eau, le Yall et un autre, qui traversent cette plaine, débouchent dans le Nil, en aval et non loin de Fachoda. Ils n'ont pas été visités encore

par nous; Baratier, puis Germain en remontent les rives, mais ils n'y rencontrent que la solitude. C'est vers Paris que se tourne l'espoir obstiné de ces soldats. Ils ont préparé à leur gouvernement trop de positions fortes pour qu'il ne s'y maintienne pas. A supposer qu'il doive laisser à l'Angleterre la rive du Nil et Fachoda, du moins gardera-t-il la ligne du Bahr-el-Gazal que les Anglais n'ont pas atteinte; lui fallût-il reculer encore là devant l'ancienne province de l'Égypte, du moins n'y a-t-il au delà ni raison, ni prétexte pour qu'il abandonne les terres du Soueh et la région haute qui touche l'Oubanghi. Là, ni les Anglais ni les Égyptiens n'ont jamais paru.

Le 9 octobre un télégramme français envoyé de Paris à Khartoum, et apporté de Khartoum à Fachoda par un vapeur de Kitchener, parvient au chef de la Mission. Le gouvernement français nomme Marchand chef de bataillon et l'invite à envoyer au Caire un de ses officiers, qui exposera à notre chargé d'affaires les résultats obtenus à Fachoda et dans le Bahr-el-Gazal. La récompense accordée au chef est une approbation d'ensemble donnée à l'œuvre. Pour le détail, le Cabinet s'enquiert, donc il s'arme : plus il sera informé, plus il aura de raisons pour ne pas fléchir. Mais en même temps, parviennent, par les journaux anglais, des nouvelles de la France. Un service de poste fluviale, déjà organisé jusqu'à Fachoda, va rendre régulière l'arrivée de ces feuilles, et la courtoisie britannique nous les communique, surtout quand leurs constatations doivent décourager les Français. Nos officiers apprennent ainsi que la grande affaire de notre politique est un procès où la réhabilitation d'un officier tourne à la haine de l'armée; que la France a pris parti, et que les deux factions soudain formées et aussitôt furieuses transforment une cause judiciaire en une discorde civile et générale. Pour ceux qui attendent à Fachoda un regard de leur patrie, c'est le coup imprévu, invraisemblable, désespérant. Ils se sentent bien plus loin qu'ils n'auraient jamais cru, perdus dans leur désert, étrangers à leur temps, importuns à la maladie générale, et ils se demandent quelle attention et quelle énergie le gouvernement, pour défendre le droit de la France, pourra dérober à cette folie qui se frappe elle-même. Et pour la première fois le journal porte: « Quelles abominables journées! »

La crainte que la France, dans cette crise, perde, sans même en connaître la valeur, un gage décisif pour le gain de sa

partie contre le jeu anglais, émeut surtout le chef de l'expédition. Elle l'obsède au point de lui rendre insupportable l'inertie de l'attente. Il faut qu'il se jette entre l'œuvre qu'il veut sauver et la ruine qu'il prévoit. Le 25 octobre, il part lui-même pour le Caire où il avait d'abord envoyé Baratier. Là, dès son premier échange de communications avec le gouvernement, il comprend qu'elles sont trop lointaines encore. Il lance Baratier à Paris. L'heure arrive où on ne sera jamais assez près pour réveiller la conscience de ceux qui décident, leur crier la valeur de ce qui est entre leurs mains, leur dire les chances de le défendre, leur enlever l'excuse qu'ils ne savaient pas. Du moins, si l'on abandonne ce que lui et ses compagnons gardent encore, n'auront-ils pas été les chiens muets dont parle la Bible.

Marchand parti, Germain commande à Fachoda, et il semble que ce soit Marchand encore, tant l'attitude reste la même, tant continue l'effort pour lutter de vitesse avec le malheur et saisir la chance qui réparerait tout. Si les Abyssins paraissaient, quelle force pour notre gouvernement contre les exigences du *Foreign Office* et pour les défenseurs de Fachoda contre les troupes du Sirdar ! Le 11 novembre, Mangin part : il doit, par eau d'abord, puis par terre, s'avancer jusqu'à ce qu'il communique avec les Abyssins. Il peut, calcule-t-on, rapporter leur réponse et, qui sait ? les ramener eux-mêmes avant deux mois. Mais combien le délai paraît démesuré et le secours illusoire à mesure que se précipitent les rumeurs du débat engagé et du désaccord persistant entre Paris et Londres ! Les journaux anglais parlent de la guerre possible, puis probable, puis imminente. Elle se prépare déjà à Fachoda. Les sautes d'humeur qui, dès le début, ont mêlé dans la conduite du commandant anglais la courtoisie et la raideur, ont, à chaque revirement, moins de cordialité et plus de méfiance. Il interdit à ses soldats de communiquer avec les nôtres, il détourne de notre marché les indigènes, il prend des dispositions ostensibles de combat et, le 2 décembre, le journal porte : « Pourvu que cela dure quelques jours, ici les fusils partiront tout seuls. »

Les fusils ne devaient pas partir. Sans eux la bataille avait été livrée et perdue. Le 4 décembre, Marchand et Baratier débarquent à Fachoda, pour faire connaître à leurs compagnons la ruine de leur œuvre commune. Rien de ce qu'ils ont acquis à la France ne lui restera, tout est abandonné, non seulement le

sol de Fachoda, mais le Bahr-el-Gazal, mais tout le territoire jusqu'au bassin du Congo. Trois jours après, le commandant anglais, redevenu aimable depuis qu'à Fachoda il était chez lui, offrit à ceux qui abandonnaient la ville un repas d'adieu. A la fin du repas, il prit un étendard troué de balles et le présenta à Marchand comme un trophée qui nous appartenait. C'était le pavillon des canonnières derviches que nous avions mises en fuite le 21 août. De notre conquête il nous restait, présent de l'Angleterre, un morceau de soie.

IV

La retraite s'effectua sur Djibouti. C'était, à ne calculer que par la distance, la plus proche des terres françaises. Si l'on tenait compte du temps et des fatigues, la voie préférable était par le Caire, et la mission eût été rapatriée six mois plus tôt.

Pourquoi Marchand voulut-il suivre l'autre route? De Khartoum au Caire, à Alexandrie, ses étapes eussent été triomphales : nulle nation à l'égal de l'Angleterre n'excelle à honorer les adversaires qu'elle a cessé de craindre. Marchand ne renvoya par cette voie que ses malades et ses réserves d'approvisionnemens : remettre aux Anglais le transport de ces dernières, qui étaient considérables, lui sembla la meilleure réponse à l'affirmation anglaise que nos troupes à Fachoda étaient dénuées de tout. Qu'il se hâtât de quitter l'Égypte pour ne pas mettre, vaincu, ses pas dans les pas du vainqueur, eût été d'une sensiblerie bien superficielle pour un homme surtout ému par les réalités profondes. Qu'il imposât par nervosité, après tant d'efforts, à ses compagnons un long détour de plus, eût été une rudesse bien contraire aux habitudes d'un chef scrupuleux à ordonner seulement les épreuves utiles. S'il préféra pour ses soldats comme pour lui les durs chemins, à travers la plaine insalubre du Nil et les escarpemens de l'Éthiopie, c'est parce qu'obstiné dans son dessein malgré le sort, il tentait en Éthiopie une rencontre dernière avec la fortune.

Cette fortune d'un grand projet avait échoué parce que les Abyssins avaient été absens : ne pouvaient-ils pas encore la ramener avec eux sur le Nil? S'ils gardaient la volonté de s'y établir, ils s'y heurteraient plus que jamais à une Angleterre résolue à dominer seule le fleuve, et plus impérieuse après

nous avoir chassés. Mais l'âpreté croissante de son ambition les contraignait à la lutte s'ils n'acceptaient pas sans lutte leur déchéance.

Or il ne serait pas aussi facile à l'Angleterre d'en finir avec eux. La sûreté avec laquelle ils avaient d'un coup, et sans épuiser leur effort, brisé, en une grande bataille, l'armure italienne prouvait leur valeur militaire. Contre eux l'Angleterre ne pourrait combattre qu'avec des troupes égyptiennes. Les Égyptiens, dans leur climat amollissant et dans leur sol sans frontières, comptaient leurs siècles par leurs servitudes; les Abyssins n'avaient jamais été conquis. Les Égyptiens, lassés depuis peu d'un long esclavage par un rêve de liberté, et pour qui l'indépendance avait l'attrait de l'inconnu, trouvaient dans l'Angleterre une souveraine étrangère de plus, capable de leur assurer avec moins d'injustice l'ordre, mais destructrice, par sa présence même et jusque par ses bienfaits, de leurs ambitions nationales. Ils avaient conscience que plus ils serviraient la puissance britannique, plus ils enchaîneraient l'Égypte. Le patriotisme faisait un bloc de tous les Abyssins, il élargissait une secrète, mais irréparable fissure entre l'Angleterre et ceux qu'elle devait employer au succès de ses desseins. A Fachoda, dans le bataillon égyptien qui avait été débarqué pour nous garder à vue, nombre d'officiers et de sous-officiers nous ont confié leurs sympathies pour nous. Le *Journal* note, à la date du 8 novembre, une réunion où le docteur en a entendu plusieurs exprimer « la joie ardente qui a secoué tous les patriotes égyptiens à la nouvelle de notre présence ici. Pour eux, c'était l'évacuation de l'Égypte qui se préparait et s'annonçait, c'était la patrie bientôt libre, grâce à l'intervention de la France. » Quelques jours avant, les craintes des Anglais au sujet de nos renforts et leur décision « d'arrêter notre vapeur et de le couler s'il ne voulait pas se laisser visiter, » nous avaient été apprises par un soldat égyptien et il avait ajouté : « S'il y avait un conflit entre vous et les Anglais, nous ne tirerions jamais sur vos soldats qui sont des Soudanais comme nous, qui sont nos frères. Nous viendrions plutôt nous mettre dans vos rangs. » Et dans ce poste même du Sobat, qui avait été chargé de tirer sur le *Faidherbe*, un des officiers disait aux nôtres : « Nous serons sans doute contraints de combattre contre vous. Mais notre vœu le plus cher sera d'être vaincus. Qu'importe notre vie, pourvu que notre patrie soit libre! » Au

Caire, le chef de notre expédition a entendu vibrer plus fort ce frémissement de rancune nationale. Il a cru y reconnaître une force qui peut l'emporter sur l'honneur militaire, en tout cas, affaiblir l'efficacité de l'obéissance, et préparer à l'Angleterre, dans sa lutte contre les Abyssins, des surprises. Que notre pacte avec les Abyssins survécût, une de ces surprises apporterait peut-être à la France le moyen de reprendre la partie.

Marchand ne voulut pas partir sans connaître ceux qu'il avait tant attendus, sans savoir ce qu'eux-mêmes avaient appris de nos projets, sans s'assurer dans quelle mesure ils s'étaient tenus pour liés à notre dessein. Il avait à raviver dans le souverain la claire intelligence des périls qui menaçaient l'Abyssinie, des destinées qui lui étaient promises, des moyens qui s'offraient à elle, et du court délai qui lui était laissé pour les accomplir. Il devait transformer les vagues ententes en une étude précise d'effectifs, d'itinéraires, de concentration, de transports et, avant de quitter l'Afrique, transmettre par un dernier geste le mouvement à un courage capable de troubler la nation anglaise et de rendre à une France mieux préparée une revanche. Fidèle à l'énergie de son caractère et au devoir qu'il s'était fait de ne jamais désespérer, il vint, chassé de Fachoda, et quand le passé mourait dans la plaine, semer de l'avenir sur les monts.

Rien de cela n'est dit, mais tout cela est sous-entendu dans le *Journal*. Cette hâte d'atteindre l'Éthiopie, cette ferveur à en saluer la frontière, cette joie d'en admirer le peuple, cette fierté que toute sa hiérarchie soit militaire, cette impatience de conclure que la nation soit une armée, ne semblent guère d'un passant que pousse une vagabonde curiosité, mais d'un ami qui a ses raisons pour étudier cette race, vient en comparer sur place la vraie figure à une image rêvée de loin, et triomphe du bien qu'il constate comme d'un bien qui adviendrait à lui-même. L'un et l'autre en effet se confondent d'abord. Mangin, envoyé aux Abyssins pour hâter leur descente sur le Nil, puis rejoint par l'ordre de leur annoncer notre venue, a été accueilli en suspect et un instant retenu à la frontière éthiopienne, mais parce qu'on le croyait Anglais. Cette mésaventure était le gage du succès pour sa mission. L'hospitalité nous attend magnifique dans sa pompe et significative en ses honneurs. Nous pénétrons en Abyssinie par le territoire de Thessama. Ce puissant feudataire, ce fidèle collaborateur, ce conseiller éclairé, ce proche

parent de l'Empereur, se fait représenter auprès de nous par les plus hauts de ses subordonnés, pourvoit à tous nos besoins, nous appelle dans sa résidence de Goré, nous y accueille au milieu de ses guerriers, multiplie les revues, les festins, les largesses, voudrait les prolonger avec notre séjour et, au départ, donne son bouclier de velours rouge aux lames d'or, insigne du commandement suprême dans les armées abyssines, à Marchand. Si une telle grâce dans la générosité, privilège de la nature, ne peut être prescrite par mesure générale, du moins l'ordre est-il que partout les officiers français soient traités avec les prérogatives réservées aux chefs d'armées. Et Ménélick, pour les recevoir, au retour d'une expédition qu'il achève, leur donne rendez-vous dans sa Cour. Cette fraternité ne s'improvise point par ces effusions de gestes, elle s'est essayée aux preuves efficaces. Les renseignemens s'offrent, se contrôlent, et attestent qu'une coopération militaire a été tentée par plusieurs armées. Cette certitude est résumée dans ces lignes du *Journal*, et avec cet accent de joie : « Ainsi, c'était donc vrai ! Ménélick manœuvrait sur la rive droite du Nil, tandis que nous nous approchions de la rive gauche. Thessama à l'embouchure du Sobat, Dominici et Makonnen au Sud de l'embouchure du Nil Bleu, venaient à notre rencontre. »

Donc, l'Abyssinie a adopté et déjà servi la double idée : s'agrandir dans la plaine du Nil, et s'assurer cet établissement sur le Nil par une coopération avec la France. Mais sur place à mesure que le regard, d'abord arrêté par les apparences, les pénètre, on saisit ce qui a manqué à cette exécution pour la rendre efficace. L'Éthiopie paraît de loin un empire sous un maître, elle est une féodalité où chaque détenteur du pouvoir travaille à défendre son indépendance, et tous à neutraliser l'Empereur. Celui-ci a d'autorité ce qu'il a de force ; souvent, pour obtenir l'obéissance, il est obligé de combattre, et au moment même où nos Français montaient vers lui comme vers l'arbitre souverain d'un seul peuple, Ménélick devait conduire en personne une expédition contre un de ses grands vassaux. Nulle part l'unité ne manque davantage au pouvoir que dans les choses de guerre. Même quand tous ces grands vassaux se trouvent unanimes à faire campagne dans l'intérêt national, chacun d'eux reste le chef né et irrévocable de ses propres vassaux, et en même temps le serviteur de leur volonté générale, qu'il ne pourrait contraindre

sans risquer leur défection. Les campagnes communes se brisent en multiples entreprises dans lesquelles chacun d'eux choisit ses moyens, et met sa ressemblance. C'est ainsi que les quatre expéditions descendues dans la plaine à notre rencontre s'étaient changées en quatre courses de pillage dans les plaines productrices de moissons, de troupeaux et de captifs, mais qu'elles s'étaient arrêtées où commence le sol infertile, que Ménélick et Tessama seuls avaient fait effort pour atteindre le Nil. Eux-mêmes en avaient été écartés par l'insuffisante préparation de leur tentative. Des embarcations étaient nécessaires pour descendre dans les plaines marécageuses, des approvisionnemens pour nourrir les hommes dans les étendues stériles, une hygiène pour conjurer les maladies et prévenir les contagions : on n'avait ni bateaux, ni vivres, ni remèdes. La marche, la faim, les miasmes de l'air, la corruption de l'eau, avaient épuisé de dysenterie et de fièvres, décimé et contraint à la retraite les envahisseurs. Le même peuple qui, dans une lutte défensive sur son propre sol, venait d'anéantir une armée régulière, avait dans sa première offensive au loin et sans rencontrer un ennemi, laissé disséminer ses soldats et anéantir son effort par les seules hostilités de la nature.

Il avait donc manqué à l'Abyssinie pour rendre son concours efficace et sa force redoutable hors de chez elle, l'organisation, c'est-à-dire cet art de prévoir qui, à la guerre, fait la différence entre les nations barbares et les nations civilisées. Mais parmi les nations civilisées, une du moins avait intérêt à se servir elle-même en instruisant ce peuple. L'échec temporaire de cet enseignement tenait sans doute à la difficulté d'influer sur ce pouvoir à trop de têtes, et aussi à cet orgueil sauvage qui met son indépendance à ne pas apprendre et hait la servitude de leçons où il s'affranchirait. Le docteur avait surpris, dans l'attitude de certains parmi les vieux chefs, le mépris pour cette régularité européenne qui n'avait pas empêché les Italiens d'être vaincus à Adoua. Mais la France avait dû tenter sur cette anarchie militaire une cure de conseils. Assez influente pour pousser les Abyssins à l'action, elle n'avait pu négliger les moyens de rendre cette action efficace. C'est la trace de cette collaboration que les voyageurs cherchaient sur leur route et s'étonnaient de ne pas trouver. Au lieu d'un travail ancien et suivi, comme l'exigeait l'importance et la difficulté de l'œuvre, ils ne découvraient que des improvisations récentes et décousues. A Paris les seuls

ministres d'accord sur l'Abyssinie avaient été ceux qui ne pensaient pas à elle; auprès de Ménélick, les agens de la France et de la Russie ne travaillaient pas d'accord. Et, comme la forme naturelle de ce désordre continu dans une volonté intermittente, c'était par des missions volontaires et rivales les unes des autres, que le gouvernement avait poussé l'Abyssinie sans la conduire. Au lieu de préparer l'Abyssinie à un rôle durable, il semblait avoir voulu la jeter, telle quelle, et embarras d'un jour, contre l'Angleterre. Et à cette course, où il semblait que tout fût de partir vite, n'avait même pas été prêté le secours si indispensable, si facile à offrir, et qui eût peut-être suffi, des médicamens et des bateaux.

Pour que le dessein, au lieu de rester une chimère, devînt une politique, il fallait changer de méthode. Nos officiers, avec l'autorité de ce qu'ils ont accompli, essaient d'inspirer confiance en un nouvel et meilleur effort. Mais l'abandon de Fachoda ne leur laisse qu'un héroïsme solitaire et comme désavoué. Ils ont été reçus avec transports à leur entrée dans l'Abyssinie, quand ils y devançaient la nouvelle des renonciations françaises. A mesure qu'ils pénètrent plus loin, elle les devance à son tour et modifie l'accueil. Ils représentent toujours l'honneur d'hier, ils ne représentent plus l'espérance de demain. Le dépositaire de la pensée nationale, l'Empereur, ignorait l'abandon de Fachoda, quand, retenu pour plusieurs semaines, il envoyait aux officiers français l'invitation de l'attendre, et par là marquait sa volonté de s'entretenir avec eux. Avant la fin de son expédition, il a été rejoint par un jeune diplomate expédié d'Angleterre, et qui a pour lettre de crédit les derniers avantages obtenus en Égypte. Ces nouvelles sont pour Ménélick des avertissemens. La légèreté avec laquelle ont été menés nos accords avec lui, la promptitude avec laquelle on vient d'abandonner ces accords et lui-même, ont ruiné sa confiance en des ententes nouvelles. Que lui reste-t-il de commun avec une France qui s'est interdit de s'approcher du pays où il règne? C'est avec l'Angleterre, plus que jamais voisine, qu'il est contraint désormais de s'entendre. Il aurait voulu choisir son destin avec nous, il le subit avec elle. Il n'a plus rien à dire à la Mission et à son chef que son estime. Une audience y suffit. Ce jour-là, Marchand reçut la dernière blessure du sort.

Le Journal, d'une fierté si joyeuse à l'entrée en Abyssinie, marque les étapes d'un désenchantement. A mesure que la vérité se

fait plus claire, le ton devient plus sourd, la note plus brève. Et le Journal du docteur finit en carnet d'hôpital qui dit les dernières douleurs et l'agonie d'un grand dessein.

Malgré que la forme même de ce travail le défende contre tout artifice de composition et que sa régularité de pendule rythme d'une amplitude égale et ininterrompue tous les instans de la durée, cette durée s'ordonne d'elle-même en une trilogie. Des théâtres différens, des situations changées, et des sentimens successifs la divisent en trois actes qui mènent avec une émotion grandissante le drame à sa fin. C'est d'abord la marche d'approche vers le but, avec des souffrances illuminées et guéries par l'espérance fixe d'atteindre Fachoda. C'est ensuite le séjour dans la ville, avec des périls ennoblis et glorifiés par l'orgueil de conserver à la France une conquête. C'est enfin la retraite par l'Abyssinie, où la sécurité de la route, la clémence du climat, la fin des misères, la largeur de l'hospitalité, les respects et les honneurs ne pourront alléger le poids accablant de l'œuvre abandonnée et de l'espoir perdu.

Tel est ce livre : une Odyssée où il y a des pages d'Iliade.

V

Le dernier mot d'une Iliade ne doit pas être de tristesse, mais de fierté.

La tristesse fut légitime chez les soldats quand ils quittèrent la bataille, car ils n'avaient reçu du sort que les trahisons. La fierté est permise à la patrie quand elle les regarde eux-mêmes, car peu d'hommes furent plus hommes.

Il y a des tentatives dont tout l'honneur appartient à un seul et qu'on a louées tout entières en célébrant leur chef. Certes, le chef ici mérita d'attirer les regards et leur admiration fait justice. Porter sans défaillances le poids de lourdes entreprises, en conduire les détails, en ordonner l'unité, exiger beaucoup des autres et obtenir plus encore en s'imposant à soi-même plus qu'on ne demande à personne, associer l'intelligence et le cœur de tous à l'effort qu'une discipline ignorante ne servirait pas assez, connaître les aptitudes et répartir d'après elles les tâches, inspirer à chacun le genre de crainte et d'affection qu'il faut pour accroître la vertu du pouvoir et en garder le prestige intact même dans la familiarité, ne se déconcerter de rien, par

la poursuite calme et assurée des choses les plus difficiles donner le sentiment que rien n'est impossible, posséder en effet ce je ne sais quoi de mystérieux et de dominateur qui sacre les rois de la volonté : tels sont les privilèges des êtres faits pour le commandement, et tels furent, dès qu'il eut à les employer, les dons d'un obscur capitaine. Nul de ses officiers n'échappa à cet empire qu'ils demeurent fiers d'avoir subi, mais la ferveur intacte de leur tendre respect n'est pas un aveu d'inégalité naturelle, mais une déférence des compagnons.

Il n'est pas en effet un de ces êtres isolés dont la hauteur domine la médiocrité ambiante, et qui, fruits superbes et illogiques d'un sol inculte ou épuisé, apparaissent dans leur temps comme des signes de contradiction. Lui est un fils légitime de sa race, l'élève d'une éducation, le premier entre des égaux, et voilà le caractère le plus noble de sa maîtrise. Ses compagnons et lui avaient été formés ensemble dans la plus grande école d'initiative, d'autorité, de caractère, qui fût ouverte aux Français de leur siècle. Ils étaient de cette armée qui, à la fois conquérante et colonisatrice, prolonge et honore la France en Afrique. Là, immensité du pays, lenteur des communications, surprises hostiles du climat, des animaux et des hommes, conduite de la guerre et gouvernement de la paix, tout enseigne la constance des efforts, l'ingéniosité des moyens, la promptitude des actes, la patience des attentes, et oblige ceux qui exercent l'autorité à accroître leurs aptitudes et à multiplier leurs professions. Cette discipline commune avait préparé d'avance les officiers de la Mission aux épreuves qu'elle leur réserva. Elle leur avait donné, non le courage qu'ils n'avaient pas eu à apprendre et dont ils ne voudraient pas être loués, mais ce secret d'endurance qui, dans le corps épuisé, garde intactes les énergies de l'âme; mais cette intelligence collective de ce qui, en toute occasion, était à faire; mais cette variété d'aptitudes qui transformait, selon les besoins, ces soldats en géographes, en architectes, en astronomes, en diplomates, en garde-magasins, en ouvriers; mais cette simultanéité de concept qui unit sans cesse leurs intelligences, cette hâte d'obéissance qui souvent précéda les ordres, cette collaboration qui, spontanée ou soumise, assura chaque jour par les actes les plus différens l'unité de l'œuvre.

L'Afrique où les officiers vivent déracinés de leurs affections

originaires, exposés ensemble aux mêmes périls, et réduits à se suffire, prépare entre eux des amitiés où ils ont plus de leur cœur à mettre et que l'échange constant des services, parfois au péril de la vie, rendent sacrées. Elle avait d'avance fait frères les compagnons de Marchand. Ils le furent par l'inquiétude de tous dès qu'un d'eux semblait en péril, par leur élan à courir au secours sans attendre un appel à l'aide, par la sollicitude de chacun à ne pas accroître pour soi les fatigues des autres. Cette délicatesse trouva son expression la plus touchante dans la lettre suprême où Gouly mourant prie le docteur Émily de ne pas venir, parce que la route est trop longue et sans eau. Cette solidarité eut sa victoire continue dans leur émulation sans jalousie, dans leur oubli de mettre à part leurs mérites, dans leur empressement à les confondre ensemble, dans leur joie de succès communs et indivisibles.

La France inspire aux Français qui l'ont contemplée d'Afrique une plénitude particulière dans l'amour. Les factions qui divisent la patrie cessent d'être intelligibles. Ni leurs cris ne traversent la voix de la mer, ni leurs mouvemens le calme du désert. La France seule est assez grande pour attirer le regard lointain, et cet éloignement qui la montre tout entière dévoile d'elle l'harmonie et l'unité. Tous les siècles apparaissent comme les serviteurs successifs de la même reine, et les forces qui en elles ont cru se contredire la complètent. On comprend qu'aimer seulement d'elle quelques fragmens de sa durée ou de son génie serait la méconnaître, et détruire rien de ce qu'elle garde vivant serait la mutiler. Elle règne intacte dans un culte généreux pour toutes les grandeurs de notre histoire. C'est celui que les officiers de la Mission avaient appris. La France ne serait pas assez grande pour leur cœur, si elle n'était que la France d'un parti, c'est-à-dire d'un jour. Ils l'aiment de ses origines à l'heure présente, et tout son passé présent à leur mémoire nourrit leur piété. Quand sur les bords du Soueh ils se retranchent et bâtissent un fort, ils pensent à un soldat glorieux de la France en Égypte, et baptisent Desaix leur ouvrage. Quand ils battent les Derviches, le 25 août, fête de Saint-Louis, ils fêtent leur victoire en donnant au réduit central de Fachoda le nom du roi qui tenta de dominer en Afrique.

Et ce n'est pas seulement l'âme guerrière de la France que ces soldats honoraient à travers les âges. Assurer par les armes

la primauté de leur pays dans le monde, de leur caste dans leur pays, et d'eux-mêmes dans leur caste fut longtemps la principale ambition de ceux qui portaient l'épée. Elle fut un temps la nôtre même en Afrique, lorsque l'Afrique n'était pour nous que l'Algérie. Contre une population belliqueuse et formée par sa foi à la haine comme à une vertu, nos officiers tenaient pour le ressort de notre autorité la crainte, et ne s'épargnèrent pas à accroître un prestige utile à la carrière de ceux qui le rajeunissaient. Une Afrique plus reculée et plus vaste a donné d'autres leçons. En face de multitudes mal armées, plus défiantes que haineuses, et réduites par l'état sauvage aux pires détresses de l'âme et du corps, nos officiers ont été moins attirés par cette faiblesse à soumettre que par cette ignorance à instruire et par ces maux à soulager. Ils se sont élevés à l'ambition de devenir bienfaisans. La patience de Livingstone renouvelée en l'ardeur de Brazza a instruit des émules en qui la sensibilité n'émousse jamais l'énergie, mais dans lesquels l'énergie désire toujours être humaine. Ils sont tels pour eux-mêmes, par la conscience d'une dette que leur supériorité leur impose envers ces races en retard. Ils sont tels pour leur pays, par la certitude que sa plus haute gloire n'est pas d'asservir, mais de civiliser, que sa meilleure puissance n'est pas d'être craint, mais d'être aimé. Cette inspiration se retrouvait dans tous les actes de ceux qui marchèrent au Nil. Ils ne se lassaient pas sur leur route de vaincre les mauvaises volontés, les mensonges, les cupidités, par des services, de la bienveillance et de la générosité. Leur constant scrupule était de rendre respectable le nom de la France partout où ils le portaient, et le prestige de la France leur tenait lieu de récompense. Non qu'ils affectassent du dédain pour des récompenses plus personnelles et pussent être insensibles à l'estime d'une patrie si chère. Mais ils avaient pour la France le même culte que le chevalier pour sa dame, contens de se consacrer à elle, sans qu'elle eût pour eux un regard. Dans cet oubli de soi rayonne la perfection du devoir.

Au devoir ils furent d'autant plus fidèles qu'ils en connaissaient la loi et le maître. Comme les arbres cachent la forêt, les jours cachent la vie. La continuité des spectacles successifs laisse peu de temps pour réfléchir et l'obsession de l'éphémère écarte de l'immuable. Plus la société multiplie autour de l'homme les curiosités, les plaisirs, les intérêts, moins cet homme pour décou-

vrir sa route sait écarter le feuillage des buissons où il est retenu. L'égoïsme, fortifié en habitude, étouffe les croyances où il trouverait sa condamnation. Et l'inconsistance des doctrines fait l'inconsistance des caractères. A ce mal la vocation africaine apporte un remède. Elle rappelle à l'homme, par ses multiples risques, la précarité de la vie, et par le voisinage de la mort rôdante, rend l'espoir de l'au-delà. Elle lui rend, par toutes ses épreuves, plus souhaitable la certitude que ses sacrifices servent à un ordre supérieur à ses joies, elle lui rend plus nécessaire la présence d'un maître assez surhumain pour assister les oubliés, connaître les obscurs, voir ceux qui peinent et succombent sans être vus de personne. Le désert, le courage et le danger sont religieux. Les officiers de la mission Marchand étaient des croyans. Leur foi ne se répand pas avec indiscrétion. Mais pour la tombe de Genty, Marchand fait forger une croix de fer, qui sur la mort mette de l'espérance. Le *Journal* porte à la date du 8 avril 1898 : « C'est aujourd'hui le Vendredi-Saint. Il a été convenu que nous ferions maigre. » Et le surlendemain, dimanche de Pâques : « Je ne puis m'empêcher de penser à tous les miens en ce grand jour. Les cloches « sont revenues de Rome » depuis hier et leur carillon joyeux met en fête mon cher village. Les circonstances de la vie ont beau nous éloigner de la pratique de la religion, les principes inculqués par l'éducation première ne s'oublient pas. » Et à la veille d'entrer dans le marais : « Je me repose avec délices sous ma tente grande ouverte, en relisant quelques chapitres de la Bible. Il faut faire provision de forces physiques et morales pour les huit jours qui vont venir. » Cette foi n'est pas seulement une particularité de leur vie, elle en est l'armature. C'est elle qui soutient tous leurs courages, parce qu'elle fait raisonnables toutes leurs vertus.

Et ils ne furent eux-mêmes qu'une élite parmi des égaux, les aînés d'une vaste famille, les volontaires à la place desquels d'autres seraient venus. Et la terre d'Afrique n'a pas cessé de former des officiers semblables à ceux-là. Le jour où la nation aura l'emploi de ses serviteurs, elle sera surprise de ce qu'ils feront pour elle, et, parmi ces ignorés, beaucoup surgiraient chefs, au premier appel du sort. La France par les mérites de tels fils reste la privilégiée des races. Toute notre histoire est faite d'un génie guerrier qui hier semblait à bout. Notre armée, qui avait été la défaite et qui n'était pas la revanche, ne flattait plus notre

orgueil. L'esprit militaire, qui jusque-là divinisait la force comme une souveraineté justifiée en tous ses actes et parfaite en soi, paraissait trop soldatesque, trop étroit, trop anachronique, à l'esprit contemporain. Mais, tandis que les sophistes nous imposaient d'opter entre les armes et la civilisation, l'armée coloniale servait la civilisation par les armes. Elle a ainsi renouvelé le concept de la force, élevé l'idéal de la victoire et permis à la France de rajeunir, en le continuant, son culte de l'épée.

A de tels hommes, pour qu'ils glorifiassent par toute leur force la France, que faudrait-il ? Qu'on les employât à des tâches choisies avec intelligence, préparées avec soin, poursuivies avec suite. Ce sont les gouvernemens qui mettent l'obéissance sur les bons chemins ou dans les impasses. Mais des gouvernemens mêmes il n'y a pas à désespérer. L'infériorité de ceux qui doivent commander sur ceux qui doivent obéir est un désordre, mais elle laisse à l'avenir plus de chances que n'en préparerait la dictature du plus magnifique génie sur une foule sans virilité. Une élite, qui attend un gouvernement, le prépare par cela même, elle le soulève malgré lui à mesure qu'elle monte, elle travaille à l'établir par un effort où elle se couronnerait. L'œuvre suscitera quelque jour le « maître de l'œuvre. » On appelait ainsi au moyen âge l'architecte. Or ce ne furent pas les architectes qui, venus les premiers, transformèrent la multitude, et, la trouvant ignorante des métiers, la rendirent peu à peu capable d'obéir. Ce furent les compagnons qui, après s'être choisis, éprouvés, rompus aux détails de chaque labeur, et quand seule leur manqua, pour tenter davantage, une direction, changèrent leur impuissance en fécondité, élevèrent sur les ailes de leur désir commun les plus intelligens à la hauteur d'un art plus complet, et firent, par ces chefs sortis d'eux et venus les derniers, jaillir du sol français la gloire de nos cathédrales. De même aujourd'hui, les ouvriers de la grandeur française sont prêts, les pierres solides et bien taillées couvrent la terre. Elles s'élèveront en remparts, et même en arcs de triomphe, quand viendra le maître de l'œuvre, l'assembleur de forces.

ÉTIENNE LAMY.

I

LES VACCINATIONS

Sans nier les acquisitions importantes de la médecine contemporaine pour le *traitement* des maladies, il est certain que beaucoup plus grandes, saisissantes et socialement utiles sont les conquêtes récentes dans l'art de *prévenir* les maladies.

Que de progrès réalisés : au point de vue chirurgical, pour prévenir la douleur, l'hémorragie et l'infection, ces terribles complications de l'intervention opératoire ; — au point de vue médical, pour prévenir soit les maladies que l'homme se donne à lui-même, comme les maladies professionnelles (plomb, mercure...) ou les intoxications voulues (alcool, tabac...), soit les maladies qui, disaient les anciens, nous viennent de Dieu, comme les maladies infectieuses (fièvre typhoïde, choléra, paludisme, peste...) dont on connaît mieux et dont par suite on peut mieux combattre les agens producteurs (microbes et toxines) et propagateurs (air, eau, moustiques, rats...)

Dans cette grande œuvre de prophylaxie, de défense et de préservation sociales contre les maladies infectieuses, qui est de plus en plus l'œuvre médicale par excellence, il y a un chapitre, qui prend tous les jours une importance plus grande et mérite de plus en plus de fixer et de retenir l'attention du grand public : c'est celui des *vaccinations*.

Ce mot ne désigne plus seulement aujourd'hui la vaccination jennérienne contre la variole, qui a déjà sauvé tant d'existences et qui doit faire complètement disparaître du monde une maladie qui, au XVIIIe siècle encore, inspirait autant de terreur que la peste ou la lèpre ; ce mot désigne tout un

ensemble de moyens propres à nous garantir d'un grand nombre de maladies infectieuses comme la rage, la diphtérie, le charbon, la peste... et, d'après les derniers travaux, la fièvre typhoïde, qui fait tant de ravages chez nos jeunes gens et enlève au pays, tous les ans, tant de forces vives et fécondes.

C'est à l'École française, à Pasteur et à ses élèves, qu'est due la *création* de ce chapitre des vaccinations, chapitre qui est désormais essentiellement scientifique et rationnel dans son point de départ comme dans ses applications à la clinique humaine de tous les jours.

Ce qui caractérise ce procédé de défense de l'organisme et le différencie des autres procédés, antérieurement connus, c'est que, dans les autres moyens de prophylaxie, on agit hors de l'organisme (sur les vecteurs de l'agent infectieux ou sur l'agent infectieux lui-même), tandis que, dans la vaccination, on s'adresse à l'organisme de l'homme que l'on veut préserver : on lui inocule un vaccin, virus atténué ou antagoniste, qui provoque l'organisme humain à se mettre en état de défense, qui l'*immunise*, comme disent les médecins, qui l'empêche d'accueillir et de cultiver ultérieurement ce microbe, qui empêche l'homme de devenir malade *de cette maladie ;* car à chaque maladie correspond un vaccin différent, qui ne préserve l'homme que de cette maladie particulière : chaque vaccin est *spécifique*.

I

Les premiers essais d'immunisation préventive ou de vaccination contre les maladies infectieuses ont été inspirés par ce fait, constaté depuis bien longtemps par les médecins, que certaines maladies confèrent, à ceux qui en sont atteints, l'immunité ultérieure pour cette même maladie : ainsi, il est tout à fait exceptionnel que le même sujet ait, comme Louis XV (1), la variole deux fois ; il est très rare que le même sujet ait la diphtérie deux fois ; il est peu fréquent que le même sujet ait la fièvre typhoïde deux fois...

En d'autres termes, avec des différences d'intensité et de durée très nettes suivant les espèces morbides, un grand nombre

(1) Il est bien établi que Louis XV a eu la *petite* vérole en 1728 et en 1774, malgré le mot cruel du supérieur de Saint-Sulpice : « Il n'y a rien de petit chez les grands. » (Docteur Cabanès.)

de maladies infectieuses développent, chez le sujet qui en est atteint, un état de défense victorieuse contre les atteintes ultérieures de la même maladie.

De cette constatation naquit naturellement la pensée que, pour préserver un homme des atteintes ultérieures d'une variole grave, peut-être même mortelle, on devait lui inoculer ce virus varioleux, quand on pensait pouvoir se le procurer au cours d'une épidémie bénigne, chez un malade peu gravement atteint et l'inoculer à un sujet bien portant, en bon état actuel de défense personnelle. Voilà l'origine de la *variolisation* ou inoculation préventive de la variole aux sujets sains pour les préserver d'une variole grave ultérieure. La variole fut, dans les siècles passés, « la plus redoutable et la plus redoutée des maladies populaires, » tuant un très grand nombre (jusqu'à 70 pour 100) de malades et défigurant ceux qui guérissaient.

« Las de lutter inutilement contre ce redoutable ennemi, dit Kelsch, l'homme conçut le projet de le combattre par lui-même. Longtemps avant l'inoculation, la tendresse des mères exposait les enfans à la contagion dans les temps où la variole se montrait bénigne pour en conjurer les atteintes dans les années où domineraient ses formes graves... » La variolisation, aussi vieille que la variole elle-même, était en usage aux temps les plus anciens « dans l'Extrême-Asie, chez les Chinois et les Indiens, et sur le continent africain, notamment dans l'Éthiopie, dans la Nubie et la Barbarie. Il paraît que cette pratique était également très ancienne dans la Géorgie et la Caucasie, où se recrutent les harems de Perse, de Turquie et d'Égypte. C'est moins la tendresse maternelle que le trafic, qui s'y fait de la beauté, qui y suggéra cette hardie méthode. »

A la fin du XVIIe siècle, la variolisation passe en Thessalie, puis à Constantinople, d'où lady Wortkley Montague, témoin des heureux résultats qu'elle donnait au milieu de la colonie grecque des Fanariotes, fit inoculer son fils par une vieille Thessalienne, qui, possédant le monopole de la variolisation, avait, dit-on, variolé ainsi quatre mille enfans.

Lady Montague importa la méthode en Angleterre, vers 1720; elle fit inoculer sa fille à Londres; et la variolisation se répandit dans les pays de langue anglaise, malgré une vive opposition des théologiens et aussi des médecins, qui voyaient d'ailleurs les cas de mort se multiplier d'une manière effrayante après

l'emploi de cette pratique, tombée le plus souvent aux mains des charlatans.

En France, l'importation de la variolisation est liée au nom de Tronchin, le médecin de Genève, élève de Boerhaave et ami de Voltaire. A ce moment, — au milieu du XVIII[e] siècle, — la variole jetait la terreur partout. En fait, personne ne paraissait à l'abri des coups de la terrible maladie : Louis XV en est atteint en 1728 et guérit, sans remède mais non sans médecin. Le Dauphin en guérit en 1752, mais après force saignées. La Duchesse d'Orléans l'a à son tour en 1754, une année où « le ravage de cette maladie est surprenant. » En 1723, la petite vérole est « mêlée de pourpre, » désole toutes les familles ; il meurt « une infinité de monde. » En 1731, la maladie « continue de tomber sur les gens de qualité ; » elle tue l'évêque de Périgueux, le duc de Rochechouart. La duchesse de Bourbon, qui en est atteinte, « a déjà été saignée sept fois du pied : les médecins ont la rage pour faire ainsi saigner et ils n'en démordent pas. » Aussi, dit le Journal de Barbier, quand le duc de Chartres en est atteint, à Saint-Cloud, l'année suivante, « on en a exclu les médecins et il est parfaitement hors d'affaire. »

C'est alors, au milieu de ce désarroi médical et de ce découragement général, après la mort d'une inoculée, M[lle] Chatelain, que le Duc d'Orléans fit, en 1756, appeler Tronchin pour inoculer ses deux enfans : le Duc de Chartres et M[lle] de Montpensier. Le docteur Rondelet a raconté récemment toutes les résistances que le Duc d'Orléans eut à vaincre pour faire faire cette opération par Tronchin : depuis le Roi jusqu'à la Duchesse d'Orléans elle-même, l'opposition était générale.

Le 10 avril, la *Gazette de France* annonça l'heureuse issue de l'opération : comme après une victoire sur l'étranger, « ce fut un enthousiasme délirant ; la duchesse ayant paru à l'Opéra avec ses deux enfans, des applaudissemens et des acclamations sans fin l'accueillent, comme si les deux princes avaient échappé miraculeusement à la mort. Tronchin est, dès lors, célébré comme un sauveur ; on se presse sur son passage, on enregistre ses moindres gestes. Les poètes portent aux nues l'exploit qu'il vient d'accomplir... c'est à qui pourra l'approcher... Les carrosses encombrent la rue où il habite, à ce point que la circulation en est interrompue... M[me] de Villeroi attend la première place vacante pour être inoculée, mande Voltaire à la comtesse de

Lutzembourg. Les enfans de M. de La Rochefoucauld, du maréchal de Belle-Isle disputent à qui passera l'un avant l'autre. Tronchin, dit un chroniqueur, a plus de vogue que la Duchapt, une marchande de modes qu'on s'arrache. » Les insuccès des autres médecins ne décourageaient pas cet enthousiasme. « Une jeune fille fort riche, écrivait Voltaire à Mme de Fontaine, a été inoculée ici et est morte. Le lendemain, vingt femmes se sont fait inoculer par Tronchin et se portent bien. » Tronchin est ensuite appelé auprès du duc de Parme, à qui la variole avait enlevé sa femme, fille de Louis XV, et sa fille l'archiduchesse Marie-Élisabeth.

La Faculté se réservait et acceptait des thèses contre (1773) et pour (1755) les inoculateurs. Mais, au nombre des médecins adversaires de la variolisation, il y avait, dit Kelsch, « les noms les plus célèbres de l'époque : Bouvart, Astruc, Baron, de l'Épine...; » et, en 1763, le Parlement défendit « de pratiquer l'inoculation dans l'enceinte des villes et des faubourgs qui étaient du ressort de la Cour. » A la Cour de France, il fallut la mort de Louis XV (1774) pour que la variolisation fût acceptée. (Docteur Rondelet.)

En fait, ce procédé de préservation de la variole était extrêmement dangereux. Certes, on réduisait ces dangers au minimum en préparant bien les sujets à inoculer, comme faisait Tronchin : pour le fils du duc de Parme, il tint le prince en observation et le soigna pendant une semaine entière avant de faire l'inoculation. D'autre part, on choisissait, pour l'inoculer, le virus d'un cas bénin, pendant une épidémie peu maligne. — Mais on sait très bien que le virus varioleux du cas le plus bénin est le même que celui de la variole hémorragique la plus grave. On pourrait donc donner une variole mortelle, avec un virus inoffensif en apparence, à un sujet bien portant qui n'aurait peut-être jamais eu la variole dans sa vie.

D'autre part, la variolisation constituait un danger public. « Elle a été funeste à la santé, dit Kelsch, en renouvelant incessamment l'agent infectieux et en favorisant sa propagation. Tout inoculé constituait un danger pour son entourage; beaucoup devenaient des centres actifs de rayonnement de la maladie. Les sources du virus variolique se trouvaient ainsi multipliées à l'infini et demeuraient ouvertes en permanence. Aux épidémies, qui continuaient à revenir périodiquement comme dans le passé, par le jeu des influences générales, l'ino-

culation ajoutait les atteintes accidentelles, les foyers d'explosion locales, grâce auxquels la variole devenait véritablement endémique et permanente en Europe. »

La variolisation était donc une méthode rationnelle; elle a rendu des services et a diminué la mortalité par la variole; mais elle était dangereuse, et ne pouvait pas être généralisée. Ce procédé n'assurait la prophylaxie de la variole ni chez l'individu, ni dans la société : ce qu'a fait la vaccine de Jenner.

II

Dérivée d'une observation empirique et populaire, la découverte de la *vaccine* par Jenner (1796-1798) est vraiment une œuvre scientifique, fruit de vingt ans de travail d'un médecin de génie. Jenner était, dit Surmont, un des propagateurs de la variolisation dans le Glocestershire, où il exerçait la médecine à Berkley, son pays natal. Dans le Comté, une tradition populaire voulait que les individus chargés du soin des vaches fussent épargnés par la variole. Aux Indes, dit Kelsch, cette notion paraît être aussi ancienne que la variolisation (1).

Ces vachers, réfractaires à la variole, avaient présenté antérieurement, sur les mains, des pustules analogues à celles de la petite vérole et ils avaient contracté ces pustules en soignant des vaches atteintes d'une maladie spéciale, le *cowpox*, caractérisée par le développement de pustules sur les trayons.

Jenner confirma d'abord scientifiquement le fait, vaguement établi par la tradition : il vit que la variolisation, tentée chez les vachers, échouait. Donc le cowpox paraissait être la variole de la vache et, accidentellement inoculé à l'homme, il le préservait de la variole, naturelle ou provoquée.

Puis Jenner complète cette démonstration en inoculant lui-même le cowpox à des sujets sains et démontre que la variolisation échoue ensuite sur les sujets ainsi inoculés.

Enfin, — et c'est le troisième temps de sa démonstration et de sa découverte — il montre que le virus des pustules, dévelop-

(1) Vers 1780, Rabaut Pomier, pasteur protestant à Marsillargues près de Lunel, apprit que les bouviers qui contractaient la *picote* des vaches en les trayant étaient préservés de la petite vérole. Il parla de ce fait à un médecin anglais Pew, qui venait passer l'hiver à Montpellier : « Celui-ci promit de faire part de cette communication, dès qu'il serait de retour en Angleterre, au docteur Jenner, son intime ami et qui s'occupait beaucoup de ce sujet. » (Docteur Rondelet.)

pées chez l'homme inoculé avec le cowpox, peut à son tour être inoculé à un autre homme et lui conférer l'immunité pour la variolisation et par suite pour la variole.

Ainsi, le cowpox est transmissible de la vache à l'homme et transmissible ensuite de l'homme à l'homme et, dans les deux cas, il immunise l'homme inoculé, qui peut alors être variolisé ou s'exposer à la contagion variolique sans réaliser la variole, même atténuée.

Pour la première vaccination d'homme à homme, le 14 mai 1796, Jenner prit du vaccin sur la main d'une jeune vachère, Sarah Nelmes, infectée par la vache de son maître, et l'inséra, par deux incisions superficielles, au bras de James Phipps, gros garçon de huit ans. Cela réussit parfaitement et le vaccin de cet enfant servit à vacciner plusieurs autres enfans. James Phipps, soumis deux mois plus tard à l'inoculation de la variole, y fut réfractaire. La preuve était faite (Lorain). En 1798, Jenner fit passer le vaccin successivement à travers cinq générations, sans que la force immunisante en eût été affaiblie. C'est là, comme dit très bien Kelsch, le fait capital dans l'œuvre de Jenner.

Ce grand médecin, en effet, n'a point découvert la vertu préservative qui se cache dans le cowpox. Cette notion appartenait au peuple, à qui il l'a empruntée. Mais si, pour arracher aux vaches leur secret, il a été guidé par les notions empiriques du milieu où il vivait, il n'en a pas été de même dans la réalisation de la deuxième partie de son œuvre, celle-là entièrement personnelle, où il démontra que le virus du cowpox, reproduit par le corps de l'homme, possède les mêmes vertus préservatrices que celui qui est fourni par l'animal.

La découverte de Jenner, « contrôlée et vérifiée sur tous les points de l'Angleterre, y suscita un enthousiasme immense. Par une fortune rare, le grand médecin goûta de son vivant les honneurs qui ne sont généralement accordés aux novateurs qu'après leur mort. » Il connut cependant les déboires, eut des détracteurs irréductibles et vit naître la première ligue antivaccinale; le corps médical de Londres fit une opposition violente (1); le Parlement s'en émut et confia, en 1806, au collège des médecins

(1) Est-ce dans ces événemens que Flaubert a trouvé l'idée de sa tragédie *Jenner ou la découverte de la vaccine*, qu'il voulait écrire avec Bouilhet et Maxime du Camp et dont il n'a achevé qu'un acte sur cinq (en vers)? — Voyez René Dumesnil, *Mercure de France*, 1912.

de Londres « la mission de soumettre à un examen minutieux tous les argumens produits pour ou contre la vaccine. Cette docte compagnie donna, en 1807, une réponse qui réduisait à néant tous les argumens que l'opposition avait fait valoir contre la découverte de Jenner, qu'elle proclama un des plus grands bienfaits de l'humanité. »

La vaccine se répand alors dans toute l'Europe et on nourrit l'espoir de l'extinction prochaine de la variole. Cet espoir était prématuré. Les épidémies, qui se multiplièrent de 1820 à 1840, ébranlèrent la foi du public dans la vaccine. Mais celle-ci sortit victorieuse de cette nouvelle épreuve, fortifiée même de cette démonstration scientifique, alors acquise, que l'immunité vaccinale n'est que temporaire et qu'il faut compléter la vaccination par la *revaccination*.

En même temps, on remplaçait la vaccination jennérienne (d'homme à homme) par la vaccination animale, ce qui supprime le danger de transmission de maladies contagieuses par la vaccination de bras à bras, et ce qui remédie à l'insuffisance des ressources vaccinales ordinaires : on cultive donc d'une manière continue le vaccin originel, cowpox ou horsepox, sur les animaux de l'espèce bovine et on utilise, pour la prophylaxie humaine, le virus ainsi obtenu.

Actuellement, la question est définitivement jugée : devant la vaccination et la revaccination, la variole a partout reculé : « au XVIIIe siècle, la variole frappait en Europe 95 pour 100 des habitans; aujourd'hui, elle compte 5 pour 100 de victimes (Kelsch). Voici, d'après Sacquépée, les chiffres de la mortalité variolique, avant et après la vaccination, par année et par million d'habitans :

	Avant la vaccination.		Après la vaccination.	
En Suède.	1774-1801	2 050	1810-1850	158
A Berlin.	1781-1805	3 422	1810-1850	176
A Copenhague. . . .	1751-1800	3 128	1801-1850	286

C'est Napoléon Ier qui, d'après Goldschmitt, aurait le mérite d'avoir prescrit, le premier, en 1805, que « tous les soldats qui n'avaient pas eu la variole, fussent vaccinés. » L'année suivante, le prince de Piombino et Lucca (principauté régie par la princesse Élisa Bonaparte, sœur de Napoléon Ier) promulgue un édit, bien remarquable, qui prescrit la déclaration obligatoire de la

variole, la vaccination obligatoire, des sanctions pénales rigoureuses contre les délinquans et « une promesse de gratification de cent francs à quiconque prouvera qu'il a eu la variole après avoir été vacciné! » En 1807, la vaccination obligatoire était décrétée en Bavière, dont le roi, Maximilien-Joseph, était alors le beau-père d'Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie. Goldschmitt retrouve dans tous ces faits l'heureuse influence de Napoléon Ier, qui aurait déclaré la vaccination obligatoire en France en 1809 ou 1810 et qui fit vacciner le Roi de Rome en 1811. C'est Napoléon Ier qui serait donc « le promoteur de l'obligation vaccinale. L'idée première de cette législation protectrice appartiendrait donc à la France, qui fut pourtant une des dernières nations à s'y rallier. »

En 1828, les médecins de Strasbourg, Lauth, Foderé et Goupil adressent au gouvernement une pétition pour l'engager à instituer en France l'obligation de la vaccine et élaborent un projet de loi, « qui, dit Kelsch, aurait pu passer presque intégralement dans notre législation du 15 février 1902. ».

Cette dernière loi de 1902, relative à la protection de la santé publique, qui nous régit actuellement, prescrit d'abord la déclaration obligatoire de tous les cas de variole (article 5, complété par le décret du 10 février 1903); elle dit ensuite (article 6) : « La vaccination antivariolique est obligatoire au cours de la première année de la vie, ainsi que la revaccination au cours de la onzième et de la vingt-et-unième année. » Tandis que c'est le médecin qui est chargé de faire la déclaration des cas de variole, pour la vaccination et les revaccinations, ce sont les parens ou tuteurs qui sont tenus personnellement de veiller à l'exécution de la dite mesure.

Voilà d'excellentes dispositions. Malheureusement ces mesures ne sont pas appliquées avec la rigueur qui serait nécessaire dans tous les cas. Je sais en particulier combien, dans certains grands centres, à Marseille par exemple, il est difficile d'appliquer la loi (en particulier aux étrangers) et combien fréquentes et meurtrières sont encore les épidémies de variole ; tandis que les résultats obtenus sont très remarquables dans les pays où l'obligation de la vaccination et de la revaccination est édictée depuis longtemps et appliquée avec rigueur.

Ainsi, d'après les chiffres communiqués à Surmont par Arnould, en 1891, la variole n'a fait périr que quarante per-

sonnes dans tout l'Empire allemand, tandis que, à la même date, le chiffre des décès varioliques était cinquante-six fois plus élevé en France, soixante fois plus en Autriche et quatre-vingt-dix-sept fois plus en Italie.

III

La vaccination jennérienne antivariolique est un procédé essentiellement scientifique. Mais comme il a eu un point de départ empirique et tout particulier, ce procédé reste propre à la variole; il est impossible de le généraliser et de l'appliquer aux autres maladies infectieuses. La *vaccination pastorienne* au contraire, scientifique et rationnelle dans son point de départ comme dans ses développemens, est une méthode essentiellement *générale* et applicable à toutes les maladies infectieuses.

De tout temps, les cliniciens ont connu les *virus*, c'est-à-dire les agens de transmission des maladies infectieuses; mais, si on connaissait leur existence, on ne connaissait pas leur nature. Pasteur (c'est la première partie de son œuvre immense) a démontré que ces virus étaient des *microbes*, ou, ont ajouté avec raison ses élèves, les *toxines* (poisons) sécrétées par ces microbes.

Les cliniciens savaient aussi, anciennement, que ces virus donnent, à l'homme qu'ils rendent malade, l'immunité vis-à-vis d'eux-mêmes; on pouvait penser dès lors que l'inoculation des microbes ou des toxines, qui constituent les virus, conféreraient l'immunité chez les sujets auxquels on les inocule. Mais cette immunité n'était conférée au sujet qu'à condition de le rendre malade : scientifiquement, on ne concevait, avant Pasteur, d'autre moyen de prévenir la rage, la diphtérie ou la fièvre typhoïde, que de donner au sujet bien portant la rage, la diphtérie ou la fièvre typhoïde. C'était l'extension à toutes les maladies infectieuses de procédés analogues à la variolisation ; personne n'y pouvait penser sérieusement à cause des dangers que cela eût fait courir au sujet.

C'est là que se place la seconde grande découverte de Pasteur : il a démontré qu'on pouvait *atténuer* les virus dans des conditions telles que ces virus *ne donneraient plus la maladie* correspondante, mais *conféreraient l'immunité* pour cette maladie. Il a établi scientifiquement les règles pour préparer des virus atténués, qui ne sont plus *pathogènes* et qui sont *vacci-*

nans, c'est-à-dire des ***virus atténués*** qui sont ainsi devenus des ***vaccins inoffensifs***. Voilà le principe des vaccinations pastoriennes.

C'est avec le microbe du choléra des poules que ce principe de la préparation des vaccins par l'atténuation du virus fut démontré pour la première fois. Le *choléra des poules* (qui n'a rien de commun avec le choléra de l'homme) est une maladie très grave des oiseaux de basse-cour, due à la présence dans le sang d'un microbe particulier, découvert par Toussaint et étudié par Pasteur. On atténue progressivement ce virus par l'action combinée de l'air et de la lumière. Après un mois, les cultures ne tuent plus la poule qu'en deux à trois jours; enfin, plus tard, elle ne tuent qu'en cinq à six jours; enfin, plus tard encore, elles ne produisent plus que quelques symptômes, qui disparaissent rapidement, et l'animal est vacciné contre une inoculation virulente antérieure.

La généralité de la méthode a été affirmée immédiatement par la découverte, bien autrement importante au point de vue social, du vaccin contre le charbon. Le *charbon* est une maladie infectieuse, commune à l'homme et aux animaux; chez l'homme, qui manipule les peaux d'animaux malades, c'est la pustule maligne, l'œdème malin ou la septicémie charbonneuse; chez les animaux (moutons), c'est le sang de rate. Le charbon est la première maladie infectieuse dont la nature microbienne ait été démontrée. Davaine, en 1863, sous l'influence des idées de Pasteur, montra que les bâtonnets, qu'il avait décrits en 1850, avec Rayer, dans le sang des animaux morts du charbon, sont les agens producteurs de cette maladie. Koch, en 1876, découvrit les spores de cette bactéridie. Pasteur, Joubert et Chamberland cultivèrent ce microbe et reproduisirent la maladie en inoculant ce bouillon.

On connaît les « champs maudits de la Beauce, » dans lesquels tous les moutons mouraient du charbon. Pasteur a montré que, dans la terre de ces champs, il y a des spores charbonneuses, provenant des cadavres d'animaux charbonneux, qu'on y avait enterrés ; ces spores avaient été ramenées par les vers de terre à la surface et avalées par les animaux avec leur nourriture. Pasteur a appliqué à la préparation du vaccin anticharbonneux les mêmes principes que pour le choléra des poules. Seulement, comme les spores de la bactéridie charbonneuse

sont très résistantes, il faut, en plus, faire la culture à 47°, température à laquelle les spores ne se forment plus.

Les résultats pratiques de cette vaccination anticharbonneuse furent merveilleux.

Les expériences, faites à Pouilly-le-Port par Pasteur, Chamberland et Roux, sont vraiment historiques : sur un lot de cinquante moutons, vingt-cinq sont vaccinés en deux séances à douze jours d'intervalle, les vingt-cinq autres servent de témoins; quatorze jours après, les cinquante animaux sont inoculés avec un virus charbonneux fort; deux jours après, « ainsi que l'avait annoncé Pasteur, » les vingt-cinq moutons vaccinés étaient indemnes et les vingt-cinq témoins étaient morts.

« L'introduction de cette méthode a pu faire disparaître de certains pays les épizooties charbonneuses ; elle a, par contrecoup, rendu beaucoup plus rare, chez l'homme, l'apparition de la pustule maligne. » (Paul Carnot.)

Chamberland a publié des renseignemens précis sur les vaccinations pratiquées (depuis 1882 jusqu'au 1er janvier 1894) chez 1 788 677 moutons et 200 962 bœufs : la perte totale sur les moutons (succombant après la vaccination ou dans le courant de l'année) a été en moyenne de 9,4 pour 1 000 et sur les bœufs de 3,4 pour 1 000; tandis que, avant l'emploi de la vaccination, les pertes annuelles étaient évaluées à 100 pour 1 000 sur les moutons et à 50 sur les bovidés.

A-t-on jamais rêvé plus magnifique démonstration de l'immense importance sociale que peut prendre une découverte scientifique, tout entière née et développée dans le laboratoire d'un biologiste ?

IV

J'ai dit que la découverte des microbes dans les virus infectieux et la découverte de la vaccination par les virus atténués sont indépendantes et nullement solidaires l'une de l'autre, dans l'œuvre magnifique de Pasteur. Ceci est tellement vrai que l'une des plus belles et des plus importantes au point de vue social parmi les applications de cette méthode est certainement la vaccination antirabique (dont la découverte est une des plus grandes gloires de Pasteur), alors que le microbe de la rage est encore très mal connu aujourd'hui et, en tout cas, était absolu-

ment inconnu à l'époque où Pasteur en a atténué la virulence et en a fait l'agent d'une puissante et très efficace vaccination.

La rage est une maladie virulente, transmissible par inoculation, toujours produite chez l'homme par la morsure d'animaux enragés, tels que le chien (surtout), le chat, le loup (et, dans les carnassiers sauvages : renard, chacal, hyène...). Les morsures de loups sont particulièrement dangereuses à cause de la profondeur et de la multiplicité des morsures. La rage est aussi observée chez certains herbivores (cheval, âne, bœuf, mouton, chèvre), qui « d'ordinaire mordent rarement, mais deviennent capables de le faire dans les paroxysmes de la rage furieuse et se transmettent ainsi le mal les uns aux autres. »

Sur cent et quelques mordus, traités, de 1887 à 1896, à l'Institut Pasteur, 92 avaient été mordus par un chien ; 5 par un chat ; les autres par un loup, par un bœuf, une vache ou un veau ; par un âne ou un mulet et par un cheval. Il est difficile de déterminer le nombre des cas de rage déclarée, par rapport au nombre des mordus. De diverses statistiques, Menetrier conclut qu'il y avait (avant le traitement Pasteur) quinze à seize cas de rage sur cent sujets mordus. Pour que l'inoculation ait lieu, il faut que la bave de l'animal enragé pénètre sous la peau de l'homme mordu, soit par une plaie ou excoriation antérieure, soit par la plaie de la morsure elle-même.

La terminaison habituelle de la rage est la mort. Peut-être a-t-on observé, depuis le traitement pastorien, des cas de rage fruste qui ont guéri (Laveran, Roux, Chantemesse) grâce à la vaccination antirabique ; mais, avant la découverte de Pasteur, tout homme atteint de rage pouvait être considéré comme un homme mort. On voit l'importance qu'il y avait à trouver un vaccin antirabique, un moyen de préserver l'homme de cette effroyable maladie.

Seulement ici une nouvelle difficulté surgissait : contre la variole, contre le choléra des poules, contre le charbon, on vaccine le sujet sain, non seulement avant toute manifestation de la maladie à éviter, mais même avant toute pénétration du virus dans l'organisme. Pour la rage, il n'en est plus de même : on ne peut faire agir le vaccin que sur l'individu *déjà mordu*, c'est-à-dire chez un sujet, qui ne présente certainement encore aucune manifestation de la rage, mais qui a déjà reçu le virus rabique dans son milieu intérieur.

Il faut agir sur le virus rabique pendant la période que les médecins appellent période d'*incubation* de la maladie, c'est-à-dire dans la période silencieuse qui sépare le moment de la pénétration du virus pathogène et le moment de la première manifestation symptomatique de la maladie.

Pour la rage, la durée de cette période d'incubation est variable. Comme moyenne, Menetrier conclut, d'un grand nombre de statistiques, que le plus souvent la rage survient dans le cours du deuxième mois après l'inoculation : elle est rare après le troisième et tout à fait exceptionnelle après six mois. La limite inférieure de cette durée est la seule qui nous intéresse au point de vue de la vaccination. « Brouardel cite, comme incubation la plus courte, une observation de Bouley où elle dura sept jours ; les faits de douze jours (Tardieu) et de quatorze sont déjà moins rares. » En fait, il faut compter sur une semaine ou plutôt deux. Il s'agit donc de trouver un vaccin, qui gagne de vitesse le virus rabique et qui agisse sur l'organisme en moins de dix à quatorze jours, qui immunise l'homme mordu avant que le virus rabique soit parvenu aux organes centraux importans (comme le bulbe).

Si donc on se contentait d'atténuer le virus rabique (comme on a fait pour le choléra des poules et pour le charbon), on ferait des vaccins qui, inoculés à l'homme mordu, seraient inoffensifs et ne lui donneraient pas la rage, mais qui agiraient trop lentement et n'empêcheraient pas l'explosion de la rage et par suite la mort du sujet mordu.

Il fallait donc trouver un virus, qui fût à la fois *atténué* au point de vue de l'action pathogène et *exalté* au point de vue de la rapidité de son action vaccinante. C'est le double problème, à allure contradictoire, que Pasteur a merveilleusement résolu.

En 1881, il montra qu'il est possible d'obtenir des virus rabiques d'intensité différente par des passages successifs dans l'organisme de divers animaux. Ainsi le virus de la rage des rues s'affaiblit en passant sur le singe et s'exalte en passant sur le lapin. On peut ainsi avoir une gamme de virulences progressives, le virus d'un degré inférieur vaccinant pour le virus du degré immédiatement supérieur. D'où, la possibilité de rendre les animaux réfractaires à la rage à l'aide d'inoculations successives et progressivement plus virulentes.

La vaccination antirabique expérimentale était trouvée.

Devant une commission de l'Institut composée de Beclard, Paul Bert, Bouley, Vulpian et Villemin (1884), Pasteur montra dix-neuf chiens vaccinés résistant, tous, aux inoculations virulentes, qui firent périr les dix-neuf témoins ; et vingt-trois chiens vaccinés subissant sans effet les morsures de chiens enragés, tandis que les témoins prenaient la rage dans la proportion des deux tiers, durant les deux mois qui suivirent.

Dans toutes les premières expériences, le vaccin était inoculé au chien *avant* la morsure, avant l'inoculation du virus rabique. Pour avoir un vaccin qui agisse *rapidement* sur un sujet *déjà mordu* (l'homme par exemple), Pasteur utilise l'exaltation du virus par le passage chez le lapin. Cette exaltation de la virulence se manifeste par la diminution progressive du temps nécessaire à l'établissement de l'immunité, temps qui, après vingt-cinq passages de lapin à lapin, se maintient définitivement à sept jours. Voilà le virus renforcé au point de vue de la vitesse d'action immunisante.

D'autre part, Pasteur découvre que la dessiccation est un autre moyen d'atténuer le virus rabique au point de vue de son action pathogène, de faire disparaître cette action pathogène, de transformer le virus en vaccin. Avec Chamberland et Roux, il montre que la moelle des lapins, morts enragés après inoculation du virus le plus virulent, perd peu à peu de son activité, si on la soumet à la dessiccation (en évitant la décomposition cadavérique) : la période d'incubation de la rage ainsi provoquée devient graduellement plus longue ; la virulence pathogène finit par s'éteindre complètement après treize ou quinze jours (sans que, bien entendu, la puissance vaccinante ait disparu). On s'arrange alors pour avoir des moelles, de ce virus atténué, à un tel degré de virulence, qu'elles ne donnent jamais la rage et confèrent l'immunité antirabique en moins de quatorze jours.

Les expériences sur les animaux avaient toutes réussi parfaitement. Mais le moment fut solennel quand on dut tenter ce procédé de vaccination chez l'homme. Un enfant de neuf ans, Joseph Meister, qui avait été mordu le 4 juillet 1885 à la jambe et aux cuisses par un chien enragé, fut adressé à Pasteur par Weber de Villé. Les blessures étaient profondes. Vulpian et Grancher, consultés par Pasteur, le pressèrent d'essayer, sur cet enfant qu'ils considéraient comme voué à la mort, la méthode qui réussissait constamment chez les chiens. Le jeune Meister

survécut. Par la suite, les cas se multiplièrent et, avec eux, les succès; mais il y eut aussi des insuccès, surtout chez les sujets mordus par des loups. Pasteur imagine alors la méthode *intensive*, qui consiste à inoculer toute la série des moelles dans un espace de temps beaucoup plus court. Pour le traitement antirabique habituel, on injecte, le plus tôt possible après la morsure de l'animal enragé, une émulsion de moelle de lapin inoculé, desséchée depuis quatorze jours; puis, on fait des injections successives d'émulsions de moelle de treize, douze, onze jours, etc., en injectant finalement la moelle de trois jours...

Je ne connais pas de plus merveilleux exemple d'une découverte scientifique dont toutes les étapes se succèdent dans un ordre logique admirable; rien n'étant laissé au hasard ni à l'improvisation : dans ces cas, vraiment, le génie est peut-être une longue patience, mais au service d'une intelligence hors de pair.

Il faut donc que tout le monde comprenne et admette bien la nécessité de recourir au traitement pastorien (dans un Institut organisé pour cela) dans *tous les cas* où un sujet a été mordu par un animal enragé et *le plus tôt possible* après la morsure.

Cette règle, très nette et indiscutable aujourd'hui, n'exclut pas d'autres soins consacrés par la clinique ancienne.

Pace a montré, en 1903, que le virus persiste longuement dans le siège de la morsure. Il faut donc essayer de l'y atteindre et l'y détruire avant sa pénétration dans l'organisme : par le nettoyage de la plaie et par la cautérisation au fer rouge.

Quand il est possible d'intervenir au moment même de la morsure, il faut laver la plaie, l'exprimer pour faire sortir le sang et en même temps la bave, pratiquer la succion et, quand le siège de la lésion le permet, appliquer sur le membre un lien constricteur qui arrête le cours du sang veineux et favorise son écoulement au dehors. Puis, dans la *première heure* qui suit la morsure, il faut cautériser au fer rouge (que Celse préconisait déjà). Les caustiques puissans, beurre d'antimoine, acide sulfurique, sont également efficaces; mais il faut absolument rejeter tous ceux dont l'action ne s'exerce qu'en surface, tels que le nitrate d'argent, l'ammoniaque, l'acide nitrique, etc., encore trop souvent employés.

Enfin à tous ces moyens il faut ajouter toutes les mesures publiques de police et de prophylaxie sociales. « L'exemple de l'Allemagne, où de semblables précautions ont amené, sinon la

disparition complète de la maladie, du moins une diminution considérable des cas observés, est à ce point de vue particulièrement encourageant. On doit donc tout spécialement insister sur l'application de ces mesures : destruction des chiens errans, qui propagent le mal ; abatage, non seulement des animaux enragés mais encore de tous ceux qui ont été mordus par eux ou par des animaux suspects ou à tout le moins, pour ces derniers, isolement rigoureux pendant une période de temps excédant la plus longue durée de l'incubation rabique. (Menetrier.)

V

Il y a une autre méthode de vaccination, aussi générale et scientifique que la précédente : c'est la *sérothérapie préventive* ou *vaccination par un sérum thérapeutique*, méthode dérivée des travaux des élèves de Pasteur, comme la vaccination par les virus atténués dérive des travaux de Pasteur lui-même. Voici le principe de cette méthode, dont nous verrons ensuite les applications importantes pour prévenir la diphtérie et le tétanos. Quand un virus pénètre dans un organisme et l'infecte, il y provoque la *fonction de défense*, fonction générale de défense contre tout *étranger*, ce que j'ai appelé la *fonction antixenique*. Ainsi se développe dans le sang du sujet contaminé un principe, antagoniste du principe pathogène. Les médecins appellent, dans ces cas, *antigène* le virus inoculé et *anticorps* la substance antagoniste, qui circule, dissoute, dans le sang et spécialement dans la partie liquide du sang que l'on appelle le *sérum*.

Ce sérum, ainsi préparé et contenant l'anticorps de ce virus particulier, est devenu un sérum thérapeutique contre cette même maladie ; c'est-à-dire que, extrait de l'animal inoculé et injecté à un autre animal ou à un homme atteint de cette même maladie, il aide puissamment le malade à guérir : il combat victorieusement le virus antigène primitif, *hors* du premier animal inoculé comme *chez* ce premier animal inoculé.

Ce même sérum thérapeutique, — qui, inoculé à un animal malade, le guérit de cette maladie, — inoculé à un animal sain, l'immunise contre cette même maladie, le préserve de cette maladie, le vaccine contre cette maladie.

En somme, avec cette méthode, on n'inocule pas à l'animal sain un vaccin tout prêt (comme pour la variole) ni un virus

atténué (comme pour le charbon ou la rage); on lui inocule le sang d'un autre animal préalablement inoculé et immunisé. Dans cet ordre d'idées, Maurice Raynaud a été un précurseur, quand, en 1877, il inocula, à une génisse neuve, du sang d'un animal porteur de pustules de vaccin jennérien arrivées au sixième jour; huit jours après, le vaccin échoua chez cette génisse.

En 1888, MM. Richet et Héricourt et, en 1890, Bouchard et Charrin firent des expériences analogues avec le staphylocoque pyosepticus et avec le bacille pyocyanique (du pus bleu).

Mais, le principe de la sérothérapie préventive a été réellement établi par les études expérimentales de Behring et Kitasato (1890) sur le tétanos et la diphtérie et enfin par les travaux de Roux, qui, au Congrès de Budapest, en 1894, montra définitivement l'action thérapeutique merveilleuse du sérum antidiphtérique.

La *diphtérie*, que l'on appelle *croup* quand elle est localisée sur le larynx, est une maladie infectieuse, contagieuse, qui était, à juste titre, la terreur de toutes les mères de famille avant la découverte du sérum guérisseur. Cette maladie se manifeste sur la gorge (amygdales, voile du palais) par des fausses membranes, dans lesquelles on découvre un bacille spécial, vu par Klebs (1883), cultivé (1884) par Löffler, dont il a gardé le nom, quoique ce soient Roux et Yersin qui aient établi, en 1888, son rôle spécifique dans la production de la diphtérie.

La diphtérie est une maladie extrêmement grave : avant la découverte du sérum antidiphtérique, la moitié des malades atteints mourait; au pavillon de la diphtérie à l'hôpital des Enfans Malades, la mortalité, de 1890 à 1893, oscillait de 47,64 à 55,88 p. 100. De 1890 à 1894, il y a eu, à Paris, chaque année, une moyenne de 1 432 décès causés par la diphtérie; et, dans la France entière, pour une population de 12 700 000 individus, qui représentent l'ensemble des villes de plus de 5 000 habitans, il y avait annuellement, avant 1894, entre 6 000 et 7 000 décès par la diphtérie (Louis Martin). On voit par ces chiffres l'importance de la découverte du sérum antidiphtérique, qui peut être employé pour guérir et pour prévenir cette terrible maladie. Voici le principe de sa préparation.

Avec les bacilles de Löffler, on prépare la *toxine* diphtérique (poison du bacille) et on inocule cette toxine au cheval à des doses, d'abord très faibles (incapables de tuer le cheval le plus

sensible), puis successivement à des doses graduellement plus fortes. On immunise ainsi le cheval contre la diphtérie, tout en évitant de le rendre trop malade. Quand le cheval est ainsi préparé, le sérum de son sang contient en grande quantité l'*antitoxine* diphtérique c'est-à-dire l'anticorps ou l'antidote de l'antigène diphtérique. On saigne alors le cheval : on prend vingt à vingt-cinq litres de sang (ce qui correspond à douze litres de sérum) ou bien on fait une série de saignées plus faibles (six litres) avec de nouvelles injections. Le sérum ainsi préparé, injecté à l'homme diphtérique à la dose de dix ou vingt centimètres cubes, suivant une technique que tous les médecins connaissent très bien aujourd'hui, a des effets curatifs merveilleux.

Depuis 1894, la mortalité au pavillon de la diphtérie à l'hôpital des Enfans Malades, est tombée de 51,11 à 8,9, en moyenne, pour 100 ; et, dans ces villes de France où nous avons vu la diphtérie causer 6 à 7 000 décès dans un an avant 1894, elle n'en produit plus que de 1 500 à 2000. On peut aussi (et c'est le côté qui nous intéresse ici) employer ce *sérum* antidiphtérique pour un but prophylactique, c'est-à-dire l'injecter à un individu sain pour l'empêcher de contracter la diphtérie.

Dès 1894, on fit des injections préventives. Cette pratique fut ensuite discutée après quelques accidens, mais, depuis lors, après des études approfondies, la question a été parfaitement mise au point et, le 28 avril 1902, l'Académie de médecine a voté les propositions suivantes que tout le grand public doit bien connaître :

1° Les injections *préventives* de sérum, à la dose de cinq ou au plus dix centimètres cubes, ont une action manifeste ; elles produisent l'immunisation chez les enfans exposés à contracter la diphtérie. Elles n'ont jamais donné lieu à des accidens sérieux et produisent tout au plus, dans un certain nombre de cas, des éruptions passagères, plus rarement encore quelques douleurs articulaires. Malheureusement, la période d'immunisation n'a qu'une durée peu prolongée, trois ou quatre semaines au plus. Dans des cas rares, malgré l'injection, la diphtérie est survenue ; elle était particulièrement bénigne.

2° Les injections de sérum sont particulièrement indiquées dans les familles où s'est développé un cas de diphtérie, pour préserver de la contagion les autres enfans.

3° Les injections préventives sont également indiquées pour les enfans appartenant à une agglomération (école, crèche, salle d'hôpital) dans laquelle a été signalé un cas de diphtérie...

4° La pratique des injections préventives ne dispense nullement des autres mesures prophylactiques : désinfection et isolement; mais elle les rend à la fois plus faciles et plus efficaces.

Le *tétanos* est une maladie virulente, commune à l'homme et aux animaux. Extrêmement grave (puisqu'on estime à 70 p. 100 la mortalité moyenne), le tétanos est produit par la pénétration dans l'organisme humain d'une toxine sécrétée par un bacille spécial, bacille de Nicolaïer (1884), cultivé par Kitasato (1889).

Assez fragile sous sa forme de bacille, ce microbe est au contraire extrêmement résistant sous la forme de spores.

La *terre* est « le réceptacle par excellence » du microbe tétanique : sa présence est « presque constante dans la terre des rues, la terre végétale, notamment celle des jardins et des champs soumis à la fumure. » En second lieu, comme habitat de prédilection, il faut signaler les excrémens des herbivores (chevaux). « Du sol où il abonde, le microbe s'introduit avec les fourrages dans le tube digestif de l'animal et y pullule; de l'animal, il revient au sol, revivifié et accru de nombre; » ce qui explique la « quasi-constance du bacille dans le sol des fermes, des écuries, etc. » (Vaillard.)

Ce sont surtout les plaies des extrémités (pieds, mains) qui exposent à l'infection tétanique, surtout quand la plaie a été en contact avec les milieux habituels du bacille de Nicolaïer.

La préparation du sérum antitétanique est fondée sur les mêmes principes que la préparation du sérum antidiphtérique. On immunise le cheval avec la toxine provenant des cultures du bacille tétanique en injectant d'abord des doses, progressivement croissantes, de toxine mélangée avec une solution iodoiodurée; puis des doses croissantes de toxine pure. On finit par obtenir un sérum d'une activité telle que un cent millième de centimètre cube neutralise *in vitro* cent doses mortelles de toxine. Malgré cette puissance extraordinaire d'action antitoxinique (qui dépasse de beaucoup celle du sérum antidiphtérique), ce sérum est très peu utilisé et très peu utilisable pour le traitement curatif du tétanos : cela vient de ce que le diagnostic du tétanos ne peut être posé qu'au moment des contractures, c'est-à-dire à une période où le poison tétanique a déjà envahi toute

l'économie et spécialement les centres nerveux. Mais, à titre *préventif*, le sérum antitétanique doit être employé et rend de très réels services. En médecine vétérinaire, la chose est absolument démontrée depuis le premier travail de Nocard en 1897. Vaillard a réuni les statistiques de huit vétérinaires, portant sur 13124 animaux vaccinés contre le tétanos avant une opération chirurgicale (souvent suivie de tétanos) ou immédiatement après un traumatisme (particulièrement dangereux à ce même point de vue) : *pas un seul* de ces 13124 animaux vaccinés n'a contracté le tétanos.

Chez l'homme, la question a été et est encore discutée. Sans contester l'action utile de l'injection préventive du sérum, on a dit que le tétanos est aujourd'hui très rare si la plaie initiale est soigneusement aseptisée ; puis (c'est ce qui a le plus impressionné, encore tout récemment, à la Société de chirurgie), on a signalé des accidens graves après l'injection de sérum antitétanique, alors que le traumatisme initial était insignifiant.

Malgré tout, avec Vaillard et avec la très grande majorité des chirurgiens, je conclurai que le sérum antitétanique est un des meilleurs moyens, mais non le moyen strictement suffisant pour supprimer le tétanos ; il ne préserve pas toujours infailliblement ; mais il aide l'organisme dans sa défense contre un tétanos possible et éventuel.

Donc, et sans négliger aucune des précautions nécessaires pour l'antisepsie de la plaie, il faut injecter du sérum antitétanique, toutes les fois que le traumatisme a atteint une extrémité et que la plaie a été souillée par de la terre.

Nous voilà en possession de deux méthodes, récentes et scientifiques, pour immuniser préventivement l'homme contre une maladie donnée : la vaccination par le virus atténué (charbon, rage) et la vaccination par le sérum d'un animal infecté (diphtérie, tétanos). Pour certaines maladies infectieuses comme la *peste*, on peut employer l'une ou l'autre méthode suivant le cas, ou, d'autres fois, l'une et l'autre méthode (*séro-vaccination*). De récens exemples (à Alger, à Marseille) ont montré que la peste n'est pas exclusivement observée en Extrême-Orient et dans les fables de La Fontaine : la question de la vaccination antipesteuse ne doit pas laisser indifférent le public français. Ed. Dujardin-Beaumetz a bien résumé l'histoire des

diverses tentatives faites pour prévenir la peste chez les sujets sains exposés à la contagion.

On a d'abord pensé à une méthode que, par analogie avec la variolisation, on pourrait appeler la *pestisation*. L'idée, émise par Wesprani en 1755 et Samoïlowitz en 1781, fut réalisée, en 1803, à Constantinople, par Valli, qui inocula vingt-quatre personnes avec un mélange de pus pesteux et de lymphe variolique (qu'il pensait de nature à atténuer la virulence de la peste); Sola à Tanger, en 1818, inocula du virus pesteux associé à de l'huile; enfin, en 1824, Ceruti, en Égypte, inocula la peste à six personnes : cinq moururent. On renonça au moyen (comme on avait renoncé à la variolisation).

Quand Yersin découvrit, en 1894, à Hong-Kong, le microbe de la peste, Roux, Calmette et Borel firent, en 1895, à l'Institut Pasteur, avec les premières cultures de ce microbe, des essais de vaccination sur les animaux de laboratoire.

En employant des cultures, tuées par un chauffage à 60°, ils réussirent à vacciner des animaux et constatèrent que le sérum de ces animaux jouissait de propriétés préventives et curatives dans l'infection pesteuse expérimentale. Dès lors, les chevaux furent immunisés pour fournir le sérum nécessaire au traitement de la peste humaine. Voilà un premier moyen de vacciner l'homme contre la peste : la sérothérapie préventive. On a aussi préparé des vaccins par atténuation du virus, soit en chauffant les cultures (Haffkine 1897-1900), soit en traitant les corps microbiens par des substances chimiques (Zuwig et Galeotti 1897), soit en faisant vieillir les cultures (Yersin 1900), soit en combinant divers procédés d'atténuation (Kolle, Otto, Hetsch, Strong, 1903-1907).

Ce vaccin n'agit que lentement : l'animal n'est immunisé qu'après un temps qui varie de quatre à douze jours; pendant cette période, le sujet vacciné est même plus sensible qu'à l'état normal à l'inoculation pesteuse. Alors on combine les deux méthodes (sérovaccination Calmette et Salimbeni) : on mélange une petite quantité de sérum antipesteux aux cultures tuées; de cette façon, l'immunité conférée par le sérum met le vacciné, pendant cette période dangereuse, à l'abri d'une atteinte de peste possible. C'est le procédé à employer, en plein foyer pesteux, ou dans un pays où la peste est à l'état endémique comme l'Inde et le Brésil en fournissent l'exemple.

Le sérum de l'animal immunisé, employé seul (sans vaccin), agit plus vite que le vaccin ; mais son action est courte et ne peut pas être prolongée par de nouvelles injections de sérum à cause des accidens que pourrait entraîner la répétition des injections sériques. La sérothérapie préventive doit donc être réservée aux cas, dans lesquels on a besoin de conférer, contre la peste, une immunité rapide et de courte durée, par exemple si la peste éclate à bord d'un bateau. Dans ce cas, l'équipage et les passagers recevront une injection de dix centimètres cubes de sérum et débarqueront, sans être soumis à aucune quarantaine. Cette simple intervention les mettra sûrement à l'abri d'une infection, qu'ils auraient pu contracter à bord du navire contaminé.

En tout cas, malgré l'utilité incontestable de ces vaccinations antipesteuses, il ne faut pas négliger les autres procédés prophylactiques et notamment l'extermination des rats, seuls propagateurs de cette maladie.

Les exemples précédens suffisent à faire comprendre les différens modes de vaccination : procédés empiriques (variole), procédés par les virus atténués (charbon, rage), procédés par le sérum d'un animal immunisé (diphtérie, tétanos), procédés mixtes de sérovaccination (peste). Je crois donc inutile de parler des autres maladies contre lesquelles on peut encore immuniser l'homme par un des procédés précédens, comme la *méningite cérébrospinale*, la *dysenterie*, etc. Mais je dois parler encore, en terminant, de la vaccination contre la *fièvre typhoïde*, qui est une des plus récentes et des plus brillantes applications de la doctrine générale des vaccinations.

VI

La fièvre typhoïde (1), due à la pénétration dans l'organisme du bacille d'Eberth, est peut-être la maladie infectieuse aiguë la plus répandue. Elle cause annuellement en France plus de 6 000 décès en moyenne, soit environ 100000 en ces dix-sept dernières années. Notre pays est plus particulièrement atteint ; elle y cause 27,6 décès pour 100 000 habitans, tandis qu'elle n'en cause que 17,5 en Angleterre et 10,3 en Allemagne.

(1) Voyez les communications du professeur Vincent à l'Académie de médecine et la Revue de ses élèves Louis et Combe.

Endémique dans certaines villes, elle se manifeste en plus « sous forme d'explosions massives brusques, soudaines, dues à l'adultération des eaux de boisson. » Elle frappe surtout les jeunes gens et « notre armée lui paie toujours un tribut sérieux. L'Algérie-Tunisie est sa terre de prédilection. Elle y revêt souvent une gravité exceptionnelle. Il en est de même au Maroc. »

On a multiplié dans ces dernières années les moyens de réduire le plus possible le nombre des cas de fièvre typhoïde : surveillance et purification de l'eau de boisson... On a obtenu certainement des résultats, et c'est une voie dans laquelle il ne faut évidemment pas se lasser de continuer à travailler. Mais les résultats, obtenus de ce côté, sont encore insuffisans et on comprend l'intérêt que tout le monde doit porter à l'étude d'un vaccin contre la fièvre typhoïde, d'un moyen pour préserver nos jeunes gens de cette terrible maladie.

Beumer et Peipper d'abord, Chantemesse et Widal (1888-1892) ensuite, ont vacciné les animaux de laboratoire avec des cultures atténuées de bacilles d'Eberth. Mais la découverte de la vaccination antityphique de l'homme a été faite en 1896, simultanément, par Pfeiffer et Kolle en Allemagne et par A.-E. Wright en Angleterre. Parmi les travaux français qui ont suivi et mis vraiment la question au point, je citerai ceux de Chantemesse, de Metchnikoff et surtout ceux du professeur Vincent du Val-de-Grâce, qui a entrepris un véritable et fécond apostolat de conférences dans les principales villes de France.

La vaccination contre la fièvre typhoïde est une vaccination pastorienne (par virus atténué). Généralement, on tue les bacilles par la chaleur (Pfeiffer et Kolle, Wright, Russell, Chantemesse). H. Vincent utilise les extraits par l'éther de bacilles vivans. Metchnikoff atténue la virulence des bacilles vivans en les faisant passer par le cheval... Pour le vaccin antityphique, il y a une particularité à signaler : le bacille d'Eberth, cause de la fièvre typhoïde, n'est pas toujours absolument identique à lui-même. Il y a plusieurs races de bacilles typhiques ; il y a ce que l'on appelle les bacilles paratyphiques, qui produisent, chez l'homme, des maladies très analogues à la fièvre typhoïde et dont il faut aussi garantir nos jeunes hommes.

Alors on prépare le vaccin en employant des microbes de diverses races typhiques et paratyphiques, et on a ainsi ce que l'on appelle un vaccin *polyvalent :* le vaccin de Vincent, générale-

ment employé en France, est un vaccin polyvalent. Pour vacciner, on fait trois à quatre ou cinq injections, de huit en huit jours.

Les effets immédiats de la typhovaccination sont en général insignifians : j'ai vu plusieurs personnes continuer leurs occupations ordinaires, comme avaient fait les infirmiers du Val-de-Grâce vaccinés par Vincent : trois à dix pour cent des sujets, jeunes et bien portans, qui sont vaccinés contre la fièvre typhoïde, ont une légère fièvre, un peu de céphalée, de la courbature, pendant quelques heures; tous symptômes beaucoup moins accusés que ceux que détermine le vaccin jennérien chez les sujets qui le reçoivent pour la première fois. En tout cas, il n'y a jamais d'accident grave: on peut considérer le vaccin antityphique comme *inoffensif*. Il est non moins certain qu'il est *efficace*.

L'expérience clinique, sur ce point, porte déjà sur un grand nombre de cas : la vaccination antityphique a été d'abord appliquée aux troupes anglaises pendant la guerre du Transvaal, en Égypte, à Chypre, à Malte, à Gibraltar; dans l'Inde, elle est devenue tellement populaire que presque tous les militaires demandent à se faire inoculer: « le lieutenant-colonel Firth signale que, dans certains régimens, la proportion des vaccinés volontaires est de 80 à 90 pour 100; dans quelques-uns, le chiffre est même de 100 pour 100; le nombre des militaires vaccinés dans l'armée anglaise dépasse actuellement 150 000 Les Russes ont vacciné leurs médecins, infirmiers et infirmières dès le début de la guerre de Mandchourie; 7 287 officiers ou soldats allemands ont été vaccinés lors de la campagne contre les Herreros. Dans l'armée américaine, la vaccination est adoptée depuis 1909 et le général Wood, chef d'état-major de l'armée, après s'être fait vacciner lui-même, a prescrit, le 28 août 1911, que la vaccination antityphique, jusque-là facultative, fût *obligatoire* pour tous les militaires, officiers et soldats, âgés de moins de quarante-cinq ans. La flotte américaine a adopté la même mesure. On vaccine les recrues, au bras droit avec le vaccin jennérien et au bras gauche avec le vaccin antityphique. En 1909, l'armée japonaise comptait 27 772 militaires vaccinés contre la fièvre typhoïde.

En somme, on peut bien dire, avec Vincent, que la vaccination antityphique a presque fait le tour du monde avant d'être enfin adoptée dans la patrie de Pasteur! En France, il y a eu

une série de discussions très importantes, à la suite desquelles l'Académie de médecine a déclaré, le 21 février 1911, « qu'il y a lieu de recommander l'emploi facultatif de la vaccination antityphique, comme un moyen rationnel et pratique de diminuer, dans des proportions sensibles, la fréquence et la gravité de la fièvre typhoïde, en France et dans les colonies. »

MM. Chantemesse et Vincent sont partis, au commencement de l'été 1911, pour le Maroc (où la fièvre typhoïde sévissait, tout particulièrement à cette époque de l'année, dans notre armée d'occupation) et ont fait, l'hiver dernier, des communications du plus haut intérêt à l'Académie de médecine.

Le 18 mai 1912, le ministre de la Guerre a prescrit l'emploi de la vaccination antityphique, à titre facultatif, dans l'armée métropolitaine ainsi qu'en Algérie, Tunisie et au Maroc.

Les résultats paraissent avoir été partout excellens et s'améliorent encore constamment, au fur et à mesure que la technique de la vaccination se perfectionne. Pendant la guerre anglo-boer, dans les troupes anglaises assiégées à Ladysmith, il y a eu cinq fois moins de cas chez les vaccinés que chez les non vaccinés; dans l'Inde, les typhovaccinations ont diminué les malades des deux tiers et le lieutenant-colonel Firth déclare que jamais, dans aucun pays, ni pour aucune maladie infectieuse, on n'avait constaté de résultats aussi merveilleux que ceux qu'a déterminés l'emploi de la vaccination antityphique dans l'armée anglaise. Dans la campagne des Allemands contre les Herreros, la fièvre typhoïde a été deux fois moins fréquente chez les vaccinés. En Amérique, la vaccination a rendu la fièvre typhoïde quinze fois moins fréquente; il en est de même dans l'armée japonaise (quatorze fois).

Au mois d'août 1911, de larges applications de la méthode ont été faites au Maroc sur nos troupes stationnées dans le Nord-Est (Oudjda, Taourirt...) dans des conditions très défavorables : en pleine période épidémique, chez des hommes fatigués par la campagne et par la température accablante qui régnait à cette époque; toutes les conditions d'infection par l'eau potable, par les mouches, par la contagion interhumaine... se trouvaient accumulées. « Les militaires, dit Vincent, inoculés avec les vaccins polyvalens du laboratoire du Val-de-Grâce, ont *tous été* et *demeurent* encore, à la date d'aujourd'hui (juin 1912) *entièrement protégés;* pas un seul cas de fièvre typhoïde ou même d'embarras gastrique fébrile n'a été constaté chez eux. Un cer-

tain nombre d'officiers ou de soldats ont été vaccinés avant leur départ pour Casablanca, Rabat, Fez... aucun d'entre eux n'a davantage contracté la fièvre typhoïde, alors que quatorze hommes sur cent non vaccinés ont, dans les camps marocains, contracté la maladie, alors que beaucoup d'entre eux ont succombé. Les mêmes beaux résultats ont été constatés chez les nombreuses personnes vaccinées à l'aide du vaccin polyvalent, en France, en Algérie-Tunisie, ainsi qu'à l'étranger.

A la suite de ces résultats, les militaires se sont inscrits avec un véritable enthousiasme pour être inoculés. Pendant les derniers mois, dit Vincent le 14 mai 1912, il m'a été demandé du vaccin pour 35 000 personnes. Le nombre des personnes ainsi immunisées dépasse actuellement cinq mille.

Ces cinq mille vaccinations, qui comportent plus de vingt mille injections de doses vaccinantes, ne se sont accompagnées d'aucun incident anormal.

On voit que les résultats obtenus avec la vaccination antityphique ont été excellens, et en tout cas toujours inoffensifs, même quand la vaccination a été pratiquée *en pleine épidémie* : il ne faut donc pas hésiter à vacciner toutes les personnes au-dessous de trente à trente-cinq ans qui se trouvent dans une maison où éclate un cas de fièvre typhoïde ou même dans un pays où la fièvre typhoïde est à l'état d'épidémie actuelle ou à l'état d'endémie habituelle.

Si le sujet est déjà en incubation de la maladie, le vaccin n'empêchera pas la fièvre typhoïde de se déclarer et d'évoluer, car l'immunité ne paraît assurée que dix à quinze jours après la dernière injection de vaccin. Mais, même dans ces cas, l'influence du vaccin est plutôt favorable à l'évolution de la maladie, qui est alors bénigne, ou toujours moins grave que si le sujet n'avait pas été vacciné.

Vincent a même observé un cas expérimental très curieux, dans lequel le vaccin a fait avorter, a empêché d'éclater une fièvre typhoïde, quoique inoculé pendant l'incubation de la maladie : un jeune homme avale, par mégarde, dans le laboratoire, au moins deux centimètres cubes de culture en bouillon de bacille d'Eberth. Habituellement, une pareille ingestion donne la fièvre typhoïde, et on a même publié des cas mortels de fievre typhoïde contractée de cette manière. Chez le jeune homme du laboratoire, on fit la première injection de vaccin antityphique

vingt-quatre heures après l'ingestion infectante et la cinquième injection, vingt-huit jours après l'ingestion du bacille typhique. « Ce jeune homme a échappé à la fièvre typhoïde qui l'attendait sûrement, et peut-être à la mort! »

Il n'y a qu'un point qui reste encore non élucidé (et on comprend facilement pourquoi) : c'est la *durée* de l'immunité ainsi conférée par le vaccin antityphique.

Quoi qu'il en soit, cette vaccination reste une des plus brillantes et des plus utiles conquêtes de la médecine contemporaine : en attendant l'obligation légale qui devra être promulguée bientôt, comme a été promulguée celle du vaccin jennérien, les pères et mères de famille sont prévenus qu'ils *doivent* faire vacciner leurs enfans contre la fièvre typhoïde comme ils doivent les faire vacciner contre la variole. Les âges d'élection sont seulement différens : vu l'âge où la fièvre typhoïde est le plus fréquente, cette vaccination devrait, ce me semble, être pratiquée d'abord à sept ans et renouvelée à dix-huit et à vingt-huit ou trente ans (ceci sous réserve de ce que l'avenir apprendra sur la durée de l'immunité ainsi acquise).

Comme *conclusion* générale, je fais remarquer l'extension énorme qu'a prise ce chapitre des vaccinations.

Au point de vue social, les vaccinations se divisent en deux groupes : 1° celles qui sont ou doivent être obligatoires pour tout le monde : vaccination antivariolique (à la naissance, à onze et à vingt et un ans), vaccination antityphique (à sept, dix-huit et vingt-huit ans) ; 2° celles qui ne sont obligatoires que pour les sujets exposés par des circonstances particulières à une contagion accidentelle : vaccination antidiphtérique, vaccination antipesteuse, vaccination anticharbonneuse, vaccination antirabique, vaccination antitétanique.

DOCTEUR GRASSET.

L'AVIATION NAVALE

L'objet de cette étude est de rechercher quels services l'aviation navale pourra rendre à la France en temps de guerre.

Par aviation navale nous entendons l'emploi d'une flotte aérienne organisée en vue de concourir à la protection du littoral et aux opérations de la marine militaire en cas de conflit avec une puissance disposant de forces navales. Le terme « aviation » n'exclut pas ici l'utilisation des ballons dirigeables. Si nous l'avons choisi, c'est parce que, actuellement, les aéroplanes semblent devoir jouer le rôle principal parmi les engins aéronautiques dont on pourra se servir en de telles circonstances.

Pour apprécier le degré d'utilité de cet emploi, il faut établir un rapprochement entre les besoins de la défense et les facultés de l'aviation.

I

Mais il convient d'abord d'écarter une objection d'ordre général, souvent reproduite, et qu'on trouve formulée jusque dans certains documens officiels. Elle a donné lieu à de graves malentendus et servi de prétexte à de fâcheuses défaillances. La voici : « Il est évident que dans un conflit européen le sort de la France dépendra du sort de ses armées. Si nous sommes vaincus sur la frontière de l'Est, une victoire navale ne nous servira de rien (1). » On conclut, — ou on laisse au lecteur le soin de conclure, — qu'une flotte de haut bord nous est presque inutile.

Personne n'a osé conduire ce raisonnement à ses limites.

(1) Rapport sur le budget du ministère de la Marine, pour l'exercice 1912. — Chambre des députés. — M. Painlevé, rapporteur.

Pourtant, dès qu'il est admis, le rôle de la marine dans la défense nationale s'efface. Vienne la guerre, nos vaisseaux devront se tenir enfermés dans les ports, ou s'offrir à la destruction, sauf à capituler après une honorable résistance. L'aviation navale, accessoire et auxiliaire de cette flotte-fantôme, ne serait alors qu'une coûteuse superfluité, comme d'ailleurs la flotte elle-même.

En fait, la question de savoir si l'entretien d'une flotte *de combat* est nécessaire à la France n'est pas si simple qu'on la puisse résoudre sans l'examiner d'un peu plus près. Elle a trois aspects : national, diplomatique et stratégique. Chacun d'eux est assez important pour mériter quelque attention.

Un rapport nécessaire existe entre la puissance d'expansion commerciale ou coloniale d'un pays, et sa puissance sur mer. Le bon sens l'indique, l'histoire le démontre. L'ascension et le déclin des peuples ont presque toujours accompagné l'activité et la déchéance de leurs forces navales. De nos jours, le souci de garder la mer ou d'y atteindre, d'en posséder les rivages, d'en exploiter les routes, est plus vif que jamais. Il fut la cause de la plupart des conflits récens, et nous le trouvons à la source de ceux que nous pouvons craindre ou prévoir. Sans flotte, la France n'aurait pas constitué son empire colonial.

Passons au point de vue diplomatique. Notre sécurité, la sauvegarde de nos intérêts dans les négociations avec les puissances, l'indépendance de notre action pour le développement de notre commerce extérieur, reposent sur l'équilibre des forces rivales de la Triple-Alliance et de l'alliance franco-russe assistée d'une entente cordiale avec l'Angleterre. Grâce à cet équilibre, l'infériorité numérique de notre armée en présence des armées de la Triplice, et même de l'Allemagne seule, est compensée. S'il venait à se rompre, laissant la France isolée, la situation de notre pays serait assez dangereuse, malgré tous les sacrifices qu'il pourrait faire pour sa défense ; car nos richesses, nos colonies, notre territoire même, éveillent des convoitises. Certains appétits sont prompts à invoquer les « fatalités historiques, » et l'honnêteté des peuples comme celle des individus peut fléchir à l'épreuve de trop fortes tentations.

Or la Russie ne craint guère qu'un empereur allemand renouvelle la campagne de Napoléon en 1812. Mais elle poursuit un but, qui est de pouvoir sortir de chez elle, aussi bien par la

Baltique que par la Mer-Noire, et sans dépendre de la complaisance ou du caprice de personne. Pour arriver à cette émancipation, le concours d'une puissance *occidentale* lui est nécessaire. En contractant alliance avec nous, elle avait donc un objectif maritime. La France avait un objectif militaire. A cet égard, la situation n'a pas changé. L'acte de 1895 est avant tout un acte politique. Les facilités que la Russie a trouvées sur le marché français pour ses emprunts d'État en ont été la conséquence et non la cause.

L'existence d'une flotte française est également une condition et un gage de l'entente avec l'Angleterre, parce que cette flotte est un appoint de la sécurité de l'Empire britannique menacée par les armemens navals de l'Allemagne. Nos amis d'outre-Manche n'attendent pas le secours d'un corps d'armée français pour les aider à repousser une invasion. Ils savent que nous espérons d'eux, au contraire, une assistance sur le continent. La contrepartie de cette assistance, qu'il s'agisse de garder les routes de la Méditerranée ou celles de l'Océan, est la coopération de notre flotte.

Le maintien par la France d'un état naval respectable est donc un élément essentiel de l'équilibre créé par nos ententes et nos alliances pour écarter le danger d'agressions éventuelles ou nous permettre de résister à d'excessives prétentions. Supprimer, ou seulement négliger, cet état naval, pour mieux doter l'armée de terre (à laquelle, d'ailleurs, le pays ne veut rien refuser), ne nous donnerait pas la supériorité numérique, et affaiblirait, ruinerait peut-être, ces garanties protectrices de la paix.

Maintenant, puisque le veulent ainsi les partisans de la marine *minimum*, ne considérons que la menace d'une guerre où, toutes les forces du pays devant entrer en action, le péril, avec ou sans alliés, serait imminent et certain. C'est le point de vue stratégique.

L'issue d'une telle guerre dépendrait-elle uniquement des premières rencontres sur les frontières de l'Est ? L'action ou l'inaction de la marine aurait-elle une influence sur la marche des événemens ? Il ne faut pas rappeler l'impuissance de la flotte française en 1870, puisque les conditions de la lutte ne seraient les mêmes ni sur terre, ni sur mer. Ne nous occupant ici que des responsabilités de la marine, constatons qu'un fait capital s'est produit : la création d'une flotte allemande, aussi

bien construite, armée et exercée que la nôtre, et qui, numériquement, lui est déjà très supérieure. D'autre part, les flottes italienne et autrichienne ont depuis peu pris un tel développement que, réunies, leur puissance sera prochainement au moins égale à celle de la flotte française.

Dans le cas où, au début de la guerre, la fortune des armes aurait été indécise, les opérations des flottes ennemies affecteraient l'esprit public dans nos départemens côtiers, y paralyseraient le commerce, menaceraient leurs populations de la famine, et nous contraindraient d'y laisser des garnisons qui, transportées sur le théâtre de la guerre, auraient pu déterminer la victoire en notre faveur.

Supposons aussi, — il le faut bien, — que cette fortune nous ait été contraire. L'agression serait plus audacieuse. Elle ne se bornerait pas à des blocus et à des bombardemens. On la verrait se poursuivre par l'occupation de points stratégiques et la levée de contributions de guerre sur les villes ouvertes du littoral. Enfin, utilisant les nombreux paquebots rapides et de fort tonnage dont il dispose, l'ennemi, profitant du départ des réserves envoyées aux secours de nos armées de l'Est, débarquerait, à l'abri du feu de ses cuirassés, sur quelque plage bien choisie, des forces imposantes. Quelle résistance sérieuse rencontreraient ces opérations ? Quelle armée viendrait alors offrir le combat à soixante mille hommes ayant leurs communications assurées par des escadres maîtresses de la mer ?

Ce ne sont pas là des dangers chimériques. Rien ne les peut conjurer, hors l'existence d'une flotte française assez puissante pour que l'ennemi soit obligé tout au moins de compter avec elle. Tant qu'il ne l'aura pas détruite, les diversions du genre que nous venons d'indiquer seraient d'une exécution difficile, et toute tentative de débarquement impraticable.

II

Pour protéger ses côtes, dit-on, la France a ses flottilles. En outre, la marine anglaise, dont le concours nous est assuré, est plus que suffisante à tenir en respect les forces navales germaniques. Examinons.

Les flottilles, c'est-à-dire les *destroyers* (torpilleurs de haute mer) et les submersibles (sous-marins à rayon d'action étendu)

rendront d'excellens services à notre défense navale. Leur puissance serait plus redoutable si, après un engouement excessif en faveur de bateaux minuscules sans valeur militaire, une réaction n'avait porté la Marine vers l'excès opposé. Les unités de fort tonnage coûtant beaucoup plus cher, il a fallu en réduire le nombre au-dessous de l'effectif indispensable aux exigences du rôle que ces escadrilles ont à remplir. Nous en reparlerons en montrant quels services pourra leur rendre l'aviation.

Quoi qu'il en soit, dans l'état actuel du progrès de l'armement, des machines et des constructions navales, une flottille, même nombreuse, même excellente, ne remplace pas une flotte : parce que son rayon d'action est limité, ses moyens d'attaque incertains et ses qualités navigantes inférieures. Torpilleurs et sous-marins laissent aux escadres ennemies la liberté de leurs mouvemens en haute mer. La flottille française n'empêcherait pas la capture au large, même par des bâtimens sans protection, des approvisionnemens destinés à nos ports. Elle n'irait pas, à grande distance, croiser au-devant des convois de troupes de l'ennemi. Enfin, le développement de nos côtes est trop considérable pour qu'elle puisse en assurer la surveillance complète.

L'utilisation de l'aéroplane marin, la transformation des moteurs des submersibles et l'accroissement de la portée des torpilles hâteront peut-être ce qu'on a appelé « la faillite du cuirassé. » Nous n'en sommes pas encore là. Si nous avons, en concentrant nos escadres dans la Méditerranée, confié aux flottilles la défense de tout notre littoral atlantique, ce n'est pas dans la pensée qu'elles y pourraient suffire, mais, ainsi que le disait le *Times* le 16 septembre dernier, parce qu'il vaut mieux être fort dans la Méditerranée que faible sur les deux mers. C'est aussi parce que nous supposons que la flotte anglaise se chargera, non seulement de sa mission propre, mais aussi de celle qu'une escadre française aurait dû être prête à remplir dans l'Océan.

Les débats du Parlement britannique sur le dernier budget de la marine ont suffisamment éclairé cette question. L'allusion directe faite par M. W. Churchill, premier lord de l'Amirauté, à l'assistance que prêteraient les forces françaises « agissant de concert » avec les croiseurs de Malte pour faire face à tout événement, ne laisse point de doute sur les intentions des deux gouvernemens. Ils ont, en somme, prévu autant qu'il était en eur pouvoir les éventualités de l'avenir prochain, et ont jugé

que la meilleure position d'attente était la concentration des forces anglaises dans le Nord, celle des forces françaises dans le Midi. D'où résulte en toute évidence que l'existence d'une flotte *de combat* française, loin d'être rendue inutile par l'entente, ou l'alliance, avec l'Angleterre, est la condition indispensable d'une action commune.

Nous n'aurions pas eu à nous attarder à ces considérations si l'esprit public en France n'était encore troublé par une fausse conception de la guerre, et surtout de la guerre moderne. Il voit dans l'action sur mer et l'action sur terre des modes de résistance ou d'attaque entièrement distincts, indépendans l'un de l'autre, et demande qu'on choisisse le plus efficace. L'erreur des Français partisans de la marine *minimum* n'est pas de croire que le succès militaire peut seul imposer la paix, car c'est une incontestable vérité ; mais de ne pas comprendre que le maintien des communications par mer et la sécurité du littoral seraient des conditions essentielles du succès militaire dans le cas où le début des hostilités ne nous aurait pas été favorable ; peut-être même dans tous les cas. On est mieux instruit de l'autre côté du Rhin de la liaison nécessaire entre les opérations offensives navales et territoriales. Ce n'est pas sans motif que le ministre de la Guerre, le chef de l'état-major général, et trois commandans de corps d'armée ont accompagné l'Empereur aux dernières grandes manœuvres de la flotte allemande.

III

La nécessité de posséder une flotte agissante (*a navy in being*, disent les Anglais) étant admise, il reste à placer cette flotte dans des conditions qui portent son efficacité combattante au plus haut point. Nous ne parlons pas ici de l'excellence du matériel ni de l'entraînement des équipages, qui sont nécessités évidentes; mais de ce que l'amiral anglais, sir Cyprian Bridge, dans son beau livre *The art of naval warfare*, nomme « la stratégie de la paix. » C'est un ensemble de mesures et de précautions dont l'objet est la coordination pendant la paix des élémens de l'action pour la guerre.

Le principe dominant cette stratégie est la mise en œuvre complète des ressources et des avantages particuliers qu'on possède,

autant qu'ils peuvent atténuer les défauts ou l'insuffisance des instrumens actifs déjà créés. Expliquons-nous par un exemple.

L'inscription maritime en France met à la disposition de la flotte environ 50 000 réservistes, tous marins ou l'ayant été. Mais ces inscrits de la réserve, en très grande majorité, ne possèdent pas l'instruction nécessaire au service de nos escadres ou escadrilles en temps de guerre ; et c'est de spécialistes, en canonnage, signaux, torpilles, télégraphie sans fil, électricité, etc., que la marine aura besoin. Elle ne pourra donc utiliser qu'une faible fraction de ses réserves (3 000 à 4 000 au plus). En n'adoptant pas, après la loi de 1905 sur le service de deux ans dans l'armée, une loi répondant aux besoins de la flotte, les Chambres et le gouvernement ont méconnu le principe de la meilleure utilisation des élémens qu'on possède. Ils ont négligé la stratégie de la paix.

Rapprochons-nous des circonstances de guerre, et bientôt apparaîtra le rôle de l'aviation navale. Mais avant de nous livrer à des conjectures, si probables qu'elles puissent être, il faut d'abord établir les situations de fait.

Les journaux et les revues publient fréquemment des informations concernant les flottes étrangères. Le nombre des *dreadnoughts* qu'elles possèdent ou posséderont bientôt nous devient familier. On fait connaître aussi le nombre des canons et leurs calibres, la vitesse de ces bâtimens, l'épaisseur de leurs cuirasses, etc. D'intéressantes dissertations accompagnent ces renseignemens, mettant en évidence la supériorité de telle flotte sur telle autre, ou sur la flotte française. Ces déductions ne sont pas sans valeur, puisqu'elles se fondent sur les seules données qui soient comparables entre elles. Il est cependant hasardeux d'opposer ainsi la totalité d'une force à la totalité d'une autre, comme si elles devaient fatalement se rencontrer au large en une bataille décisive, et d'attribuer par avance la victoire à la supériorité du nombre.

La supériorité numérique, — ou plus exactement la supériorité matérielle et mesurable, — n'est qu'un élément du succès; et les annales de notre marine prouvent qu'il est rarement le principal, si la différence des forces n'est pas énorme. D'autre part, le rôle de plus en plus complexe des forces navales ne se réduit pas au duel entre flottes de haut bord. Diverses raisons, que nous n'avons pas le loisir de développer ici, rendent l'hypo-

thèse de ce duel à peine probable si les adversaires ne sont pas d'accord pour le rechercher. Mais enfin, supposons qu'il ait lieu. Une victoire navale n'a jamais d'autres résultats immédiats que de donner au vainqueur la maîtrise des communications maritimes et de lui permettre une action offensive sur les rivages de l'ennemi désemparé. Encore faut-il que la flotte victorieuse n'ait pas été trop sévèrement éprouvée dans la lutte, qu'elle puisse et qu'elle sache profiter de son avantage avant que l'adversaire ait eu le temps de concentrer de nouveaux moyens de défense, et peut-être d'offensive.

Ces sommaires indications permettent d'entrevoir que le problème de la défense navale n'est pas une simple question d'arithmétique, et qu'il y entre d'autres données que le nombre des cuirassés, celui de leurs canons et la manière de s'en servir. Ces élémens sont, en quelque sorte, les coefficiens des forces matérielles disponibles. Ils en augmentent ou en diminuent la valeur. Ce sont eux qui si souvent ont déjoué les prévisions des statisticiens, et leur réservent encore quelques surprises dans l'avenir.

L'aviation sera du nombre de ces puissances auxiliaires.

IV

Parmi les facteurs qui interviennent dans la stratégie de la paix, il en est un dont le rôle est dominant, et de plus éternel; c'est la situation géographique du pays. A ne considérer que les choses navales, cette situation et la configuration des côtes déterminent la répartition des forces, et plus directement encore l'emploi qu'on devra faire des flottilles. La France jouit de l'avantage de pouvoir utiliser cet emploi dans une large mesure.

Nous avons expliqué pourquoi, au service d'une nation ayant rang de grande puissance, une flottille ne pouvait remplacer une flotte. Mais une flottille peut détruire une flotte. A la condition d'agir méthodiquement, en groupes, et dans les passages, détroits, mers resserrées, le pouvoir offensif de cette « poussière navale » est formidable. Il s'accroît chaque année par de nouveaux perfectionnemens, et plus encore par l'adoption, dans toutes les marines, de types de vaisseaux de guerre toujours plus coûteux et plus grands. Le dommage que peut causer une seule torpille est devenu énorme. Quatre ou cinq « coups heureux » produiraient un désastre.

Dès aujourd'hui, la traversée ou seulement l'approche du Pas de Calais serait impraticable à une escadre menacée par une flottille, bien commandée et entraînée, de cinquante *destroyers* et submersibles de tonnage moyen. L'embuscade des sous-marins pendant le jour, la chasse des torpilleurs rapides pendant la nuit, exposent à de terribles dangers, sauf en haute mer, ces armées navales dont chaque unité porte près d'un millier d'hommes et coûte 60 millions.

Mais on n'aventure pas des objets aussi précieux sans escorte ni protection. Des éclaireurs les précèdent, des divisions de contre-torpilleurs forment un rideau qui couvre leur marche. Les vigies signalent tout ce qui semble suspect. Après le coucher du soleil, les projecteurs électriques fouillent l'horizon. L'agresseur apparaît alors nettement, à bonne portée de l'artillerie légère, avant d'être lui-même à distance d'attaque. Le sous-marin en plongée, invisible, même invulnérable, peut défier cette surveillance; mais à travers son périscope, qui dépasse à peine le niveau de la mer, il ne voit ni très bien ni très loin. Moins rapide que l'ennemi, il lui faut manœuvrer avec une précision extrême pour ne le pas manquer au passage. Pendant la nuit, un concours de circonstances favorables est nécessaire pour que ses tentatives aient chance de succès.

La portée d'observation des torpilleurs, quoique plus grande, est assez restreinte aussi. La flottille aura donc, dans les circonstances de guerre, fort peu de temps pour prendre ses dispositions et formations d'attaque. Elle devra tenir constamment tendu le réseau d'embuscade. Ajoutons enfin que ces petits bâtimens, — sans cesse sur le qui-vive, et quel que soit l'état de la mer, — auront besoin d'être fréquemment relevés. Dans de telles conditions, pour barrer presque à coup sûr la route de l'adversaire, il faudra que la flottille soit nombreuse, *à moins qu'on ne puisse lui signaler l'approche de l'ennemi* quelque temps à l'avance.

Or, les sous-marins et les torpilleurs coûtent plus cher qu'on ne le croit généralement, surtout quand on les veut de 700 à 800 tonnes, et plus, ce qui, — exception faite pour les torpilleurs d'escadre, — n'est pas nécessaire et même a, pour les sous-marins, de sérieux inconvéniens.

Si l'horizon de nos bâtimens de flottille est peu étendu, au

grand détriment de leur pouvoir offensif, il ne dépendait pas de la Marine de corriger cette infirmité ; mais il dépendait d'elle de ne pas en gratifier nos escadres, qui ont aussi très grand besoin de savoir, et du plus loin possible, où est l'ennemi, soit pour le joindre, soit pour l'éviter. Cependant, la flotte française n'a pas d'éclaireurs. Elle sera « reconnue » par l'ennemi avant d'avoir pu le reconnaître. C'est lui qui sera maître de garder le contact ou de l'abandonner.

Depuis l'invention de la télégraphie sans fil, permettant l'échange des communications à grande distance, le rôle de l'éclaireur est plus que jamais important, et des bâtimens spéciaux peuvent seuls le remplir. L'éclaireur, en effet, n'est pas un navire de combat. Il n'est armé que pour se défendre contre des bâtimens de son espèce ou de tonnage léger. Avant tout, condition indispensable, sa vitesse doit être très supérieure à celle de l'escadre dont il dépend et à celle des forces ennemies qu'on peut s'attendre à rencontrer.

Les escadres actuelles (types *Danton* français, *Dreadnought* anglais, *Nassau* allemand, *Roma* italien) donnent de 19 à 20 nœuds. Avant deux ans, cette moyenne sera portée, par l'entrée en service de nouveaux cuirassés, de 20 à 21 nœuds. Aussi, la vitesse de 23 à 24 nœuds est-elle le *minimum* pour un éclaireur d'escadre. Les derniers types d'éclaireurs allemands (*Kolberg* et *Breslau*), les derniers types anglais (*Falmouth* et *Blonde*), donnent 26 nœuds; le dernier type d'éclaireur italien (*Quarto*) donne 29 nœuds. Le déplacement de ces bateaux est compris entre 3 500 et 5 000 tonnes, suffisant pour accompagner les cuirassés par tous les temps. L'Allemagne en a 20, armés ou prêts à l'être ; son programme en annonce 36. L'Angleterre en possède une quarantaine. Elle a, en outre, ses *battle-cruisers*, de très fort tonnage, puissamment armés, qui sont des cuirassés extra-rapides pouvant en certaines circonstances suppléer les éclaireurs. Cependant, leur mission principale est de former l'aile enveloppante d'une armée navale, ainsi que de rejoindre promptement et détruire les bâtimens incapables de leur offrir une résistance sérieuse. L'Allemagne a suivi l'Angleterre dans cette voie; elle a trois *battle-cruisers* en service et en aura quinze en 1918. La France ne possède aucun bâtiment de ce type, ni à flot, ni en projet.

Si notre liste navale ne compte point d'éclaireurs, ce n'est pas

par négligence, c'est par économie. Le programme voté l'hiver dernier, après dix-huit mois d'hésitations et d'ajournemens, reconnaît l'utilité des éclaireurs d'escadre. Pour une flotte de combat de 28 cuirassés que nous aurons, sauf accident, en 1920, on a prévu la construction de 10 de ces bâtimens. Mais on n'en commencera la mise en chantiers qu'en 1916 ou 1917. La logique eût exigé que la construction des éclaireurs fût poursuivie avec celle des cuirassés, dans la proportion de un à trois, après avoir pourvu aussitôt que possible la flotte actuelle des quatre éclaireurs qui lui manquent. C'est ce qu'on eût fait sans doute si nous n'avions sur les bras un *stock* assez lourd de croiseurs cuirassés. Ce sont de grands bateaux, conçus vers 1895, dans la pensée de courir sus au commerce anglais. Sauf les deux derniers qui peuvent donner 23 nœuds, ces bâtimens, faiblement armés et de vitesse insuffisante, n'auraient aucun rôle dans la guerre de demain.

Nous en possédons une quinzaine, de types variés, entre 9 000 et 14 000 tonnes. On les emploie à l'instruction des matelots de spécialités, aux voyages officiels des ministres, aux démonstrations amicales chez les voisins, à monter la garde devant les ports du Maroc. Auprès de nos escadres, ils forment des « divisions légères » qui font nombre et permettent de se livrer à quelques exercices de tactique pendant les beaux jours de l'été. Enfin, on leur donne éventuellement le rôle d'éclaireurs. Il faut bien les user.

Voilà pourquoi notre armée navale n'aura son premier *Scout* qu'en 1919. En attendant, elle devra faire reconnaître l'ennemi par ses contre-torpilleurs. Ceux-ci ont au moins la qualité de vitesse, — quand il fait beau, — mais par ailleurs ne sont pas plus aptes à cette fonction que ne le sont les *Léon-Gambetta*, *Jules-Ferry*, et autres *Marseillaise*, trop grands et trop lents.

En résumé, parmi les besoins de notre défense navale, l'un des plus pressans est d'étendre le champ d'observation, — des guetteurs qui surveillent le littoral, — des flottilles qui attendent le passage de l'ennemi ou son approche des points qu'elles ont à défendre, — et de nos escadres dépourvues d'éclaireurs, alors qu'elles ne peuvent compter sur une supériorité de vitesse, seule capable de compenser cette faiblesse.

Voir loin, voir sans être vu ; pouvoir surprendre l'adver-

saire, et ne pas craindre d'être surpris, c'est en toutes circonstances, sur mer comme sur terre, l'avantage prépondérant qui double les chances du succès. L'aviation peut-elle donner cet avantage à notre défense nationale? Il faut d'abord voir ce qu'a réalisé l'aviation; et, sans compter sur de grands et rapides progrès ultérieurs, on saura si elle est dès aujourd'hui utilisable pour la flotte comme elle l'est pour l'armée.

V

Quatre ans à peine nous séparent du jour où Wilbur Wright, rejetant dans l'ombre les ingénieuses tentatives de MM. Santos Dumont, Delagrange et Henri Farman, apporta d'Amérique le premier aéroplane qui pût « tenir l'air. » Le 31 décembre 1908, à Auvours, il volait pendant plus de deux heures, maître de son appareil, changeant à son gré d'altitude et de direction, aux regards de spectateurs émerveillés.

Cette sensationnelle expérience allait être le point de départ de perfectionnemens qui permettraient de voler plus longtemps, plus vite et plus haut. Personne n'en doutait. Mais personne n'osait prévoir avec quelle rapidité grandiraient ensemble une science, une industrie, un art et un sport, ayant pour unique objet la conquête de l'air par cette petite machine en forme d'oiseau, et si fragile d'apparence.

Un an plus tard, M. Blériot avait franchi la Manche, M. Delagrange avait réalisé une vitesse de 80 kilomètres à l'heure, M. Paulhan s'était élevé à 500 mètres, M. Farman, d'un seul vol, avait couvert 234 kilomètres (la distance de Paris à Tours). Ces superbes « records » ne sont plus que d'exercice courant pour les élèves aviateurs. L'aéroplane aujourd'hui a porté M. Legagneux à 5 600 mètres de hauteur, sa vitesse a dépassé 160 kilomètres à l'heure avec M. Védrines. Il a franchi plus de 1 000 kilomètres sans escale, piloté par M. Fourny. Il a battu, avec ou sans arrêt en cours de route, tous les express, les « rapides » et les « côte d'azur. » La traversée de la Manche est devenue un sport pour dames : une jeune Anglaise, miss Trehawke Davies, l'accomplissait pour la onzième fois, le 28 août dernier, comme passagère, sur monoplan tandem. Dans le dénombrement de ces prouesses, l'aviation française est en tête de la liste, loin en avant des autres, et depuis plusieurs mois, l'Aéro-Club

de France a délivré son millième brevet de pilote-aviateur.

Jusqu'en 1910, l'aéroplane n'était sorti que rarement des expériences, concours et spectacles des aérodromes. En 1911, après quelques heureuses tentatives, il prit possession de l'air libre et des vastes étendues. C'est l'année de la course Paris-Madrid, des circuits Paris-Rome-Turin, de l'Europe occidentale, et du tour de l'Angleterre, tous trois gagnés par M. Conneau, enseigne de vaisseau (sous le nom de André Beaumont). Ce fut aussi l'année où le sentiment public en France découvrit la valeur de l'invention nouvelle comme instrument de la défense nationale. Le regard dont on suivait ces grands oiseaux planant sur les villes et les campagnes refléta moins de curiosité et plus de patriotique émotion. C'est pourquoi, quand en février 1912, une souscription fut ouverte, sur l'initiative de la presse parisienne, en faveur de l'aviation militaire, une somme de plus de 3 millions fut, en quelques semaines, offerte au gouvernement.

Cet acte de générosité collective avait une signification exceptionnelle, car de pareils élans ne sont à l'habitude que l'expression d'une pensée charitable. On voit rarement les citoyens s'unir pour apporter à l'État des subsides volontaires. C'était le mettre en demeure d'utiliser l'arme nouvelle, et lui dire : « Vous pouvez nous demander ce qui sera nécessaire ; mais comme le temps presse, voici 3 ou 4 millions qui faciliteront la mise en train (1). »

Il ne fut pas question de l'aviation navale.

Le ministère de la Guerre n'avait pas attendu cet encouragement pour s'intéresser à l'aviation. Mais, indécis entre les partisans du dirigeable et ceux de l'aéroplane, sollicité par les avocats du biplan et ceux du monoplan, hésitant entre les prétentions rivales des corps du génie et de l'artillerie, il ne prit d'abord que de timides mesures. A la fin de 1911, le plan d'organisation n'était pas tracé, et l'armée possédait en tout 170 aéroplanes, de modèles très divers, dont un bon nombre, faute d'entretien convenable, n'étaient pas en état de servir. Une somme de 800 000 francs, destinée à l'achat de nouveaux appareils, figurait modestement dans le maigre budget (7 200 000 francs) de l'aéronautique militaire, pour l'année 1912.

(1) Une souscription nationale ouverte en Allemagne peu de temps après la souscription française, en faveur de l'aviation militaire, a produit 7 millions et demi.

La faveur de l'opinion publique et l'arrivée de M. Millerand au ministère de la Guerre, en janvier dernier, ont heureusement modifié la situation. On a pu s'en rendre compte aux manœuvres de septembre, où les officiers étrangers ont été surpris de voir le service de la « reconnaissance aérienne » fonctionner, non seulement avec efficacité, mais régulièrement, comme les autres services.

A la fin de cette année, nous serons en mesure de mobiliser 27 escadrilles d'avions (aéroplanes) de campagne, et 5 de place, soit au total 344 appareils, avec un personnel spécial (officiers-pilotes, observateurs, mécaniciens, etc.) d'environ 700 officiers et sous-officiers, non compris les auxiliaires. Dans le courant de l'année prochaine, trente centres d'aviation seront établis.

Ce grand effort peut paraître modeste, eu égard aux circonstances. Mais le nombre des appareils utilisables est limité par l'obligation d'avoir un nombre équivalent de pilotes. Or, la plus grande difficulté de l'utilisation militaire de l'aviation, — et nous verrons tout à l'heure que cette remarque s'applique aussi à son utilisation navale, — est la nécessité d'instruire un nombreux personnel. Cette instruction, quant à la manœuvre des appareils, doit être parfaite, afin d'éviter les accidens, et ne peut le devenir que par une assez longue pratique. Les aptitudes des candidats ne sont reconnues qu'au cours des exercices; il faut donc prévoir des éliminations.

Cependant il faut prévoir aussi l'inévitable et rapide développement de l'emploi de l'aviation à la défense, tant navale que territoriale. Il y aurait donc avantage immédiat et, pour l'avenir, sérieuse économie, à donner aux installations fixes (terrains d'atterrissage, remises, dépôts d'essence, matériel de transport, ateliers de réparations, complément du réseau téléphonique), aussi bien qu'aux écoles d'aviation, une ampleur répondant à des besoins beaucoup plus étendus que ceux de la flotte initiale.

VI

D'après les résultats acquis, il est aisé de définir les applications dès à présent réalisables dans le service de la Marine, et de prévoir celles qui le deviendront probablement avant peu.

Les « records » obtenus par certains aviateurs ne doivent pas être pris comme bases d'un rendement normal de l'aviation en service. Ce sont des « performances » extraordinaires accomplies par des virtuoses et dans des conditions favorables. Elles seront dépassées, car les progrès sont incessans dans l'art de manœuvrer les appareils et dans celui de les construire. De mois en mois, de nouveaux perfectionnemens ajoutent à la solidité des aéroplanes, à la régularité et à la sécurité de leur emploi. Ils ne paraissent pas devoir ajouter beaucoup, surtout à bref délai, à la puissance des appareils.

Pour les trois élémens principaux : vitesse, durée et portée du vol, il serait imprudent de compter comme devant être la moyenne de demain ce qui est le maximum d'aujourd'hui. Nous croyons donc raisonnable d'attribuer à l'aéroplane destiné à assister la défense navale pendant les deux ou trois années prochaines, des facultés d'action se rapprochant plutôt des moyennes que des records de cette année. Ainsi, pour fixer les idées, nous admettrons comme vitesse normale en service de guerre 100 kilomètres à l'heure (au lieu de 160), pour la durée maximum du vol, sept heures (au lieu de treize) (1), et pour la portée maximum du vol, ou distance parcourue d'une seule traite, 600 kilomètres (au lieu de 1000). De l'altitude, il n'y a pas à se préoccuper. L'aéroplane marin n'aura jamais besoin de s'élever jusqu'à 5 000 mètres, puisqu'il est pratiquement invulnérable à partir de 900 mètres et invisible à 1 500.

Au point de vue de la sécurité, l'aéronautique maritime possède sur l'aéronautique terrestre deux avantages. Le premier consiste dans le fait qu'il est moins dangereux de tomber sur l'eau que sur la terre. Le nombre des vols et celui des aviateurs augmente dans une proportion beaucoup plus forte que celui des chutes. Sans l'imprudence, le défaut d'aptitude ou d'éducation professionnelle de certains pilotes, les accidens seraient rares. Cependant, il y en aura toujours; et sur terre, hors des exercices à faible hauteur, la chute est presque toujours mortelle. Sur mer, elle ne le sera, sauf exceptions, que si l'aviateur naufragé est loin de tout secours, l'appareil étant supposé construit de manière à flotter pendant quelque temps, même ayant reçu de fortes avaries (2).

(1) Record de M. Fourny ($13^h 17^m$), le 11 septembre 1912.

(2) D'après les statistiques de l'Aéro-Club de France, le nombre des accidens

Le second avantage, moins évident, mais non pas moins certain, résulte de la régularité et de l'horizontalité des vents au-dessus de la mer. L'aviateur terrestre rencontre, en pays accidenté, même à des altitudes assez fortes, par beau temps comme par mauvais temps, des courans obliques, des sautes de vent et des rafales soudaines, des « poches d'air. » Le commandant Renard évalue à 12 pour 100, la proportion d'accidens dus à ces remous de l'atmosphère. L'aéroplane n'a pas à redouter ces dangereux caprices quand il vole au-dessus de l'Océan. « La mer, nous disait un officier aviateur, est le champ idéal de l'aviation. » Quant à la grande brise, au coup de vent, qui semblent devoir rouler comme des feuilles mortes ces frêles mécaniques, ils n'ont sur elles d'autre action que d'entraver ou d'accélérer leur marche. Plongé tout entier dans le milieu aérien, l'aéroplane s'y trouve dans une situation analogue à celle du sous-marin naviguant entre deux eaux. L'un et l'autre sont emportés par le courant. Ils peuvent n'être pas assez forts pour lutter contre lui, mais ils n'en subissent pas le choc, parce qu'ils n'ont pas de point d'appui pour lui résister ; et, selon le langage des marins, ils ne « fatiguent » pas.

Résultat singulier : sur trois navigateurs à la mer, l'un en surface, l'autre en plongée, le troisième à 500 mètres en l'air, par grand vent et mer dure, seul le premier souffrira de la brutalité des élémens.

VII

L'utilité immédiate de l'aviation comme auxiliaire de la défense navale est l'observation à grande distance.

A l'heure actuelle, supposant la guerre déclarée, par conséquent la mobilisation commencée, et toutes les précautions de la première heure déjà prises, une force navale ennemie se proposant de faire une démonstration sur un point du littoral fran-

mortels d'aéroplanes a été, en 1910, de 29 (dont 10 en France), et en 1911, de 71 (dont 26 en France). D'une année à l'autre, le nombre des *voyages* accomplis a passé de 3 000 à 13 000. La proportion du risque encouru par les aviateurs a donc diminué d'environ moitié.

Dans l'aviation militaire, on trouve la même proportion en passant du 2e semestre de 1911 au 1er semestre de 1912. Le nombre des accidens mortels a été, pour chacun d'eux, de neuf; alors que, d'un semestre à l'autre, le nombre des aviateurs et celui des kilomètres parcourus ont plus que doublé.

çais, ou d'effectuer un coup de main contre une des îles voisines pour s'en faire une base provisoire, ou simplement de créer une diversion favorable à quelque autre dessein, ne serait pas signalée à plus de 20 kilomètres. Pour étendre ce rayon d'observation, il faudrait avoir au large des patrouilles de torpilleurs échelonnées tout le long des côtes. C'est l'idée qu'on eut jadis quand il fut question de ne plus construire de cuirassés. On l'a sagement abandonnée.

Nous disposerions donc d'une demi-heure, au plus, pour nous préparer à recevoir l'ennemi et demander aux divisions d'escadre ou aux flottilles qui seraient à portée, de venir au secours de la défense côtière. En d'autres termes, nous sommes certains d'être surpris.

L'aéroplane peut assurer cette surveillance, irréalisable au moyen de bâtimens de mer, même nombreux. De Calais à Bayonne (partie du littoral non protégée par nos escadres), le développement des côtes est d'environ 1 300 kilomètres. Le diamètre d'action de l'aéroplane évoluant autour de son point d'appui étant de 250 kilomètres, en service, il suffirait théoriquement de 5 stations et, dans la pratique, de 8 à 10 stations (ou centres de surveillance) d'aéroplanes, réparties sur notre frontière maritime, explorant chacune son secteur, pour qu'aucun navire entrant dans le secteur ne passe inaperçu. La portée de la vue en aéroplane venant s'ajouter au rayon d'action de l'appareil, le rayon d'observation, c'est-à-dire la distance à laquelle l'ennemi devra se tenir de la côte pour ne pas être signalé, dépassera en moyenne 200 kilomètres.

Cet « éclairage » serait beaucoup plus étendu si, près des points qu'on peut croire particulièrement menacés, le départ des aéroplanes explorateurs avait lieu, non de la terre ferme, mais d'un bâtiment en grand'garde croisant au large. Ce bâtiment, ne courant aucun risque d'être surpris, pourrait n'être pas armé. Il lui suffirait d'avoir une vitesse lui permettant de se dérober en temps utile après avoir reçu les renseignemens des éclaireurs aériens. Ceux-ci devraient alors être des hydro-aéroplanes. Nous parlerons dans un moment de ces nouveaux appareils.

Notons enfin que les tentatives, jusqu'à présent infructueuses, d'installation de télégraphie sans fil sur les aéroplanes sont en voie de succès. Le dispositif construit par M. Rouzet, expérimenté récemment, porte à 80 kilomètres, et son inventeur se

croit assuré d'en augmenter la puissance. La défense côtière pourrait donc être avisée presque immédiatement de tous les mouvemens de navires au large.

Ainsi, la création d'un service de surveillance du littoral au moyen d'aéroplanes donnerait à la défense le temps nécessaire pour prendre ses dispositions en vue d'une attaque imminente et concentrer ses ressources aux endroits menacés. Elle serait, dans la plupart des cas, une garantie contre toute surprise, permettrait de ménager les forces du personnel de nos fronts de mer, et maintiendrait dans l'esprit des populations riveraines le sang-froid nécessaire dans les circonstances critiques.

Le même service, renforcé et organisé en vue de son objet spécial, répondra à la nécessité de faire connaître à l'avance aux flottilles chargées de fermer un détroit, d'empêcher l'ennemi d'établir un blocus ou de menacer nos arsenaux, tout ce qu'elles ont besoin de savoir pour combiner leur plan d'attaque et se porter à sa rencontre. De l'embouchure de la Tamise à celle de l'Escaut, rien n'échappera à la vigilance des aviateurs de la station de Dunkerque; Brest et Saint-Malo éclaireront l'entrée occidentale de la Manche; Cherbourg, centre de commandement et de ravitaillement, toute la partie médiane. Antibes et Ajaccio surveilleront le bras de mer qui sépare la Corse de la France et les abords des bouches de Bonifacio; Bizerte, le passage entre la Tunisie et la Sardaigne. On aura donc la certitude, ou presque, car à la guerre, rien n'est certain d'avance, de savoir *en temps utile* où est l'ennemi, où il va, et de quelles forces il dispose.

Nous ne méconnaissons pas les difficultés que rencontrera le fonctionnement d'un pareil organisme. Il faut que l'aéroplane, ayant perdu de vue les côtes, soit à même de se diriger, sinon avec autant de précision qu'un navire, tout au moins sans commettre de trop grandes erreurs de route. Or, enveloppé dans les courans aériens, il ne suit que rarement la direction indiquée par la boussole, et ne connaît que sa vitesse relative. Il faut aussi qu'il arrive à pratiquer la navigation de nuit; sinon, la surveillance devra être complétée par l'emploi fort coûteux du dirigeable, lequel doit être réservé aux reconnaissances à très grande portée, c'est-à-dire au delà de 300 kilomètres. Ce sont de sérieux obstacles, et peut-être ne seront-ils entièrement vaincus que dans plusieurs années.

Convient-il donc d'ajourner les résolutions jusqu'à ce que de nouveaux progrès permettent l'organisation d'un service tout à fait régulier? Nous ne le pensons pas. Attendre des résultats d'expériences donnant pleine satisfaction pour se servir de forces déjà utilisables, c'est se placer d'avance sur le pied d'infériorité vis-à-vis des compétiteurs plus actifs. Une règle sûre, en matière de défense nationale, est de posséder *à l'état permanent* le meilleur matériel possible mis en œuvre le mieux possible; autrement dit, accompagner le progrès constaté, et non le suivre à distance. Il en coûte plus cher. Mais qui veut s'assurer contre de grands risques doit payer de fortes primes.

Il n'y a d'ailleurs aucune imprudence à escompter de prochains perfectionnemens de l'aéroplane. Un lieutenant de vaisseau aviateur, M. C. Dutertre, signalait en septembre dernier la construction des deux avions marins, à deux places, l'un devant donner 140 kilomètres à l'heure avec un rayon d'action de 1000 kilomètres, l'autre, de vitesse un peu moindre, capable de faire 1200 kilomètres. Si ces appareils ne réalisent pas ce qu'on attend d'eux, il reste moralement certain qu'avant peu de temps ces résultats seront obtenus ou bien près de l'être, et probablement ensuite dépassés.

Dès aujourd'hui, avec les appareils qu'un concours bien organisé et *bien doté*, entre les constructeurs, donnerait à la marine, la surveillance de nos côtes et de leurs approches, quoique irrégulière au début, serait efficace dans les circonstances météorologiques ordinaires. Elle constituerait donc un progrès énorme sur l'état de choses actuel, où cette surveillance est pratiquement nulle.

L'Angleterre, toujours vigilante en ce qui concerne sa défense navale, nous a devancés dans cette voie. Elle a entrepris la création d'une station d'aéroplanes éclaireurs sur un promontoire à l'entrée du Firth of Forth, destinés à surveiller l'estuaire qui commande l'entrée de la mer du Nord. L'Amirauté étudie l'établissement de stations analogues réparties sur la côte Est, jusqu'à l'embouchure de la Tamise. Des commandes d'appareils ont été faites en France pour l'armement de ces stations, et les officiers chargés de ces négociations ont insisté pour que les livraisons aient lieu à bref délai.

VIII

Le service d'éclairage des côtes et des flottilles doit être assuré par l'emploi d'aéroplanes de construction spéciale. Il pourrait cependant, à la rigueur, être confié à des appareils semblables à ceux de l'armée, puisque les observateurs, partant de terre, devront revenir à terre, après avoir effectué la reconnaissance des secteurs qui leur auront été assignés.

Il en est autrement du service d'éclaireurs d'escadres. Les observateurs et les appareils doivent alors être embarqués sur les vaisseaux, prendre leur vol en pleine mer, et revenir pour être embarqués de nouveau. L'aéroplane ordinaire, même muni de flotteurs lui permettant de ne pas couler à pic en cas de chute, convient mal à une mission de ce genre.

On a fait cependant, avec des aéroplanes à flotteurs, en Amérique et en Angleterre, des essais de lancement au moyen de plates-formes disposées à l'avant de grands navires de guerre, et aussi de retour des aéroplanes venant se poser à bord comme des oiseaux sur un perchoir. Ces expériences ont donné des indications plutôt que des résultats. On a reproché à l'installation du lancement d'être encombrante et de masquer une partie de l'artillerie. La manœuvre au départ est pratique par beau temps. On ne l'a point tentée avec du roulis. Celle du retour est très délicate en toutes circonstances. Si elle est manquée, c'est la destruction probable ou forte avarie pour l'aéroplane, et grand risque pour l'aviateur. Mais on n'en est encore qu'aux premières tentatives. Avec un matériel improvisé, des appareils mal adaptés à ce genre d'exercice, et des pilotes n'en possédant encore aucune expérience, le succès immédiat était pour le moins improbable.

Sur la question de savoir si ces modes de départ et de retour des aéroplanes d'escadre pourront entrer dans la pratique, les avis sont encore partagés. Le succès de ces opérations dépend avant tout de l'obéissance du moteur et du coup d'œil du pilote. Elles ne pourront être entreprises que par temps maniable; mais il en est de même pour toutes les opérations de la guerre navale. La tempête suspend les hostilités.

Il convient de distinguer entre la manœuvre du départ et celle du retour à bord. Pour la première, l'objection de l'en-

combrement causé par les plates-formes de lancement n'est pas très sérieuse, parce que quand une escadre lancera ses aéroplanes en reconnaissance, l'ennemi ne sera pas en vue. Le poids d'un appareil ne dépasse pas une tonne. La piste de lancement, placée à six ou huit mètres au-dessus du niveau de la mer n'aura qu'une vingtaine de mètres de longueur. Donc, la plate-forme, se réduisant à une paire de rails rigidement fixés, pourra être montée et démontée en quelques minutes. Elle sera enlevée longtemps avant qu'on n'ait à se servir de l'artillerie.

Par temps moyen, même par brise fraîche, le roulis, qui peut gêner le départ, sera presque annulé si le bâtiment se place debout au vent au moment où l'éclaireur va prendre son vol.

Il est donc probable que la solution pratique du départ du bord n'est qu'une question de mise au point de matériel. Celle du retour à bord est et restera beaucoup plus difficile à résoudre. M. Conneau, dont l'opinion est à noter, puisque jusqu'à présent il est le seul officier de marine ayant acquis une renommée comme aviateur, écrivait, il y a bientôt deux ans, que cette manœuvre, assurément délicate, était « parfaitement réalisable pour un aviateur exercé. » Il indiquait comment elle doit se faire, et la description qu'il en donne laisse dans l'esprit d'un marin une impression favorable. Seulement, il ne suffit pas que la manœuvre soit réalisable. Elle doit être facile, pouvoir être fréquemment répétée en exercice ; et, ce résultat paraissant malaisé à atteindre, le retour direct à bord doit être réservé pour des circonstances exceptionnelles.

On poursuit aussi des expériences de lancement et de retour à bord « sous vergues, » c'est-à-dire en tenant ou en saisissant l'appareil suspendu au-dessus de l'eau par le travers du bâtiment. Il est facile d'imaginer l'aéroplane volant parallèlement au navire, diminuant sa vitesse, s'en rapprochant peu à peu, jusqu'à pouvoir être cueilli, pour ainsi dire, au passage, au moyen d'apparaux débordant de 7 à 8 mètres ; et ensuite « rentré » à bord. C'est plus facile à imaginer qu'à réaliser.

IX

Quoi qu'il en soit de la valeur pratique de ces divers procédés et des perfectionnemens qu'ils pourront recevoir, le jour où on a songé à utiliser l'aviation à la mer, s'est posé le pro-

blème de l'aéroplane *marin*, et dans les termes suivans : construire un appareil capable de flotter et de naviguer en surface comme une embarcation, puis de s'élever dans l'espace par ses propres moyens, d'accomplir de longs trajets aériens, de venir se reposer sur l'eau, de reprendre son vol, etc. Ce problème est expérimentalement résolu. L'appareil se nomme hydro-aéroplane, ou plus simplement hydroplane. La marine adoptera probablement, pour le service côtier et le service en haute mer, des types différens les uns des autres, en raison des dispositions spéciales nécessaires au lancement, à l'embarquement et à l'arrimage à bord de l'éclaireur d'escadre aérien. Cependant, l'aviation navale n'utilisera que des hydroplanes. Les avantages de sécurité qu'ils offrent en cas de chute imposent ce choix.

Cet engin, né d'hier, n'est pas un aéroplane muni de flotteurs et n'est pas non plus un canot surmonté d'un aéroplane. Il est, et devait être, une combinaison des deux systèmes. Le premier, auquel se sont attachés d'abord les constructeurs, préoccupés de réaliser le glissement sur l'eau, ne peut fonctionner que sur les calmes surfaces des lacs et des rivières. Le second ne permet pas de réaliser au départ, alors que l'appareil flotte, une vitesse suffisante pour obtenir l'envolée quand le pilote, d'un coup du gouvernail de profondeur, relève l'avant de son esquif. L'hydroplane *marin* est donc un compromis entre l'un et l'autre ; mais c'est de la conception du canot ailé que se rapprochent les meilleurs types expérimentés à la mer.

Dans quelle mesure ces appareils satisfont-ils déjà aux exigences de la pratique ? Par beau temps, ils y satisfont entièrement ; par temps moyen, passablement ; par mauvais temps, leur sécurité en surface devient douteuse, et l'envol leur est impossible. La science des ingénieurs et le sens pratique des aviateurs devront donc s'appliquer à réduire de plus en plus cette marge de l'impuissance de l'hydroplane luttant contre les vagues. On ne lui demandera jamais de tenir la mer comme la chaloupe d'un vaisseau, mais il est permis d'espérer que de nouveaux perfectionnemens lui permettront de s'envoler à coup sûr, de « décoller, » comme disent les techniciens, dans les circonstances moyennes de temps et de mer, équivalant dans nos parages à trois jours sur quatre environ. En tout cas, pour le premier départ, on pourra, par temps maniable, et plus

promptement, lancer l'hydroplane du bord en se servant de la plate-forme dont nous avons parlé plus haut.

Cette incapacité relative qui, même diminuée, existera toujours, était prévue. Jusqu'au concours d'hydroplanes tenu à Saint-Malo à la fin du mois d'août dernier, on en craignait une autre. On craignait que l'hydroplane, différant de l'aéroplane par ses formes et par la répartition du poids de ses élémens, se montrât, en vol par grande brise, très inférieur à l'aéroplane terrestre. L'expérience de Saint-Malo a été décisive, car elle a eu lieu par un temps franchement mauvais. Le vent soufflait par rafales, avec une vitesse de 40 à 50 kilomètres à l'heure. De violens grains de pluie rendaient la navigation aérienne pénible et difficile. Le trajet de Saint-Malo à Jersey, en doublant les îles Chausey, et retour (150 kilomètres), a été accompli par quatre concurrens sur cinq partans, sans avarie pour aucun, l'envol ayant été pris d'un bassin abrité et le retour effectué de même. L'état de la mer n'eût pas permis le départ du large. Les cinq appareils étaient de types différens.

Il est donc acquis que l'hydroplane, s'il craint encore la grosse vague, ne craint pas la grosse brise. Plusieurs aviateurs ont déclaré que, dans les circonstances où les hydroplanes ont couru à Saint-Malo, les remous d'air qu'on eût rencontrés en volant au-dessus de la terre eussent rendu périlleuse une course dans la campagne.

Comme éclaireur des approches du littoral, l'utilisation de l'hydroplane en temps de guerre est donc, dès à présent, réalisable. Pour l'employer au service d'éclaireur en haute mer, il reste à poursuivre les expériences des divers modes de lancement du bord et de retour direct à bord, et à rechercher les perfectionnemens qui assureront dans la pratique courante le succès de ces manœuvres. Elles ne seront d'ailleurs jamais nécessaires par beau temps. L'envergure, ou largeur totale, de l'hydroplane « de bord » ne dépassera pas dix mètres. Des apparaux convenablement disposés permettront de le débarquer et le rembarquer sous le vent du navire, à l'abri du clapotis, comme on embarque ou débarque un canot. Ajoutons que le problème du « repliage » des ailes le long du fuselage paraît près d'être résolu. La manœuvre de l'embarquement n'offrirait plus alors aucune difficulté.

Parmi les autres services que l'hydroplane pourra rendre à la défense navale, nous ne signalerons que sous réserves le

rôle offensif. On l'entrevoit à peine à l'heure présente. L'action offensive qui s'offre la première à l'esprit est la chute d'explosifs sur les bâtimens d'une escadre en marche. A l'altitude où l'aviateur devra se tenir pour ne pas servir de cible à la mousqueterie, ce tir vertical de haut en bas serait bien incertain. Il a été question aussi de faire participer l'hydroplane à la direction du feu de l'artillerie pendant un combat naval ou dans le cours d'un bombardement. Ce sont des suggestions intéressantes, au sujet desquelles on pourra tenter ou encourager des expériences; mais le moment ne paraît pas venu de les réaliser en les comprenant dans les exercices de préparation à la guerre.

L'effort actuel doit se concentrer sur le service de reconnaissance. Sous cette forme, l'aviation aura encore un autre emploi, très utile, et que seule elle est à même de tenir, parce que l'aéroplane (ou le dirigeable) a le privilège exclusif de voir les objets plongés à de moyennes profondeurs. Le submersible qui a rentré son périscope, la torpille de blocus posée à la sortie d'un port par un contre-torpilleur ennemi, la mine qui dérive entre deux eaux, invisibles pour tous, sont aperçus par l'aviateur planant à hauteur modérée. Il est donc aussi un éclaireur *sous-marin*.

Dès l'ouverture des hostilités, on s'empresserait d'organiser un service d'inspection par aéroplanes des « chenaux de sécurité » réservés à l'entrée de nos ports dans les intervalles des lignes de torpilles disposées pour leur défense. Sans cette précaution, qu'il sera préférable de prendre en temps de paix, nos cuirassés risqueraient, avant d'avoir tiré un coup de canon, d'être coulés comme le fut le *Pétropolawsk* devant Port-Arthur, en avril 1904, par une mine japonaise.

Toujours comme éclaireur, l'hydroplane pourra guider les manœuvres de nos flottilles, après leur avoir signalé l'approche de l'ennemi. Par la télégraphie sans fil, ou au moyen de signaux simples, il leur fera connaître les changemens d'ordre ou de route de la force navale en vue. Les torpilleurs et les sous-marins modifieront en conséquence leurs dispositions d'attaque.

X

Même limitée à ce rôle de vigie mobile, aux abords des côtes et en pleine mer, l'aviation navale sera peut-être plus utile

à la défense du littoral et aux opérations de nos escadres, que ne le sera l'aviation militaire à nos armées en campagne. L'aviation militaire apporte au commandement des renseignemens détaillés, coordonnés, rapidement obtenus, qu'on n'eût pu se procurer aussi exacts, prompts et complets, par aucun autre moyen. C'est un résultat considérable. L'aviation navale, fortement et méthodiquement organisée, rendra le même service; mais, en outre, elle comblera d'inquiétantes lacunes, telles que l'absence d'éclaireurs dans notre flotte, et remédiera à l'impossibilité de surveiller à bonne distance les approches du littoral français. Elle répond donc à des besoins impératifs dans la partie de la défense nationale dont la marine porte la lourde responsabilité.

Il est désirable que l'opinion publique comprenne la nécessité d'un effort dans cette direction et s'y intéresse. Il faut aussi qu'elle en apprécie l'urgence, car le nouvel instrument de guerre est déjà aux mains des autres puissances. Nous avons signalé l'initiative anglaise. L'Allemagne suit le mouvement. Quelques jours après le concours d'hydroplanes à Saint-Malo, une réunion du même genre a eu lieu à Heiligendam, sur la côte mecklembourgeoise. L'amirauté allemande avait offert cent mille francs de prix et s'était engagée à faire l'acquisition du meilleur appareil. Le temps, quoique moins mauvais qu'à Saint-Malo, était peu favorable, et l'échec fut complet. Mais la marine allemande ne restera pas sur cette défaite. Quinze officiers de marine ont été désignés pour servir dans le corps de l'aéronautique; les uns travaillent à la station d'aviation navale créée à Putzig, les autres s'exercent à l'école de Johannistal. En Italie, une escadrille d'hydroplanes du type américain Triad Curtis a été formée à Venise, où les installations nécessaires sont construites, et les expériences se continuent sous la direction d'officiers de la marine. Partout, des essais se poursuivent et des plans d'organisation sont étudiés. La nécessité d'utiliser l'aéroplane pour la défense navale est donc reconnue. La France doit accepter le fait acquis, avec toutes ses conséquences, dont la première est d'adapter sans retard les progrès de la navigation aérienne aux conditions de la situation géographique du pays et aux éventualités résultant des circonstances politiques actuelles.

La question budgétaire passe au second plan, dès que la

sécurité nationale est en cause. Il faut cependant obtenir le maximum d'efficacité avec un minimum de dépense ; et c'est un problème que la Marine n'a pas toujours su résoudre. Cette fois, ayant à créer un organisme tout neuf, instruite par l'expérience du Département de la Guerre, elle y parviendra aisément si, moins préoccupée des apparences que des réalités, elle apporte l'esprit de méthode dans la conception et l'esprit de suite dans l'exécution.

On peut donner à l'aviation navale une ampleur suffisante et l'organiser en prévision des développemens futurs sans dépenser des sommes énormes. Il est assez facile de fixer les idées à ce sujet. Rappelons d'abord qu'un croiseur éclaireur d'escadre, de 4 500 tonnes, filant 26 à 27 nœuds, vaut 12 millions (au prix de la construction française), et qu'un contre-torpilleur de 750 tonnes, filant 30 nœuds, — par mer belle, — vaut 4 millions.

L'hydroplane, du type le plus perfectionné, donnant 50 nœuds en service courant, pouvant signaler l'ennemi à une distance incomparablement supérieure, coûte 40 000 francs. Ce prix ne sera guère dépassé, une compensation devant s'établir entre l'accroissement prévu de vitesse, de solidité et de sécurité, et le rabais résultant de la construction par séries. Mais ce n'est pas avec trois ou quatre douzaines d'appareils qu'on assurera les services des côtes, des flottilles et des escadres, l'instruction dans les écoles, et la suite ininterrompue des exercices de tactique et de manœuvre qui donneront au personnel l'entraînement indispensable.

Un calcul fondé sur de modestes prévisions, quant à la défense côtière, et sur l'effectif actuel, — insuffisant, — de notre flotte de combat, conduit au chiffre de 120 hydroplanes auxiliaires des forces actives. Il faut y ajouter une réserve qui ne pourrait être moindre de quarante, en vue de remplacemens définitifs ou temporaires, et un *stock* d'appareils d'exercice pour l'instruction des aspirans-pilotes dans les camps d'aviation, celle des observateurs pouvant être faite dans les stations du littoral.

La flotte aérienne française appartenant à la marine devrait donc, pendant la période initiale, compter environ 200 unités, d'une valeur en nombre rond de 8 millions. Ce ne sera qu'en partie une dépense de premier établissement, car le remplacement des appareils usés ou détruits, la nécessité d'introduire

dans le service des types plus perfectionnés, et celle, qui ne tardera pas à apparaître, d'accroître l'effectif, contraindront pendant les premières années à de fréquens achats d'appareils neufs.

L'acquisition du matériel volant ne représente qu'une fraction du budget de l'aviation navale. La Marine ne se proposant pas, — nous aimons à le croire, — de construire elle-même ses hydroplanes, devra offrir aux constructeurs de substantiels encouragemens, afin d'exciter leur émulation. On ne peut raisonnablement espérer que des industriels vont engager des capitaux, étudier des plans, exécuter des modèles, faire des essais réitérés, s'ils n'ont en perspective au moins probable la récupération de leurs dépenses sous la forme de commandes importantes.

A la suite de quelques expériences faites l'été dernier, la Marine a tracé un « programme de recherches » qui gagnerait à être allégé de ce qui concerne les particularités de construction. Nos officiers navals sont qualifiés pour faire connaître, et par ordre d'importance, quelles conditions doivent remplir, autant que possible, les appareils destinés au service de la flotte. Mais ils ne possèdent, pour indiquer comment ces conditions pourront être satisfaites, ni la compétence, ni l'expérience des constructeurs. Il faut donc laisser à ceux-ci toute latitude et toute initiative quant au choix des dispositifs de construction et de manœuvre. C'est ainsi qu'a procédé l'administration de la Guerre, et c'est le seul moyen d'arriver promptement à la création de types supérieurs à ceux d'aujourd'hui, puis à l'adoption de modèles pouvant rester réglementaires, au moins pendant quelque temps.

Les installations fixes seront nécessairement assez coûteuses, mais si elles sont bien comprises et judicieusement distribuées, elles ne réclameront ensuite que des frais d'entretien. D'autres dépenses, frais d'administration et d'expériences, consommation de matières, réparations, accidens, et l'imprévu, viendront s'ajouter à celles-ci. Enfin, les soldes, supplémens et indemnités, devront atteindre un total assez important.

Ce dernier point mérite une sérieuse attention. Là, comme partout, mais plus que partout, puisque l'aviation est et restera une spécialité plus dangereuse que les autres, le recrutement, la sélection et l'instruction du personnel, sont des questions difficiles. Les aptitudes nécessaires au service de l'aviation navale, comme de l'aviation militaire, énergie, coup d'œil,

endurance, adresse et décision, sont dans le caractère de la population française. Mais ce service les réclame portées au plus haut degré, et jointes à des connaissances techniques que tout le monde n'est pas capable d'acquérir. La Marine, pour la création du corps des aviateurs navals, est dans des conditions défavorables, parce que les élémens d'*élite* dont elle dispose, s'ils sont excellens, ne sont pas assez nombreux. Les équipages de nos escadres ne sont jamais au complet, et, par momens, il s'en faut de beaucoup. Les cadres du personnel des jeunes officiers sont insuffisans. Le service de la flotte n'appelle pas aujourd'hui les plus brillans élèves de nos lycées, pas plus qu'il ne retient les plus capables parmi les marins et les sous-officiers de spécialités instruits à grands frais dans les écoles de nos ports de guerre.

Nous n'entrerons pas dans l'examen des causes de cette situation regrettable. Elles sont d'ailleurs bien connues. Quoi qu'il en soit, puisqu'elle existe, il faudra prendre des mesures spéciales, ouvrir les portes très grandes, témoigner de dispositions généreuses, si on veut être à même de choisir et dresser, à bref délai, les quelques centaines d'hommes, tant officiers que sous-officiers et marins, devant constituer le corps de l'aviation navale.

Alors même que le budget de cette nouvelle création atteindrait la dixième partie du prix d'un cuirassé, ce ne serait pas payer trop cher le bon fonctionnement d'un service d'une utilité si évidente.

BIARD D'AUNET.

REVUE DRAMATIQUE

ODÉON : *Dans l'ombre des statues*, pièce en trois actes par M. Georges Duhamel. — Reprise du *Malade imaginaire*. — Spectacles divers.

Nous avons tous connu des fils, des petits-fils ou des neveux d'hommes illustres. Quelques-uns s'étaient fait par leur mérite propre une situation personnelle. D'autres, estimant que la gloire du génial ancêtre suffisait à toute la famille, se tenaient pour satisfaits d'en sentir sur eux le reflet. Les uns et les autres étaient reconnaissans à celui qui, une fois pour toutes, avait rendu célèbre le nom qu'ils portaient. Ils jouissaient du murmure que soulevait ce seul nom prononcé. Ils entretenaient en eux et autour d'eux le culte du grand homme; ils en étaient les premiers fidèles. Et s'ils pouvaient se persuader qu'un peu de cette âme exceptionnelle et de ce rare esprit eût passé en eux, c'était toute leur fierté. Mais un fils irrité de porter un beau nom, souffrant de la gloire accumulée sur la famille, comme d'une injure personnelle, jaloux de son père et craignant par-dessus tout de lui ressembler, nous venons de rencontrer pour la première fois ce singulier individu dans la pièce curieuse, bizarre et pénible de M. Georges Duhamel, que l'Odéon représente dans sa série des demi-chefs-d'œuvre.

Emmanuel Bailly fut, comme chacun sait, un des plus grands esprits du siècle dernier. C'était Pasteur, Taine ou Renan, ou les trois à lui tout seul. Il y a dix ans qu'il est mort, et il n'a pas encore sa statue! Mais l'heure a sonné pour lui des justes réparations, quand commence *Dans l'ombre des statues*. L'érection d'une statue, produit d'une souscription nationale, va consacrer sa gloire et faire résolument entrer son nom dans l'immortalité. On comprend que ce soit dans la famille du défunt un événement considérable et un terrible branle-bas.

La maison est envahie par ce peuple d'inutiles et d'agités que mobilise toute solennité. Il y a des journalistes dans toutes les pièces et des reporters sous tous les meubles. Un personnage officiel répète le discours d'inauguration, tandis que de l'étage supérieur tombent les flots d'harmonie que déchaîne l'exécution de la cantate. — Si l'auteur a voulu faire ici une satire de notre moderne statuomanie, ce n'est certes pas moi qui l'en blâmerai; peut-être seulement aurait-il dû trouver des effets d'une drôlerie moins facile et d'un comique plus âpre.

Cependant, et tandis que tous ceux qui, amis ou parens, ont approché Emmanuel Bailly s'épanouissent dans cette atmosphère d'apothéose, quelqu'un fait contraste par sa mine renfrognée et son humeur hargneuse : c'est Robert Bailly, le propre fils du héros de la fête. Il interdit à l'orateur de la cérémonie de l'associer, par quelques mots de complimens, à la gloire de son père. Lui-même a composé un discours qu'il doit prononcer le lendemain, et refuse d'y laisser insérer un passage inédit d'Emmanuel Bailly. Il refuse un papier inédit! Je vous dis que ce garçon est unique en son genre. Et je remarque en passant que l'idée de lui faire prononcer un discours devant la statue de son père n'a pas laissé d'étonner. Ce n'est guère l'usage. Toujours est-il que ce jeune homme acerbe, pincé, agressif, sarcastique et maussade est visiblement en proie à un amer chagrin.

Lequel? Nous allons l'apprendre, au cours des entretiens qu'aura le jeune Robert avec différens interlocuteurs qui sont sa mère, la grande veuve, gardienne austère et toujours endeuillée d'une mémoire fameuse, et un certain Mostier, qui fut l'ami, le collaborateur du Maître, le confident de sa pensée. Ce Mostier, honnête, gourmé, compassé, représente la discipline, la règle, les idées reçues, et je dirais qu'il s'appelle M. Prudhomme, si, auprès de l'inquiet et sombre Robert Bailly qui est, — à quelque degré que ce soit, — un cousin d'Hamlet, il ne faisait plutôt songer à Polonius. Ce Polonius a pour Ophélie une Alice, camarade d'enfance d'Hamlet-Robert, et les deux jeunes gens vivent sur le pied d'amoureux. C'est toujours devant la jeune fille dont il se sait aimé que le héros fatal a coutume de déverser tout le noir de son âme, afin de lui faire impression. La pauvre Alice entend ce matin des propos qui sont bien faits pour dérouter un cœur simple. « Tu viens de parler, lui dit Robert. Tu as dit quelques mots bien nus, bien humbles. Je ne cesse d'admirer ces mots! Comme ils sont à toi, comme ils sortent naturellement de toi! Entre ton cœur et ton langage il n'y a rien d'étranger, rien qui ne t'appartienne; et

c'est tout le bonheur et la liberté. Tu parles, oh! tu parles toute seule, quoi que tu dises. Je te regarde : je ne vois personne derrière toi, personne à côté de toi. Tu es pure, pure et... absolue. » Ce jeune homme a lu trop de Mæterlinck. Son langage est façonné en manière d'énigme et son esprit est peuplé de fantômes. L'hallucination qui lui est particulière consiste à sentir toujours peser sur lui la présence et la domination de quelqu'un qui pense et agit à sa place, tandis qu'il se borne, lui, à faire les gestes et à prononcer les mots qu'une voix d'ombre lui souffle : « Oui, c'est moi qui ai tenu la plume; c'est moi qui ai formé les lettres, et, sans doute, j'étais seul à cette minute. Mais il y avait quand même quelqu'un dans la pièce. Il y avait quelqu'un auprès de moi; et je ne parle pas de tous ceux qui attendent et qui écoutent aux portes. Veux-tu sourire et ne pas faire cette mince figure étonnée? J'entends que ce n'est pas moi qui ai pensé les mots amassés là-dessus. Vois-tu, je ne forme pas souvent moi-même les mots et les idées dont je me sers pour vivre... » Ce quelqu'un qui est ainsi derrière lui, c'est son père. D'autres trouveraient que cela est bien naturel, et tout à fait dans l'ordre, et s'en réjouiraient. L'unique douceur pour ceux qui ont perdu un être cher, est l'intime sensation qu'il continue de vivre en eux et qu'il leur dicte leurs résolutions. Mais Robert Bailly est différent des autres, — heureusement pour ces autres. Il gravite dans le rayonnement de la gloire paternelle, et ce rayonnement le blesse. Il vit dans l'ombre de la statue, et cette ombre l'oppresse. Il souffre de n'être pour tout le monde que « le sympathique fils d'un éminent père. » Ce père, il en retrouve partout l'image. Lui partout, lui toujours! Qui le délivrera de cette obsession?

J'ai oublié de vous dire que, parmi les visiteurs dont la maison est encombrée, se trouve un vieillard humble et minable, porteur d'une serviette volumineuse. Éconduit de toutes les façons dont on peut éconduire un importun, il s'obstine. Il est doucement entêté. Il veut parler à M. Robert Bailly en personne : il lui parlera. Il était assis sur un coin de chaise, quand la toile est tombée sur la fin du premier acte; il y est encore, quand la toile se relève; et, Robert étant venu à passer, il peut s'acquitter de la mission qu'il est venu remplir auprès de lui. Elle consiste à lui remettre un paquet de lettres. Ces lettres lui ont été confiées par un sien ami, qui vient de mourir, Florent Lavaud, dont nous apprenons qu'il était peintre aquarelliste, très fort au piquet et qu'il a été en relations avec la famille Bailly. La lecture de ces lettres plonge Robert dans une violente exaltation. Je crois bien que tout le monde, dans la salle, devine quel en est le contenu. C'est qu'il est

difficile, au théâtre, de rien cacher à ces vieux routiers que sont les Parisiens. Mais l'auteur ne nous le dit pas : cela même est son habileté et lui fournit le dessin et le mouvement de l'acte. Il ne nous met pas dans le secret : il ne nous y initie que par degrés, indirectement, et en quelque sorte par reflet. C'est dans l'émotion ressentie par Robert, que nous devons peu à peu le déchiffrer. Cela est ingénieux et d'un effet assez saisissant.

Comme le prince de Danemark, en possession d'une vérité redoutable, en cherchait partout la confirmation, de même Robert savoure tout ce qui peut renforcer en lui l'agréable certitude de son illégitimité. Il boit littéralement les paroles de l'honnête Mostier, qui l'a élevé et semble n'y avoir pris aucun plaisir, quand celui-ci insiste sur la différence et même le contraste qu'il a toujours constaté entre les deux Bailly, père et fils. « Vous avez eu pour père l'homme le plus expansif, le plus généreusement ouvert, le plus prodigue de soi-même que l'on puisse rencontrer. Et cependant j'ai dû lutter pendant toute votre enfance contre le caractère le plus secret, le plus concentré, le moins franchement accessible. » Dans la *Dame de chez Maxim* on répondrait : « Et allez donc ! c'est pas mon père. » Mais nous sommes loin de ce ton frivole... Un proverbe prétend qu'on ne choisit pas son père. Le proverbe se trompe. Il y a des cas où on a le choix. Robert se choisit donc un père selon ses goûts : c'est un père modeste, effacé, point gênant, un minimum de père. « Tenez, je vois cet homme : il habite une maisonnette pleine d'objets puérils et charmans ; il a d'interminables loisirs qu'il occupe à peindre des fleurs sur des éventails ou sur des menus. Il copie, de temps en temps, un coin de paysage et trois amis bienveillans l'admirent. Quand il est las de s'être promené sur l'esplanade, il retrouve de vieilles gens comme lui et joue aux cartes, car il est très fort aux cartes. Oh ! c'est un père léger à porter, que l'on aime et que l'on ignore, un père qui ne vous étouffe pas, qui ne vous accable pas... » C'est tout le portrait de Florent Lavaud. Pour nous voilà qui est suffisamment clair. Mais le bon Mostier, qui n'a pas lu le paquet de lettres, ne peut trouver aucun sens à ces paroles délirantes qu'il qualifie d'impies. « Vous dites mille folies, et je ne sais vraiment si vous êtes un ingrat, un malade ou un pauvre d'esprit. » Nous pensons qu'on peut être tout cela à la fois et que ce cumul n'est pas pour effrayer notre jeune homme.

Au tour d'Ophélie-Alice d'être le témoin déconcerté de cette joie fiévreuse et mauvaise par laquelle Robert célèbre sa « délivrance. » Il se sent maintenant un homme nouveau, il est rentré en possession de

lui-même, il est maître de soi, ce qui est la première condition pour être maître du monde. « Il y avait ici un vieux mensonge ignoré de tous, un mensonge oublié par la seule personne qui ne l'ignorait point. Je ne peux pas demeurer plus longtemps le prisonnier de ce mensonge. Non, je ne suis pas le fantôme de qui que ce soit. Je suis un homme seul sur une route... » Qu'est-ce que la jeune fille peut comprendre à ce logogriphe ? Elle éclate en sanglots, ce qui est le meilleur parti. Robert annonce son intention de quitter la maison. Un pareil jour ! Une veille d'inauguration ! « On ne fait pas une crise de névrose justement à la veille d'un tel jour, » remarque le sage Mostier dont je ne puis dire à quel point je goûte le langage prudent et raisonnable. Une seule personne peut encore exercer quelque empire sur Robert le révolté. C'est sa mère. Mostier informe Mme Bailly de toutes choses et lui répète quelques mots qu'il a surpris en écoutant aux portes ; car il écoute aux portes, comme Polonius caché sous sa tenture : « Au rat, au rat ! » Ces quelques mots décousus et en apparence insignifians ont pour effet de faire pâlir et rougir et finalement s'affaisser la vénérable dame. Elle sait, elle, ce qu'il y a dans le paquet de lettres... Il n'y a pas à dire, tout cet acte est bien conduit et dénote la main d'un homme de théâtre.

Au troisième acte, plus de nuages et d'ambages, plus de sous-entendus, d'allusions, d'énigmes et de mots en losange. Le jeune Bailly raconte maintenant son histoire tout haut à tout le monde. Il étale son allégresse avec insolence. Il répète : « Je suis un homme libre ! » comme si cette niaiserie sonore avait un sens. Jusqu'ici tout le monde s'est acharné à retrouver en lui les traits, les gestes, le sourire d'Emmanuel Bailly, sans même s'aviser qu'il pût avoir ses traits à lui, ses gestes à lui, son sourire à lui. C'est fini de cette humiliation. Enfin je ne suis plus le fils de mon père ! Enfin je suis bâtard ! « Je suis depuis vingt-trois ans le fils d'un grand homme et je suis le plus misérable des êtres : ma vie n'a ni saveur ni raison... Je n'ai jamais eu droit qu'au caractère et aux gestes d'un autre, et on n'a jamais cherché en moi que l'image d'un autre et son souvenir. Ce matin encore, j'étais résigné, effacé, et quelqu'un est venu qui m'a dévoilé la cause de cette grande fatigue et de cette envie de mourir que j'éprouvais sans cesse. Je ne suis pas le fils d'Emmanuel Bailly. J'ai grandi dans l'ombre de cet homme et lui-même et tout le monde pensait que j'étais l'héritier de sa gloire. Alors, j'apprends aujourd'hui que cet homme n'est pas mon père, et me voilà tremblant, trébuchant, comme quelqu'un qui est sorti de la chambre moite et noire et qui reçoit

toute la clarté sur sa figure... » Il lui reste à être grossier avec sa mère : il n'y manque pas. « Quel respect réclamez-vous de moi pour la mémoire d'un homme que vous avez trompé? Car cela est vrai, vous l'avez trompé, et vous l'avez trompé plus que moi-même... » La réponse de Mme Bailly est extrêmement bien trouvée, et d'une pénétration psychologique qu'il convient de signaler. « Tu seras quand même, répond à peu près cette mère coupable, mais pleine de bon sens, le fils de ce père qui ne t'a pas engendré. Car on est le fils de celui qui vous a élevé, qui a formé votre esprit, qui vous a engagé dans une certaine voie : cette paternité morale vaut bien l'autre. » Robert reste confondu par cette logique. Il ne quittera pas la maison. Il continuera d'être le fils d'Emmanuel Bailly.

Ce fils reniant, trois actes durant, son père ou celui qui lui a servi de père, et lui adressant cet unique reproche d'avoir eu du génie, est bien ce qu'on peut imaginer au monde de plus désobligeant. Sans doute, M. Duhamel a voulu, dans un temps d'individualisme, nous présenter, par les moyens du théâtre, un exemple de l'individualisme le plus extravagant et le plus forcené. Il a voulu, à une époque de manie orgueilleuse, nous mettre sous les yeux l'orgueil exaspéré jusqu'au dernier degré de l'acuité maladive. Les propos du jeune Robert sont ceux d'un fou. Ils ne sont pas seulement odieux, ils sont absurdes. Ce garçon semble croire que si l'on tient à « être soi-même, » il faut prendre pour père une nullité. Mais cet expédient même n'y ferait rien. « On est toujours le fils de quelqu'un, » dit Bridoison. Les lois de l'hérédité, ou ce qu'on appelle ainsi, s'appliquent pour l'hérédité d'un imbécile aussi bien que pour celle d'un grand homme. Et cette hérédité-là aussi a bien ses inconvéniens. Prenez-en votre parti, jeune homme, vous ne serez jamais complètement vous-même; et je crois, entre nous, que la perte ne sera pas grande. On n'est « soi-même » que dans la mesure où, tout en se distinguant de ceux qui vous ont précédé, on les continue. En outre, Robert Bailly affecte de croire que quelqu'un, fût-ce votre père, peut vous empêcher d'avoir du génie ou simplement du talent. Mauvaise excuse à l'usage des impuissans. Chacun fait l'œuvre qu'il devait faire, exprimant l'ensemble de qualités et de défauts, le mélange de force et de faiblesse qui était en lui. Il est vrai que cette œuvre, si c'est l'œuvre seulement honorable signée d'un nom qu'un autre a rendu glorieux, en paraîtra un peu plus pâle. Louis Racine fait pauvre figure à côté de Jean Racine. Mais il n'est pas indispensable d'être un écrivain notoire. Ce qui est indispensable, c'est d'être un fils respectueux et reconnaissant. Le tort du jeune Bailly est

de ne pas être suffisamment pénétré de cette vérité élémentaire. Et c'est ce que lui reproche M. Duhamel. Car il le lui reproche. Robert Bailly a beau être le héros de la pièce; il en est aussi le « personnage antipathique. » J'aurais souhaité que le caractère haïssable de ce « mauvais jeune homme » fût davantage souligné. En lui administrant ici et là une vigoureuse volée de bois vert, l'auteur aurait empêché le public d'hésiter sur le sens de la pièce, et il aurait dissipé l'impression de gêne que produit parfois cette œuvre un peu incertaine d'allure, et de signification non pas obscure, mais enveloppée. Non, M. Duhamel n'approuve, n'aime, ni ne plaint ce jocrisse en fureur; mais, quand même, il a cru qu'il valait la peine d'être étudié : il méritait tout juste d'être fouetté, comme on fait en Angleterre pour les apaches. Et il n'était pas nécessaire que l'exécution eût lieu en public.

On voit assez, par l'analyse que je viens d'en faire, que cette pièce est loin de m'avoir paru sans valeur. Elle a pour elle ce mérite : d'exister. C'est le fonds qui manque le plus à beaucoup d'autres que le public acclame comme la presse les encense. M. Duhamel est un écrivain de talent, même de ce talent qui est spécialement celui de l'auteur dramatique. Il resterait à savoir ce que vaudrait ce talent appliqué à un sujet moins violemment exceptionnel. J'espère vivement que M. Duhamel nous donnera quelque jour l'occasion d'en juger.

Dans l'ombre des statues a trouvé d'excellens interprètes en M. Jean Hervé, qui a assumé la tâche peu commode d'incarner le déplaisant Robert Bailly, M. Vilbert, qui est un conseiller Treuillebert fort comique, et surtout M. Desjardins, qui a fait du bon et solennel Alain Mostier une création semi-caricaturale dans une très juste mesure. Les rôles de femmes, un peu sacrifiés, sont bien tenus par Mmes Van Doren et Blanche Albane.

L'Odéon vient de donner une série de représentations du *Malade imaginaire*, qui a obtenu un très brillant succès et qui le méritait. M. Antoine a voulu nous présenter la pièce de Molière telle que Molière l'avait fait jouer et que les contemporains l'ont vue, c'est-à-dire avec l'accompagnement de musique et de danses que comportait cette comédie-ballet. Nous avons entendu le prologue chanté par la bergère; nous avons vu Polichinelle et les Égyptiens dansant, tout comme les apothicaires dans la cérémonie que le *præses* égaie de son latin macaronique. Et nous avons goûté ce divertissement d'archéologie théâtrale. Ces restitutions sont assurées de plaire, chaque fois qu'un

directeur de théâtre s'avise de nous les offrir. Ce ne sont que des « curiosités, » cela va sans dire, mais qui ne sont pas inutiles pour nous faire connaître dans toute son étendue, sa souplesse et la variété de ses ressources, le génie de notre grand comique. Lui qui était occupé à créer de toutes pièces la « bonne comédie, » celle qui fait « rire les honnêtes gens, » il était en même temps l'ordonnateur des fêtes, le régisseur des danses et des entrées, le rival de Lulli. Avant tout, il fallait amuser le Maître, qui aimait la comédie, sans doute, mais qui lui préférait le ballet. On a coutume de plaindre le « pauvre grand homme » et de s'apitoyer sur la servitude où il pliait son génie. Molière, lui, ne se trouvait pas tellement à plaindre : il prenait les conditions de son art telles qu'elles s'imposaient à lui, persuadé que le cadre n'importe guère, et que, fût-ce dans une farce compliquée d'un ballet, rien n'empêche, pourvu qu'on soit Molière, de faire tenir une œuvre immortelle.

Une autre idée de M. Antoine est de faire jouer les farces de Molière par des acteurs de farce, c'est-à-dire par d'anciens chanteurs de café-concert. L'innovation, quand M. Antoine l'a lancée il y a quelques années déjà, a paru, à M. Antoine lui-même, une hardiesse. Les farces de Molière sont des farces, lui répondait-on, mais des farces qui s'appellent : *les Précieuses ridicules*, *Monsieur de Pourceaugnac*, *la Comtesse d'Escarbagnas*, *le Bourgeois gentilhomme*, *le Malade imaginaire*, c'est-à-dire des farces enfermant des scènes de grande comédie, des farces devenues classiques et sur lesquelles ont passé le temps et l'admiration des siècles. Ce à quoi personne n'avait songé, pas plus M. Antoine que ses critiques, c'est que le danger, quand on fait interpréter une comédie par des acteurs de scènes inférieures, ce n'est pas l'excès de fantaisie, c'est l'excès de sérieux. Par un scrupule louable et peut-être involontaire, ils se surveillent, et, réagissant contre leur manière ordinaire, ils se raidissent et se guindent. M. Vilbert, dans le rôle d'Argan, n'est ni raide, ni guindé ; mais il y met beaucoup plus de mesure, de discrétion et de sagesse, que tel sociétaire de la Comédie-Française, Coquelin Cadet, par exemple, qui le poussait bien davantage à la charge. M. Vilbert le joue d'une façon très spirituelle, très amusante, que d'ailleurs je crois fausse. Argan, tel qu'il le personnifie, est un malade imaginaire sans doute, mais en qui on devine en outre un mystificateur. Il est dupe des médecins et donne la comédie à son entourage ; mais il se donne aussi la comédie à lui-même, en faisant enrager ceux qui l'entourent, et prend pour dupes les médecins qu'il fait raisonner, consulter et opérer sur sa maladie absente. N'est-ce pas un fait d'obser-

vation que cette lucidité dont jouissent les maniaques? Et n'a-t-on pas noté, jusque chez les fous, cette sournoiserie qui fait d'eux les spectateurs amusés de la terreur qu'ils inspirent? Il s'en faut donc que l'interprétation de M. Vilbert soit absurde; elle est au contraire fort ingénieuse; seulement, quand il s'agit de Molière, pour peu qu'on raffine, on a les plus grandes chances de se tromper, son art étant fait, avant tout, de simplicité.

C'est ce qui éclate à la représentation. Comme ce rire sonne large et franc ! Comme il va droit au public ! Comme il se passe de commentaires ! Et comme il est bon, utile, et instructif de recevoir en pleine poitrine l'impression elle-même que produit la pièce vue aux chandelles, et sans conférence explicative ! Par suite même du culte dont nous entourons nos classiques, nous ne les lisons plus qu'avec les notes de tous les commentateurs. Ces notes éclairent le texte, — et parfois elles l'obscurcissent. A la scène, par l'effet de cette communication directe qui s'établit aussitôt avec le spectateur et qui n'est jamais plus intime et immédiate que quand on joue du Molière, toute cette surcharge disparaît, toute cette poussière s'évanouit, et l'œuvre ressort seule dans l'éclatante lumière de sa vraie signification.

Elle est toute gaieté. On nous a fait, depuis qu'il y a eu des romantiques, un Molière triste. Or voici une pièce où, comme parle Bossuet, l'auteur a passé des rires de la scène au tribunal de celui qui a dit : « Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez ! » Molière a été atteint, au cours de la quatrième représentation, de la crise suprême qui allait l'emporter : l'image de sa mort plane sur toute la comédie. Le rire s'y achève en sanglot et le sanglot en hoquet. C'est un moribond qui l'a écrite, et qui ne se faisait sur son état aucune illusion. Comment y voir autre chose qu'une confession douloureuse de ses souffrances et de sa détresse, et aussi une vengeance telle quelle contre ces médecins qui ne parvenaient pas à le guérir? On sait qu'il se jouait souvent lui-même sur « les affaires de son domestique. » Molière s'est peint, en quelque manière, en faisant le portrait de cet Argan qui feint le mort dans ce même fauteuil où Molière allait mourir... Telle est la thèse, vous la connaissez, et rien n'est plus faux. Molière ne prend en lui-même et dans les circonstances de sa vie qu'un point de départ. Malade, il a été amené à réfléchir sur la maladie et sur la médecine. C'est un sujet qu'il a sous la main et qu'il n'a garde de laisser échapper, car il est pressé. Mais dès qu'il s'est mis en devoir de le traiter, l'homme s'efface, l'auteur reste : et il s'applique uniquement à en

dégager la somme de comique qu'il contient, à la façon impersonnelle qui est celle de tous les écrivains du XVIIe siècle.

A combien de développemens, prose et vers, n'a pas servi de prétexte

> Cette mâle gaîté, si triste et si profonde
> Que, lorsqu'on vient d'en rire, on devrait en pleurer ?

Derrière cette façade de carnaval, qu'y a-t-il, sinon la misère de notre complexion physique, la maladie et la mort ? C'est la véritable comédie macabre, où, derrière le masque et sous les oripeaux, se devine le hideux squelette... Erreur encore ! On oublie que nos rudes aïeux ignoraient nos sensibleries. Ils n'attachaient pas à l'existence le même prix et le même soin superstitieux dont nous l'empoisonnons. Ils regardaient la mort en face, quoi qu'en ait dit La Rochefoucauld. Ils en plaisantaient, et c'est un thème qui revient à chaque instant, et sous toute sorte de formes, dans leurs comédies. Ils n'étaient pas neurasthéniques.

Argan lui-même ne l'était pas, — en dépit du diagnostic que portent à son sujet certains médecins d'aujourd'hui. S'imaginer qu'on est malade, disent-ils, c'est déjà être malade. Cela s'appelle la neurasthénie, qui est une maladie, puisque nous la soignons et qu'on en meurt. Molière avait ce don de divination qui est le propre du génie. S'il n'eût été l'ennemi de la médecine, il était digne d'être médecin : son Argan est une étude de clinique, remarquable par la précision... Parler ainsi est ne pas comprendre le procédé de l'auteur comique. Les nécessités mêmes du genre imposaient à son malade de n'avoir aucune maladie d'aucune sorte. Pour qu'un malade soit personnage de comédie, il faut que ce soit un malade bien portant.

Bien portant et même robuste, puisqu'il résiste si vaillamment aux remèdes. Qu'est-ce donc qu'Argan ? Un esprit faible. Il est un esprit faible au même degré et de la même manière qu'Orgon, avec lequel il a plus d'un trait de ressemblance : telle scène du *Malade imaginaire* répète une scène analogue du *Tartuffe*. L'un et l'autre, ils sont pareillement en tutelle. Égoïstes, l'un et l'autre, quand il s'agit de choisir un gendre, ne consultent que leur intérêt, et souhaitent, celui-ci un saint homme qui fera pleuvoir sur lui les bénédictions célestes, celui-là un médecin qui le régalera de consultations et d'ordonnances. Cet égoïsme est le principe de la perpétuelle inquiétude où est Argan sur sa précieuse santé. Il se combine avec sa naturelle pusillanimité pour faire naître en lui cette « maladie des médecins » qui est une foi

superstitieuse dans le pouvoir de la médecine, considérée comme une sorte de divinité tantôt secourable et tantôt irritée.

Comme Orgon était un dévot de la religion, Argan est un dévot de la médecine. Et ce qu'il y a de magnifique et de profondément humain c'est que ces médecins qui exploitent sa manie, ne sont pas des aigrefins, ni des charlatans. Ils ne le sont nullement. De M. Purgon à M. Diafoirus, et de Thomas à M. Fleurant, ce sont de fort honnêtes gens, instruits pour l'époque, doués de conscience professionnelle, et dont le seul tort est d'être trop sincèrement attachés au métier qu'ils exercent, de croire trop aveuglément à l'absolu de leur art. En ces matières comme en d'autres, Molière est sceptique : tout le mal d'après lui ne vient que de dogmatisme.

Quant à la jeunesse de ce rire, et quant à l'actualité toujours nouvelle de cette satire, n'en sommes-nous pas la vivante démonstration, nous qui vivons dans la constante terreur du cruel petit dieu : microbe ?...

La critique a coutume de chercher dans les pièces de théâtre un peu de littérature, si peu que ce soit, comme ce chimiste qui se faisait fort de découvrir de l'arsenic jusque dans le fauteuil de M. le Président. Le public est moins exigeant. Ce qu'il demande au théâtre, c'est de l'amuser, ou moins encore : de ne pas l'ennuyer. Il ne s'ennuie pas à *l'Idée de Françoise*, comédie en quatre actes de M. Paul Gavault, que joue la Renaissance, et qui a servi de rentrée à Mlle Marthe Régnier, pour qui la pièce a visiblement été écrite. C'est une variation sur le thème de la jeune fille moderne. Françoise, petite personne bien d'aujourd'hui, s'éprend de l'ingénieur qui est venu installer le chauffage central chez ses parens. De son côté l'ingénieur, qui cumule les fonctions du fumiste avec celles de l'électricien, s'éprend de la jeune fille précise comme un chiffre, et qui lui a réglé son mémoire comme un vérificateur de profession. Pour être positive, on n'en est pas moins héroïque. Françoise ayant flairé que sa sœur se sacrifie pour la famille, et épouse à contre-cœur un vieux monsieur riche qui va les sauver de la ruine, décide de se sacrifier pour sa sœur. Elle va trouver le vieux monsieur, se jette à sa tête, et se fait demander par lui en mariage. Il va sans dire que ce sacrifice restera à mi-route, ce qui est pour un sacrifice de théâtre la seule façon d'être un sacrifice qui sait les convenances. La sœur épouse un petit amoureux, et Françoise sera la femme de l'ingénieur électricien qui installera lui-même le chauffage central dans leur futur appartement... Tout cela très adroitement présenté par un auteur sûr de son métier dans une action facile,

superficielle, conventionnelle, où on donnerait tout le spectacle, et plusieurs autres, pour une minute d'imprévu.

Au théâtre Sarah-Bernhardt *la Famille Temperley* est une pièce adaptée d'un roman de Conan Doyle par M. Eugène Gugenheim. Les pièces anglaises étaient jadis des pièces où l'on prenait une infinité de tasses de thé : celle-ci est une pièce où l'on boxe. C'est une pièce historique, si j'ose m'exprimer ainsi. L'action est supposée se passer sous le règne de George IV, ce qui permet une figuration et des costumes fort agréables à regarder. L'affabulation, des plus vagues, ne sert qu'à entourer un certain nombre de séances de boxe qui sont toute la pièce. Il est question de *ring*, de *round*, de coups encaissés, de directs, etc., etc. Cela répond à ce goût des sports qui est une des marques du temps présent, et montre bien ce que pourra devenir le théâtre quand les exercices du corps auront définitivement remplacé les exercices de l'esprit.

A noter, parmi les interprètes, M. Maxudian qui dessine avec fantaisie un personnage de bookmaker, et, du côté des femmes, Mlle Marie-Louise Derval, dont le talent méritait mieux que ce bout de rôle.

Au théâtre Apollo une opérette, *le Soldat de chocolat*, qui, par une rencontre d'actualité, nous mène chez les Serbes et chez les Bulgares, mais chez des Bulgares ridicules et des Serbes couards, — ce qui montre bien que le théâtre et la réalité ne sont pas une même chose. L'opérette, grâce à je ne sais quelle superposition, est viennoise, tout en étant anglaise. Le livret original est, si je suis bien renseigné, d'une lourdeur toute germanique en même temps que d'une âpreté bien anglo-saxonne. M. Pierre Veber en a fait une adaptation extrêmement habile et en a écarté avec tact tout ce qui aurait choqué. Je ne puis juger de la partition, me connaissant peu en musique, même en cette musique-là. Mais il y a de la gaieté, les décors sont clairs et frais, les costumes pimpans, la figuration nombreuse : le public s'est amusé, et comme ses aînés *la Veuve joyeuse* et *le Comte de Luxembourg*, *le Soldat de chocolat* est parti pour le succès.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

LES SOUVENIRS D'UN PHILHELLÈNE

Die Irrfahrten des Daniel Elster, nouvelle édition revue et remise au point par M. Hans Martin Elster. — Deux volumes in-8, Stuttgart, librairie Lutz, 1912.

Lorsque, vers le milieu de mars de l'année 1813, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III avait appelé solennellement la jeunesse allemande à s'armer pour la délivrance de la terre natale, un collégien de seize ans, Daniel Elster, s'était empressé de jeter ses livres et d'abandonner ses classes pour venir demander à ses parens la permission de prendre part, lui aussi, à la lutte sacrée. Mais son brave homme de père, qui était forgeron dans un petit village de Thuringe, n'admettait pas l'idée d'avoir inutilement dépensé tout l'argent employé par lui, depuis plusieurs années, à l'éducation d'un fils dont il avait résolu de faire un pieux et paisible pasteur luthérien. « Jeune garnement ignorant, — avait-il dit à son Daniel, — penses-tu donc que j'aie dépensé tout cet argent pour qu'après cela tu deviennes un soldat? Crois-tu que ta patrie te récompensera un jour de ton sacrifice? T'imagines-tu qu'un temps meilleur arrivera, au sortir de celui que nous traversons? Pour moi, en tout cas, je suis parfaitement certain du contraire ; et que, si tu refuses d'écouter mes sages avis, si tu persistes à vouloir empoisonner et abréger les jours que Dieu me donne encore à vivre, tu cesseras désormais d'être mon fils, et n'auras plus le droit de comparaître devant mes yeux! »

Si bien que le pauvre garçon avait dû obéir. Il avait simplement obtenu l'autorisation de changer de collège, — étant par nature de

ceux qui aspirent toujours à se trouver « ailleurs. » Puis, après avoir fréquenté une nombreuse série de collèges, il avait eu à changer également plusieurs fois d'université, comme aussi de projets pour sa carrière future. Contraint bien malgré soi, — nous assure-t-il, — à se battre en duel avec un autre étudiant, il avait reçu au visage une profonde entaille qui, du même coup, avait décidément ruiné les espérances de son excellent père : car c'était chose établie, dans les coutumes de l'Église luthérienne, que la trace d'un duel au milieu d'une joue excluait toute possibilité d'enseigner officiellement la parole de Dieu. Tour à tour, donc, Daniel Elster avait suivi en divers endroits des cours de musique et de médecine : avec autant de dispositions et de goût pour le premier de ces deux ordres d'études qu'il semble en avoir eu peu à l'égard du second. Mais il avait conservé intact, au fond de son âme, l'effet qu'y avaient naguère produit les prédications, pamphlets et chansons des Kœrner et des Arndt, bruyans apôtres de l'émancipation des peuples opprimés. Tout en n'aimant ici-bas que la musique, il demeurait convaincu de l'obligation qu'il y avait, pour un homme de bien, d'aider toutes les nations du globe à accomplir la même tâche d'affranchissement qu'avaient accomplie ses compatriotes en « secouant le joug » de Napoléon. Et ainsi, au printemps de l'année 1819, il lui avait suffi d'apprendre la rébellion de certaines contrées de l'Amérique du Sud contre l'autorité espagnole pour qu'aussitôt, abandonnant l'université d'Iéna tout de même qu'autrefois le collège de Freiberg, notre jeune étudiant se mît en route vers Londres, où on lui avait dit que se recrutaient des volontaires destinés à renforcer la nouvelle armée « colombienne. »

Le récit qu'il nous a fait de cette aventure, dans ses *Souvenirs*, aurait de quoi justifier, à lui seul, la célébrité de l'une des plus attachantes confessions autobiographiques qu'il m'ait été donné de lire jamais en aucune langue. Parti d'Iéna sans un sou, il lui avait fallu de longs mois pour arriver enfin jusqu'à Londres, où d'ailleurs les agens du pouvoir insurrectionnel n'avaient pas jugé à propos d'agréer la collaboration d'un jeune rêveur allemand plus pareil à un vagabond qu'à un futur capitaine. En compagnie de deux autres héros « émancipateurs » de sa sorte, Elster était alors venu s'échouer à Paris, où l'apparence éminemment suspecte des trois amis, la liberté de leurs allures, et sans doute aussi quelques propos « subversifs » n'avaient point tardé à attirer sur eux l'inquiète curiosité de la police royale. Un matin de l'hiver de 1819, ils avaient été mandés devant un haut fonctionnaire de cette police, qui les avait sommés de choisir

entre deux alternatives également imprévues : être reconduits par des gendarmes à la frontière allemande, ou bien s'engager pour sept ans dans la légion étrangère.

Elster et ses compagnons s'étaient vite arrêtés à ce second parti : ignorant absolument ce qu'exigerait d'eux leur profession nouvelle, et vivement séduits, en tout cas, par la perspective de pouvoir visiter, aux frais d'autrui, les pittoresques régions du midi de la France. L'Afrique, dans ce temps-là, ne s'était pas encore ouverte à nos troupes françaises : et c'était donc en Corse, à Bastia, que l'on avait envoyé les trois légionnaires. Plus heureux que ses amis, Daniel Elster avait passé là une année suffisamment agréable, et même lucrative, car son talent de musicien y avait fait de lui une espèce de grand homme, et depuis la femme de son colonel jusqu'aux plus modestes bourgeoises de la ville, il n'y avait personne qui ne se sentît flatté de l'hommage de l'une des romances ou de l'une des *polonaises* qu'il composait avec une facilité et un entrain merveilleux. A la musique, aussi, l'aimable et jovial Orphée de Bastia avait dû d'être délivré de ses chaînes : sa colonelle ayant obtenu des médecins du régiment qu'ils le déclarassent gravement malade et lui signassent l'exemption des six années de service qui lui restaient à subir. Après quoi, il n'avait pas fallu moins que le souvenir d'une belle fiancée l'attendant dans son village natal pour l'empêcher de se fixer à demeure en Corse, où s'offrait à lui la plus brillante carrière.

A moins pourtant que ce souvenir de sa Rosette eût été simplement un prétexte que le jeune musicien se fût donné à soi-même, pour ne pas s'avouer le penchant naturel qui l'entraînait à changer sans cesse de résidence, à la fois, et de métier : puisque précisément les parens de sa fiancée, dès son retour en Thuringe, lui avaient signifié leur opposition formelle à tout projet de mariage de leur fille avec un « vagabond, » incapable de gagner sa propre vie et celle d'un ménage. Toujours est-il que, revenu dans son pays vers la fin de l'année 1820, Daniel Elster avait à peine repris ses études médicales, à l'université de Wurzbourg, quand la nouvelle de la révolte des Grecs contre la domination turque lui avait de nouveau suggéré le désir de s'expatrier, pour courir à l'aide des nobles descendans d'Hippocrate et d'Homère. Sans l'ombre d'hésitation, il avait compris que toutes ses espérances d'amour et de fortune s'effaçaient devant l'impérieuse nécessité de prendre part à la délivrance d'une race asservie. Il s'était rendu à Stuttgart, où venait de se former un comité de Philhellènes, s'y était fait donner un passeport, un peu d'argent pour les frais du voyage,

et, dès le mois suivant, il était arrivé à Marseille, tout frémissant d'impatience guerrière, avec la délicieuse perspective de pouvoir enfin réaliser le rêve généreux que nous avons vu s'allumer dans son cœur dix ans auparavant.

Cette fois encore, malheureusement, — car une mésaventure toute semblable lui était échue naguère à Londres, lorsqu'il y était venu pour s'engager dans l'armée colombienne, — un premier convoi de volontaires philhellènes était parti de Marseille deux ou trois jours avant son arrivée; et bien que la ville se trouvât remplie d'autres volontaires, réunis là de toutes les parties de l'Europe, personne ne savait combien de temps l'on aurait à attendre l'occasion d'un nouveau départ. Du moins Elster avait eu le plaisir d'apprendre la présence à Marseille d'un certain Lasky, son ancien collègue de l'université d'Iéna, qui maintenant s'occupait à constituer un bataillon de Philhellènes allemands. Tout de suite il avait demandé son adresse, et était allé se renseigner auprès de lui.

Lasky vint au-devant de moi dans un costume extravagant, qui avait évidemment l'intention d'être grec. Il voulait à présent en imposer à son entourage par cette tenue hellénique, comme naguère à Iéna par sa tenue de « vieil Allemand. » Dans son imagination, il se voyait déjà promu, par l'acclamation unanime du peuple grec, au rang de général, sinon de généralissime; et aussi nous accueillit-il avec une hauteur où le souvenir de notre ancienne camaraderie mêlait à peine une nuance légère de familiarité.

— Votre arrivée, messieurs, nous déclara-t-il, m'a déjà été annoncée par les comités de l'Allemagne du Sud. Je vous prie de vouloir bien me remettre vos papiers, afin que je puisse vous inscrire, conformément à votre rang et à votre condition, sur la liste des combattans volontaires pour la grande cause hellénique !

— C'est que je n'ai pas d'autres papiers que mon passeport, répondis-je, et ne suppose pas qu'il m'en faille d'autres. C'est de mon plein gré que je compte me rendre en Grèce, pour y servir en qualité de médecin, ou bien, en tout cas, pour y mettre mes forces à la disposition de la cause nationale. Je suis venu à Marseille parce que l'on m'a dit que c'était ici que je pourrais le plus sûrement trouver une occasion pour la traversée : que si cette occasion ne se présente pas, j'aurai à chercher quelque autre moyen d'exécuter mon projet. Mais il me paraît bien étrange que, dès aujourd'hui, l'on veuille assigner des rangs à des volontaires dont les aptitudes et le mérite ne pourront être reconnus que là-bas, sur le champ de bataille !

La mine de Lasky s'assombrit.

— Vous ne semblez pas tenir beaucoup à ma protection ! répliqua-t-il. Puissiez-vous ne pas avoir à vous en repentir!

Un coup frappé à la porte interrompit l'orateur; et nous vîmes entrer un jeune homme en brillant uniforme, qui nous salua avec une condescendance amicale.

— M. Dijonnier, aide de camp du comte Jourdain de Manipuello, général des armées grecques! — nous dit Lasky, en nous présentant le nouveau venu, devant qui nous nous inclinâmes profondément.

M. Dijonnier était, tout récemment encore, un modeste sous-officier de l'armée badoise : son arrivée à Marseille lui avait valu un avancement merveilleux. Lasky lui fit part de mon peu d'enthousiasme à l'endroit de ses faveurs.

— Comment, s'écria Dijonnier, ce monsieur prétend se singulariser? Il veut partir pour la Grèce sans être pourvu d'un rang? Il compromet d'avance toute sa carrière : car c'est seulement notre troupe qui donnera l'impulsion décisive. A nous seuls est réservé l'honneur d'affranchir la Grèce, pour nous seuls verdoient les lauriers du mont Olympe!

De nouveau, l'éloquent discours de l'aide de camp fut interrompu par l'entrée d'un visiteur. Un petit homme avec une moustache énorme se montra sur le seuil de la chambre.

— Ah! bonjour, monsieur le colonel! — s'écrièrent Lasky et Dijonnier, avec les plus tendres salutations à l'adresse du petit personnage moustachu, qui nous fut ensuite présenté comme étant l' « éminent colonel Perrin. »

Ce colonel de l'armée grecque, dont personne en Grèce ne soupçonnait l'existence, avait été capitaine d'infanterie en Italie, et se trouvait en demi-solde depuis la chute de Napoléon. Bientôt les trois hommes se mirent à causer avec tant d'animation, souvent tous à la fois, que nous avions peine à comprendre un seul mot de ce qu'ils disaient. Ils se racontaient des histoires touchant leurs chevaux, leurs excursions dans la campagne, leurs exploits galans; et sans doute il n'aurait plus été question de la Grèce durant toute la soirée si, de nouveau, la porte ne s'était pas ouverte pour laisser entrer un visiteur, — celui-là bien connu de moi.

— Est-ce possible? Weiland? dis-je en l'apercevant.

— Toi ici, Elster? Mille fois bienvenu!

Et il se jeta dans mes bras. C'était un de mes meilleurs amis de Wurzbourg, où il tenait l'emploi d'un petit commis de bureau.

— Ces messieurs se connaissent déjà? observa Lasky.

Puis, se tournant vers les deux autres officiers :

— J'ai l'honneur de vous présenter M. Weiland, major de l'armée grecque!

— Comment! te voilà major? dis-je à Weiland, tout stupéfait.

Il me répondit : oui, en souriant, d'un signe de tête; et de plus en plus je me demandais si tout ce qui m'entourait n'était pas un rêve. Un obscur employé aux écritures se trouvait brusquement transformé en major! Et après lui vinrent encore d'autres dignitaires non moins improvisés, des commandans, des colonels, tout cela revêtu d'uniformes bizarres.

Très courtoisement, Lasky nous signifia que ces messieurs allaient se former en comité secret, afin de délibérer sur certaines affaires des plus graves : de telle sorte que, n'étant pas inscrits sur la liste, il nous serait

impossible d'assister à la séance. Sur quoi nous primes congé, mon camarade Moring tout confus, et moi tout riant, pour revenir à l'auberge où nous nous étions logés.

J'étais en train d'écrire une lettre, dans notre mansarde, lorsqu'un coup violent fut frappé à la porte. Un jeune homme mince et élégant entra, nous salua poliment, et nous dit que, ayant appris notre intention de nous rendre en Grèce, il se permettait de nous engager à aller voir M. de Chevalier, qui, mieux que personne, aurait de quoi nous offrir les moyens de parvenir à nos fins. Je me rhabillai aussitôt et suivis mon visiteur, qui me conduisit auprès d'un autre personnage également très aimable et d'excellentes manières.

— Vous désirez entrer au service de la Grèce, monsieur ? me demanda-t-il. En ce cas, il faut que vous vous attachiez à moi. C'est à moi que les comités philhellènes de l'Allemagne du Nord ont confié la charge de conduire là-bas leurs volontaires. Selon toute probabilité, un convoi partira dès la semaine prochaine ; et, si vous le désirez, je vous inscrirai sur ma liste.

Je m'empressai de consentir, et déjà je m'apprêtais à rejoindre mon compagnon dans notre chambre d'auberge, tout heureux d'avoir trouvé un personnage aussi différent de Lasky et de ses acolytes, lorsque Chevalier m'invita à rester un moment encore, pour prendre une tasse de thé.

— Vous apprendrez, me dit-il, à connaître des amis que rassemble un commun enthousiasme pour la cause sacrée de la Grèce.

Et bientôt, en effet, je vis entrer une dizaine d'hommes en tenue militaire, qui tous qualifiaient Chevalier de lieutenant général, tandis que lui-même, de son côté, les appelait colonels, lieutenans-colonels, majors, etc. C'était absolument la même comédie que chez Lasky ! Ce dernier s'était simplement improvisé chef des volontaires de l'Allemagne du Sud, et Chevalier avait pris sur soi le commandement de ceux de l'Allemagne du Nord.

Aussi bien ne tardai-je pas à les connaître parfaitement tous les deux, et à mesurer toute l'inanité grotesque de leurs prétentions. Chevalier, du moins, avait réellement des titres militaires : il avait autrefois rempli les fonctions de major à Hambourg, dans la Ligue Hanséatique. Au lieu de travailler en commun à la cause grecque, les deux hommes se trouvaient séparés par une jalousie non moins féroce que leur vanité. Chacun ne tâchait qu'à compromettre les intérêts de son rival, tout en nourrissant la conviction d'être bientôt promu par le peuple grec aux plus hautes dignités, en récompense des inappréciables services qu'il aurait rendus à la cause nationale.

Huit jours environ après mon arrivée, Lasky et Chevalier se battirent en duel. Le privilège du premier coup de pistolet échut à Chevalier, dont la balle atteignit Lasky à la tête, et lui arracha un morceau du crâne. Mon ancien camarade s'affaissa, perdit connaissance, et Chevalier, certain de l'avoir tué, prit la fuite. Mais un hasard singulier empêcha les Philhellènes marseillais de se trouver désormais dépourvus de tout chef. Lasky subit l'opération du trépan, perdit un peu de sa cervelle, et reçut une plaque d'argent en remplacement du morceau de son crâne qui lui avait été enlevé. Il n'en devint que plus exalté et extravagant, tandis que son

parti redoublait encore d'admiration à son égard. Le vaincu se trouvait sortir de son duel avec la double couronne du martyre et de la victoire.

Le séjour d'Elster à Marseille ne devait pas être cependant aussi long, ni non plus aussi inutile, que l'avait craint d'abord le musicien philhellène. Dès les premiers jours de 1821, le capitaine d'un petit vaisseau marchand avait consenti à transporter en Grèce, moyennant la somme de 3000 francs, un « groupe bariolé » de 36 volontaires, ayant à leur tête, en qualité de « général » et de « lieutenant général, » le comte de Manipuello et l'ex-étudiant Lasky au crâne d'argent. A quoi il convient d'ajouter tout de suite que ni l'un ni l'autre de ces deux guerriers ne prendront part à l'héroïque et désastreuse bataille de Pœta, où va se trouver presque entièrement anéanti le mémorable régiment des Philhellènes : ce qui n'empêchera pas Daniel Elster de reconnaître les précieux services rendus à l'artillerie grecque, durant toute la campagne, par l'expérience professionnelle du comte Jourdain de Manipuello, — infiniment supérieur, avec tous ses travers, au grotesque fantoche allemand qui lui servait de « lieutenant général » à bord de la tartane marseillaise. Et quant aux hommes rassemblés sous les ordres de ces deux chefs, la diversité de leurs provenances aussi bien que de leurs conditions sociales pouvait déjà donner à Elster une première idée de la composition du futur régiment philhellène. Il y avait là des Allemands, des Français, des Polonais, des Italiens et des Espagnols, de vénérables « grognards » de la Grande Armée et de jeunes garçons échappés du collège, pour ne point parler d'une Amazone ridicule et touchante, l'extraordinaire donna Toricelli, dont la timidité et la vantardise, mêlées d'une forte dose de coquetterie, introduisent par instans une note comique dans le sombre récit de notre volontaire.

Ce récit de la collaboration de Daniel Elster à la lutte glorieuse des Grecs contre leurs oppresseurs remplit tout le second et dernier volume d'une série de *Souvenirs* qui, publiés jadis en Allemagne du vivant de leur auteur, viennent d'être réédités par un petit-neveu de celui-ci, avec un bon nombre de passages nouveaux, dans la même collection de mémoires historiques où ont paru naguère les étonnans *Souvenirs* du professeur, soldat, et ivrogne Laukhard (1). Aussi bien ne peut-on pas se défendre de songer à ce chef-d'œuvre de sincérité et de vie littéraire qu'est incontestablement le livre du misérable Laukhard,

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1908.

quand on lit la « confession » ingénue de l'ancien compagnon d'armes de Marco Botzaris. Avec une qualité d'âme éminemment plus aimable, mais peut-être avec moins d'originalité et de puissance poétiques, c'est chose certaine que l'humble musicien de Thuringe égale pour le moins le *privat-docent* des cabarets de Halle, à la fois par la franchise intrépide de ses aveux et par l'abondance, la variété, l'agrément romanesque des épreuves qu'il a traversées. J'ai signalé déjà l'intérêt singulier des chapitres où il nous raconte sa tentative manquée d'enrôlement dans l'armée colombienne : mais surtout le second volume de ses *Souvenirs* constitue pour nous un document historique et psychologique d'une portée exceptionnelle, — en dehors même de l'actualité que nous offre aujourd'hui ce tableau des premières phases d'une lutte reprise vaillamment sous nos yeux, après une interruption de plus de trois quarts de siècle, pour aboutir, cette fois, au triomphe décisif.

Car Elster ne se borne pas à nous décrire le détail de ce qu'il a fait et de ce qui lui est arrivé. Il veut encore que son récit nous aide à connaître l'ensemble d'un grand drame historique où son rôle personnel, d'ailleurs, n'a pas laissé d'être considérable. A chaque page, nous rencontrons chez lui de vivans portraits des hommes d'État ou des chefs militaires qu'il a eu l'occasion d'approcher, depuis la simple et magnifique figure de Marco Botzaris jusqu'à celles d'un Odusseus et d'un Kolokotronis, véritables « rois des montagnes, » ne consentant à servir la cause nationale que dans la mesure où ses succès ont chance de favoriser leurs projets personnels de domination, ou même simplement leurs intérêts matériels. Et puis, au-dessous de ces hauts personnages, les *Souvenirs* d'Elster nous révèlent avec une netteté et une impartialité remarquables la situation sociale, intellectuelle et morale de tout le peuple grec, tel que l'avaient formé, — ou plutôt déformé, — aux environs de 1823, de longs siècles d'une oppression aveugle et cruelle.

Aveugles et cruels nous apparaissent également un bon nombre de ces soldats de l'armée du prince Maurocordato qui se plaisent à massacrer les prisonniers turcs, et ne se font pas faute, à l'occasion, de vider les sacoches des officiers philhellènes. Mais nous sentons profondément que c'est là, pour ainsi dire, une nature « artificielle » et toute provisoire chez les descendans des guerriers de Salamine, une sorte de masque collé sur leur véritable visage par la main des barbares qui les ont asservis. En fait, il suffit d'une victoire pour changer aussitôt les cœurs de ces hommes accoutumés à une exis-

tence de vaincus. Au moindre rayon d'espérance, nous voyons leurs yeux se rouvrir plus librement, se dépouiller de leur expression d'hostilité sournoise. Et pas un moment, malgré la mauvaise humeur trop légitime qu'inspirent à Daniel Elster les témoignages trop évidens de leur ingratitude à son endroit, pas un moment il ne manque de proclamer l'incomparable courage de ces soldats improvisés, leur héroïque dédain de la mort, leur acharnement à reconquérir la possession de leur sol.

Non pas, au reste, que la conduite des Philhellènes, telle qu'il nous la montre en regard de l'attitude de ces autochtones, ne mérite également notre admiration. Il est bien vrai que, à Argos et à Missolonghi, pendant les intervalles d'inaction, ces collaborateurs volontaires des Grecs insurgés recommencent volontiers la comédie qu'ils ont jouée naguère à Marseille. De nouveau ils se jalousent et se querellent entre eux, rendant très malaisée à leurs chefs la tâche de les garder sous un même drapeau. Une haine de races a remplacé désormais les anciennes rivalités personnelles. De jour en jour, l'abîme se creuse entre le groupe des Latins et celui des Germains; les premiers ayant pour eux la faveur du prince Maurocordato, tandis que les seconds se flattent de la présence, à leur tête, d'un homme qui semble vraiment avoir réuni d'éminentes qualités d'esprit et de cœur, — le général Normann, dont le talent lui a naguère valu la sympathie de Napoléon, et qui ensuite, en 1813, s'est attiré la disgrâce des souverains alliés pour n'avoir pas voulu tourner ses troupes saxonnes contre l'ancien ami et protecteur de son Roi. Il a beau, maintenant, prêcher à ses compatriotes l'indulgence et la concorde : sans cesse les deux sections du camp philhellène échangent des insultes, des bourrades, voire des coups d'épée plus funestes encore que le coup de pistolet qui a endommagé la cervelle du vaniteux Lasky. Mais qu'on signale seulement l'approche des Turcs, et sur-le-champ les querelles s'interrompent, les rangs se reforment, et d'un élan unanime Latins et Germains courent à la victoire, — ou à la mort.

Combien j'aurais voulu pouvoir citer, tout au moins, la relation que nous fait Elster de cette tragique bataille de Pœta dont il a été l'un des rares survivans! Impossible d'imaginer des combattans modernes à la fois plus proches des anciens héros de Plutarque et, d'autre part, réalisant mieux l'idéal nouveau du génie « romantique. » Le 15 juillet 1823, le bataillon des Philhellènes a été envoyé au village de Pœta, situé à la sortie d'une gorge par laquelle doit passer

l'armée turque. Le vaillant Botzaris est là déjà depuis plusieurs jours, avec sa poignée d'hommes : mais un chef de bande qui se trouvait précédemment chargé de la garde du défilé, un certain capitaine Gogo, — de sinistre mémoire, malgré tout ce que son nom a pour nous de comique, — a demandé au prince Maurocordato des troupes de renfort, et ce sont les Philhellènes qui sont venus, sous les ordres de l'admirable Normann. Dès la nuit suivante, les Turcs fondent sur eux à l'improviste, en masses énormes, et la lutte s'engage.

Avec le soleil, l'ardeur du combat s'accrut encore. Notre régiment accomplit des prodiges de valeur, l'aile gauche des Turcs fléchit, nous la vîmes reculer, et la joie du triomphe flamboya dans toutes les poitrines des survivans. Oui, nous étions vainqueurs! Et déjà mes compagnons fonçaient à la baïonnette sur l'aile gauche des Turcs, lorsque le traître Gogo, — à qui l'ennemi avait offert une prime de 50 000 piastres s'il parvenait à lui livrer le corps entier des Philhellènes, — donna aux siens le signal de la fuite. La vue de cette défection provoqua une épouvante et une confusion générales. En vain Marco Botzaris tenta de s'opposer au lâche abandon, en ordonnant à ses hommes de tirer sur les Grecs déserteurs : Gogo emmena ses troupes sur une éminence, et, de là, leur enjoignit de faire feu sur leurs compatriotes. Alors l'héroïque Botzaris essaya de défendre, à lui seul, la sortie de la gorge : mais il était trop tard, la cavalerie turque débouchait en foule, écrasait la petite poignée des Souliotes, nous séparait du reste de l'armée grecque; et avant que nous nous en fussions aperçus, tandis que nous nous croyions encore vainqueurs et avancions bravement vers le pied de la montagne, voici que nous nous trouvâmes cernés de tous côtés!

Durant de longues heures, les 500 Philhellènes résistent à ces milliers de farouches adversaires qui, trop heureux de les tenir sous la main, ont résolu de les anéantir jusqu'au dernier homme. Une grave blessure que reçoit le général Normann les laisse désormais sans chef: mais tous sont pleinement résignés à mourir; et en effet nous voyons succomber tour à tour, réconciliés maintenant et revêtus d'une même beauté pathétique, les personnages infiniment divers dont les querelles, les hâbleries et toutes les menues aventures, depuis leur arrivée en Grèce ou même pour quelques-uns d'entre eux depuis leur séjour à Marseille, avaient fini par en faire, pour nous, comme autant de figures d'un pittoresque roman, sans que rien, dans leurs actes ni dans leurs paroles, nous permît de prévoir l'héroïsme qu'ils montreraient dans la catastrophe prochaine.

Cependant nous avions réussi à nous frayer un chemin jusqu'au village, avec l'espoir de nous y installer : mais nous le trouvâmes déjà occupé par

les Turcs. Chaque maison devint une forteresse, les rues se remplirent de cadavres et de mares de sang; et enfin les Turcs furent contraints de reculer, sous la pluie de boulets que lançait infatigablement sur eux, de ses canons, le Suisse Werndly. Mais tout d'un coup celui-ci, qui déjà était souffrant depuis plusieurs jours, s'abattit, mort, auprès de ses canons, épuisé de l'effort inouï qu'il avait dû faire. Le lieutenant de Lubtow accourut avec la troisième compagnie, pour le remplacer, et réussit un moment à arrêter la nouvelle poussée de l'ennemi : mais celle-ci était décidément trop forte, et Lubtow dût abandonner les canons à leur destinée.

Tous les artilleurs avaient péri, à l'exception de deux, dont l'un était un jeune garçon de dix-sept ans, le Weimarois Deiss. Avec l'aide de son unique camarade, ce jeune héros ne cessait pas de recharger les pièces et de bombarder les agresseurs, jusqu'au moment où le camarade lui-même tomba, percé d'une balle. Sur quoi Deiss, avec une promptitude incroyable, encloua les canons et se précipita au-devant de l'ennemi. Tout écrasé, déchiré, transpercé, il passa au travers d'un tourbillon d'hommes, lui échappa, et réussit à rejoindre notre troupe.

Pendant ce temps, nous continuions à nous défendre, dans l'intérieur du village. De tout le bataillon, il ne restait plus qu'une soixantaine d'hommes. Nous pûmes enfin monter sur le sommet d'un rocher, à l'autre extrémité du village; mais en nous retournant, après y être parvenus, nous découvrîmes que de nouveau nous étions cernés, et qu'à moins d'un miracle une mort inévitable se préparait pour nous tous. En vérité, aucun miracle ne se produisit, si ce n'est celui que créa la bravoure de nos compagnons. Chacun de nous avait à lutter contre un groupe d'ennemis. La mort poursuivait parmi nous son œuvre de réconciliation. Chevalier tomba, et, même tombé, tira encore plusieurs coups de pistolet sur ses assaillans. Perrin tomba, et fut bientôt recouvert d'un monceau de cadavres. Nos lâches vainqueurs hurlaient et aboyaient sous les coups, comme des chiens battus; la poussière, la fumée de la poudre et le sang donnaient à tous les visages une apparence diabolique. Notre intrépide porte-drapeau Teichmann s'acharnait à tenir debout le fanion philhellène; séparé de nous, entouré de nombreux ennemis, il s'obstinait à le défendre. Le sang lui coulait du corps par une demi-douzaine de plaies, l'étoffe de son fanion pendait en lambeaux; ses armes lui avaient été arrachées; mais lui, du bois de la hampe, il frappait à droite et à gauche, jusqu'à ce que, littéralement taillé en pièces, il s'abattit sur le sol.

Le Français Mignac, de qui mes compagnons allemands avaient eu souvent à se plaindre, racheta amplement ses torts par son attitude héroïque. Quinze Turcs l'avaient assailli à la fois. Appuyé contre un arbre, il les tuait l'un après l'autre. Au moment où il était en train d'attaquer le quatorzième, son sabre se brisa, et dès l'instant suivant l'un des deux Turcs qui survivaient lui trancha la tête.

L'Allemand Dannia et le Polonais Mizewski, les deux vétérans de la Grande Armée, combattaient côte à côte. Le premier, voyant une nouvelle troupe de Turcs occupés à gravir le rocher, se retourna vers nous et nous dit, d'une voix enflammée : « Mes amis, mes frères dans la mort comme dans la vie, l'infâme Gogo nous a trahis, et maintenant le seul chemin

ouvert devant nous est celui du ciel! Pensez à Léonidas ! Nous allons mourir pour la liberté et pour la foi chrétienne ! » Nous répondîmes d'un grand cri d'enthousiasme; et, presque aussitôt, deux balles vinrent déchirer la poitrine qui, dans d'innombrables combats, avait bravé la mort.

De son côté Mizewski criait à ses compatriotes : « A moi, mes frères, dans la victoire ou dans la mort montrons-leur ce que c'est que des cœurs polonais ! » Une douzaine de ses compagnons le suivirent, redescendirent audacieusement dans le village, et purent même se faire un chemin jusqu'à l'église, dont ils s'emparèrent; de là, par les fenêtres, ils tiraient sur l'ennemi aussi longtemps qu'il leur restait des munitions. Puis, lorsqu'ils eurent épuisé leur réserve, l'afflux des Turcs les obligea à monter sur le toit de l'église, d'où ils lançaient sur les assiégeans une grêle de tuiles, de plâtras, de pierres et de poutres. Enfin les Turcs les rejoignirent en foule sur le toit : on combattit d'homme à homme, dans une effroyable mêlée, où les poings et les dents jouaient un rôle aussi important que les sabres et les baïonnettes. Jamais existences ne furent payées plus cher que celles de ces intrépides Polonais. Renversé, foulé aux pieds, Mizewski se défend encore; il se redresse, un fracas de tonnerre s'élève du toit de l'église; nous entendons un grand craquement, un cri d'angoisse lui succède; et voici que le toit s'effondre soudain, ensevelissant sous ses ruines les héros polonais avec la foule furieuse de leurs ennemis!

Vient ensuite, dans les *Souvenirs* d'Elster, un tableau non moins émouvant du terrible siège de Missolonghi. Mais bientôt notre Philhellène, devant la perspective d'être pris et torturé par les Turcs, commence à se sentir las de son sacrifice pour une cause qui, d'ailleurs, lui paraît sans espoir : si bien qu'en compagnie d'un officier français il s'échappe, la nuit, de la ville assiégée, et pendant de longs mois nous le voyons errer dans les campagnes grecques, où parfois on l'accueille avec honneur comme un survivant de Pœta et parfois on le poursuit à coups de pierres comme un déserteur de Missolonghi. Tout cela est raconté avec tant de verve ingénue, et entremêlé d'une si amusante série de portraits, de paysages et de menus traits d'observation familière que nous ne pouvons nous empêcher de déplorer l'heureuse fortune qui, aux dernières pages, permet enfin à Daniel Elster d'oublier pour toujours, dans les bras de sa Rosette, son vieux rêve d'émancipation des peuples opprimés.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les événemens de guerre qui se sont succédé depuis quelques jours sont trop connus pour qu'il y ait lieu d'en faire une fois de plus le récit : on l'a lu dans tous les journaux. Les alliés balkaniques ont continué leur marche en avant, toujours victorieux des résistances qu'ils ont rencontrées, toujours favorisés par la même fortune. Bien que les Bulgares n'aient pas encore pris Andrinople et qu'ils ne soient pas entrés à Constantinople, l'effondrement de la Turquie est complet, et rien ne peut plus empêcher, ni même retarder beaucoup le succès final d'opérations qui ont été conduites avec une merveilleuse méthode et un courage indomptable. Les Turcs, eux aussi, ont montré un grand courage ; les dernières batailles ont été extrêmement meurtrières; les deux combattans y ont déployé une égale ténacité; mais aucune comparaison ne pouvait être faite, si ce n'est pour marquer des différences profondes, entre l'organisation des Bulgares et celle des Turcs. Ces derniers manquaient de tout. Mal nourris, mal commandés par des officiers improvisés dont un trop grand nombre devaient leurs grades à l'intrigue politique et non pas au mérite militaire, ils étaient d'avance voués à la défaite. Malheur à qui ne comprendrait pas cette terrible leçon! L'armée bulgare, au contraire, offrait un bel exemple de préparation matérielle et de discipline morale ; elle devait vaincre, elle a vaincu.

Mais ceux mêmes qui s'attendaient à sa victoire n'avaient pas prévu qu'elle aurait ce caractère. Il y a eu dans l'événement quelque chose de si rapide, de si décisif, de si complet que l'Europe a été prise au dépourvu. Elle a été mise *ex abrupto* en présence de résultats foudroyans et elle ne s'y était pas préparée. Sa conduite s'en est ressentie.

On ne renonce pas facilement du jour au lendemain à de vieilles habitudes d'esprit qu'on prend pour des traditions, à l'idée qu'on s'était faite de ses intérêts ou de ses commodités, à des projets ou à des rêves qu'on avait longtemps entretenus. Quand tout cela vient se heurter à des réalités nouvelles, le premier choc est brutal; les esprits en sont ébranlés. Les choses leur apparaissent tout d'un coup sous des rapports différens et quelque répit est nécessaire pour admettre ce qu'il y a d'irrévocable dans les faits accomplis. Il faut laisser le temps faire son œuvre de tassement et d'apaisement. Rien ne serait plus dangereux que de prendre des résolutions définitives et surtout de vouloir les exécuter dans l'émotion et l'effervescence du premier moment, c'est-à-dire à l'heure où les transactions sont le plus difficiles entre des vainqueurs enflés de leur victoire et des tiers qui continuent de voir leurs intérêts sous le même angle que la veille. Situation pleine de périls, on ne saurait y apporter trop de précautions et de ménagemens. En pareil cas, l'expérience prouve que la ligne droite n'est pas toujours la plus courte, on du moins la plus brève d'un point à un autre. Aucune formule, si ingénieuse qu'elle soit, ne comprend la réalité tout entière. C'est pourquoi les solutions trop simples sont souvent décevantes : on ne tarde pas à s'apercevoir que les choses les débordent et les dépassent. Quoi de plus honorable, par exemple, mais aussi de plus vain que les efforts faits par la diplomatie pour empêcher la guerre d'éclater en décidant qu'en aucun cas l'état territorial des Balkans ne serait modifié? La guerre s'est jouée de ces combinaisons préalables. La pensée est venue alors que les grandes puissances auraient plus d'autorité pour en déterminer les conséquences, si elles faisaient toutes ensemble profession d'un désintéressement territorial absolu. Rien de plus juste assurément, mais le résultat a été de mettre les deux camps face à face, Triple-Alliance d'une part, Triple-Entente de l'autre, et tout l'effort qu'on fait aujourd'hui tend à ce que cette distinction ne devienne pas une opposition. On y réussira sans doute, car si les puissances n'ont pas été toujours heureuses dans les démarches qu'elles tentent, leurs dispositions sont excellentes; elles sont, au fond, prudentes et sages, et il n'en est aucune qui ne soit sincèrement attachée à la paix.

Parlons donc de la démarche qui a été faite pour amener les grandes puissances à signer ce qu'on appelait autrefois un protocole de désintéressement. L'idée première semble bien en être venue de la Russie, mais c'est la France qui l'a exécutée: on a pensé que le désintéressement de la France étant fondé sur l'absence d'intérêts

directs dans les Balkans, la démarche, venant d'elle, provoquerait moins de susceptibilités. Il était toutefois à peu près certain qu'elle en provoquerait en Autriche. L'Autriche-Hongrie est, en ce qui concerne les Balkans, dans une situation inverse de la nôtre : c'est, avec la Russie, le pays qui a le plus d'intérêts dans les Balkans, mais elle les comprend autrement. Pour la Russie, ces intérêts se traduisent par des questions d'influence morale sur le monde slave; pour l'Autriche, formée de populations de races différentes, ils ont un caractère plus complexe et sont à la fois politiques et économiques : le gouvernement austro-hongrois, dans ces dernières années, s'en est fait une conception quelque peu étroite que ses luttes contre le gouvernement serbe ont encore rétrécie et, en quelque sorte, durcie. Aussi, maintes fois, le comte Berchtold avait-il déjà déclaré qu'il ne renoncerait pas à ces intérêts, et qu'il les défendrait à tout prix; il entendait ne s'engager à rien pour l'avenir et conserver sa pleine liberté d'action. Cela étant, la proposition de désintéressement qu'on lui présentait devait produire sur lui un effet assez vif, et c'est ce qui n'a pas manqué d'arriver. Notre ambassadeur à Vienne, M. Dumaine, a eu beau expliquer qu'il ne s'agissait que de désintéressement territorial, que les intérêts, d'ailleurs très légitimes de l'Autriche, pouvaient être défendus sans accroissement de territoire; qu'ils le seraient, en effet, par des moyens auxquels tout le monde se prêterait volontiers: le comte Berchtold n'a pas fait de réponse immédiate, il a demandé à réfléchir. Ses réflexions se sont vraisemblablement combinées avec des conversations poursuivies à Berlin et à Rome, en vue de s'assurer du concours de ses alliés, et, au bout de quelques jours, la presse autrichienne est partie en campagne contre la proposition de désintéressement. Elle n'a pas épargné ceux qui l'avaient faite; elle a même affecté contre eux un ton de polémique violente qui n'est pas dans ses habitudes. Ces articles de journaux n'auraient pas eu grande importance, s'ils n'avaient pas eu pour objet de faire pressentir la réponse du gouvernement austro-hongrois et celle de ses alliés. La réponse est venue en effet : elle a été évasive. Les trois puissances ont manifesté les meilleures dispositions en ce qui concerne, sans d'ailleurs les préciser, les démarches à faire, quand le moment serait venu, pour aider au rétablissement de la paix; mais de la proposition de désintéressement territorial, pas un mot. Ce silence équivalait à un refus. Nous ne rechercherons pas s'il n'aurait pas été possible d'éviter une réponse aussi nette en ne faisant pas une question aussi directe. Quoi qu'il en soit, le résultat de cet engage-

ment diplomatique a été celui que nous avons dit : les deux grands groupemens politiques de l'Europe ont pris position, non pas l'un contre l'autre, mais chacun de son côté.

Aussitôt s'est posée, dans des conditions peu rassurantes, la question de savoir si les Serbes auraient un port sur la mer Adriatique. La Serbie y veut un port, l'Autriche y fait obstacle. On connaît la politique de l'Autriche à l'égard de la Serbie ; nous avons eu l'occasion d'en parler à diverses reprises depuis quelques années. Elle s'est manifestée avec une force particulière au moment où l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie a causé dans le monde slave une émotion qui a été particulièrement vive à Belgrade. La Serbie croyait avoir droit à une compensation territoriale et elle ne cachait pas que ses aspirations étaient du côté de la mer. Quoi de plus naturel de sa part? Quoi de plus légitime? Entourée de tous les côtés par des voisins plus ou moins puissans, elle étouffait dans ses frontières et manquait de débouchés. Le gouvernement autrichien n'a rien fait pour adoucir le sentiment pénible, amer, douloureux, qu'elle avait de cette disgrâce de la nature, ou plutôt de la politique. Tout au contraire, il a tout fait pour que la Serbie en éprouvât plus cruellement les inconvéniens, dans l'espoir d'amener finalement son petit voisin à se lier avec elle par un traité de commerce à long terme qui unirait ou confondrait leurs intérêts. Mais c'est ce à quoi la Serbie n'a jamais voulu consentir et contre quoi elle a lutté de toute son énergie. De là est venue en partie l'âpreté que l'Autriche-Hongrie a montrée contre elle au moment de la crise causée par l'annexion des deux provinces. La Russie, qui s'était intéressée à la Serbie, comme elle s'est toujours généreusement intéressée aux pays slaves dans les momens difficiles de leur existence, mise en présence du danger de complications générales, a eu la sagesse de ne pas pousser les choses à bout. Cette histoire est d'hier, on ne l'a oubliée ni à Vienne, ni à Belgrade, ni ailleurs, et elle explique en partie ce qui se passe aujourd'hui. Mais la situation est changée. La Serbie, qui a sa part, et sa part importante, dans les victoires du mois dernier, est devenue une puissance militaire avec laquelle il faut compter. Sans doute cette puissance n'est pas comparable à celle de l'Autriche ; mais ce qui donne quand même confiance à la Serbie, c'est le sentiment qu'elle a de la solidarité actuellement établie entre les quatre pays balkaniques. Qu'ils soient divisés un jour par des intérêts divergens, par des ambitions contraires, c'est possible, probable même : en attendant, ils sont unis par un intérêt commun et ils affirment qu'ils ne failliront pas aux pro-

messes qu'ils se sont faites. En serait-il autrement, et quand bien même l'Autriche n'aurait pas à craindre le soulèvement contre elle de tous les pays balkaniques au moment où ils sont le plus enivrés de leur victoire, il y aurait de sa part quelque chose qui révolterait sa propre générosité et étonnerait celle du monde, si elle arrêtait la Serbie dans son essor légitime après les sacrifices qu'elle vient de faire et les premiers résultats qu'elle en a obtenus. La guerre est créatrice de droits nouveaux, et il y aurait quelque chose de choquant de la part des grandes puissances, après avoir permis à ces droits de naître, d'en méconnaître le caractère et de vouloir en supprimer les effets.

Personne, sans doute, ne veut les supprimer : l'Autriche elle-même ne tend qu'à les atténuer, à les diminuer, de manière à protéger ce qu'elle regarde comme ses propres intérêts. Que la Serbie détienne une partie de la Macédoine, jusques et y compris cette ville d'Uskub, qui est assurément une acquisition de grand prix, l'Autriche n'y fait pas opposition ; et, puisque la Serbie revendique un débouché sur la mer, elle ne s'oppose pas non plus à ce qu'on le lui donne au Sud, sur la mer Égée ; son *veto* ne porte que sur l'Adriatique. Mais c'est malheureusement sur l'Adriatique que porte aussi l'ambition serbe. Est-ce une fantaisie de la part de la Serbie ? Il suffit de jeter les yeux sur la carte pour voir que la géographie justifie sa prétention : tous les autres moyens de la réaliser auraient quelque chose d'artificiel et de provisoire. La Serbie, certes, ne manque pas de bons argumens, mais il y a des cas, et ils sont nombreux, où les meilleurs ne suffisent pas. Aussi les troupes serbes marchent-elles sur le port de Durazzo, afin de mettre l'Autriche et l'Europe en présence d'un fait accompli. En même temps, des conférences ont lieu à Budapest entre l'empereur François-Joseph, le prince héritier, de hauts personnages politiques et militaires. Le gouvernement bulgare y a envoyé en mission M. Daneff, président de la Chambre des députés. Qu'en sortira-t-il ? Qui pourrait ne pas en être préoccupé ? Le bon sens serait de remettre à plus tard le règlement de cette question et de quelques autres sur lesquelles l'Europe aurait son mot à dire. Mais le bon sens l'emportera-t-il ? Nous sommes heureux de constater que les dernières nouvelles, ou les dernières impressions, sont meilleures, et qu'on parle de détente, peut-être seulement parce que le danger ne s'est pas aggravé.

Une autre question se dresse, celle de l'Albanie : elle est d'ailleurs étroitement liée à la première. On connaît la situation de l'Albanie à

l'extrémité occidentale de la Turquie d'Europe et précisément sur ce littoral de la mer Adriatique qui est aujourd'hui l'objet des convoitises serbes. C'est sa situation géographique; sa situation politique n'est pas moins intéressante. L'ancien sultan Abdul-Hamid avait montré à l'Albanie une prédilection particulière ; les Albanais étaient, disait-il, ses enfans ; il les comblait de ses faveurs, il leur confiait la garde de ce qu'il avait de plus cher au monde, c'est-à-dire de sa personne. Les Jeunes-Turcs ont pris naturellement le contre-pied de cette politique, et l'Albanie a été en état d'insurrection pendant tout leur règne : il y avait là un ferment d'agitation qui, dans une moindre proportion que la guerre de Tripolitaine, mais agissant dans le même sens, a encouragé les peuples balkaniques à déclarer la guerre à la Turquie déjà défaillante. L'Albanie est occupée par une population de même race, mais de religions différentes. Aussi son unité n'est-elle peut-être pas aussi solide qu'on pourrait le croire : on l'a vue au commencement de la guerre hésiter sur le parti à prendre et finalement n'en prendre aucun. Il y a même eu de sa part quelque tendance à se diviser, et c'est peut-être ce qui encourage en ce moment la Serbie à désirer qu'elle soit divisée en effet, coupée en plusieurs morceaux, partagée comme une nouvelle Pologne entre les vainqueurs de la guerre, à l'exclusion de la Bulgarie, qui est trop loin et qui aurait ses compensations ailleurs. Rien n'est plus contraire aux conceptions particulières de l'Autriche et aussi de l'Italie. L'une et l'autre ont des vues sur l'Albanie et ne sont arrivées à les concilier que dans un désintéressement mutuel, peut-être provisoire. Ce qu'elles demandent, c'est l'indépendance de la province : on en ferait une principauté, destinée peut-être à devenir un jour un royaume... comme les autres. Depuis longtemps l'Italie et l'Autriche, la seconde surtout, voient dans l'Albanie un pays à opposer à la Serbie pour lui faire contrepoids, et si cet intérêt existait déjà hier à leurs yeux, on sent combien il a dû grossir à mesure que la Serbie grossissait elle-même et devenait plus inquiétante. L'idée de l'Autriche serait de fortifier l'Albanie le long de la mer Adriatique, de la développer, de lui maintenir la possession des ports que la Serbie convoite. Ni l'Autriche, ni l'Italie ne craignent l'Albanie, pays arriéré, où la civilisation n'a pas encore pénétré, où elle pénétrera difficilement : la Serbie, au contraire, est un pays en plein développement, en progrès constant, qui vient de montrer avec éclat quel accroissement il avait su donner, en peu d'années, à sa force militaire. S'il est vrai, comme nous l'avons dit, qu'après avoir payé en paroles aux alliés balkaniques le tribut

d'hommages que mérite l'œuvre impressionnante qu'ils viennent d'accomplir, quelques puissances ne laissent pas d'en éprouver une certaine gêne et même une certaine appréhension, on comprend que, pour ces puissances, l'Albanie soit, sur l'échiquier oriental, un pion très précieux. Il y a toujours eu une question albanaise, mais elle a pris, dans les circonstances actuelles, une forme nouvelle et plus précise. Quelle en sera la forme définitive? En vérité, nous n'en savons rien. Cela dépendra de l'énergie comparée, de l'esprit de décision des alliés balkaniques d'une part et des puissances de l'autre. Pour le moment, tout reste en suspens.

Nous avons cité les exemples de l'Autriche, de la Serbie, de l'Albanie, pour montrer la complexité des questions d'aujourd'hui ou de demain. De quelque côté qu'on se tourne, on aperçoit des nuages, c'est-à-dire des obscurités. Évidemment, les quatre alliés tireront un grand profit de leurs victoires, et personne ne leur en contestera la légitimité. Ils acquerront sans nul doute des territoires nouveaux et étendus, mais sur la question de savoir où s'arrêteront ces acquisitions, il y aura des divergences et il serait téméraire de vouloir prédire comment elles se résoudront. Que dire notamment de Constantinople? Ce nom parle puissamment à l'imagination; seul celui de Rome évoque de plus grands souvenirs, seul il est plus chargé et surchargé d'histoire; mais la situation géographique de Rome est d'une importance négligeable, tandis que celle de Constantinople peut devenir, et même facilement, la plus forte de l'univers. Tout cela est bien connu et on sait aussi que la sécurité de l'Europe venait en partie de ce que Constantinople était entre les mains d'une puissance devenue faible, sur laquelle tout le monde avait de l'influence et pouvait exercer une pression utile parce qu'elle avait besoin de tout le monde et vivait des ménagemens qu'elle observait à l'égard de tous. A qui Constantinople sera-t-il demain? Depuis bien longtemps, une question aussi importante ne s'était pas imposée, comme l'énigme du sphinx, à cette diplomatie dont on a dit quelque mal dans ces derniers temps et qui, en effet, n'a brillé ni par l'étendue de sa prévoyance, ni par l'efficacité de ses décisions: on doit reconnaître à sa décharge que l'orage qui a fondu sur elle avait une violence peu ordinaire. Depuis deux siècles, à cette question de savoir à qui serait un jour Constantinople, la Russie faisait la réponse qu'elle avait trouvée dans le testament de Pierre le Grand; c'est à elle que la capitale de l'Orient devait revenir; elle vivait dans cette pensée. On peut se demander toutefois si elle a fait ce qu'il fallait pour la réaliser. N'est-ce pas elle

qui a donné aux pays balkaniques le signal de la résurrection? Elle ne s'est pas contentée de leur dire : Levez-vous et marchez ! elle leur a tendu la main pour les aider à se lever, elle a versé son sang pour eux, elle les a vraiment mis sur pied. Après cela, ils ont marché tout seuls et très vite, si vite que les voilà arrivés les premiers à Constantinople. Nous ne demanderons pas à la Russie ce qu'elle en pense, car ce serait indiscret; elle le dira, si elle le juge à propos; peut-être faut-il lui donner le temps, à elle aussi, de se faire à une situation aussi nouvelle. Sans doute elle avait cru que, pendant de longues années encore, elle exercerait sur ces pays balkaniques, auxquels elle avait rendu la vie, une tutelle infiniment bienveillante, un arbitrage quasi paternel; mais ils ont montré tout d'un coup qu'ils avaient atteint une majorité et une virilité qui assurent leur pleine indépendance. Cela, toutefois, ne résout pas la question de savoir à qui sera Constantinople : elle apparaît, au contraire, plus délicate que jamais. Et quand elle sera résolue, dans un sens qu'il est difficile de prévoir, une autre surgira : quel sera le statut international de la grande ville? comment sera réglé le problème des détroits? Questions étroitement liées les unes aux autres, enchevêtrées les unes dans les autres : elles mettent en cause des intérêts que, pendant tout le siècle dernier, on a considérés comme contradictoires et qu'il faudra cependant accorder. Il est à croire qu'on n'y parviendra pas du premier coup, quelque désirable que cela soit. Il est plus désirable encore que la solution du problème reste entre les mains des diplomates et ne retombe pas entre celles des militaires : la guerre accuse toujours l'insuffisance de la diplomatie, et il n'est que trop vrai que la diplomatie ne suffit pas, qu'elle n'a jamais suffi à tout.

Nous avons parlé des grandes puissances de l'Europe et des puissances qui grandissent si vite dans les Balkans : que dire de l'infortunée Turquie ? Sans doute elle a mérité son sort par les fautes de son gouvernement, les vices incurables de son administration, son imprévoyance et sa négligence militaires; elle a été la victime de ses défaillances et de ses erreurs. Malgré tout cela, la Turquie est digne de pitié et l'immensité même de son malheur est faite pour toucher ceux qui ont le sens profond de l'histoire et qui sont émus de ce que ses catastrophes ont de tragique. Si l'on pouvait épargner à la Turquie les derniers sursauts de sa douloureuse agonie, il faudrait le faire; mais c'est une tâche difficile et qui même, dans les conditions actuelles, paraît impossible. Nous avons dit que l'armée ottomane s'était ressaisie après la panique de Kirk-Kilissé et qu'elle avait opposé

à l'armée bulgare, à la bataille de Lule-Bourgas, une résistance qui ne pouvait plus relever le prestige de ses armes, mais qui en a relevé l'honneur. Il semble même que, sur quelques points, l'avantage ait appartenu un moment aux Turcs. Aussi, bien que leur défaite finale ne fît plus de doute, on se demandait si elle était tout à fait réalisée. En un mot, l'avenir immédiat apparaissait encore incertain lorsque la Porte a adressé au gouvernement de la République une demande d'intervention en vue d'un armistice. On a compris alors que tout était fini.

S'il y a un homme en Europe qui se soit honoré en montrant un sincère, un clair et actif désir d'abord du maintien, puis du rétablissement de la paix, c'est assurément M. Poincaré. La loyauté de ses intentions lui a valu la confiance universelle et nous ne sommes pas surpris que la Porte se soit tout d'abord adressée à lui pour mettre un terme à l'effusion du sang; mais la forme même qu'elle avait donnée à sa demande paralysait les meilleures volontés. Il s'agissait en effet d'une intervention et non pas d'une médiation, c'est-à-dire d'une obligation imposée à l'un des belligérans de s'arrêter au milieu de ses victoires et de se plier à un armistice sans conditions. Incontestablement les Bulgares n'y auraient pas consenti, et alors comment aurions-nous pu rendre l'intervention effective sans prendre parti contre eux, ce qui eût été, de notre part, une violation de la neutralité? Notre ambassadeur à Constantinople l'a fait remarquer au ministre ottoman des Affaires étrangères avant que M. Poincaré l'ait fait sentir à l'ambassadeur de Turquie à Paris. La Porte alors a présenté une demande de médiation, recevable dans la forme cette fois, mais qui ne semble pas destinée à un grand succès. Les puissances auraient certainement consenti à prêter leurs bons offices aux deux belligérans pour demander à l'un quelles conditions il mettrait à la paix et pour faire connaître, ou même pour recommander éventuellement ces conditions à l'autre, si tous les deux y avaient consenti, car leur mutuel consentement était nécessaire, et il devait être donné en pleine liberté. Nous ne savons pas si des démarches ont été déjà faites dans ce sens auprès des gouvernemens balkaniques : peut-être ont-elles été découragées d'avance par la certitude où on était qu'elles n'aboutiraient pas. Le gouvernement grec aurait-il donné son consentement à la veille de couronner sa brillante campagne par la prise de Salonique? Le fait est accompli maintenant : il ne l'était pas encore au moment de la demande ottomane. Le gouvernement bulgare donnerait-il le sien avant que son armée soit entrée à Constantinople?

le gouvernement monténégrin avant d'avoir pris Scutari? Quant au gouvernement serbe, nous avons vu qu'il avait envoyé des troupes s'emparer de Durazzo. Les opérations militaires n'étaient pas, elles ne sont pas encore terminées. Aussi les uns et les autres ont-ils témoigné à qui mieux mieux, par des interviews de leurs ministres, qu'ils voulaient s'entendre directement avec la Porte et qu'ils n'accepteraient le concours d'aucun intermédiaire. A Sofia, à Belgrade, les mêmes déclarations ont été faites avec une égale fermeté. Toute discussion est ici inutile, et au surplus l'opinion la plus générale est qu'une entente directe entre les pays balkaniques et la Turquie, si elle n'apporte pas la solution définitive, car l'Europe parlera à son tour, est peut-être la meilleure manière de la préparer. Le moment de l'Europe viendra, il n'est pas encore venu. Ce qui importe, en attendant, c'est que les puissances, bien que partagées en deux camps ou plutôt en deux groupes, ne perdent pas le contact entre elles et ne cessent pas de causer. Le partage dont nous parlons a l'avantage de rendre la solidité des alliances plus facile à maintenir, et nous avons dit, il y a quinze jours, que ce résultat était le plus précieux de tous : il n'empêche d'ailleurs pas l'échange de vues de continuer, ce qui est indispensable pour calmer les susceptibilités des uns, atténuer les prétentions des autres et substituer, dans la pensée de tous, la préoccupation des intérêts réels à celle des intérêts plus ou moins artificiels que l'imagination exagère et déforme et que la réflexion, la conversation, un sincère désir de concorde, enfin le sentiment des lourdes responsabilités à encourir ramènent à leurs proportions véritables.

A ce point de vue, il n'y a pas de lecture plus satisfaisante que celle du discours que M. Asquith vient de prononcer au banquet du lord-maire. Ce discours est la sagesse même. M. Asquith croit, lui aussi, qu'il ne faut pas se priver de l'action apaisante du temps. Il reconnaît hautement que les alliés balkaniques ont acquis des droits que tout le monde doit respecter et respectera. « Ces États, dit-il, ont décidé que le seul remède efficace de la situation était le recours à la force. Eux seuls étaient préparés à en faire usage ; ils se sont fait eux-mêmes justice, les choses ne peuvent continuer d'être comme elles avaient été... Il appartient aux hommes d'État de tous les pays d'accepter et d'organiser le fait accompli. La carte de l'Europe orientale doit être refondue. Je crois, a-t-il continué, que sur un point, l'opinion générale de l'Europe est unanime : les vainqueurs ne doivent pas être privés des fruits d'une victoire qui leur a coûté si cher. Dans ce pays, nous ne sommes pas intéressés directement à la forme exacte que revêti-

ront ultérieurement les remaniemens politiques et territoriaux, mais il est d'autres puissances dont les rapports spéciaux avec la scène du conflit, — rapports géographiques, économiques, ethniques, historiques, — sont tels qu'on ne peut pas s'attendre à ce qu'ils ne réclament pas voix au chapitre lorsque viendra l'heure du règlement de comptes définitif. » Quels problèmes se poseront alors? Quelles en seront les difficultés? M. Asquith se refuse à l'indiquer dès maintenant : il se contente d'exprimer l'avis que ces questions, « traitées isolément et immédiatement, peuvent sembler conduire à des divergences irréductibles, » mais qu'elles prennent un autre aspect si on les traite dans leur ensemble « du point de vue plus large d'un règlement général. » Elles se résolvent alors les unes par les autres, au moyen de transactions où les intérêts de tous se concilient. Il en serait sans doute autrement s'il y avait dès maintenant division entre les puissances, mais il n'en est rien et c'est à ce point du discours que nous voulons surtout en venir. « C'est pour nous, a déclaré M. Asquith, une grande satisfaction de pouvoir dire que jamais les relations de ce pays avec les autres pays, sans une seule exception, n'ont été plus amicales et plus cordiales. Les grandes puissances collaborent en étroit contact. La franchise, la loyauté de leurs communications et de leurs discussions est remarquable : ces dispositions peuvent paraître inintelligibles à ceux qui croient que, — les puissances formant des groupes différens en vue de certains desseins, — elles doivent, si une crise européenne survient, se ranger forcément dans des camps opposés. Rien n'est plus loin des faits. »

C'est sur ce mot que nous voulons rester, parce qu'il apporte une espérance. Si elle se réalise, si l'accord s'établit et se maintient entre les puissances, la catastrophe finale qui se prépare à Constantinople pourra être un spectacle angoissant, mais il ne sera pas autre chose. Quelles seront les dernières convulsions? Le Sultan et son gouvernement resteront-ils en Europe ou se réfugieront-ils en Asie? Qu'arrivera-t-il enfin? Dans l'impossibilité où elles sont de le savoir, les puissances ont envoyé des navires pour veiller à la sécurité de leurs colonies et, au besoin, pour les recueillir. Que peuvent-elles faire de plus? Une des grandes scènes de l'histoire se prépare et, quel qu'en doive être le lendemain, l'Europe, si elle n'a pas de désordres immédiats à réprimer, ne peut y assister qu'en spectatrice, en gardant pour elle le secret de ses impressions et de son émotion.

L'importance exceptionnelle des événemens qui se passent en

Orient nous a obligé et nous oblige encore à négliger provisoirement ceux qui se produisent en Amérique : nous nous contenterons d'indiquer le résultat des élections du 5 novembre pour la présidence de la République des États-Unis. Il s'agit, on le sait, de l'élection des électeurs, mais, comme ils reçoivent un mandat impératif et qu'ils le remplissent toujours exactement, cette élection met fin à la campagne électorale et au conflit des candidats. L'opinion générale était que le candidat du parti démocrate, M. Woodrow Wilson, l'emporterait, et il l'a emporté en effet à une forte majorité. M. Roosevelt vient à une assez longue distance derrière lui, et M. Taft ne compte plus. Ce dernier n'en emporte pas moins dans sa retraite l'estime de tous. Il s'était médiocrement entouré et il n'a pas toujours été au niveau de sa tâche, mais ses intentions étaient droites, et il faut convenir que l'attitude de son ancien ami, devenu son pire ennemi, lui a créé des difficultés qu'il était en droit de ne pas prévoir. L'instinct de bataille et l'ambition impatiente de M. Roosevelt ont été fatales à lui et aux siens. Il a coupé le parti républicain en deux, assuré par là sa défaite, et lui-même, du même coup, s'est suicidé. Le prodigieux exemple d'énergie qu'il a donné n'a pas pu le sauver de la chute. L'espoir qu'il avait formé de couper en deux le parti démocrate comme le parti républicain et d'en former un troisième avec les fractions détachées de l'un et de l'autre, ne s'est pas réalisé. Le parti démocrate est resté uni et devait dès lors l'emporter sur les républicains divisés. Les conditions de la lutte en ont d'ailleurs fait un spectacle d'anarchie morale. Tous les candidats ont fait assaut de radicalisme, et l'ont poussé parfois jusqu'à la démagogie. Au milieu de la confusion des programmes, on n'apercevait plus que les intérêts des personnes. Quand la fumée du combat sera tombée, quand la fureur des combattans sera apaisée, on y verra plus clair et les figures reprendront leur sérénité. Heureusement le passé de M. Woodrow Wilson plaide pour lui : il mérite d'être accueilli avec confiance dans l'œuvre qu'il aborde avec une valeur intellectuelle éprouvée et avec un courage qui est grand, puisqu'il a vaincu celui de M. Roosevelt.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.